

Études et recherche

Les bibliothèques municipales en France après le tournant Internet

Attractivité, fréquentation et devenir

Bruno Maresca

avec la collaboration de

Christophe Evans et Françoise Gaudet

Les bibliothèques municipales en France après le tournant Internet

Attractivité, fréquentation et devenir

Bruno Maresca, Françoise Gaudet et Christophe Evans

Éditeur : Éditions de la Bibliothèque
publique d'information
Année d'édition : 2007
Date de mise en ligne : 21 mai 2013
Collection : Études et recherche
ISBN électronique : 9782842461577

Édition imprimée
ISBN : 9782842461034
Nombre de pages : 288



<http://books.openedition.org>

Référence électronique

MARESCA, Bruno ; GAUDET, Françoise ; et EVANS, Christophe. *Les bibliothèques municipales en France après le tournant Internet : Attractivité, fréquentation et devenir*. Nouvelle édition [en ligne]. Paris : Éditions de la Bibliothèque publique d'information, 2007 (généré le 04 juin 2015). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/bibpompidou/176>>. ISBN : 9782842461577.

Ce document est un fac-similé de l'édition imprimée.

© Éditions de la Bibliothèque publique d'information, 2007
Conditions d'utilisation :
<http://www.openedition.org/6540>

Études et recherche

Les bibliothèques municipales en France après le tournant Internet

Attractivité, fréquentation et devenir

Bruno Maresca

avec la collaboration de

Christophe Evans et Françoise Gaudet



Centre

Pompidou

Bibliothèque

publique d'information

6 x 4

24 ateliers

+ 2

x 12 personnes

1/2 journée
Lundi à midi

- Découvrir les archives (6 fois)
- Faire l'histoire du Q de la maison
- — — — des personnes
- Collecte de témoignages (2 fois)

on se jure
du monde

Notice de catalogage

MARESCA, Bruno

Les Bibliothèques municipales en France après le tournant Internet : attractivité, fréquentation et devenir / Bruno Maresca ; avec la collaboration de Christophe Evans et Françoise Gaudet. – Paris : Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2007. – 1 vol. (290 p.) ; 16 x 22 cm – (Études et recherche, ISSN 0993-8958)
Bibliogr. – ISBN 978-2-84246-103-4

EVANS, Christophe. Collaborateur

GAUDET, Françoise. Collaborateur

Sujet(s) :

Bibliothèques municipales / Publics / France / Enquêtes

Bibliothèques et Internet / France / Enquêtes

Internet / Influence

Bibliothèques publiques / Aspect social / France / Enquêtes

Dewey :

027.4 (Bibliothèques publiques)

Public concerné :

Tout public.

Cette notice de catalogage a été établie par le service des Documents imprimés et électroniques de la Bibliothèque publique d'information.

Études et recherche

Les bibliothèques municipales en France après le tournant Internet

Attractivité, fréquentation et devenir

Bruno Maresca
avec la collaboration de
Christophe Evans et Françoise Gaudet

Ouvrage réalisé avec le soutien de
la Direction du livre et de la lecture

Les auteurs

Bruno Maresca est sociologue et directeur de recherche au CRÉDOC (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie). Responsable de l'équipe Évaluation des politiques publiques, il est spécialiste des pratiques et des dépenses culturelles des Français. Il est l'auteur de l'ouvrage *Les Dépenses culture et médias des ménages en France* (2006), et a publié avec Anne Krebs, *Le Renouveau des musées* (2005). Il a contribué également à l'ouvrage *Regards croisés sur les pratiques culturelles*, coordonné par Olivier Donnat (2003). Il a réalisé plusieurs études concernant les publics des bibliothèques, notamment pour la BnF et la Bpi.

Françoise Gaudet est conservateur des bibliothèques et dirige le service Études et recherche de la Bpi.

Christophe Evans est sociologue au service Études et recherche de la Bpi.

Remerciements

L'auteur remercie pour leur contribution à ce travail Isabelle Van de Walle, Martial Ranvier, Olivier Martin, Sabrina Mulquin du CRÉDOC, ainsi que Hervé Bastide et Agnès Cousin de l'Institut de sondage Lavalle.

Il remercie également les responsables des bibliothèques de Grenoble, Rosporden et Villeparisis qui ont bien voulu accueillir les enquêteurs pour la phase qualitative de l'étude.

**Président
du Centre Pompidou**
Alain Seban

**Directrice générale
du Centre Pompidou**
Agnès Saal

Directeur de la Bpi
Thierry Grognet

**Délégué à l'action culturelle
et à la communication**
Philippe Charrier

**Chef du service
Études et recherche**
Françoise Gaudet

Responsable Édition/Diffusion
Arielle Rousselle

Révision et correction
Correctif
Arielle Rousselle

Mise en page et fabrication
Fabienne Charraire

Conception graphique
Claire Mineur

Le catalogue des éditions de la Bpi est constamment réactualisé sur son site :
<http://www.bpi.fr>, rubrique Publications. Distribution numérique : *GiantChair.com*

© Bibliothèque publique d'information /Centre Pompidou, 2007.
ISBN 978-2-84246-103-4
ISSN 0993-8958

Sommaire

13 Introduction

Une période de mutations profondes

Une investigation en trois étapes

21 Chapitre I. La fréquentation des bibliothèques municipales en 2005

21 Aller en bibliothèque, une pratique active pour plus de 40 % des Français

Bibliothèques municipales et bibliothèques scolaires sont les établissements de la lecture publique les plus nombreux.

85% des Français ont eu l'occasion de se rendre dans une bibliothèque au cours de leur vie.

L'inscription est très inégalement développée selon les types de bibliothèques.

Multifréquentation des bibliothèques publiques

27 Inscrits, usagers non inscrits et ex-usagers

La fréquentation au cours du cycle de vie

Une majorité de Français ont déjà été inscrits.

Moins de fidélité dans le comportement des usagers

La multi-inscription dans les foyers

Moins d'inscrits par foyer

La diversité des formes d'usage des bibliothèques municipales

Un rayonnement bien plus large que le cercle des inscrits

36 Effets générationnels

Cycle de vie et générations

Une pratique généralisée dans les générations nées après 1950

Un renouvellement générationnel favorable à la fréquentation

Une pratique qui démarre par l'expérience scolaire

Les effets du renouvellement générationnel

Les 15-25 ans sont la classe d'âge la plus utilisatrice des bibliothèques.

Plus de jeunes dans les salles, moins en banque de prêt

Le vieillissement des publics des bibliothèques

49 **Chapitre II. La diversification des usages**

49 **L'évolution des rythmes et modes de visite**

L'intensité de la fréquentation des bibliothèques municipales

La majorité des usagers se rendent en bibliothèque municipale au moins une fois par mois.

La majorité des usagers ont une fréquentation irrégulière, voire épisodique.

Des durées de visite qui se sont allongées.

Un effet des 35 heures ou de la modernisation des équipements ?

L'élévation du temps passé en bibliothèque a touché toutes les classes d'âge.

Le rythme de fréquentation au cours du cycle de vie

L'influence des contextes résidentiels

Les modes de visite

Près d'un usager sur deux vient à la bibliothèque accompagné.

66 **Les pratiques en bibliothèque**

La diversité des usages de la bibliothèque municipale

Le prêt de livres, activité centrale des bibliothèques municipales

L'emprunt d'autres supports que le livre est encore minoritaire.

La circulation des cartes d'emprunt

Lecture et travail sur place se développent parmi les jeunes.

Les activités d'animation culturelle

L'apparition des équipements numériques

Les femmes, piliers des bibliothèques municipales

Une fréquentation plus importante de la part des femmes

Depuis 1997, des évolutions contrastées pour les hommes et les femmes

La fonction d'accompagnement des enfants

L'emprunt pour toute la famille

L'offre des bibliothèques municipales vue par les non-usagers

89 **Chapitre III. La permanence du livre face à Internet**

89 **L'intensité de lecture, déterminant majeur de la fréquentation**

Le nombre de lecteurs dans la population française pourrait avoir cessé de baisser.

L'intensité de la lecture est un moteur de la fréquentation des bibliothèques.

Le goût de la lecture explique la surfréquentation féminine.

- 96 **La concurrence d'Internet**
L'accès aux technologies numériques est plus développé parmi les usagers des bibliothèques.
Internet : une pratique concurrente pour la recherche documentaire.
Surfer et fréquenter des bibliothèques vont de pair.
Les usagers des bibliothèques privilégient les usages pratiques d'Internet.
- 105 **La concurrence de l'audiovisuel (télévision, films)**
À la différence de la moyenne des Français, les usagers des bibliothèques n'ont pas accru leur consommation télévisuelle.
Moins consommateurs de télévision que la moyenne, les usagers des bibliothèques possèdent plus d'équipements « son et image ».
- 110 **Les autres formes de concurrence : la grande distribution**
Pour le livre de fiction, la bibliothèque est concurrencée par la grande distribution.
La bibliothèque municipale, premier lieu d'approvisionnement pour les inscrits...
... mais pas pour les usagers non inscrits
Emprunter les livres ou les acheter ?
Pour les cd de musique, les hypermarchés sont devenus le principal canal de distribution.
- 118 **L'aide des bibliothécaires : un service à développer**
La consultation à distance
L'aide à la recherche documentaire
- 123 **Chapitre IV. L'impact de l'offre des bibliothèques**
- 125 **L'incidence de l'offre sur la fréquentation**
Un lieu culturel accessible à la grande majorité des Français
L'importance de la proximité
L'impact du lieu de résidence sur la fréquentation
La taille des établissements
L'importance des moyens en personnel
L'incidence de la richesse des fonds

Les freins à la fréquentation selon la taille des bibliothèques

Le manque de familiarité, premier frein à la fréquentation

Au-delà du manque de temps, le manque d'habitude et d'intérêt : principaux freins pour les non-usagers

Les contraintes d'ouverture des bibliothèques et le manque de choix : principaux freins pour les usagers

Des freins de natures différentes entre petites et grandes bibliothèques

La question des horaires

147 **L'image des bibliothèques**

L'utilité sociale

La valeur de la bibliothèque

La gratuité totale est minoritaire dans les bibliothèques municipales.

La moitié des Français sont favorables au paiement d'un droit d'inscription.

Le « juste prix » pour emprunter

Seul un Français sur cinq fixe le « juste prix » à zéro.

Un « juste prix » variant de 16 euros pour les livres à 20 euros pour les films

Les tarifs des bibliothèques ne sont pas un frein majeur pour la fréquentation.

L'attractivité de l'offre de la lecture publique

L'impression majoritaire d'une offre attractive

Pour une minorité, l'image d'un lieu austère

La visibilité

Trois façons de voir les bibliothèques municipales

Lieu de détente contre espace pour l'étude

La dimension du lieu culturel

Entre grande surface et lieu de rencontre

La dimension ludique plus présente que la dimension utilitariste

Une vision focalisée sur l'offre

Une vision utilitariste : accès au savoir et à la recherche documentaire

Une vision qui inscrit la bibliothèque dans les activités de loisir

Une vision passéiste des bibliothèques

L'impact de l'image sur les freins à la fréquentation

- 181 **Chapitre V. Les déterminants de la fréquentation**
- 181 **Dans les bibliothèques municipales, les actifs sont majoritaires.**
- 183 **Les déterminants sociologiques de la fréquentation**
La fréquentation des bibliothèques hors inscription est plus démocratique que la pratique de l'emprunt.
Niveau de revenus et inégalités de fréquentation vont de pair.
Le niveau de diplôme est le facteur sociodémographique le plus discriminant.
L'impact de l'ascension sociale
L'origine étrangère n'est pas un frein à la fréquentation.
- 194 **Variables sociodémographiques et freins à la fréquentation**
Les hommes sont moins en affinité, les femmes manquent de temps.
Les freins selon la classe d'âge
Du déficit d'intérêt aux insatisfactions à l'égard de l'offre de collections
- 196 **La prééminence de l'âge, du niveau de diplôme et de l'intensité de lecture**
Les déterminants sociodémographiques
La dimension de l'offre
Les dimensions comportementales
La dimension des pratiques : l'impact des centres d'intérêt
La dimension des représentations : l'impact de l'image des bibliothèques
Un modèle synthétique de la fréquentation des bibliothèques municipales
- 203 **L'incidence des centres d'intérêt et des goûts des Français**
Les personnes qui privilégient les occupations domestiques ont moins de chance de fréquenter les bibliothèques.
Les gros consommateurs de livres et d'Internet sont les plus grands utilisateurs des bibliothèques municipales.
Le goût des inscrits pour le roman contemporain et la littérature
Le goût des usagers pour les musiques du monde, le jazz, la musique classique
Le goût des usagers pour les films d'auteur

- 223 **Conclusion. Regards rétrospectif et prospectif sur la fréquentation des bibliothèques municipales**
- 223 **La hausse de la fréquentation des bibliothèques municipales depuis trente ans**
Une hausse du volume de la fréquentation de 41 % entre 1997 et 2005
Le nombre des usagers des bibliothèques municipales a triplé en trente ans.
Des surfaces de bibliothèques plus importantes
- 230 **Des évolutions contrastées au niveau local**
- 233 **La fréquentation des bibliothèques municipales va-t-elle continuer à s'élargir ?**
Les actifs plus que les jeunes sont l'avenir des bibliothèques municipales.
Des facteurs d'incertitude
- 237 **Ce que le modèle explicatif de la fréquentation des bibliothèques municipales permet d'anticiper.**
Une hypothèse haussière : progression de la fréquentation des BM jusqu'à 45 %
Une hypothèse baissière : régression de la fréquentation des BM jusqu'à 30 %
- 241 **L'avenir des bibliothèques municipales**
- 245 **Annexes**
- 247 **La méthodologie de l'enquête**
- 251 **Le questionnaire de l'enquête quantitative**
- 275 **Liste des tableaux et graphiques**

Introduction

À partir des années 2000, un certain nombre d'alarmes ont laissé penser aux professionnels des bibliothèques que les mutations en cours étaient de nature à entamer très directement l'intérêt porté par les Français aux bibliothèques de proximité. Ces inquiétudes, qui ont donné lieu à un débat nourri entre bibliothécaires¹, sont apparues suffisamment sérieuses pour que la Direction du livre et de la lecture (DLL) envisage la réalisation d'une nouvelle enquête de population d'envergure nationale.

Réalisée par le CRÉDOC à la fin de l'année 2005 auprès de la population française, cette étude permet d'actualiser des indicateurs concernant le rayonnement des bibliothèques municipales dont les précédentes collectes remontent à 1979 et 1997². Ces nouvelles données viennent s'ajouter aux résultats des enquêtes conduites périodiquement par le Département des études, de la prospective et des statistiques sur les *Pratiques culturelles des Français* qui fournissent pour leur part un indicateur général de l'évolution de la fréquentation des bibliothèques en France depuis trente ans³.

L'enquête 2005 vient par conséquent éclairer les évolutions qui marquent le fonctionnement du réseau de la lecture publique depuis le milieu des années 1990. L'écart chronologique entre les deux dernières enquêtes lancées par la DLL – moins de dix ans – semble à première vue limité pour tenter d'enregistrer des évolutions significatives. En effet, on peut penser que les missions des bibliothèques évoluent peu dans le temps et que ces institutions connaissent peu de changements en dehors de la modernisation de leurs locaux. En réalité, si le dispositif de la lecture publique se développe progressivement

1. Dans ses numéros 1 et 2 de l'année 2003, le *Bulletin des bibliothèques de France* a ouvert le débat sur l'évolution de la fréquentation des bibliothèques municipales (voir le site du BBF à l'adresse suivante : <http://www.enssib.fr>).

2. Pour l'enquête DLL-Arc de 1979, voir « L'expérience et l'image des bibliothèques municipales », *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 25, n° 6, 1980 (consultable en ligne à l'adresse suivante : <http://bbf.enssib.fr/sdx/BBF/pdf/bbf-1980-6/bbf-1980-06-0265-001.pdf>). Pour l'enquête DLL-SOFRES de 1997, voir BERTRAND (Anne-Marie), BURGOS (Martine), POISSENOT (Claude) et PRIVAT (Jean-Marie), *Les Bibliothèques municipales et leurs publics*, Éditions de la Bibliothèque publique d'information, 2001 (consultable en ligne à l'adresse suivante : www.bpi.fr, rubrique Publications, collection Études et recherche).

3. DONNAT (Olivier) et COGNEAU (Denis), *Les Pratiques culturelles des Français : 1973-1989*, La Découverte/La Documentation française, 1990. DONNAT (Olivier), *Les Pratiques culturelles des Français : enquête 1997*, La Documentation française, 1998. Une nouvelle enquête est en préparation.

et avec régularité depuis les années 1970, la fréquentation des bibliothèques se trouve fortement influencée par les évolutions socioculturelles survenues au cours des années 1990, dont la plus importante, la diffusion des nouvelles technologies, s'est accélérée au tournant du nouveau siècle.

Une période de mutations profondes

Le développement rapide des accès domestiques à l'Internet haut débit, en particulier, a pu légitimement apparaître comme une source de concurrence directe pour les bibliothèques publiques, grandes pourvoyeuses d'informations, de savoirs et de contenus culturels. En la matière, les années 1997 et 2005 peuvent être considérées comme des dates charnières. La première, parce qu'elle amorce le processus de diffusion d'Internet dans les foyers, que la France a abordé avec un retard conséquent sur d'autres pays européens. La seconde, parce qu'elle est le moment du franchissement d'un seuil symbolique, celui des 50 % de foyers français équipés en micro-informatique à leur domicile, qui matérialise la généralisation des usages privés des nouvelles technologies. « La France bascule dans la société Internet », titre ainsi *Le Journal du Net* au début de l'année 2006 puisque la proportion des internautes actifs et celle des cyberacheteurs ont également franchi la barre des 50 %⁴. Entre 1997 et 2005, les bibliothèques ont assisté à la montée en puissance des usages documentaires d'Internet et certains bibliothécaires constatent, très concrètement, la raréfaction de la consultation des dictionnaires et des encyclopédies dans les espaces dédiés aux usuels⁵.

Cette mutation technologique apparaît d'une ampleur au moins aussi grande que l'apparition de la télévision puis le développement des programmes audiovisuels, qui mobilisent un temps sans cesse accru dans l'occupation des loisirs. La puissance d'attraction des nouveaux médias a souvent été présentée comme la cause principale de l'érosion continue des supports traditionnels

4. *Le Journal du Net*, 14 mars 2006 (consultable en ligne à l'adresse suivante : <http://www.journaldunet.com/0603/060314-mediametrie.shtml>). Selon la manière de comptabiliser les internautes, il apparaît qu'en 2006, 43 % des Français de plus de 18 ans disposent d'une connexion Internet à leur domicile (chiffre CRÉDOC) et que 50 % des Français de plus de 11 ans ont l'occasion d'utiliser Internet chez eux ou dans d'autres lieux (source : Médiamétrie).

5. Ce type d'observation a été rapporté par un des bibliothécaires consultés au cours de la phase d'entretiens préparatoires à la réalisation de l'enquête.

de la culture dans la consommation des ménages. Plus largement, la réflexion sociologique actuelle, notamment autour des travaux de Bernard Lahire, interprète le développement de certaines pratiques de loisir éloignées du modèle de la légitimité culturelle, notamment dans les nouvelles générations, en termes de « relâchement⁶ ». L'affaiblissement des pratiques cultivées privilégiant les formes les plus savantes de la culture et des institutions chargées de les faire vivre est ainsi sensible dans tous les domaines. La pratique assidue de la lecture, par exemple, s'affaiblit régulièrement depuis les années 1970, si l'on en juge à travers le nombre moyen de livres lus, notamment chez les moins de 25 ans, évolution qui est évidemment une source d'inquiétude majeure pour l'avenir de la fréquentation des bibliothèques municipales.

Mais les mutations sociologiques des années 1990 ne se réduisent pas au renforcement de la concurrence qu'exercent les pratiques relevant de ce qu'on peut appeler la « culture de l'écran » et qui partagent le même caractère chronophage, qu'il s'agisse de la télévision, des jeux vidéo ou d'Internet. Des évolutions démographiques majeures sont également en cours : parmi elles, l'élévation du niveau moyen d'études des Français et le vieillissement de la population peuvent avoir des conséquences importantes sur les pratiques culturelles dont l'intensité est commandée, en premier lieu, par le nombre d'années d'études et, en second lieu, par l'âge. Comment anticiper l'incidence de ces tendances sur la fréquentation des bibliothèques ? Les pays où la fréquentation des bibliothèques publiques est nettement plus importante qu'en France, comme le Royaume-Uni, les pays scandinaves ou les États-Unis, font de leur côté des constats qui donnent aux bibliothécaires français des motifs d'inquiétude. L'orientation à la baisse de la fréquentation est ainsi une tendance qui a été observée dans plusieurs de ces pays : le Royaume-Uni a enregistré un recul de la fréquentation entre 1998 et 2005 et une baisse des emprunts de livres⁷ ; aux États-Unis, la concurrence d'Internet a fait planer, au début

6. LAHIRE (Bernard), *La Culture des individus*, La Découverte, 2004, p. 612-636.

7. Pour la Grande-Bretagne, voir les statistiques du LISU sur le site <http://www.lboro.ac.uk/departments/dils/lisu/downloads/digest05.pdf>. Sur le site du CIPFA, on peut également trouver des données plus récentes qui montrent toutefois que le nombre de visites serait à nouveau à la hausse (http://www.cipfa.org.uk/press/press_show.cfm?news_id=26181).

des années 2000, la menace de la *deserted library* sur les bibliothèques universitaires⁸. Ces deux pays ayant souvent fait figure de précurseurs en matière de lecture publique, les évolutions qu'ils enregistrent aujourd'hui ont de bonnes chances de concerner l'Hexagone, même si c'est avec un certain décalage. Or, il se trouve justement que les statistiques produites par la Direction du livre et de la lecture à partir de la base de données renseignée par plusieurs milliers de bibliothèques municipales ont fait état d'une légère baisse du taux des inscrits rapporté à la population desservie. Passée de 18,2 % en 1999 à 17,1 % en 2003, cette baisse tiendrait principalement au recul du nombre d'inscrits parmi les moins de 15 ans. La régression de la fréquentation constatée dans plusieurs pays développés serait-elle amorcée en France en dépit de la progression du nombre de communes équipées et de la modernisation des établissements selon le modèle de la médiathèque propre à la France ?

C'est à cette question centrale et cruciale que la Direction du livre et de la lecture a voulu répondre, en rééditant l'enquête conduite en 1997, avec le souci d'appréhender les évolutions survenues au tournant des années 2000 en élargissant les dimensions explicatives prises en compte.

Une investigation en trois étapes

Pour cette nouvelle exploration des liens que les Français entretiennent avec les bibliothèques municipales, approches qualitative et quantitative ont été étroitement articulées dans le but de cerner non seulement les phénomènes qui peuvent expliquer les évolutions de la fréquentation observées depuis 1997, mais aussi ceux qui peuvent permettre d'anticiper les évolutions des prochaines décennies.

Une enquête exploratoire auprès d'une centaine d'utilisateurs et de non-utilisateurs a servi à interroger qualitativement l'image des bibliothèques et les freins à la fréquentation. Elle a pris la forme de réunions de groupe avec

8. GAUDET (Françoise) et LIEBER (Claudine), « L'Amérique à votre porte : nouveaux usages, nouveaux services, nouveaux concepts de bâtiments... un avant-goût de notre avenir ? », *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 47, n° 6, 2002, p. 70-77.

des usagers et des non-usagers des bibliothèques municipales de trois villes : Grenoble (38), Rosporden (29) et Villeparisis (77).

Parallèlement, un volet d'analyse statistique exploitant la base de données de la Direction du livre et de la lecture a établi une typologie des bibliothèques municipales en fonction, d'une part, de l'évolution de leur fréquentation, et, d'autre part, du contexte sociodémographique du territoire communal où elles sont implantées. Les bibliothèques municipales, qui sont aujourd'hui les premiers espaces culturels de proximité, dépendent des dynamiques sociales et économiques locales.

La troisième étape de l'enquête constitue le cœur de l'investigation destinée à évaluer quantitativement la fréquentation et les formes d'usage des bibliothèques municipales fin 2005. Réalisée auprès d'un échantillon de 2 000 individus, représentatif de la population française sur la base de quotas, l'enquête quantitative offre une photographie détaillée de cette pratique culturelle⁹.

Le texte qui suit présente une synthèse des résultats les plus importants obtenus dans le cadre de cette exploration approfondie.

Le *premier chapitre* établit le bilan quantitatif de la fréquentation en 2005 des bibliothèques publiques entendues au sens large, c'est-à-dire des bibliothèques des collectivités territoriales, des bibliothèques universitaires et scolaires, des bibliothèques de niveau national et des bibliothèques spécialisées, sans omettre les bibliothèques de statut associatif. Sont abordés dans ce chapitre les évolutions générationnelles qui influencent la fréquentation de l'ensemble des bibliothèques.

Le *deuxième chapitre* se penche sur la diversification des usages dans les bibliothèques municipales, tant au regard des modalités de visite qu'à travers

9. La méthodologie de l'enquête et ses conditions de réalisation sur le terrain garantissent une fiabilité statistique équivalente à la dernière enquête *Pratiques culturelles des Français* réalisée par le ministère de la Culture en 1997. Pour le détail des conditions de réalisation des enquêtes, se reporter à l'annexe.

la diversité des pratiques que suscite l'offre de plus en plus diversifiée des bibliothèques et médiathèques. On met en lumière, dans cette partie, la place prééminente des femmes parmi les usagers de la lecture publique.

Le *troisième chapitre* analyse les conséquences du développement des usages privés d'Internet ainsi que l'importance de l'intensité de la lecture sur la fréquentation des bibliothèques. Ce chapitre réévalue par ailleurs l'impact du développement de l'audiovisuel et aborde également d'autres concurrences, notamment la place prise par la grande distribution dans la diffusion des produits culturels de masse.

Dans le *quatrième chapitre* sont étudiées les influences qu'exercent sur la fréquentation, d'une part, la diversité de l'offre des bibliothèques et, d'autre part, l'image de ces établissements dans la population. Ce chapitre met en évidence le fait que les bibliothèques municipales s'inscrivent simultanément dans deux univers, celui des loisirs et celui des savoirs.

Le *cinquième chapitre* se penche, pour sa part, sur les déterminants sociaux de la fréquentation, tant pour les usagers que pour les non-usagers des bibliothèques municipales. Si le niveau de diplôme reste le facteur sociodémographique le plus déterminant, on verra qu'il n'explique pas tout : la familiarisation précoce, l'image que l'on se fait des bibliothèques, les centres d'intérêt de chacun sont également essentiels pour expliquer que l'on s'intéresse ou non à l'offre de la lecture publique.

Enfin, une fois n'est pas coutume dans un compte rendu d'enquête sociologique, on s'appuie dans la partie conclusive sur la progression de la fréquentation observée depuis dix ans pour anticiper le niveau que celle-ci pourrait atteindre dans la décennie 2010-2020¹⁰.

Quand ce travail a été engagé par la Direction du livre et de la lecture du ministère de la Culture, l'objectif principal était de faire la lumière sur les évolutions qui pouvaient expliquer la tendance à la baisse des inscrip-

10. Le questionnaire utilisé est présenté en annexe.

tions, enregistrée dans de nombreuses bibliothèques municipales. Dans cette réflexion, l'attention se trouvait focalisée sur le développement des usages d'Internet et, plus largement, de la culture numérique, ainsi que sur l'amplification du recul de la lecture, deux phénomènes imbriqués et jugés déterminants pour le devenir de l'attractivité des bibliothèques.

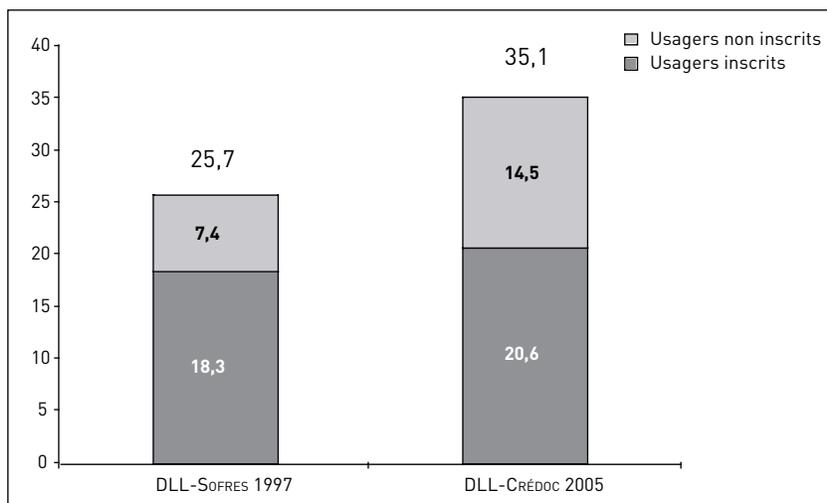
Pourtant, contrairement à ce qui avait été anticipé, l'enquête réalisée fin 2005 pour actualiser l'état des lieux effectué par la DLL en 1997 établit le constat que la fréquentation des bibliothèques s'est amplifiée au cours des huit dernières années, le nombre de Français de plus de 15 ans inscrits dans les établissements municipaux passant de 10 millions en 1997 à 12,5 millions en 2005. Si l'on y ajoute les usagers qui fréquentent les bibliothèques sans s'inscrire, la progression a été encore plus importante.

Cette progression oblige à reconsidérer le schéma explicatif qu'avaient esquissé les bibliothécaires. Elle ne peut se comprendre en effet que comme la conjonction de plusieurs phénomènes, parmi lesquels le mouvement de transformation des bibliothèques traditionnelles en médiathèques, particulièrement dynamique au cours des années 1990, est tout à fait central. Le développement de l'offre des établissements de la lecture publique et l'attractivité qui en résulte ont contribué à l'élargissement des usages et des usagers. L'augmentation du nombre d'années d'études dans les nouvelles générations a en outre soutenu la croissance de la fréquentation de ces établissements. Au-delà de l'impact, certainement déterminant, de ce processus de modernisation des équipements, la bonne tenue de la fréquentation des bibliothèques municipales s'explique aussi par le fait que l'usage d'Internet n'est pas aussi concurrentiel que prévu et que le livre conserve pour le moment une place prééminente dans les transmissions culturelles.

Toutefois, en découvrant le détail des résultats de cette enquête dans les chapitres qui suivent, le lecteur devra garder présent à l'esprit que la tendance plutôt positive qui a marqué la décennie écoulée peut se retourner, entraînée par un nouveau cycle. L'aura dont sont parées les médiathèques est susceptible de pâlir, remettant en question l'effort consenti par les collectivités territoriales pour leur équipement et leur enrichissement, tandis que les mutations technologiques qui s'annoncent sont peut-être de nature à remettre en cause l'existence même de l'objet livre.

Sans présumer de tendances nouvelles qui pourraient surgir, les facteurs qui vont orienter la fréquentation dans les années à venir sont déjà à l'œuvre dans les phénomènes que l'on peut identifier à travers les résultats d'enquête présentés ici. Leur compréhension commande les anticipations qui aideront à adapter le projet de la lecture publique à l'ère numérique. C'est donc à une lecture résolument prospective que l'on invite le lecteur dans les pages qui suivent.

Graph 0-1. Évolution de la fréquentation dans les bibliothèques municipales entre 1997 et 2005 (en %).



Source : DLL-SOFRES 1997 (n = 8418) et DLL-CRÉDOC 2005 (n = 2001).

Chapitre I. La fréquentation des bibliothèques municipales en 2005

Aller en bibliothèque, une pratique active pour plus de 40 % des Français

Le développement spectaculaire des supports d'enregistrement numériques et l'importance acquise par Internet comme canal de diffusion ont fait craindre, au tournant des années 2000, que les bibliothèques soient directement concurrencées par ce vecteur nouveau, et particulièrement attractif, de diffusion des œuvres et produits culturels. Pourtant, l'enquête réalisée fin 2005 par le CRÉDOC montre que le nombre de Français fréquentant les bibliothèques publiques a continué de progresser depuis 1995, parallèlement à la diffusion des abonnements à Internet dans les foyers¹.

Bibliothèques municipales et bibliothèques scolaires sont les établissements de la lecture publique les plus nombreux.

Il faut rappeler que les bibliothèques publiques sont très diverses, tant dans leurs formes que dans les missions qu'elles poursuivent et donc dans leur offre de collections et de services². Il y a bien évidemment un monde entre le modèle de médiathèque offert par la Bpi, qui ne dispose pas d'un service de prêt, et le local municipal d'une petite commune abritant une modeste collection de livres destinés à l'emprunt. De même, on ne peut pas mettre sur le même plan une bibliothèque universitaire et une bibliothèque scolaire, ou bien une bibliothèque spécialisée ouverte à tous mais attirant un public de spécialistes, comme peut l'être une bibliothèque de musée, et une bibliothèque à vocation généraliste s'adressant à un public particulier, dans une entreprise, un hôpital, une paroisse, une prison, etc. Toutes ces formes, y compris les bibliothèques associatives de quartier, concourent au projet social de la lecture

1. Selon les chiffres du CRÉDOC, le taux d'équipement à domicile en connexion Internet des Français de plus de 18 ans est passé de 14 % en 2000 à 43 % en 2006. Cf. BIGOT (Régis), *La Diffusion des technologies de l'information dans la société française*, CRÉDOC, collection des rapports, n° 241, décembre 2006.

2. Par commodité, on désigne ici par le terme générique « bibliothèques publiques » l'ensemble des bibliothèques qui ont vocation à être fréquentées par tous les publics, y compris les établissements qui reçoivent des publics scolaires (collégiens, lycéens, étudiants...) ou ceux qui sont restreints à certains ayants droit (bibliothèques d'entreprise, d'hôpital...). Cette notion est donc beaucoup plus large que la notion restrictive qui renvoie au réseau de la lecture publique soutenu par le ministère de la Culture et les collectivités territoriales. Elle correspond à la liste des bibliothèques prises en compte par les enquêtes *Pratiques culturelles des Français* du ministère de la Culture (cf. questionnaire en annexe).

publique et de l'accès au savoir et, plus largement, s'insèrent dans le tissu de l'offre de culture et de loisir.

Dans ce vaste ensemble, dont on est bien en peine d'évaluer le nombre d'établissements, les bibliothèques et médiathèques municipales occupent une place largement prééminente. Étant les plus nombreuses, ce sont les bibliothèques qui sont le plus fréquentées par les Français : 57 % des Français de plus de 15 ans déclarent être allés au moins une fois au cours de leur vie dans la bibliothèque de leur commune de résidence, 37 % dans celle d'une autre commune (certains ayant fréquenté les deux). Au total, 72 % des Français ont eu l'occasion de découvrir et de profiter de l'offre d'une bibliothèque municipale au cours de leur vie.

Au regard du volume de fréquentation, les bibliothèques scolaires arrivent au deuxième rang, ce qui révèle l'importance de ce premier maillon de l'édifice de la lecture publique. Près d'un Français sur deux (47 %) les a fréquentées à l'école primaire, au collège ou au lycée. Il faut noter que cette moyenne masque des disparités très marquées selon les classes d'âge : les générations de l'après-guerre ont été plus nombreuses à la fois à poursuivre des études et à bénéficier du développement des bibliothèques scolaires dans les établissements.

Associées également aux études, les bibliothèques universitaires ou de recherche se situent au troisième rang : 20 % des Français de 15 ans et plus ont eu l'occasion de les fréquenter. Globalement, les bibliothèques destinées aux élèves et aux étudiants ont touché 79 % des 15-19 ans, 75 % des 20-24 ans et 71 % des 25-34 ans. La proportion chute ensuite fortement, ce qui laisse penser que le développement des équipements scolaires et universitaires au cours des années 1970 et 1980 a fortement contribué à la hausse de la fréquentation.

Le troisième type est constitué par la grande variété des bibliothèques s'adressant à des publics particuliers, habitants de certains quartiers, communautés religieuses ou autres, salariés d'entreprise, usagers de lieux publics spécifiques (hôpitaux...), etc. En dépit d'une offre souvent limitée et très inégalement répartie sur le territoire, près de 20 % des Français ont eu l'occasion de les utiliser.

Enfin, le dernier type réunit les bibliothèques spécialisées et les grands établissements, notamment la BnF et la Bpi qui, bien qu'étant les plus connus, sont ceux que les Français ont le moins l'occasion de fréquenter : 10 % de la

population a eu l'occasion de se rendre dans une grande bibliothèque comme la BnF ou la Bpi, 5 % dans une bibliothèque spécialisée non universitaire.

Tableau 1-1. Niveau de fréquentation des différents types de bibliothèques (en %).

Part des Français qui ont fréquenté...	au cours de leur vie	au cours des 12 derniers mois
une bibliothèque ou médiathèque municipale	71,7	35,1
une bibliothèque scolaire ou universitaire	51	11,7
une bibliothèque associative, d'entreprise ou d'un autre type	17,8	3,7
une grande bibliothèque comme la Bpi ou la BnF, ou une bibliothèque spécialisée	13,5	3,4
une bibliothèque, quel que soit son type	84,8	43,3

Source : DLL-CRÉDOC 2005
(n = 2001, ensemble de l'échantillon).

85 % des Français ont eu l'occasion de se rendre dans une bibliothèque au cours de leur vie.

Parmi les Français qui ont une expérience concrète des bibliothèques pour s'y être rendus au moins une fois au cours de leur vie, seul un sur deux a une fréquentation que l'on peut considérer comme effective. En matière de pratiques culturelles, on admet que la pratique est effective quand elle a eu lieu au moins une fois au cours de l'année écoulée (c'est-à-dire dans les douze derniers mois). Si l'on prend en considération l'ensemble des bibliothèques publiques, tous types confondus, la pratique effective concerne 43 % de Français de plus de 15 ans. À titre de comparaison, la fréquentation des salles de cinéma était, en 1997, le fait de 49 % des Français, et celle des musées et monuments, de 42 %³.

Pour les seules bibliothèques ou médiathèques municipales, la pratique effective est le fait de 35 % des Français de plus de 15 ans : 28 % déclarent s'être

3. Chiffres de l'enquête *Pratiques culturelles des Français* de 1997. Les chiffres de 2005 (CNC pour le cinéma, CRÉDOC pour les musées) indiquent que ces proportions ont peu varié au cours des dix dernières années.

rendus au cours de l'année dans la bibliothèque de leur commune, 11 % dans celle d'une autre commune. Dans ces bibliothèques, la part des individus qui ont fait la démarche de s'inscrire pour détenir une carte annuelle leur permettant d'emprunter des documents est sensiblement plus faible : elle n'est le fait que d'un Français sur cinq (21 %). Ainsi, si le nombre des usagers des bibliothèques a connu une hausse continue au cours des trente dernières années, le niveau de fréquentation dans la population française reste modeste comparé à celui de pays comme la Grande-Bretagne ou les pays scandinaves.

L'écart très important entre la part de ceux qui ont fréquenté les bibliothèques au cours de leur vie et la part de ceux qui les fréquentent actuellement laisse penser que l'intérêt manifesté à l'offre de lecture publique n'est pas constant au cours du cycle de vie. Indépendamment de l'effet générationnel, il faut reconnaître que la pratique est fluctuante et peut connaître des moments d'éclipse relativement longs au cours de la vie : pour des raisons qui ne sont pas de même nature, la pratique est plus intense chez les jeunes en cours d'études et chez les jeunes parents, elle l'est moins chez les jeunes actifs sans enfants et chez les personnes âgées. Ces fluctuations de la fréquentation sont de nature à démontrer une sorte de vision idéale qui consisterait à penser qu'on entre dans la lecture publique comme en religion. Les jeunes qui fréquentent les bibliothèques de leur commune, poussés par leurs études, n'y reviendront pas forcément par la suite ; quant aux adultes qui s'inscrivent, ils satisfont le plus souvent un besoin du moment et seule une minorité s'engage dans une pratique « pour la vie ».

Pour beaucoup, la bibliothèque prend place dans un univers de loisirs multiples, entre lesquels les individus vont et viennent, et qui se concurrencent les uns les autres faute de temps.

« On est beaucoup sollicité, il y a énormément d'activités. Il faut vraiment être passionné de lecture pour venir [à la bibliothèque]. Après c'est un manque de temps, on ne peut pas tout faire, il faut bien choisir⁴... »

4. Propos d'un usager recueilli dans la phase qualitative préalable à l'enquête. Sauf mention expresse, toutes les citations d'entretien contenues dans cet ouvrage proviennent de cette phase.

L'inscription est très inégalement développée selon les types de bibliothèques.

Les bibliothèques et médiathèques municipales sont des établissements culturels accessibles librement à toute personne : en règle générale, l'inscription n'est pas requise pour consulter les collections présentées en libre accès. Cette inscription devient néanmoins indispensable pour obtenir une carte qui donne droit à l'emprunt de documents, de livres, de CD, de films vidéo, de CD-ROM... Beaucoup de bibliothèques publiques fonctionnent sur ce principe. En revanche, dans les bibliothèques de recherche ou encore à la BnF, il est indispensable d'établir une carte de lecteur pour accéder aux salles de lecture.

Dans le détail, 17 % des Français de plus de 15 ans se déclarent inscrits dans la bibliothèque de leur commune, 5 % dans celle d'une autre commune⁵. Si l'on rapporte le nombre d'inscrits au nombre total de fréquentants, la part des détenteurs de carte représente 61 % des usagers pour les personnes fréquentant la bibliothèque de leur commune, mais seulement 46 % quand il s'agit de personnes allant dans la bibliothèque d'une autre commune.

Les conditions tarifaires que les municipalités imposent aux personnes n'habitant pas la commune sont manifestement dissuasives et expliquent la chute des inscriptions chez les individus qui fréquentent une bibliothèque municipale d'une autre commune que la leur. À Grenoble, par exemple, le droit d'inscription annuel atteint 60 euros si l'on habite une autre commune, contre 13 seulement pour les Grenoblois. Cette différence de traitement est mal acceptée par les habitants des zones urbaines périphériques⁶. Au handicap financier s'ajoute l'éloignement qui rend la fréquentation plus irrégulière et fait hésiter à s'inscrire.

« Si on veut vraiment le top, il faut aller à Quimper ou à Lorient, mais comme on n'est pas résident, c'est plus cher, et il faut pouvoir y aller⁷. »

5. Les deux cumulés conduisent à ce chiffre de 21 % de Français inscrits dans au moins une bibliothèque municipale ; 1 % seulement sont inscrits dans des bibliothèques de communes différentes.

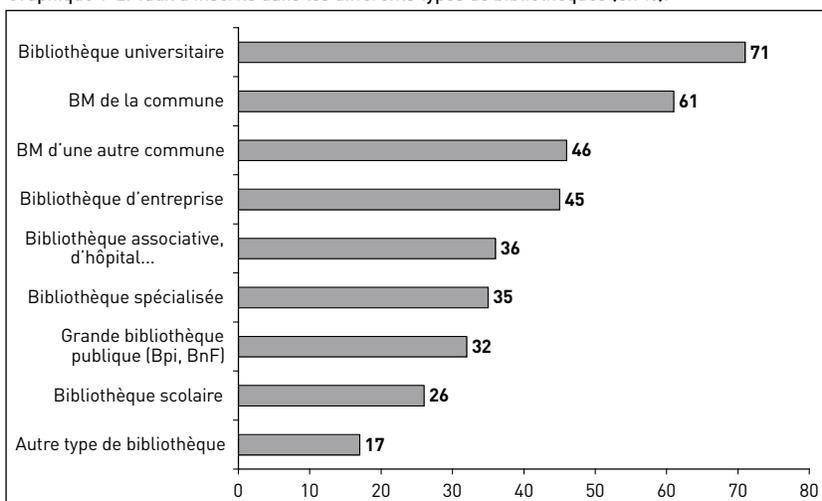
6. Les propos recueillis dans la phase qualitative préalable à l'enquête en témoignent : « C'est injuste que ce soit si cher si on n'est pas résident. » « Je consulte, je n'emprunte pas, je n'ai pas envie de dépenser 60 euros (montant 2005). »

7. Propos d'un habitant de Rospendon (Finistère) recueilli dans la phase qualitative préalable à l'enquête.

Pour les bibliothèques universitaires ou de recherche, le ratio est plus élevé : l'inscription est le fait de 71 % de ceux qui fréquentent les bibliothèques d'étude. En réalité, les règles et obligations de l'inscription comme préalables à la fréquentation sont très variables selon les établissements. Sachant que, généralement, ceux-ci n'ont les moyens de compter que les seules inscriptions, l'évaluation de leur fréquentation reste très en deçà du flux réel d'usagers.

C'est en particulier le cas des bibliothèques non universitaires et non municipales : les usagers qui les utilisent sans s'y inscrire représentent plus de la moitié du flux de fréquentation⁸.

Graphique 1-2. Taux d'inscrits dans les différents types de bibliothèques (en %).



Source : DLL-CRÉDOC 2005

(n = 1 171, personnes ayant fréquenté une bibliothèque au cours des 12 derniers mois).

8. Il faut entendre ici la notion d'inscription au sens restrictif de détention d'une carte permettant d'emprunter.

Multifréquentation des bibliothèques publiques

Une minorité d'usagers des bibliothèques municipales (24 %) fréquentent simultanément, au cours de l'année, une ou plusieurs bibliothèques autres que municipales. Ce résultat confirme celui de 1997 : dans l'enquête DLL-SOFRES, 25 % d'usagers disaient en effet avoir fréquenté en même temps une autre bibliothèque⁹.

La multi-inscription est très limitée : 7 % d'inscrits en bibliothèque municipale ont également une carte en bibliothèque universitaire, principalement des jeunes qui poursuivent des études supérieures. L'inscription simultanée dans les bibliothèques municipales de plusieurs communes est rare.

Pour satisfaire l'ensemble de leurs besoins (professionnels, culturels d'information ou de loisir...), la plupart des Français fréquentent une seule bibliothèque. Ce sont essentiellement les étudiants et les scolaires qui en utilisent plusieurs pour des raisons d'offre, d'horaires d'ouverture ou de commodité par rapport à leurs déplacements.

Inscrits, usagers non inscrits et ex-usagers

La non-fréquentation d'une bibliothèque au cours des douze derniers mois ne préjuge pas d'une absence de fréquentation des bibliothèques et médiathèques municipales tout au long de la vie. En effet, nombreux sont les Français à avoir fréquenté une bibliothèque au cours des années antérieures. De plus, parmi les individus qui ne vont pas dans les bibliothèques municipales, un certain nombre profitent des collections de manière indirecte : on peut en effet bénéficier du prêt sans se déplacer quand quelqu'un emprunte pour vous, ce qui est fréquent au sein d'une même famille¹⁰.

Pour bien interpréter les résultats de l'enquête réalisée fin 2005, il faut adopter une vision des usages de la bibliothèque municipale sensiblement plus large que l'image renvoyée habituellement par le modèle de la lecture

9. Le rapport de l'enquête DLL-SOFRES ne précise pas le champ des différents types de bibliothèques prises en compte.

10. Le cas d'individus ne se rendant jamais en bibliothèque mais lisant régulièrement les livres empruntés par un proche n'est pas rare (en témoignent des propos recueillis au cours de l'approche qualitative préalable à l'enquête).

publique en France. Si l'on s'en tient à une vision restrictive de ce dernier, seuls les inscrits constituent les « vrais » usagers dans la mesure où eux seuls valorisent concrètement les collections par leur démarche d'emprunt. Adoptant cette conception, les statistiques des bibliothèques ne comptabilisent, le plus souvent, que les nombres d'inscrits et d'emprunteurs.

Pourtant, une proportion croissante de personnes ne se rendent à la bibliothèque municipale que pour consulter sur place des documents ou, simplement, bénéficier de l'espace offert par les salles de lecture. Par ailleurs, un nombre conséquent de personnes empruntent pour d'autres qui ne se déplacent qu'irrégulièrement ou pas du tout. Non seulement les usages des bibliothèques se diversifient, mais la place qu'occupent les inscrits pourrait devenir minoritaire sans que les missions de la lecture publique soient remises en cause pour autant. Les bibliothèques vouées à la consultation sur place telles que la Bpi en témoignent.

La fréquentation au cours du cycle de vie

Une majorité de Français ont déjà été inscrits.

Si, parmi les Français de plus de 15 ans, un sur cinq seulement déclare être titulaire d'une carte en cours de validité dans une bibliothèque ou une médiathèque municipale, on constate que 56 % de la population, soit plus du double, l'ont déjà été par le passé.

En effet, parmi ceux qui fréquentent actuellement ces bibliothèques sans y être inscrits, 75 % l'ont déjà été auparavant : un quart seulement n'ont donc jamais fait la démarche de s'inscrire. Et, parmi ces usagers non inscrits, la moitié ont fait une démarche d'inscription plus de trois fois (soit plus de trois années, mais pas nécessairement consécutives).

Il faut noter que ce constat vaut également pour les anciens usagers : parmi ceux qui ont fréquenté au moins une fois une bibliothèque municipale mais ne le font plus (au moment de l'enquête), 70 % ont été inscrits au moins une année, et 45 % plus de trois fois.

Ce résultat invite à reconsidérer l'idée que les professionnels se font parfois du déficit d'inscriptions. La faiblesse du nombre d'inscrits observée en France n'est pas l'indice d'une faible pénétration de la lecture publique au sein de la population française. Le fait que plus de 50 % des Français aient eu l'occasion d'effectuer des emprunts en bibliothèque municipale

conduit à reformuler les questions que suscitent la stagnation du nombre des inscrits voire, localement, son érosion. C'est moins le rayonnement des établissements que les stratégies des usagers qu'il faut interroger. Faut-il lire dans le « zapping » des inscriptions la fluctuation des besoins au cours du cycle de vie ? Doit-on admettre que l'emprunt d'ouvrages, de CD ou de films vidéo a perdu de son intérêt pour les utilisateurs d'Internet ? Ne faudrait-il pas y voir, au moins en partie, l'indice d'un comportement plus consumériste cherchant à maximiser le rendement des cartes permettant d'emprunter en limitant le nombre par foyer, notamment au sein des familles ? Un faisceau de facteurs peut expliquer que, en dépit de l'intérêt que suscite l'emprunt, le recours à l'inscription est loin d'être systématique pour les usagers des bibliothèques municipales.

Moins de fidélité dans le comportement des usagers

La frontière entre les inscrits et les non-inscrits, mais aussi celle entre les usagers actuels et les ex-usagers sont plus perméables qu'on ne le pense habituellement. De ce fait, les « va-et-vient » dans le temps entre le statut d'emprunteur, celui d'utilisateur non inscrit et celui d'ancien usager sont très fréquents, bien que l'on ne puisse pas les quantifier. Il convient dès lors de retenir une vision plus dynamique de la relation avec les bibliothèques municipales. En rester à l'idée que l'honnête homme (ou femme) est nécessairement un titulaire de carte d'emprunt conduit à entretenir une vision traditionnelle et élitiste de l'intérêt porté aux productions culturelles. De même, regarder les usagers non inscrits comme un public de moindre qualité, que beaucoup de bibliothécaires sont tentés de voir comme de simples « séjournateurs », n'est pas conforme à la réalité des pratiques, dans la mesure où la majorité de ces usagers ont, dans le passé, déjà fait la démarche de s'inscrire¹¹.

11. La notion de « séjournateur » revient souvent, aujourd'hui, dans les analyses des professionnels des bibliothèques pour rendre compte de l'occupation des places dans les salles de lecture par un nombre grandissant de personnes n'utilisant pas les collections offertes par l'établissement. Cette catégorie, souvent péjorative, vise surtout les étudiants qui utilisent les bibliothèques publiques pour leur seule fonctionnalité d'espace de travail.

Tableau 1- 3. Nombre d'années d'inscription au cours de la vie : usagers et ex-usagers des bibliothèques municipales (en %).

Ont été inscrits dans une bibliothèque municipale...	Usagers BM inscrits (n = 412)	Usagers BM non inscrits (n = 291)	Total usagers BM (n = 703)	Ex-usagers BM (n = 737)
Jamais	-	25,4	10,5	29,9
Une année seulement	2,9	7,9	5	8,7
Deux ou trois années	10,2	17,2	13,1	14,8
Quatre ou cinq années	17,5	16,5	17,1	14,2
Entre six et dix années	20,1	12,7	17,1	13,4
Plus de dix années	48,8	18,6	36,3	15,9
Ne savent pas	0,5	1,7	1	3,1
Total	100	100	100	100

Source : DLL-CRÉDOC 2005.

La multi-inscription dans les foyers

Moins d'inscrits par foyer

Si le passage par l'inscription est moins obligé et moins systématique que par le passé, ce n'est pas uniquement parce que les bibliothèques offrent, sur place, un ensemble de ressources bien plus large que le service de prêt. Comme on l'observe de plus en plus dans le champ des consommations culturelles, le comportement des usagers se fait plus pragmatique, voire plus stratégique ou consumériste. L'un des indices de cette évolution se lit dans la gestion de l'inscription au sein des familles. La carte comme l'emprunt ne sont pas aussi strictement personnels que peut le laisser penser le principe de la carte nominative. Dans beaucoup de foyers, une même carte d'inscription fait souvent l'objet d'une utilisation collective. Si 21 % des individus interrogés sont inscrits dans une bibliothèque municipale, 36 % ont déclaré qu'au moins un membre de leur foyer, eux-mêmes et/ou un ou plusieurs autres membres ont une carte en cours de validité. L'écart est important, même si les cartes « jeunesse » sont comptabilisées dans le nombre de cartes du foyer. Dès lors, on peut s'interroger sur l'indicateur de pénétration de la lecture publique qui serait aujourd'hui le plus pertinent :

le nombre d'individus titulaires d'une carte ou bien le nombre de foyers où une carte au moins est disponible ?

Les inscrits appartiennent dans la moitié des cas (52 %) à des ménages possédant plusieurs cartes. En 1997, l'enquête DLL-SOFRES évaluait ce taux à 68 %. Cette baisse sensible contribue au tassement du recours à l'inscription : si le nombre de Français de plus de 15 ans détenteurs d'une carte a plutôt progressé, le nombre de cartes par foyer a vraisemblablement diminué. L'usage d'une même carte par plusieurs personnes est une pratique courante qui fait partie des tolérances largement répandues dans la gestion du service de prêt. Les usagers sont nombreux à expliquer qu'ils utilisent indifféremment les cartes des autres membres de la famille et, surtout, qu'ils rationalisent le nombre de cartes en fonction de l'intensité du recours à l'emprunt. Une mère de famille, par exemple, peut assurer la gestion familiale des emprunts et des retours sans s'être inscrite pour autant :

« J'emprunte soit sur la carte de mes fils, soit sur la carte de mon mari. »

Même dans les foyers où tous ceux qui utilisent les services de la bibliothèque sont inscrits, les cartes circulent :

« On a trois cartes pour tout le monde, chacun emprunte avec n'importe quelle carte. »

Les considérations financières influencent ces stratégies :

« Je ne m'inscris pas vu le volume de livres que l'on prend : c'est une dépense inutile. Pourquoi payer 14 euros pour quelque chose que l'on a déjà ? »

Les entretiens réalisés pour préparer l'enquête montrent que le nombre de cartes par foyer est le plus souvent optimisé : trois cartes paraît être un maximum dans les familles comptant deux ou trois enfants, ce qui signifie que tous les membres n'en n'ont pas une à leur nom.

« Deux cartes, ça aurait été juste car les enfants empruntent beaucoup, donc on a trois cartes. »

L'incidence de ces stratégies sur le volume de l'inscription n'est pas négligeable. La réduction du nombre de cartes par famille fait partie des mutations à prendre en considération pour comprendre l'évolution du volume des inscrits dans les bibliothèques municipales.

Les possibles emprunteurs « indirects »

Parmi les usagers qui fréquentent les bibliothèques municipales sans carte, 41 % peuvent bénéficier de prêts par l'intermédiaire d'un tiers vivant dans leur foyer.

De plus, et c'est l'autre aspect important, 19 % des anciens usagers ainsi que 9 % de ceux qui n'ont jamais fréquenté une bibliothèque municipale vivent avec une personne ayant une carte en cours de validité (voire plusieurs). Bien que non-usagers, ils peuvent entretenir une relation à distance avec le réseau de la lecture publique. Susceptibles d'avoir connaissance de l'offre proposée par la bibliothèque municipale, ils ont l'opportunité de consulter à domicile des documents empruntés par un tiers.

Globalement, 15 % des non-fréquentants sont, potentiellement, des « usagers indirects » : il s'agit d'un public invisible pour les bibliothécaires.

Tableau 1-4. Nombre de cartes de bibliothèque ou médiathèque municipale dans les foyers des Français de 15 ans et plus (en %).

Nombre de cartes par foyer	Usagers BM inscrits (n = 412)	Usagers BM non inscrits (n = 291)	Ex-usagers BM (n = 737)	Pas de fréquentation BM au cours de la vie (n = 561)	Ensemble (n = 2001)
Une	47,6	27,5	11,8	5,9	19,8
Deux ou plus	52,4	13,4	6,8	3	16,1
Sous-total une ou plus	100	40,9	18,6	8,9	35,9
Aucun	0	59,1	81,4	91,1	64,1
Total	100	100	100	100	100

Source : DLL-CRÉDOC 2005.

La diversité des formes d'usage des bibliothèques municipales

Un rayonnement bien plus large que le cercle des inscrits

Au-delà de la fréquentation des salles de lecture, il faut rappeler que l'emprunt reste la principale forme d'usage des bibliothèques et médiathèques municipales. Or, en France, pour rendre compte de l'activité des bibliothèques municipales, on se focalise sur le nombre d'inscrits, alors que les Anglo-Saxons quantifient l'activité de leurs bibliothèques par des statistiques du nombre de prêts. En comptant les individus, on quantifie un public mais on ne dit rien des usages et donc des fonctions que remplissent les bibliothèques municipales auprès de la population. Le simple fait d'étudier le public au-delà des inscrits conduit à élargir la vision des publics, mais la rend aussi plus complexe : l'usage des bibliothèques municipales apparaît multiforme selon que l'on fréquente ou non leurs locaux, que l'on s'est inscrit ou non, que l'on mobilise ou non le service de prêt de documents.

En croisant les différents niveaux d'utilisation des ressources des bibliothèques, on peut identifier quatre grandes familles d'usage qui se décomposent chacune en deux ou trois sous-familles.

– « **L’usage classique** » des bibliothèques allie la fréquentation des lieux, l’inscription nominative et, pour la grande majorité, l’emprunt de documents.

Dans la *catégorie 1* (cf. graphique 1-5), considérée *a priori* comme le « cœur de l’usage » et la plus nombreuse, la fréquentation de la bibliothèque engage l’inscription nominative et l’emprunt : 19 % des Français de plus de 15 ans sont des « inscrits emprunteurs ».

Néanmoins, on constate que tous les usagers détenteurs d’une carte à leur nom n’empruntent pas, bien qu’ils se déplacent à la bibliothèque. La *catégorie 2* correspond à des « inscrits non emprunteurs ». Cette forme d’usage, très minoritaire (moins de 2 %), mériterait une analyse spécifique.

– « **La fréquentation sans inscription** » correspond à des fréquentations d’une ou plusieurs bibliothèques municipales au cours des douze derniers mois sans que soit prise une inscription nominative. C’est l’autre grande famille d’usagers.

Parmi eux, le cas le plus fréquent est celui des « non-inscrits non emprunteurs », qui se contentent de fréquenter les bibliothèques sans mobiliser le prêt (*catégorie 4*) : cette catégorie correspond aux 8 % de Français qui pratiquent, sur place uniquement, la lecture des livres et des revues, l’écoute des CD de musique, la consultation et le travail sur des documents, la fréquentation des animations...

Néanmoins, comme on l’a souligné dans ce qui précède, une partie des usagers sans carte personnelle bénéficient de prêts en utilisant la carte d’un tiers : 6 % des Français de plus de 15 ans relèvent de la *catégorie 3* des « non-inscrits emprunteurs ».

– « **L’inscription sans fréquentation des locaux** » représente une autre famille d’utilisateurs, plus atypique, à la frontière entre usagers et non-usagers. Pour ceux-ci, la détention d’une carte personnelle n’entraîne pas la fréquentation de la bibliothèque au cours de l’année écoulée, ce qui n’exclut pas la mobilisation du service de prêt par le biais d’un tiers. À travers le questionnaire de l’enquête réalisée en 2005, on ne peut quantifier les catégories de « l’emprunt par délégation » ou de « l’emprunt pour autrui » (*catégorie 5*).

Cette famille d’utilisateurs est composite. Il peut s’agir d’enfants que les parents ont inscrits mais dont les emprunts au rayon jeunesse sont effectués par la mère ou le père, voire aussi de l’inverse. Par ailleurs, un certain nombre

de bibliothèques développent un service de portage à domicile, pour les personnes âgées, les handicapés, etc., qui favorise l'emprunt par délégation. Un autre cas de figure correspond aux utilisations détournées de la carte, dont les entretiens qualitatifs attestent la réalité. C'est le cas, par exemple, de personnes qui inscrivent un parent uniquement pour avoir plus d'une carte à leur disposition et pouvoir emprunter un plus grand nombre de livres, de CD de musique ou de films.

– Reste une quatrième famille, « **ni fréquentation ni inscription** », qui correspond aux non-usagers qui n'ont, *a priori*, aucune relation avec les bibliothèques. Cette catégorie est trompeuse.

En effet, l'absence de fréquentation et d'inscription nominative n'exclut pas le bénéfice d'emprunts, lorsqu'un tiers, un membre du même foyer par exemple, emprunte des documents dont la personne peut bénéficier. Cette *catégorie 7* de « l'emprunt par délégation » est le pendant de la *catégorie 3*. Ces « usagers invisibles », non quantifiables par l'enquête, mériteraient une étude spécifique qui permettrait d'évaluer plus complètement l'impact du réseau de la lecture publique.

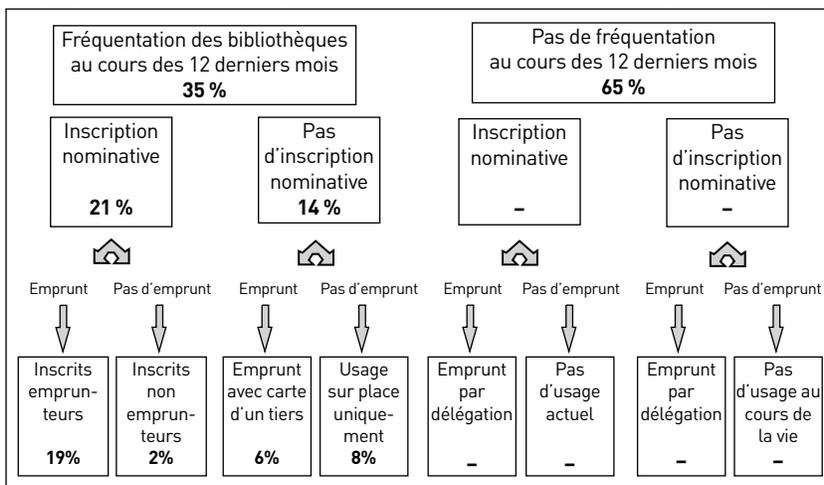
Il n'en reste pas moins que la majorité des Français qui ne fréquentent pas les bibliothèques ne s'intéressent pas, *a priori*, à leur offre. Toutefois, comme on l'a signalé plus haut, une part importante d'entre eux ont fréquenté les bibliothèques municipales dans le passé. Leur abandon de la fréquentation (*catégorie 8*) peut n'être que temporaire.

Parmi l'ensemble des Français qui n'ont pas poussé la porte d'une bibliothèque municipale au cours des douze derniers mois, soit 65 % de la population de plus de 15 ans, 28 % n'en ont jamais eu l'occasion au cours de leur vie. Tous ne sont pas pour autant complètement étrangers à l'offre de la lecture publique. Il faut noter, on y reviendra plus loin, que 5 % seulement des Français ignorent s'il existe une bibliothèque municipale dans leur commune et 13 % ne savent pas où se trouve la bibliothèque municipale la plus proche.

Le questionnaire de l'enquête 2005 ne permet pas de quantifier toutes les catégories d'usage des bibliothèques et médiathèques municipales. Or, une telle comptabilisation serait souhaitable pour appréhender la diversité des usages et leur évolution, mieux prendre la mesure de la diffusion de la lecture publique dans le corps social et suivre la transformation des usages dans les

bibliothèques municipales. À l'avenir, il serait utile que les questionnaires d'enquête quantitative concernant les bibliothèques soient conçus de façon à caractériser les usages selon plusieurs dimensions : la fréquentation, l'inscription, le bénéfice, direct et indirect, du prêt de documents, l'ancienneté de la fréquentation notamment.

Graphique 1-5. Diversité des usagers, « directs » et « indirects », des bibliothèques municipales.



Fréquentation des bibliothèques municipales CRÉDOC 2005
(n = 2001, ensemble de l'échantillon).

Effets générationnels

Cycle de vie et générations

Les effets générationnels ont un poids important dans l'évolution de la fréquentation des bibliothèques. Deux phénomènes ont joué un rôle déterminant au cours des trente dernières années : d'une part, la multiplication et la modernisation des établissements de lecture publique ont favorisé l'acculturation des jeunes générations, notamment *via* la mobilisation de l'école ; d'autre part, l'élévation du niveau d'études de la population a renforcé l'utilité sociale des bibliothèques.

Une pratique généralisée dans les générations nées après 1950

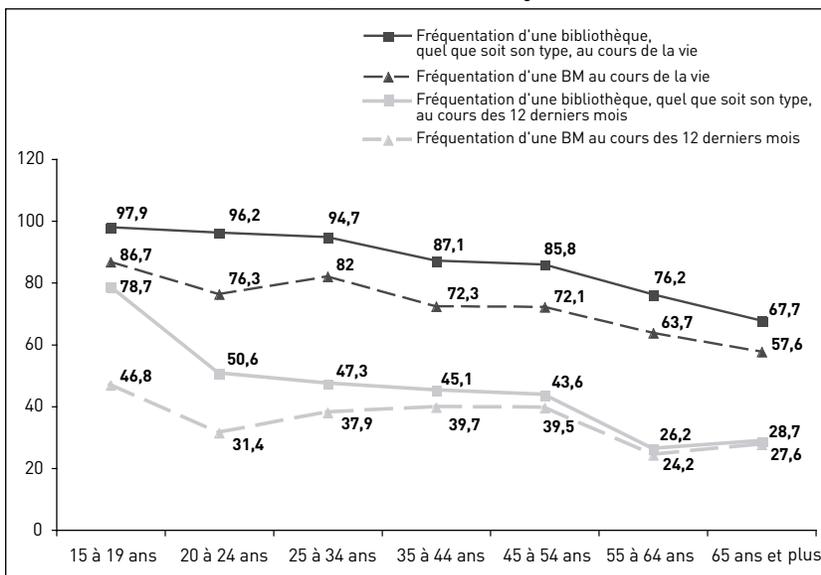
Dans les générations nées après 1950 et plus encore parmi celles nées après 1970, la fréquentation des bibliothèques publiques est généralisée : plus de 95 % des 15-35 ans et plus de 85 % des 35-54 ans ont eu l'occasion de fréquenter des bibliothèques. Parmi les 15-35 ans, 82 % ont déjà fréquenté des bibliothèques et médiathèques municipales. Cette proportion décroît ensuite tendanciellement avec l'âge (72 % parmi les 35-54 ans, 60 % chez les Français âgés de plus de 55 ans).

De prime abord, on pourrait voir dans cette différence très marquée une désaffection progressive des bibliothèques au cours du cycle de vie. On peut penser, en effet, que les jeunes de moins de 20 ans constituent un public essentiellement captif en raison des obligations scolaires. À l'autre extrémité du cycle de vie, on sait que plusieurs freins tendent à limiter la fréquentation des bibliothèques (réduction de la mobilité, de la capacité à lire, etc.). Toutefois, ces facteurs, qui peuvent être décisifs au niveau du grand âge, ne paraissent pas suffisamment explicatifs pour la tranche d'âge des 55-64 ans.

Le phénomène le plus déterminant paraît être plutôt l'effet générationnel. On constate en effet que tous les indicateurs de fréquentation (visite au cours de la vie, au cours de l'année, inscription) chutent significativement passé 55 ans. Or l'enquête DLL-SOFRES montre clairement qu'en 1997 la chute de fréquentation se situait à 45 ans. Il s'agit donc de la même rupture générationnelle, séparant les générations nées après 1950 de celles nées antérieurement.

Pour les bibliothèques municipales proprement dites, une autre rupture paraît se dessiner entre les générations nées après 1970 et les générations nées âgées. Ces deux dates, 1950 et 1970, peuvent être mises en relation avec deux phénomènes explicatifs majeurs déjà évoqués : l'allongement de la durée des études des Français d'une part, le développement du réseau de la lecture publique d'autre part.

Graphique 1-6. Fréquentation des bibliothèques au cours de la vie et au cours des douze derniers mois (1997 et 2005), selon les tranches d'âge (en %).



Source : DLL-CRÉDOC 2005
(n = 2001, ensemble de l'échantillon).

Un renouvellement générationnel favorable à la fréquentation

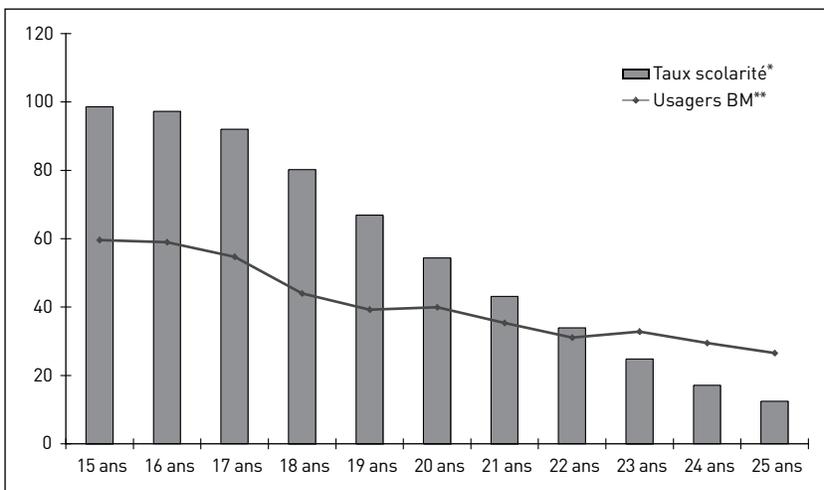
La fréquentation des moins de 20 ans est sensiblement différente de celles des autres classes d'âge. Ces jeunes, en très grande majorité en cours d'études¹², fréquentent non seulement les bibliothèques municipales (47 % des 15-19 ans), mais aussi les bibliothèques scolaires et les grandes bibliothèques d'étude (56 % d'entre eux). Dans cette classe d'âge, en 2005, près de 80 % se sont rendus dans une salle de lecture, tous types de bibliothèques

12. Après une augmentation continue depuis les années 1960, l'espérance de scolarisation des jeunes s'est stabilisée à partir de 1995. En 2004, sont scolarisés 98 % des jeunes qui ont 15 ans, 92 % de ceux de 17 ans, 67 % de ceux de 19 ans et 54 % de ceux de 20 ans. Au-delà de 20 ans, la part des jeunes toujours scolarisés devient minoritaire (25 % à 23 ans, 12 % à 25 ans).
Source : MEN-DEPP, INSEE, 2006.

confondus : ces résultats ne confortent pas vraiment la vision des professionnels qui s'alarment d'une désaffection des jeunes dans les bibliothèques municipales.

En revanche, il apparaît une corrélation assez nette entre le taux de scolarisation et la fréquentation des établissements municipaux. Cette relation est très marquée entre 15 et 18 ans, c'est-à-dire dans la phase où la scolarité secondaire cesse d'être obligatoire : la décline du nombre de jeunes scolarisés paraît entraîner, mécaniquement, une baisse de fréquentation dans les bibliothèques municipales.

Graphique 1-7. Taux de scolarisation et fréquentation des bibliothèques municipales au cours des douze derniers mois, entre 15 et 25 ans (en %).



Source : * INSEE-DEP, Éducation nationale, rentrée 2004 – ** DLL-CRÉDOC 2005, courbe lissée.

Si les bibliothécaires constatent des baisses de fréquentation chez les adolescents, on doit les attribuer plutôt aux processus de concurrence résultant des différences d'attractivité entre bibliothèques.

Un tel processus est sensible dans la génération suivante. En effet, une part importante des 20-24 ans fréquentent les bibliothèques universitaires ou, à Paris, les grandes bibliothèques publiques (type BnF ou Bpi) plutôt que les

bibliothèques municipales. Dans leur cas, ce sont les besoins liés aux études supérieures qui déterminent ces arbitrages. Globalement, cette génération est loin de désertier les bibliothèques – la majorité les fréquentent (51 %) –, mais elle investit moins que les autres les établissements municipaux.

La fréquentation des bibliothèques municipales redevient importante dans la tranche d'âge des 35-54 ans : 40 % d'entre eux se sont rendus dans une bibliothèque et médiathèque municipale au cours des douze derniers mois. La présence d'enfants en cours de scolarité exerce un effet d'entraînement certain. Toutefois, le fait le plus marquant de l'évolution de la fréquentation en fonction de l'âge est la régression importante de celle-ci dans les générations au-delà de 55 ans. Si, comme on l'a dit, il peut s'agir, en partie, d'un effet du cycle de vie, en raison du ralentissement de la mobilité et du niveau de consommation des individus, c'est bien l'effet générationnel qui paraît le plus déterminant.

Une pratique qui démarre par l'expérience scolaire

On a évoqué l'effet de l'allongement des études sur la fréquentation des bibliothèques et médiathèques municipales. Pour les générations nées après 1970, la fréquentation à l'âge adulte s'inscrit dans le prolongement d'un apprentissage initié pendant la scolarité. Cet apprentissage remonte le plus souvent au primaire. C'est alors que s'enracine le goût de la lecture. L'expérience de la bibliothèque s'approfondit ensuite au collège et au lycée en s'élargissant à la recherche documentaire. La moitié des Français de plus de 15 ans se souviennent d'être allés dans une bibliothèque municipale au cours de leur scolarité primaire (49 %), et la même proportion au cours de leur cycle secondaire (52 %). Cette pratique est plus répandue dans les nouvelles générations : 60 % des moins de 25 ans se sont rendus à la bibliothèque municipale avec un enseignant du primaire, cette proportion diminuant fortement et régulièrement avec l'âge.

Cette expérience ne laisse pas de bons souvenirs à tout le monde et, pour une partie des jeunes adultes, la bibliothèque reste fortement connotée par la contrainte scolaire.

« La bibliothèque, c'est quand on fait des études. Quand on arrête, on n'a pas de raison d'y aller : ce n'est pas un lieu convivial. »

« Le silence, les livres, c'est l'école, et le personnel pas chaleureux, c'est les profs. »

« Les étudiants, ils n'ont pas le choix. Ils sont contraints [d'aller en bibliothèque] : c'est un moyen de travailler au calme. »

Sur la fréquentation à l'âge adulte, l'impact de ces expériences dès le plus jeune âge est très inégal. En particulier, le fait d'avoir été à la bibliothèque de la commune au cours du primaire a une incidence très modeste sur la fréquentation à l'âge adulte, une fois dégagé de la scolarité obligatoire : 53 % des usagers actuels ont eu l'occasion d'aller à la bibliothèque pendant leur scolarité primaire, contre 47 % des non-usagers. La différence est faible.

L'impact est plus important pour la fréquentation pendant le secondaire : 63 % des usagers actuels se souviennent d'être allés en bibliothèque pendant leur scolarité au collège ou au lycée, contre 46 % des non-usagers. Cette ancienneté de la fréquentation confirme l'observation faite en 1997 par l'enquête DLL-SOFRES : 64 % des usagers adultes déclaraient en effet avoir commencé à fréquenter une bibliothèque avant d'avoir 20 ans.

Néanmoins, si l'on considère la population dans son ensemble, on doit relativiser l'impact de la mission initiatrice de l'école pour la découverte de l'offre des bibliothèques municipales. Celle-ci, en effet, n'a touché qu'une minorité de Français : parmi les individus de plus de 15 ans, la part de ceux qui ont été conduits dans une bibliothèque municipale par un enseignant n'atteint que 33 % dans le cycle primaire et 20 % dans le secondaire.

Dans bon nombre de cas, la découverte de la bibliothèque municipale se fait par le biais du milieu familial (c'est le cas de 24 % des individus de plus de 15 ans au cours du primaire et de 38 % d'entre eux au cours du secondaire), processus qui contribue à entretenir les inégalités sociales d'accès à la culture. On constate que la démarche initiée par le milieu familial a un impact plus fort que l'entraînement par l'école. Les individus qui, au cours de leur scolarité obligatoire, ont fréquenté une bibliothèque incités par leur famille ont plus de chances de devenir, à l'âge adulte, des usagers des bibliothèques municipales. Ce constat rejoint d'autres concernant, d'une part, l'impact limité qu'ont les initiations organisées par l'école sur les

pratiques culturelles à l'âge adulte et, d'autre part, le rôle plus déterminant des pratiques culturelles volontaires des adolescents¹³.

Les effets du renouvellement générationnel

Les 15-25 ans sont la classe d'âge la plus utilisatrice des bibliothèques.

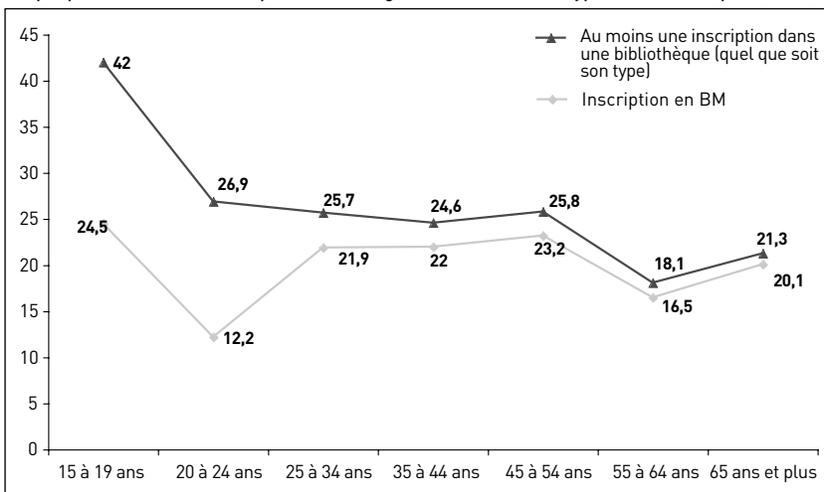
Parmi les différentes formes possibles de fréquentation des bibliothèques publiques, l'inscription peut être considérée comme une démarche clairement orientée vers la satisfaction d'un besoin précis : selon les cas, l'accès au service de documentation (par exemple, les CDI des établissements scolaires du second degré), à des salles de travail (comme celles de la BnF pour ceux qui résident en région parisienne) ou bien au prêt de documents dans les bibliothèques qui offrent ce service. En ce sens, il s'agit d'une pratique utilitariste d'autant plus développée que l'offre est en mesure de satisfaire l'un de ces besoins : besoin des jeunes orientés par leurs études, besoin des parents désireux d'insuffler le goût de la lecture à leurs enfants, besoin de passe-temps chez les plus âgés.

À travers le recours à l'inscription se confirme la surreprésentation des 15-19 ans dans les bibliothèques municipales et le déficit des 20-24 ans. Pour les 20-24 ans, on enregistre moins d'inscriptions dans les bibliothèques municipales que dans les autres types de bibliothèques. Pour les jeunes encore en cours d'études, les premières satisfont moins les besoins en ressources documentaires que ne le font les bibliothèques d'étude et de recherche.

En revanche, passé 25 ans, l'inscription dans les autres bibliothèques décroît très vite, alors que l'inscription en bibliothèque municipale se stabilise autour de 22 % pour les 25 à 54 ans.

13. Cf. GOTTESDIENER (Hana) et VILATTE (Jean-Christophe), *Rôle de l'école dans la fréquentation des musées d'art à l'âge adulte* (consultable en ligne à l'adresse suivante : <http://www.inrp.fr/Acces/Biennale/7biennale/Contrib/longue/6088.pdf>). Selon ces auteurs, « on n'observe pas d'effet significatif des différentes activités artistiques offertes par l'école sur la fréquentation ultérieure, chez les étudiants, des lieux d'art ».

Graphique 1-8. Taux d'inscrits par classes d'âge dans les différents types de bibliothèques (en %).



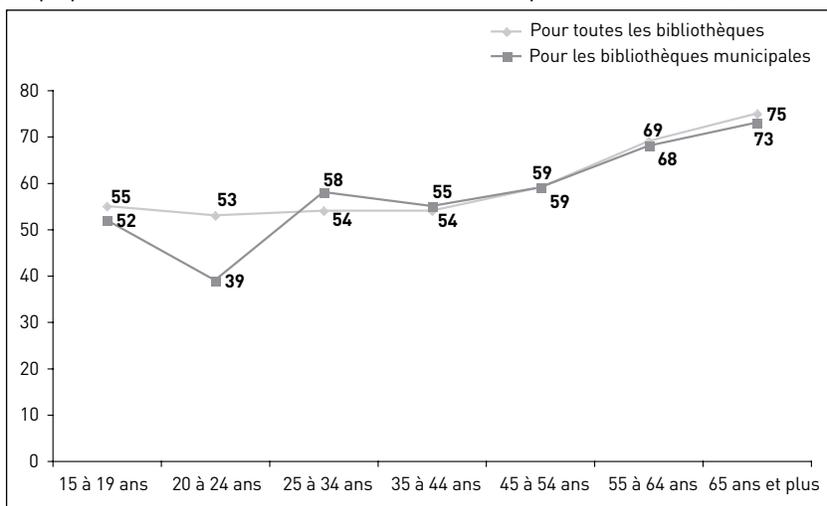
Source : DLL-CRÉDOC 2005
(n = 2001, ensemble de l'échantillon).

Si, pour les différentes classes d'âge, on rapproche les taux de fréquentation globale des taux d'inscription, on constate qu'ils évoluent dans le même sens. Le ratio des inscrits parmi les fréquentants des bibliothèques *tous types confondus* est remarquablement stable entre 15 et 54 ans : pour ces cinq générations, 55 % des fréquentants s'inscrivent. Pour les générations plus âgées, ce ratio augmente nettement, indiquant que la démarche de l'inscription devient l'usage prépondérant, au point d'atteindre 75 % pour les plus âgés.

Pour les bibliothèques municipales, le ratio se situe au même niveau (59 % toutes classes d'âge confondues), sauf pour les 20-24 ans (ratio de 39 %) dont le comportement particulier est bien mis en évidence par ce critère : si ceux-ci investissent moins l'inscription dans les établissements de proximité, ce n'est pas parce qu'ils les désertent mais parce qu'ils privilégient les bibliothèques d'étude (grands établissements des grandes villes, bibliothèques universitaires et spécialisées). Il importe d'insister sur le fait que les 20-24 ans comme les 15-19 ans sont les classes d'âge les plus utilisatrices des bibliothèques publiques, tous types confondus. S'il existe

une érosion du nombre d'inscrits dans les sections jeunesse des bibliothèques municipales, comme le signalent bon nombre de bibliothécaires, ce phénomène concerne des tranches d'âge plus jeunes.

Graphique 1-9. Ratio entre nombre d'inscrits et nombre de fréquentants en 2005 (en %).



Source : DLL-CRÉDOC 2005

(n = 867, personnes ayant fréquenté une bibliothèque, quel que soit son type, au cours des 12 derniers mois).

Plus de jeunes dans les salles, moins en banque de prêt

Dans les bibliothèques municipales, la perception que les bibliothécaires ont du public est fortement influencée par le profil des personnes qu'ils voient défiler à l'emprunt et au retour des documents. D'une manière générale, ils évaluent moins précisément le public qui fréquente les salles et qui n'emprunte pas.

En réalité, le public qui circule dans les salles et celui qui se présente au bureau de prêt pour emprunter diffère sensiblement en termes de classes d'âge. Sur 1 000 personnes se présentant à la banque de prêt, 158 ont moins de 25 ans. Comparativement, sur 1 000 personnes qui déambulent dans les salles sans emprunter, 247 ont moins de 25 ans, soit 56 % de plus.

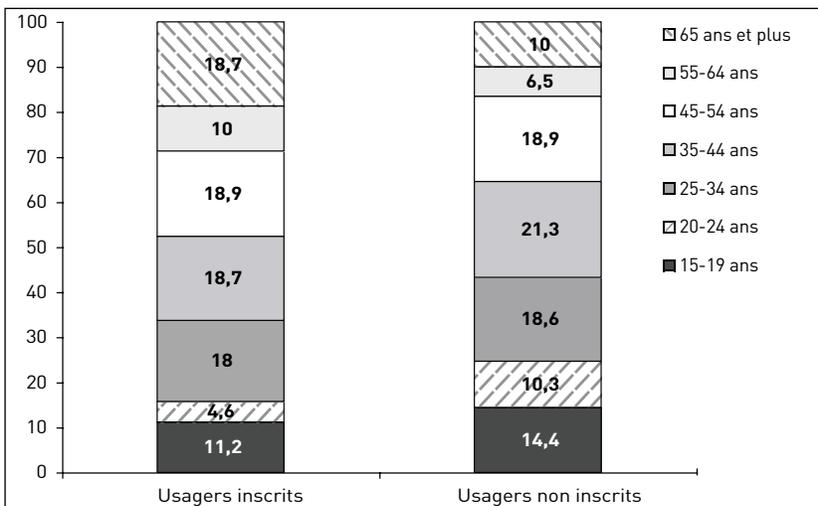
À l'autre extrême des classes d'âge, sur 1 000 personnes se présentant à la banque de prêt, 287 ont plus de 55 ans. Mais sur 1 000 personnes fréquentant les salles sans être inscrits, seulement 165 ont plus de 55 ans, soit 57 % de moins.

À mesure que la part des usagers non inscrits s'accroît, les professionnels peuvent avoir le sentiment que les jeunes sont moins présents et que les usagers vieillissent. Cette illusion d'optique influence également les perceptions des usagers, en particulier celles des jeunes adultes qui peuvent avoir le sentiment que les bibliothèques municipales attirent surtout des enfants et des personnes âgées.

« On voit des très jeunes ou des vieux, mais des gens de 20-25 ans on n'en voit pas. »

« J'ai l'impression que ce sont toujours les mêmes gens : il y a des vieux ou des tout-petits, mais entre 20 et 35 ans, il n'y a personne. »

Graphique 1-10. Répartition des usagers inscrits et des usagers non inscrits par classes d'âge dans les bibliothèques municipales (en %).



Source : DLL-CRÉDOC 2005.

Guide de lecture : sur 100 usagers inscrits en bibliothèque municipale, 11 ont entre 15 et 19 ans.

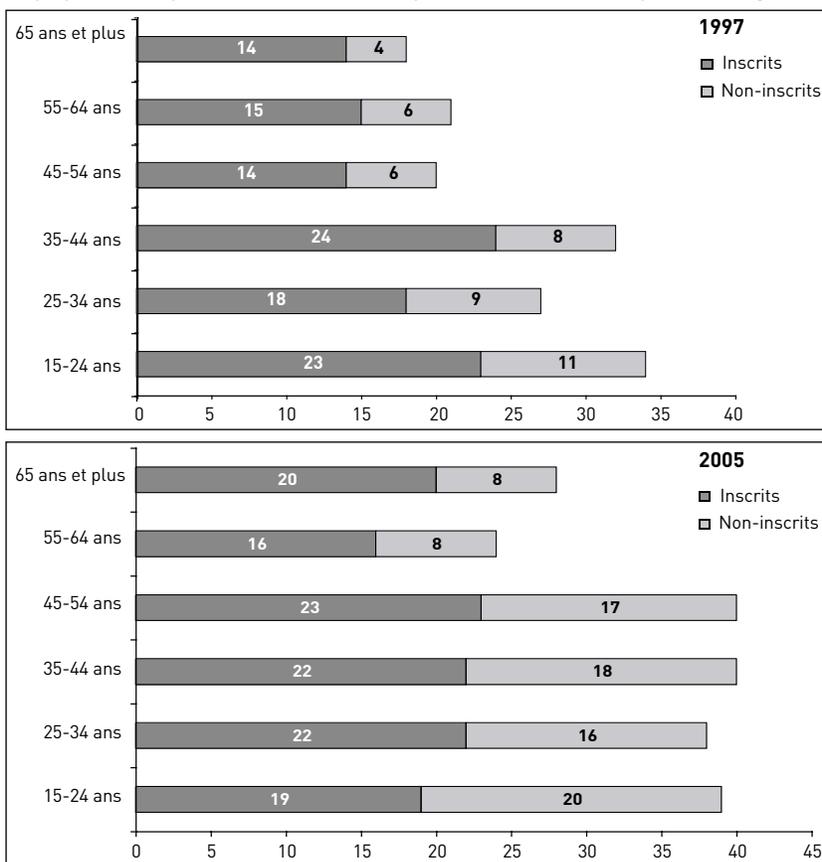
Le vieillissement des publics des bibliothèques

La comparaison, à huit ans d'intervalle, des chiffres de fréquentation globale des bibliothèques et médiathèques municipales invite cependant à reconsidérer ces constats. En effet, aucune classe d'âge n'a régressé dans le public des établissements de l'Hexagone. La seule régression sensible concerne le nombre des inscrits chez les moins de 25 ans. Mais, on l'a vu, loin de traduire systématiquement une désaffection des bibliothèques, cette baisse révèle la plupart du temps des transferts de fréquentation vers d'autres établissements, spécifiquement pour la tranche d'âge des 20-24 ans dont les comportements sont orientés par les obligations des études supérieures.

La forte progression de la fréquentation chez les 45-54 ans (de 21 à 40 %) s'explique essentiellement par la rupture générationnelle correspondant aux individus nés après 1950. De ce fait, on peut anticiper un accroissement significatif de la présence des retraités dans les bibliothèques municipales dans les vingt années à venir. Ce phénomène aura pour effet d'amplifier le

vieillesse de la population des fréquentants ; mais, loin de traduire un recul de la pratique chez les plus jeunes, l'augmentation de la présence de retraités traduira surtout l'effacement des générations faibles utilisatrices de l'offre de la lecture publique.

Graphique 1-11. Comparaison des indicateurs de fréquentation entre 1997 et 2005 par classes d'âge (en %)



Source : DLL-SOFRES 1997 (n = 8418) et DLL-CRÉDOC 2005 (n = 2001).
 Guide de lecture : 23 % des 15-24 ans étaient inscrits en bibliothèque municipale en 1997, 19 % le sont en 2005.

Cette évolution sociologique survient à un moment où, paradoxalement, le renouvellement des équipements contribue à l'éviction des lecteurs âgés habitués aux bibliothèques traditionnelles. Le meilleur exemple de ce phénomène est incarné par la mutation de la BnF : le passage de la BN-Richelieu à la BnF-François-Mitterrand a produit un rajeunissement très sensible du public, imputable avant tout à la modernisation radicale du cadre. Dans de nombreuses villes, le passage d'une bibliothèque traditionnelle à une médiathèque plus vaste a produit un résultat similaire, donnant l'impression aux bibliothécaires que les jeunes plutôt « séjournateurs » ont « chassé » les anciens habitués¹⁴.

14. Voir à ce sujet : ROUET (François), *La Grande Mutation des bibliothèques municipales*, DAG/DEP, ministère de la Culture, 1998.

Chapitre II. La diversification des usages

L'évolution des rythmes et modes de visite

Les évolutions dégagées par l'enquête de 2005 ne se limitent pas aux constats quantitatifs concernant l'élargissement des publics dans les bibliothèques municipales. Parce que la « grande mutation des bibliothèques » s'est poursuivie tout au long des années 1990, on est aujourd'hui en mesure d'évaluer les changements profonds que le modèle de la médiathèque a entraînés dans le comportement des publics et la diversification de leurs pratiques. Au cours de la décennie écoulée, les modalités de fréquentation des bibliothèques ont évolué de façon notable, qu'il s'agisse de la régularité des visites, de leur durée ou encore de leur caractère individuel ou collectif. S'agit-il d'une évolution générale ou bien de la juxtaposition de deux univers distincts, celui de la bibliothèque traditionnelle centrée sur le prêt d'ouvrages et celui de la médiathèque fonctionnant comme un centre culturel proposant de multiples activités sur place ?

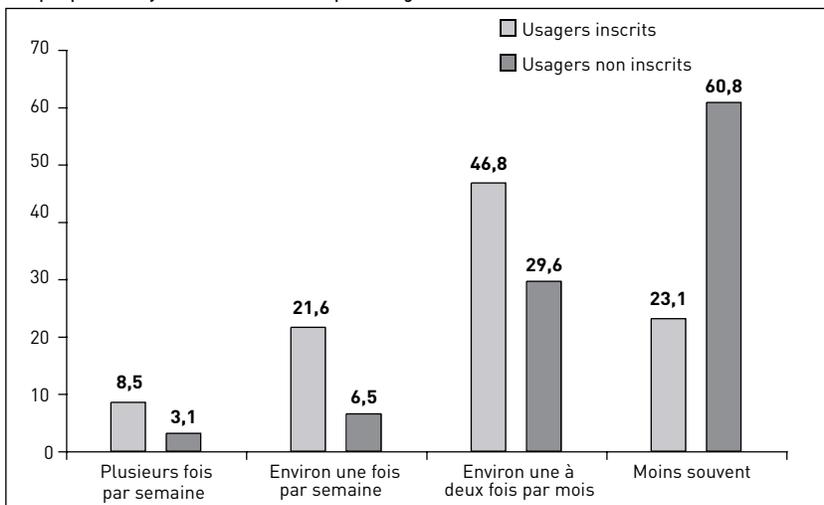
En réalité, il semble bien que les deux dimensions s'interpénètrent l'une l'autre et que la médiathèque est perçue comme une extension de la bibliothèque classique plutôt que comme un lieu d'une tout autre nature. La résistance du terme « bibliothèque » dans le langage courant pour désigner tous les lieux de lecture publique est le meilleur indice de la proximité entre ces deux instances. Alors que dans l'esprit du public la notion de médiathèque renvoie clairement à l'élargissement de l'offre par rapport à la bibliothèque dont l'image reste fixée sur le livre, une majorité des usagers privilégient toujours l'appellation de bibliothèque quelle que soit la diversité des collections proposées. « Ici on dit bibliothèque, même si dans la pub, c'est médiathèque. » Les deux appellations – « bibliothèque » et « médiathèque » – cohabitent pour les mêmes lieux, notamment dans la manière dont les collectivités locales désignent leurs établissements. Il y a d'un côté un souci d'affichage moderniste, à travers le référent médiathèque, de l'autre la fidélité à la fonction la plus fondamentale, attachée à la lecture publique. Le public perçoit très bien cette dualité terminologique qui influence la fréquentation, selon que l'on voit ces établissements culturels plutôt comme un lieu de savoir ou comme un lieu de loisir.

L'intensité de la fréquentation des bibliothèques municipales

La majorité des usagers se rendent en bibliothèque municipale au moins une fois par mois. L'intensité et la régularité de la fréquentation varient fortement selon les usagers. La majorité d'entre eux (61 %) vont à la bibliothèque municipale au moins une fois par mois. Un bon tiers seulement de ces 61 % la fréquentent sur un rythme hebdomadaire. La fréquence de visite des inscrits est nettement plus élevée que celle des usagers non inscrits : 30 % y vont au moins une fois par semaine (contre 10 % des non-inscrits) et 47 % une à deux fois par mois (contre 30 % des non-inscrits). Pour les inscrits, la fréquence plus élevée des visites s'explique par le rythme imposé par l'emprunt, la durée de prêt dans les bibliothèques étant généralement de trois semaines.

En comparaison, les pratiques hors emprunt conduisent à des rythmes de visite moins fréquents, en deçà de la fréquence mensuelle (61 % des usagers non inscrits se rendent à la bibliothèque moins d'une fois par mois).

Graphique 2-1. Rythme de visite selon que l'utilisateur est inscrit ou non (en %).



Source : DLL-CRÉDOC 2005

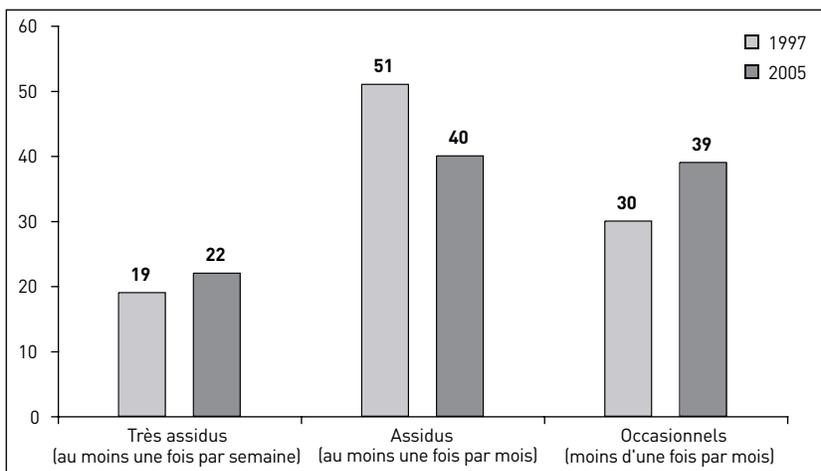
(n = 703, usagers des bibliothèques municipales).

Guide de lecture : parmi les usagers inscrits 8,5 % viennent plusieurs fois par semaine, 21,6 % environ une fois par semaine... (total : 100%).

Comparée à l'enquête DLL-SOFRES de 1997, l'enquête DLL-CRÉDOC de 2005 montre que la part des usagers des bibliothèques municipales qui sont très assidus et les fréquentent au moins une fois par semaine a faiblement progressé (19 % en 1997, 22 % en 2005), alors que la part des usagers occasionnels dont les visites ont lieu moins d'une fois par mois a plus sensiblement augmenté, passant de 30 % en 1997 à 39 % en 2005.

L'accroissement du nombre des usagers hors inscription est la première raison du ralentissement de la fréquence de visite enregistrée depuis 1997. La fréquentation des usagers ne recourant pas à l'emprunt est en effet, comme on l'a vu, plus occasionnelle et plus irrégulière. En outre, bien que le noyau dur des usagers les plus assidus – ceux qui se rendent une fois par semaine en bibliothèque – se maintienne, même chez les inscrits on peut noter une tendance à l'espacement des visites. Il y a huit ans, seuls 16 % des inscrits fréquentaient une bibliothèque municipale moins souvent qu'une fois par mois, contre 23 % en 2005.

Graphique 2-2. Rythme de visite en bibliothèque municipale en 1997 et 2005 (en %).



Source : DLL-SOFRES 1997 et DLL-CRÉDOC 2005.

Guide de lecture : en 1997, 19 % des usagers venaient au moins une fois par semaine... (total : 100%).

La majorité des usagers ont une fréquentation irrégulière, voire épisodique.

L'appréciation subjective que les usagers portent sur leur rythme de visite offre un autre aperçu de la notion de régularité en matière de fréquentation des bibliothèques municipales. Globalement, 43 % des usagers se définissent comme des « réguliers », soit près du double de ceux qui ont une assiduité hebdomadaire (22 % des usagers). On peut en déduire que la notion de régularité ou d'assiduité correspond au fait de s'inscrire dans un cycle régulier d'emprunt – un cycle dont la fréquence varie entre une visite hebdomadaire et une visite toutes les deux ou trois semaines. Sur la base de cette échelle subjective, il apparaît que la majorité des usagers ont une fréquentation soit irrégulière (27 %), soit concentrée sur certaines périodes (16 %) ou bien rare (14 %).

À travers ce critère subjectif apparaît de manière très marquée la différence des rythmes d'usage entre ceux qui viennent en bibliothèque municipale pour emprunter et ceux qui fréquentent les lieux pour d'autres raisons. Dans près de 60 % des cas, l'inscription entraîne la régularité des visites. À l'inverse, seuls 20 % des non-inscrits déclarent une pratique régulière. Chez ces derniers, la pratique est irrégulière dans près d'un cas sur trois (30 %) et, surtout, elle est épisodique pour la moitié d'entre eux : 50 % disent en effet venir en bibliothèque municipale « à certaines périodes » ou « quelquefois seulement » dans l'année.

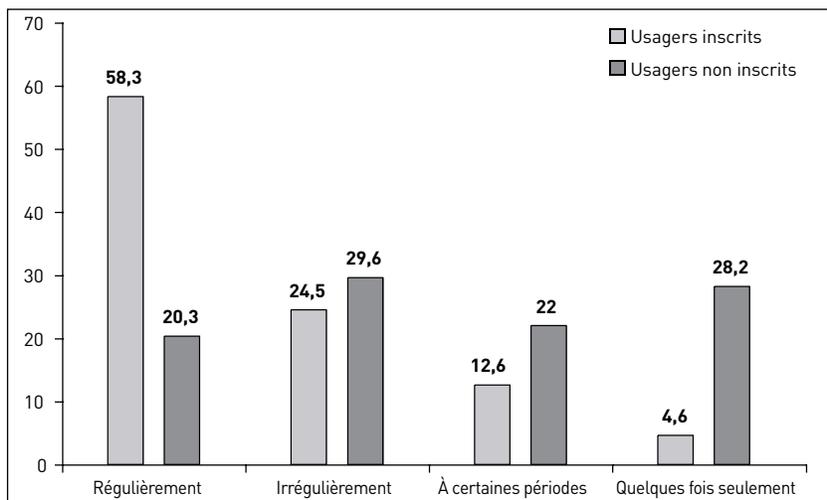
Faute de données suffisamment détaillées dans les enquêtes antérieures sur la fréquence de visite des usagers dans l'année, il est difficile d'apprécier l'évolution du nombre des visites dans les bibliothèques municipales. Ce critère est pourtant essentiel pour pouvoir se prononcer clairement sur la tendance d'évolution de la fréquentation. Le critère du nombre de Français déclarant s'être rendus au moins une fois par an dans une bibliothèque municipale est, en effet, insuffisant. S'il quantifie la pénétration de la pratique dans la population, il ne dit rien de son intensité et, par voie de conséquence, de l'évolution de l'affluence dans les bibliothèques. Il faudrait, pour ce faire, pouvoir quantifier le nombre des visites en bibliothèque et, au-delà, le volume des emprunts, la quantité de livres, de CD et de vidéos consultés, le nombre de consultations du catalogue, la présence aux manifestations organisées par les bibliothèques, etc.

Si l'on peut affirmer que le nombre d'individus qui ont l'occasion de se rendre en bibliothèque a augmenté, les résultats de l'enquête de 2005 indiquent que l'intensité de fréquentation a plutôt diminué. En l'absence de données comparatives sur le nombre de visites par usager, il est impossible de préciser si la résultante des deux phénomènes – hausse du nombre d'usagers et baisse de la fréquence de leurs visites – oriente le volume de ces dernières à la hausse ou à la baisse.

Compte tenu de la croissance du nombre d'usagers (+ 41 % en effectifs entre 1997 et 2005¹), le relatif fléchissement du rythme de fréquentation n'est manifestement pas suffisant pour orienter à la baisse le nombre total de visites dans l'ensemble des bibliothèques municipales. Localement, toutefois, on ne peut écarter l'hypothèse qu'une partie des établissements puisse connaître des évolutions paradoxales caractérisées par l'élargissement du nombre d'individus usagers et la baisse du nombre global de visites. D'où cette contradiction qui existe entre la perception de certains bibliothécaires qui observent un ralentissement de leur activité, notamment au niveau de l'emprunt, et les résultats de l'enquête attestant de la hausse du nombre des usagers, seul indicateur que les enquêtes existantes permettent véritablement de suivre dans la durée.

1. Voir le chapitre conclusif.

Graphique 2-3. Régularité de la fréquentation (usagers inscrits et non inscrits, en %).



Source : DLL-CRÉDOC 2005

(n = 703, usagers des bibliothèques municipales).

Guide de lecture : 58,3 % des inscrits viennent régulièrement, 24,5% irrégulièrement... (total : 100 %).

Des durées de visite qui se sont allongées

La grande majorité des usagers (71 %) passe sur place plus d'une demi-heure au cours de leurs visites, la durée moyenne pouvant être estimée à cinquante minutes. Si l'on y ajoute le temps moyen de déplacement pour se rendre à la bibliothèque la plus proche – de l'ordre de vingt minutes aller et retour en moyenne –, la fréquentation de la bibliothèque municipale occupe plus d'une heure de temps pour l'utilisateur moyen. C'est à peu près le temps de loisir qui, en moyenne, reste disponible aux femmes dans une journée, une fois déduit le temps passé à regarder la télévision².

2. « En treize ans, moins de temps contraint et plus de loisirs », *INSEE-Première*, n° 675, octobre 1999, INSEE (consultable en ligne à l'adresse suivante : http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/IP675.pdf).

Ceux qui ne font que des visites courtes à la bibliothèque – soit moins d'une demi-heure – sont minoritaires (29 %) tout comme, à l'opposé, ceux qui restent habituellement plus d'une heure (25 %). Dans les bibliothèques municipales, les usagers qui séjournent habituellement plus de deux heures font figure d'exceptions (5 % des usagers), à la différence de ce que l'on observe dans les bibliothèques d'étude (BnF, Bpi, bibliothèques universitaires, bibliothèques spécialisées). À titre de comparaison, la durée moyenne de visite atteint trois heures et dix-sept minutes à la Bpi³.

La comparaison avec l'enquête DLL-SOFRES de 1997 montre que la durée du séjour en bibliothèque municipale a connu une évolution notable. Si, dans la majorité des cas, la visite dure moins d'une heure (82 % des visites en 1997, 75 % en 2005), on assiste à une élévation de la durée de séjour dans les locaux. La part des usagers séjournant moins de trente minutes a nettement chuté (47 % en 1997, 29 % en 2005) tandis que celle des usagers restant entre trente minutes et une heure a sensiblement progressé (35 % en 1997, 46 % en 2005). Ainsi, on voit que si les usagers des bibliothèques municipales sont moins assidus qu'il y a huit ans, ils y séjournent en revanche en moyenne plus longtemps.

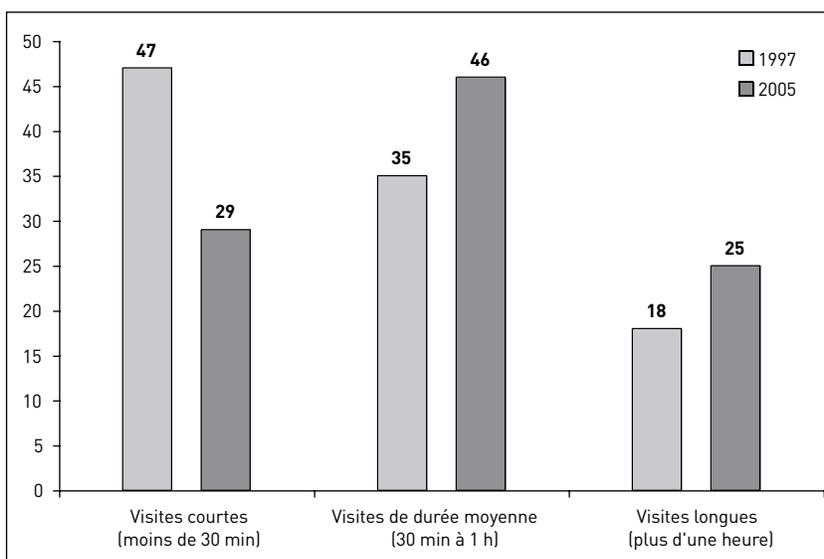
L'allongement de la durée de visite dans les bibliothèques peut être considéré comme l'une des conséquences directes de la modernisation des équipements. L'offre plus diversifiée des médiathèques suscite des comportements comparables à ceux que l'on observe dans les grandes surfaces commerciales spécialisées dans la diffusion des produits culturels : la propension à feuilleter les livres et les magazines, à explorer les collections de nouveaux supports, CD de musique, films et CD-ROM, est plus fréquente que dans les bibliothèques traditionnelles.

De plus, les nouveaux équipements ont tous développé des agencements intérieurs intégrant des espaces d'étude avec un grand nombre de tables et de places assises qui favorisent leur utilisation à des fins studieuses. Enfin,

3. Bpi, enquête de fréquentation, novembre 2006.

la diversification de l'offre des bibliothèques, c'est aussi le développement des espaces consacrés spécifiquement à la lecture des enfants ou encore la multiplication des animations.

Graphique 2-4. Durée de visite en bibliothèque municipale en 1997 et 2005 (en %).



Source : DLL-SOFRES 1997 et DLL-CRÉDOC 2005.

Un effet des 35 heures ou de la modernisation des équipements ?

L'évolution des usages en bibliothèque se lit dans la comparaison des durées de visite des inscrits et des non-inscrits. On pourrait penser, en effet, que les inscrits, dont la fréquence et la régularité de visite sont plus importantes que celles des autres usagers, ont des durées de visite plus courtes parce que plus centrées sur l'emprunt. Il n'en est rien : les visiteurs séjournant moins d'une demi-heure sont minoritaires dans les mêmes proportions chez les inscrits (28 %) et les non-inscrits (29 %). La visite courte n'est donc pas spécialement le fait de ceux qui ne passent à la bibliothèque que pour rendre des documents ou faire un emprunt.

De la même manière, la part des usagers qui ont l'habitude de rester plus d'une heure sur place est équivalente dans les deux cas (21 % des inscrits, contre 22 % des non-inscrits). Cette homogénéité des pratiques est en réalité le résultat d'une évolution particulièrement marquée du comportement des inscrits. En effet, l'enquête DLL-SOFRES de 1997 avait, pour ces derniers, enregistré une durée de séjour plus courte que chez les usagers sans carte : 14 % des inscrits mentionnaient des durées de visite de plus d'une heure, contre 21 % des non-inscrits. Les premiers ont donc élargi le champ de leurs usages en bibliothèque, se rapprochant ainsi du comportement des seconds.

La majorité des usagers ont des habitudes de visite bien installées et stables dans le temps, structurées autour d'une série d'activités bien précises. Beaucoup évaluent assez précisément le temps que cela leur prend :

« Avec ma fille, on reste toujours au moins une heure, on feuillette des magazines ou des livres de voyage. »

Cela explique que la part des usagers déclarant des durées de visite très variables d'une fois sur l'autre est très minoritaire : ils sont logiquement un peu plus nombreux parmi les non-inscrits (6 %, contre 3 % des inscrits). La réduction du temps de travail à 35 heures peut avoir contribué à amplifier le mouvement suscité par cette plus grande attractivité des médiathèques. On pourrait en effet émettre l'hypothèse qu'elle a permis aux usagers d'accroître le temps consacré à cette pratique et qu'elle a contribué à homogénéiser les comportements.

L'élévation du temps passé en bibliothèque a touché toutes les classes d'âge.

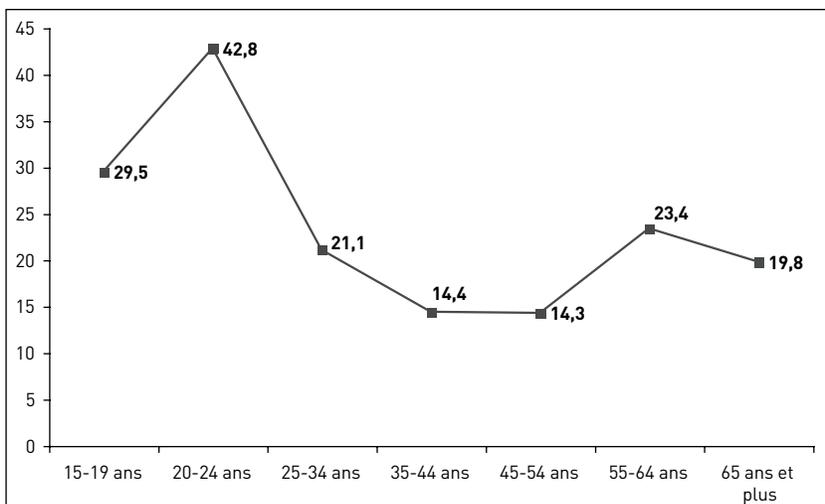
Globalement, l'allongement de la durée de visite est, avec l'élévation du taux de pénétration dans la population française des 15 ans et plus, le meilleur indicateur du renforcement de l'attractivité des établissements du réseau de la lecture publique. C'est en effet un bénéfice direct de la transformation des bibliothèques de prêt traditionnelles en médiathèques invitant au séjour sur place.

Entre 1997 et 2005, l'élévation du temps de visite dans les bibliothèques s'observe dans toutes les classes d'âge, ce qui conforte l'hypothèse d'une

évolution générale des pratiques sous l'effet de l'élargissement de l'offre. Toutefois, la hausse du temps passé en bibliothèque a été plus marquée aux deux extrêmes de la pyramide des âges, chez les moins de 25 ans d'un côté, chez les plus de 55 ans de l'autre, c'est-à-dire dans les catégories comptant le plus d'inactifs. Pour les actifs de 25 à 55 ans, la hausse plus modérée indique que le déficit du temps de loisir reste manifestement un facteur très contraignant.

Dans le détail, ce sont les jeunes en âge de poursuivre des études supérieures, les 20-24 ans, qui sont les plus nombreux à déclarer des temps de visite de plus d'une heure : plus de quatre sur dix sont dans ce cas (43 %), contre 30 % des 15-19 ans et moins de 20 % chez les usagers plus âgés. Au-delà de 35 ans, la part des usagers ne faisant que des visites courtes (moins de trente minutes) est nettement plus élevée (34 %, contre 20 % parmi les moins de 35 ans).

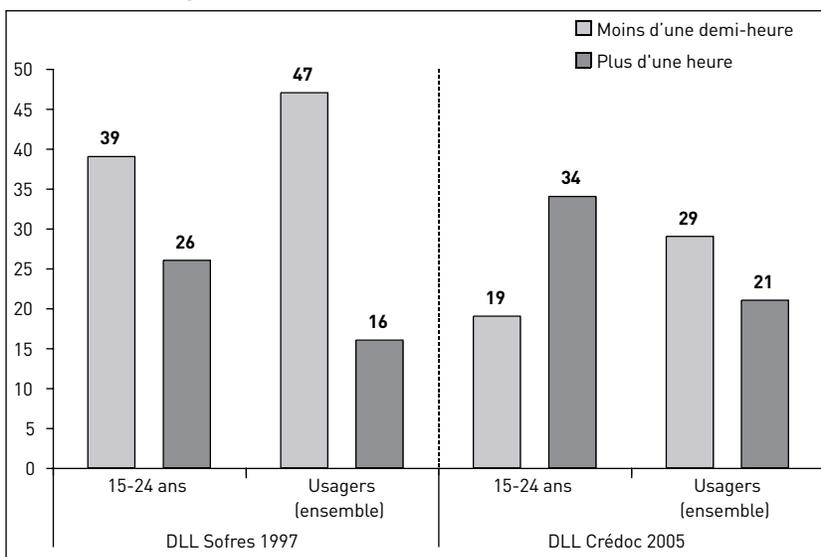
Graphique 2-5. Durée de visite en bibliothèque municipale selon la classe d'âge : part des visites supérieures à une heure (en %).



Source : DLL-CRÉDOC 2005
(n = 703, usagers des bibliothèques municipales).

Avec le renouvellement générationnel, dont l'importance a été soulignée plus haut, la tendance à l'allongement de la durée de visite pourrait se poursuivre. L'enquête DLL-SOFRES de 1997 notait déjà que les jeunes de 15 à 24 ans, s'ils viennent moins souvent à la bibliothèque, y restent plus longtemps : 26 % d'entre eux annonçaient une durée de visite de plus d'une heure, contre 16 % pour l'ensemble des usagers. En 2005, un jeune de 15 à 24 ans sur trois séjournait plus d'une heure en bibliothèque municipale (34 % d'entre eux, contre 21 % en moyenne).

Graphique 2-6. Durée de visite en bibliothèque municipale des 15-24 ans comparée à celle de l'ensemble des usagers en 1997 et 2005 (en %).



Source : DLL-SOFRES 1997 et DLL-CRÉDOC 2005.

Cette évolution quantitative engendre un phénomène de surreprésentation du public juvénile qui, dans certains établissements, devient source de tension : les jeunes occuperaient le terrain au détriment des autres usagers, pour retrouver leurs amis, faire leurs devoirs, sans se sentir nécessairement très concernés par les collections d'ouvrages et le service de prêt. Ces jeunes

« séjourneurs », comme on les appelle parfois, sont devenus pour certains bibliothécaires le spectre d'un dévoiement possible du fonctionnement traditionnel des bibliothèques publiques. Si des régulations sont nécessaires pour que les comportements des jeunes en groupe respectent les codes de conduite indispensables à la sérénité de l'ambiance d'une bibliothèque, il serait dommage de ne pas mettre l'accroissement de la présence des jeunes à l'actif du succès du modèle français des médiathèques.

Pour les usagers, la différence d'image entre bibliothèque traditionnelle et médiathèque est très claire et cette différence a une répercussion importante sur le caractère répulsif ou attractif que ces deux formes du rapport à la culture exercent sur les jeunes générations. Pour les bibliothèques, c'est le sérieux et l'austérité qui l'emportent :

« Déjà le mot bibliothèque ça fait très sérieux. » De ce fait, « les jeunes ne vont pas naturellement dans une bibliothèque ».

C'est un univers fortement associé au livre et à la tradition des humanités :

« Bibliothèque ça fait austère, je vois une maison bourgeoise avec des rayonnages en bois. »

L'image de la médiathèque s'en démarque par l'irruption de la modernité incarnée par une tout autre architecture et la place qu'elle réserve aux nouvelles technologies.

« La médiathèque c'est plus de possibilités, la bibliothèque c'est seulement le livre. »

« Une médiathèque c'est plus grand, il y a plus de choix. »

« On a en plus des CD-Rom, des DVD, des CD audio, des cassettes, c'est un peu la caverne d'Ali Baba. »

« C'est plus moderne, on s'éloigne de la bibliothèque. »

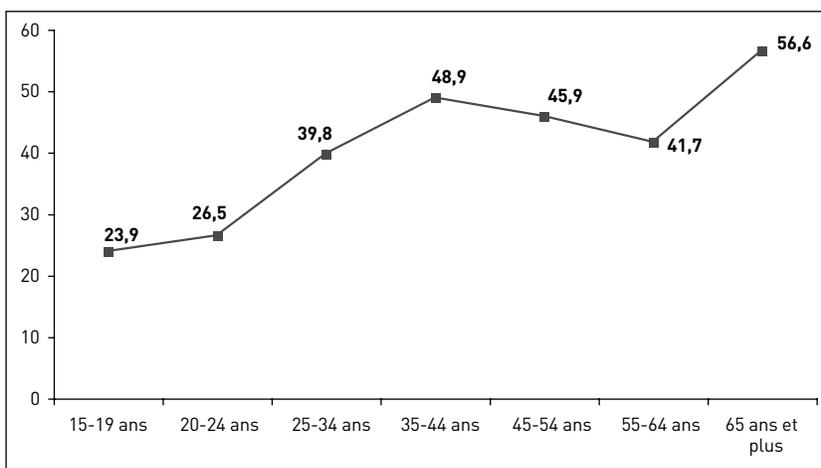
« C'est les nouvelles technologies. »

« C'est plus adapté à la société d'aujourd'hui. »

Le rythme de fréquentation au cours du cycle de vie

Par comparaison avec les usagers plus âgés, on pourrait dire des jeunes qu'ils se caractérisent surtout par une fréquentation épisodique. La moitié des moins de 25 ans déclarent n'aller à la bibliothèque municipale qu'à certaines périodes (33 %) ou seulement quelquefois (18 %). Les exigences des études et le rythme des examens déterminent pour une grande part ce comportement. Au-delà de 25 ans, c'est la régularité qui l'emporte et celle-ci croît avec l'âge. Les usagers les plus réguliers se rencontrent parmi les 35-44 ans (49 % de « réguliers ») et chez les plus de 65 ans (57 % de réguliers), pour des raisons différentes : les premiers pour satisfaire les demandes des enfants, les seconds plutôt par habitude.

Graphique 2-7. Régularité de fréquentation en fonction de l'âge : part de ceux qui déclarent aller régulièrement à la bibliothèque (en %).



Source : DLL-CRÉDOC 2005
(n = 703, usagers des bibliothèques municipales).

Entre l'enfance et les débuts de l'âge adulte, l'usage des bibliothèques se transforme beaucoup : largement répandue et essentiellement ludique avant le collège⁴, la fréquentation des bibliothèques devient, à partir du cycle secondaire, plus utilitaire, moins assidue et orientée par les obligations scolaires. Dans ce processus, d'autres lieux prennent le relais des bibliothèques municipales pour répondre aux besoins induits par les études : les CDI au collège et au lycée, puis les bibliothèques d'étude dans le supérieur. En progressant dans leurs études, les jeunes passent moins de temps dans les bibliothèques municipales et davantage dans des bibliothèques spécialisées. Quand les études s'achèvent, la fréquentation des bibliothèques baisse subitement, par contrecoup.

Les variations du rythme de la fréquentation au cours du cycle de vie transparaissent dans le sentiment qu'ont les usagers d'« aller dans les bibliothèques ou médiathèques municipales plus souvent ou moins souvent qu'il y a cinq ans ». Les jeunes adultes jusqu'à 35 ans sont les plus nombreux à estimer qu'ils fréquentent l'établissement de leur commune moins assidûment : ils sont 68 % parmi les 15-25 ans et 63 % parmi les 25-34 ans à le penser. On pourrait y voir l'indice que la fréquentation des bibliothèques municipales recule dans les nouvelles générations. C'est aussi la transformation des pratiques avec l'âge qui est en jeu ici : les lycéens et les étudiants pour qui la bibliothèque est synonyme de travail scolaire y vont moins souvent que les plus jeunes, qui fréquentent les médiathèques de manière ludique ; après 25 ans, les jeunes actifs semblent se rendre compte qu'ils y vont moins que pendant leurs études.

Passé 35 ans, la proportion de ceux qui estiment avoir une fréquentation moindre diminue par paliers avec l'âge : 52 % entre 35 et 54 ans, 48 % entre 55 et 64 ans, 45 % après 65 ans. On peut voir dans cette tendance le signe que les usagers les moins réguliers disparaissent progressivement au profit

4. OCTOBRE (Sylvie), *Les Loisirs culturels des 6-14 ans*, La Documentation française, 2004, p. 320 : « La fréquentation de la bibliothèque (au moins une fois au cours des trois derniers mois) augmente régulièrement du CP (37 %) au CM2 (52,5 %) pour décroître ensuite, à mesure que les valeurs scolaires sont remises en question (30 % en 3^e). Ce sont notamment les fréquentants réguliers qui se raréfient (la part de ceux qui y vont à un rythme au moins hebdomadaire passe de 38,5 % en CM2 à 8 % en 3^e). »

des usagers les plus assidus. Autrement dit, plus les usagers sont âgés, plus la probabilité qu'il s'agisse des plus réguliers d'entre eux augmente.

L'influence des contextes résidentiels

Les Français perçoivent clairement que l'offre du réseau de la lecture publique varie en fonction de l'importance de la commune de résidence. Quand on habite une petite ville ou un bourg, la bibliothèque, quand elle existe, n'est pas au même niveau que ce que proposent les grandes villes de la région. De plus, à la taille de la commune s'ajoute parfois le degré d'ambition des élus en matière d'équipement culturel.

« La bibliothèque municipale, c'est en fonction de la municipalité. Paris, c'est la référence, la taille de la bibliothèque dépend de la taille de la ville. C'est dommage pour les petites villes. »

Cette intériorisation de la hiérarchie des établissements n'est sans doute pas sans incidence sur la fréquentation.

Aux deux extrêmes, communes non urbaines d'un côté, grandes villes ou agglomérations de l'autre, les rythmes de fréquentation divergent sensiblement. Les usagers des communes de moins de 5 000 habitants sont les seuls à se définir majoritairement comme des « réguliers » (52 % d'entre eux), mais cette régularité correspond à des fréquences de visite plus espacées que dans les villes de plus de 100 000 habitants ou en région parisienne. Dans les communes de moins de 5 000 habitants, 16 % des usagers vont en bibliothèque au moins une fois par semaine, alors qu'ils sont 23 % dans ce cas dans les villes de plus de 100 000 habitants et 27 % en région parisienne. À l'inverse, les moins nombreux à avoir des habitudes régulières sont les usagers de la région parisienne (30 % seulement d'usagers se définissant comme réguliers).

Globalement, le nombre de visites tend à croître avec la taille de la commune de résidence, ce qui est imputable tant à l'accessibilité des bibliothèques qu'à l'importance des structures. Mais bien qu'ils cumulent plus de visites au total, les habitants des grandes villes sont plus souvent des usagers irréguliers. L'abondance de l'offre culturelle, l'attractivité propre des grandes médiathèques drainant un public plus large mais plus souvent non inscrit et irrégulier dans ses usages, ainsi que la diversité des bibliothèques publiques

facilement accessibles expliquent le fait que le zapping des urbains s'accroît avec la taille des agglomérations. Ce phénomène est important car il permet de comprendre que, en fonction des contextes sociodémographiques, certaines bibliothèques ont une fréquentation à la hausse quand d'autres ont un nombre d'inscrits qui évolue peu, voire régresse. On verra dans la dernière partie que lorsque la fréquentation se rétracte, elle concentre un plus grand nombre d'usagers assidus – le noyau dur des emprunteurs réguliers –, alors qu'à l'inverse, lorsque le rayonnement s'élargit, c'est surtout la fraction des publics ne pratiquant pas l'emprunt mais utilisant fréquemment les ressources de la bibliothèque qui s'accroît.

Les modes de visite

Près d'un usager sur deux vient à la bibliothèque accompagné.

La fréquentation des bibliothèques et médiathèques municipales est une pratique culturelle majoritairement individuelle – 53 % des visites sont solitaires, 47 % collectives, mais ces dernières se sont légèrement accrues (42 % en 1997). Cette progression a été plus forte parmi les inscrits (37 % de visites accompagnées parmi les inscrits en 1997, contre 44 % en 2005), leur pratique se rapprochant progressivement de celle des usagers non inscrits. Néanmoins, les activités dans la bibliothèque municipale conservent une dimension très individuelle souvent associée à la lecture solitaire sur place, tant des livres que de la presse.

« C'est un moment d'évasion pour lire des magazines, des BD. » « C'est une détente. Je viens pour emprunter et lire des magazines sur place. J'emprunte surtout de la musique. Mais j'aime bien être là pour feuilleter, bouquiner. Toutes les semaines, je lis *L'Auto-Journal*. C'est un moment de tranquillité. »

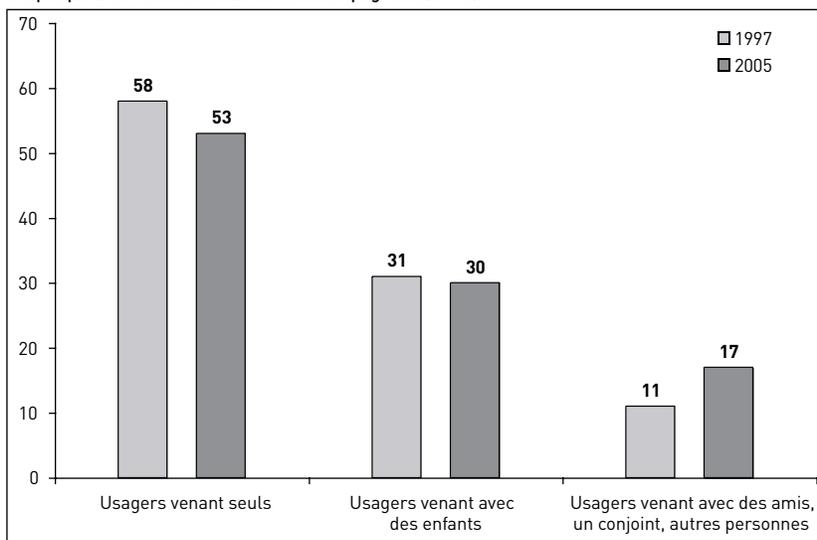
La visite accompagnée est avant tout le fait des adultes venant avec des enfants (30 % des visiteurs), en particulier de jeunes enfants (24 % accompagnent des moins de 12 ans). Passé 12 ans, on peut penser que les enfants se rendent à la bibliothèque par eux-mêmes, principalement en groupe avec leurs amis. La phase qualitative a ainsi montré que la pratique intergénérationnelle était souvent valorisée dans le discours des usagers.

« Une fois par semaine, je vais en bibliothèque avec mes trois enfants, la bibliothèque est tout près de chez nous. »

« Je vais à la bibliothèque avec mes petits-enfants. »

« Mon petit frère n'arrête pas de lire, il est inscrit à la bibliothèque : il a 11 ans. Quelquefois, je l'emmène : ça me fait passer du temps avec lui. »

Graphique 2-8. Visites solitaires et accompagnées (en %).



Source : DLL-SOFRES 1997 et DLL-CRÉDOC 2005.

Par rapport à 1997, la proportion des usagers accompagnés d'enfants est restée stable (31 % en 1997 et 30 % en 2005), et c'est plutôt la proportion d'usagers venant avec des pairs, des amis, un(e) conjoint(e), qui a nettement progressé (11 % en 1997 et 17 % en 2005). Bien que ce cas de figure ne soit le fait que d'un visiteur sur six, cette croissance est directement imputable au développement dans les médiathèques de

places assises permettant d'étudier sur place. Elles offrent aux collégiens et lycéens, notamment, la possibilité d'y faire leurs travaux scolaires en petits groupes. Dans la classe d'âge des 15-19 ans, 35 % des individus vont en bibliothèque habituellement avec des amis.

« C'est un endroit calme pour travailler : quand j'étais au collège, on venait entre potes pour faire nos devoirs. »

« Quand les enfants ont un exposé à faire à plusieurs, ils viennent ici : c'est un lieu de retrouvailles. »

Le fait d'aller en bibliothèque seul ou accompagné évolue fortement au cours du cycle de vie. Il y a des âges où l'on vient le plus souvent seul : avant d'avoir des enfants à charge (61 % des 20-24 ans) et quand les enfants sont grands (66 % après 45 ans). La fréquentation accompagnée d'enfants est importante chez les 25-34 ans (48 %) et devient largement majoritaire parmi les 35-44 ans (63 %).

Les pratiques en bibliothèque

« La bibliothèque, c'est un lieu pour la transmission de la culture : le livre permet de faire ce transfert, et c'est essentiel pour l'avenir de la société. »

Mais, en plus, « le fait qu'il y ait des BD, des DVD, ça change tout : ça donne envie d'y aller ». Aujourd'hui, « la médiathèque ce sont, à la fois, les livres, CD, DVD, logiciels, Internet ». Ça permet de « faire des événements autour de thèmes en regroupant tous les médias, livres, CD, DVD. » On le voit, la multiplicité et la complémentarité des points de vue des usagers montrent bien le considérable élargissement des vecteurs de découverte culturelle que la médiathèque offre aux individus et le potentiel d'animation qui peut en résulter pour les bibliothécaires. Toutefois, comme le notait déjà en 1998 *La Grande Mutation des bibliothèques municipales*, la variété des pratiques que suscite la diversité des collections des médiathèques n'a pas remis en cause la suprématie du livre : « Contrairement à une idée répandue, de tous les types de documents disponibles, les supports écrits

(livre et presse) restent ceux qui intéressent le plus les usagers, quelle que soit la classe d'âge⁵. »

La diversité des usages de la bibliothèque municipale

Le prêt de livres, activité centrale des bibliothèques municipales

Si les bibliothèques municipales ont diversifié les services qu'elles offrent aux usagers et ne sont plus seulement des lieux de prêt, il n'en demeure pas moins que l'emprunt de documents qui seront lus, écoutés ou regardés chez soi reste la motivation première de ceux qui fréquentent ces établissements.

L'usage de loin le plus fréquent est l'emprunt de livres. Près de neuf usagers actuels sur dix (86 %) ont eu l'occasion de bénéficier du service de prêt d'imprimés depuis qu'ils fréquentent les bibliothèques et médiathèques municipales : cette proportion est une moyenne entre les actuels inscrits (parmi lesquels 97 % ont déjà fait des emprunts de livres) et les actuels non-inscrits (dont 72 % ont eu également l'occasion, dans le passé, d'emprunter des livres). Ce taux élevé pour les usagers qui n'ont pas de carte s'explique par le fait que ceux-ci sont très majoritairement d'anciens inscrits ou des emprunteurs indirects (*cf.* chapitre I).

Si l'on ne considère que la pratique des douze derniers mois, 93 % des inscrits sont des emprunteurs de livres, mais également 59 % des usagers non inscrits quand un membre au moins de leur foyer est inscrit.

Dans l'année écoulée, l'emprunt de livres a été pratiqué par plus des deux tiers des usagers dans toutes les classes d'âge au-delà de 25 ans. Il en va de même pour l'emprunt de revues et magazines dont la fréquence d'emprunt maximal, de l'ordre d'un quart des usagers, concerne toutes les classes d'âge entre 25 et 65 ans. Les moins de 25 ans ont un comportement particulier dont on a souligné précédemment qu'il dépend fortement des obligations scolaires. Cette classe d'âge se distingue par un taux d'emprunt moindre qui est compensé par un taux de consultation plus élevé, tant pour les livres

5. *Op. cit.*

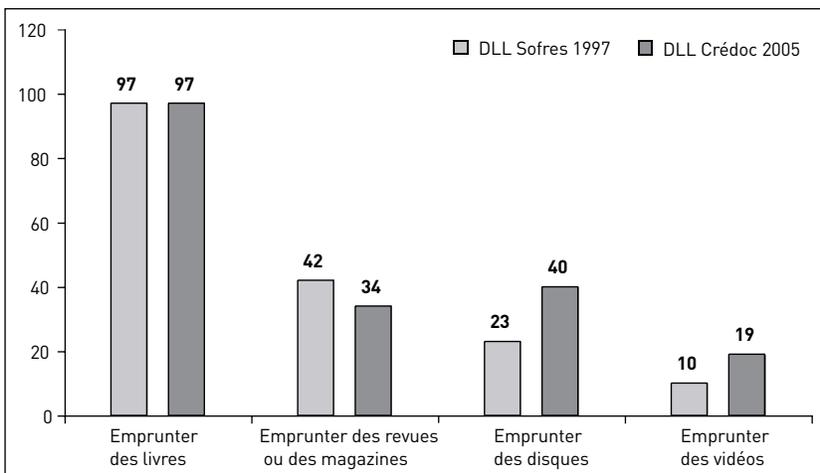
que pour les revues et magazines. Leur mode d'utilisation plus studieux des bibliothèques explique cette particularité. Sur l'ensemble des usagers, on observe que la relation aux bibliothèques change complètement au cours du cycle de vie, particulièrement entre les jeunes encore scolarisés et les actifs dégagés des obligations scolaires.

Tableau 2-9. Activités pratiquées au moins une fois depuis que l'individu fréquente les bibliothèques municipales (en %).

Activités en bibliothèque des usagers	Fréquente en étant inscrit n = 412	Fréquente sans être inscrit n = 291	Ensemble n = 703
1. Emprunt de livres	96,8	71,5	86,3
2. Lecture de livres sur place	46,6	54,6	49,9
3. Travail sur place avec des documents de la bibliothèque	35,2	39,9	37,1
4. Lecture de la presse sur place	38,4	33,0	36,1
5. Travail sur place sur vos propres documents	28,2	36,4	31,6
6. Emprunt de cd de musique	40,1	16,2	30,2
7. Emprunt de magazines	33,5	17,9	27,0
8. Visite d'une exposition	29,9	24,1	27,5
9. Emprunt de films vidéo VHS ou DVD	19,2	14,1	17,1
10. Participation à des animations pour enfants : contes, spectacles	17,5	14,4	16,2
11. Écoute de cd de musique sur place	14,1	15,5	14,7
12. Connexion sur place à Internet	13,6	15,5	14,4
13. Participation à des animations pour adultes : lectures publiques, débats...	10,4	7,6	9,3
14. Emprunt de CD-ROM, de logiciels informatiques	8,5	4,8	7,0
15. Utilisation sur place de CD-ROM, de logiciels didactiques (langues, bureautique)	4,9	7,9	6,1
16. Emprunt de reproductions d'art (gravures...)	4,6	3,1	4,0
17. Autres activités	1,7	2,8	2,1

Source : DLL-CRÉDOC 2005.

Graphique 2-10. Proportion d'emprunteurs parmi les inscrits en 1997 et 2005 : activités pratiquées au moins une fois depuis que l'individu fréquente les bibliothèques municipales (en %).



Source : DLL-SOFRES 1997 et DLL-CRÉDOC 2005.

Tableau 2-11. Emprunt selon le type d'usagers : activités pratiquées au cours des douze derniers mois (en %).

Dans les bibliothèques ou médiathèques municipales, au cours des 12 derniers mois, avez-vous personnellement emprunté ou consulté...?	Usagers inscrits n = 412	Non-inscrits dont un membre du foyer au moins est inscrit n = 119	Non-inscrits dont aucun membre du foyer n'est inscrit n = 172	Total n = 703
Emprunts livres seuls	40,8	31,1	16,3	33,1
Emprunts livres et autres supports	51,7	27,7	13,9	38,4
Sous-total emprunts	92,5	58,8	30,2	71,5
Consultation seule	3,2	18,5	33,1	13,1
Ni emprunt, ni consultation	4,4	22,7	36,6	15,4
Total	100	100	100	100

Source : DLL-CRÉDOC 2005.

L'emprunt d'autres supports que le livre est encore minoritaire.

Bien que les collections de supports enregistrés de musique, de films et de multimédia connaissent un développement important dans les bibliothèques municipales, les usagers qui ont fait des emprunts autres que le livre sont minoritaires : 27 % ont emprunté des magazines, 30 % des CD de musique, 17 % des films. Quant aux supports de type CD-ROM, logiciels et reproductions d'art, on voit bien que leur présence dans les bibliothèques municipales reste l'exception : 7 % des usagers ont déjà emprunté des CD-ROM ou des logiciels, 4 % des reproductions d'art.

L'emprunt de CD de musique est surtout fréquent entre 20 et 55 ans (38 % dans ces tranches d'âge), le maximum s'observant parmi les 25-34 ans (42 %), ce qui peut en partie s'expliquer par les emprunts que les familles réalisent à l'intention des jeunes enfants. En revanche, la pratique de l'écoute sur place est surtout développée chez les jeunes de moins de 25 ans (30 %, contre 11 % pour les plus âgés).

L'emprunt de films atteint son maximum entre 20 et 44 ans (21 %) et l'emprunt de CD-ROM entre 25 et 44 ans (11 %). Ces offres, qui sont parmi les moins prisées si l'on se fonde sur le volume des emprunts, intéressent plus fortement les jeunes actifs et les parents de jeunes enfants. Les usages en la matière sont limités par les fonds proposés dans les établissements, mais aussi par la possibilité de prendre connaissance, pour les usagers potentiels, d'une offre accrue. La comparaison avec l'enquête DLL-SOFRES de 1997 témoigne néanmoins de l'enrichissement progressif et de la diversification des collections. La progression a été importante pour l'emprunt de CD de musique – 23 % des inscrits en 1997 en avaient emprunté, contre 40 % en 2005 – comme de films – les emprunteurs passant de 10 % en 1997 à 19 % en 2005.

Il n'en reste pas moins que bon nombre de non-usagers, qui ne sont pas retournés depuis plusieurs années dans les bibliothèques municipales, ne savent pas que celles-ci prêtent des albums musicaux, des films, des CD-ROM, ou bien s'interrogent sur les genres que l'on peut y trouver.

« Je ne savais pas qu'on pouvait emprunter des CD ici : c'est intéressant. Je vais revenir à la bibliothèque pour ça. »

« Le fait qu'il y ait des BD, des DVD, ça change tout ! Moi, ça me donne envie de venir. »

Les entretiens qualitatifs préalables à l'enquête témoignent ainsi d'un grand nombre de doutes et d'interrogations concernant les autres supports que le livre, tant de la part des non-usagers qui méconnaissent cette offre que de celle des usagers qui la connaissent mais soit la jugent trop limitée, soit doutent de son intérêt, compte tenu de l'importance prise par le téléchargement de musiques, d'images et de logiciels. Pour la musique, l'offre est importante mais ne satisfait pas vraiment les jeunes.

« Pour moi, c'est comme pour les bouquins, ça permet de goûter à tout. Je prends au hasard du jazz, du rock, des musiques du monde, du classique, du blues, n'importe quoi... »

Mais « les CD, c'est des trucs assez vieux, c'est bien pour retrouver des trucs qu'on n'a pas entendus depuis longtemps ». En fait « c'est plus facile de télécharger, car souvent on est déçu par les CD complets ». Pour les films, l'offre est jugée souvent restreinte.

« Le stock est trop limité, on en a vite fait le tour. »

Dans ce registre, pourtant, la demande semble forte.

« Ce qui m'intéresserait, c'est qu'ils créent ici un rayon DVD, mais en restant sur le côté culture, pas en faisant ce que font les vidéoclubs. »

« Tout ce qu'on ne trouve pas en vidéoclub, tout ce qui touche au patrimoine, des documentaires sur les vieux châteaux, les musées, les pays étrangers... »

« Les films anciens ce serait bien de les trouver en bibliothèque » ainsi que « le même genre de documentaires que sur la 5 et Arte ».

Pour les collections vidéo, l'ouverture d'une nouvelle médiathèque exerce manifestement un effet d'attraction puissant.

« Ici il y a très peu de DVD. Quand la médiathèque de Quimper va ouvrir, il y a sûrement beaucoup de gens qui vont se déplacer là-bas. »

Enfin, la demande concernant les CD-rom n'est pas négligeable mais paraît plus orientée vers le secteur jeunesse.

« Ce serait bien de trouver des CD-Rom ici, ce serait complémentaire des encyclopédies, [...] notamment des CD-Rom pour enfants, des CD-Rom de jeux. »

En revanche, « ce n'est pas la peine d'avoir un fonds de logiciels dans une bibliothèque : ça évolue tellement vite [...], et puis n'importe qui peut télécharger la dernière version sur Internet ».

La circulation des cartes d'emprunt

De nombreux usagers, qu'ils soient inscrits ou non, peuvent utiliser les cartes d'emprunt d'autres personnes (*cf.* chapitre I). De plus, 38 % des inscrits déclarent emprunter pour d'autres personnes. En 1997, l'enquête DLL-SOFRES concluait déjà à une utilisation largement collective des emprunts : 79 % des usagers inscrits indiquaient en effet que d'autres personnes qu'eux lisaient les livres qu'ils avaient empruntés. Ces chiffres montrent bien que le cercle des bénéficiaires du service de prêt de la lecture publique rayonne au-delà des seuls titulaires de la carte nominative, et même au-delà de leur foyer. Il faut néanmoins relativiser l'importance de la pratique de l'emprunt pour d'autres : bien qu'elle soit répandue, elle n'est pratiquée « souvent » que par 11 % des inscrits et 5 % des non-inscrits. Les bénéficiaires de ces emprunts sont avant tout les enfants (47 %), le conjoint ou l'ami(e) (30 %). Ils peuvent bénéficier également à d'autres parents (16 %) et, hors du cercle familial, à des copains et amis (16 %), voire à d'autres personnes (13 %). Dans la pratique, toutes les combinaisons semblent possibles, même si les cartes circulent surtout au sein du même foyer.

« Mon frère est inscrit et j'emprunte quelques bouquins sur sa carte de temps en temps. »

« Je vais à la bibliothèque avec la carte de ma mère. »

« J'emprunte soit sur la carte de mes fils, soit sur la carte de mon mari. »

« Parfois je prends la carte d'un ami pour emprunter. »

Utiliser la carte en cours de validité de quelqu'un d'autre se justifie très souvent par le fait de ne pas prendre le temps de s'inscrire ou de se réinscrire, mais l'aspect financier du coût de la carte entre également en ligne de compte. Par ailleurs, la circulation des cartes favorise également des attitudes compulsives en matière d'emprunts. Aux dires des usagers eux-mêmes : « C'est de l'opportunisme. »

« Ça m'arrive de vouloir prendre quinze CD d'un coup : je pique la carte de mamie et celle des enfants. »

« Pour emprunter de la presse pour le week-end, je prends la carte de mon fils, comme ça j'ai huit revues pour le week-end. »

« Avec quatre cartes, on peut emprunter énormément. »

Lecture et travail sur place se développent parmi les jeunes.

La consultation de documents sur place, en particulier la lecture de livres et de journaux, vient au second rang des usages que favorise la bibliothèque municipale : 63 % des usagers lisent des livres ou de la presse sur place (dont 50 % des livres et 36 % de la presse). La lecture de la presse sur place, notamment, tant des quotidiens que des magazines, est une activité également très présente et par conséquent bien visible dans les bibliothèques municipales. Elle est un peu plus souvent le fait des hommes (40 %, contre 33 % pour les femmes), notamment chez les 20-34 ans et les 55-64 ans (42 % d'entre eux), et elle concerne plus les grandes bibliothèques. Toutefois, « on ne vient pas à la bibliothèque pour lire un magazine ».

« C'est bien qu'il y ait des magazines si on vient pour autre chose, mais on ne va pas se déplacer juste pour ça. »

« Le temps que les enfants cherchent ce qu'ils vont emprunter, je prends un journal et je m'assois. »

Pour les livres, la lecture sur place concerne certains registres mais pas tous : les ouvrages pratiques (guides de voyage notamment), les livres illustrés (BD, livres de photos...), les livres utiles aux études (manuels, encyclopédies...). En revanche, lire à la bibliothèque de la fiction ou de la littérature est une activité qui rencontre manifestement des résistances.

« La bibliothèque, ce n'est pas un salon de lecture. »

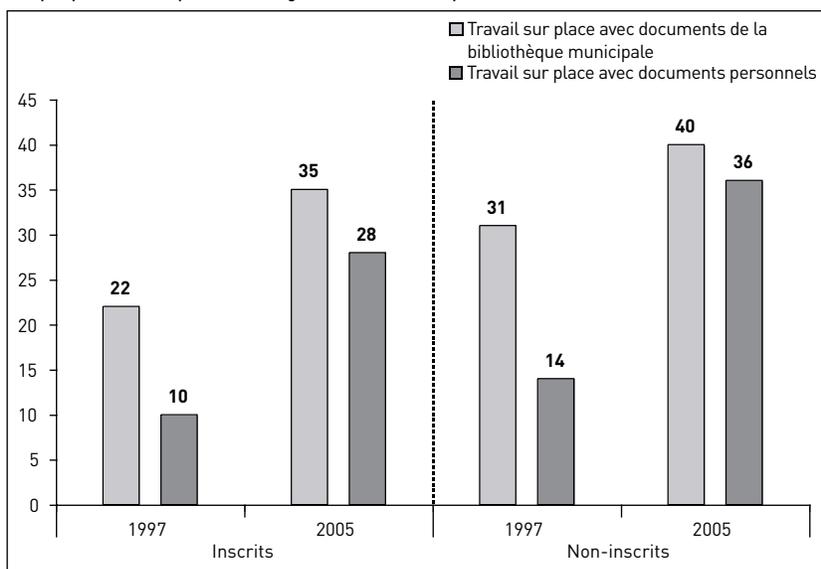
« Je n'aime pas lire ici, on n'a pas assez d'intimité. »

« Je n'ai pas envie que les autres voient ce que je lis. »

« Le principe de la bibliothèque, c'est : on prend un livre et on s'en va. »

Enfin, parmi les activités pratiquées dans les salles de lecture, le travail sur place compte parmi les plus répandues : 43 % des usagers ont eu l'occasion de le faire dans les locaux des bibliothèques municipales, que ce soit avec des documents de la bibliothèque ou avec leurs propres documents. La grande majorité d'entre eux (37 %) mobilisent des documents de la bibliothèque pour cette activité studieuse. Seuls 6 % déclarent ne travailler que sur leurs propres documents.

Graphique 2-12. Proportion d'usagers travaillant sur place en 1997 et 2005 (en %).



Source : DLL-SOFRES 1997 et DLL-CRÉDOC 2005.

La lecture de documents sur place et, plus encore, le travail sur place sont des usages qui connaissent un réel développement depuis vingt ans. Les équipements ont facilité ces changements majeurs en accroissant l'offre de collections en libre accès et la surface réservée aux places assises. Cette évolution de la conception des établissements de lecture publique satisfait un besoin devenu très important pour les nouvelles générations : celui de trouver des espaces bien équipés permettant de mener une activité studieuse. Les trois quarts des usagers de moins de 25 ans travaillent sur place, les trois quarts des moins de 35 ans pratiquent la lecture sur place. Ces deux pratiques vont souvent de pair et on peut faire l'hypothèse que la lecture sur place ne peut que continuer à se développer dans la mesure où les nouvelles générations seront plus nombreuses à utiliser les bibliothèques municipales comme des espaces favorisant aussi bien les démarches vers le savoir que le désir d'évasion et le plaisir du divertissement. Indice de la mutation générationnelle en cours, on constate que ce sont surtout les plus de 65 ans qui

limitent leur pratique à l'emprunt de livres et qui sont les moins nombreux à valoriser les usages nouveaux proposés par les médiathèques.

Les activités d'animation culturelle

Tout porte à penser que le modèle de la lecture publique connaît un renouvellement profond qui conduit à l'enrichissement des fonctionnalités des bibliothèques municipales au-delà de la mission consistant à favoriser l'accès à la lecture. Les conséquences de ce processus sont importantes pour les professionnels : leur rôle ne peut évidemment plus se limiter à la constitution de collections classiques, notamment littéraires. Ils doivent développer parallèlement des fonctions d'accueil et de médiation dans des registres nouveaux comme la recherche documentaire, le maniement des outils informatiques, sans oublier la fonction d'animation dans des espaces consacrés aux lectures publiques, aux expositions et à des manifestations diverses.

On constate à ce sujet que le nombre des usagers ayant participé à des animations organisées par des bibliothèques municipales n'est pas négligeable : 28 % des usagers déclarent avoir déjà visité une exposition, 16 %, avoir participé à une animation pour enfants, 9 % à une animation pour adultes, soit, tous genres confondus, 37 % des usagers. C'est dans la tranche d'âge des 25-34 ans que ces manifestations rencontrent le plus de succès (46 % d'entre eux en ont déjà bénéficié), ce qui s'explique par l'importance accordée aux animations en direction des enfants, notamment la lecture de contes.

Cette audience n'est pas mineure, mais elle n'est pas aussi importante que le souhaiteraient les bibliothécaires à qui ces opérations demandent un fort investissement, au-delà de la gestion quotidienne. Pourtant, la demande est manifestement importante.

« Je regrette qu'il n'y ait pas plus d'animations », [j'aimerais] « que quelqu'un vienne parler sur un thème », « qu'ils fassent venir des auteurs ou des conférenciers ».

Des usagers évoquent même l'intérêt d'animations organisées hors les murs :

« Faire, comme ils font déjà, des opérations hors murs, en présentant une sélection de livres à l'extérieur de la bibliothèque ; ça a beaucoup de succès. »

L'apparition des équipements numériques

La consultation de documents sur place s'enrichit aujourd'hui de nouvelles pratiques, notamment *via* les postes informatiques qui équipent un nombre croissant d'établissements : 14 % seulement des usagers ont eu l'occasion de se connecter à Internet à la bibliothèque, 6 % ont utilisé sur place des CD-ROM et/ou des logiciels didactiques (langues, bureautique), 7 % en ont emprunté.

Si, au total, seulement 17 % des usagers ont mobilisé des supports numériques, cette proportion atteint 45 % chez les moins de 25 ans. D'une manière générale, l'offre informatique des bibliothèques (catalogues informatisés, documents électroniques, accès à Internet) connaît donc un réel succès, même si, dans certains cas, ces usages nouveaux posent encore certains problèmes d'organisation et risquent, en l'absence d'actions volontaristes, de ne se diffuser que lentement dans les générations plus âgées.

« Internet, c'est compliqué : il faut réserver, et si la personne n'est pas là, on ne peut pas y aller. »

« Internet, ce n'est que le samedi matin, c'est beaucoup trop restreint. »

« Le multimédia, ça devrait être plus large, et en accès libre. »

À l'inverse, certains estiment que l'équipement informatique n'est pas forcément bien adapté à une bibliothèque municipale :

« Il ne faut pas qu'il y ait trop de postes informatiques dans une bibliothèque, sinon ce n'est plus une bibliothèque », d'autant que « c'est dommage d'avoir un équipement qui ne sert pas ».

Dans ce domaine, des missions nouvelles pourraient être investies par les bibliothèques municipales, tant pour contribuer à réduire la fracture numérique parmi la population que pour stimuler l'autoformation des adultes *via* des logiciels didactiques.

Finalement, l'intensité et la diversité des pratiques remettent en cause l'idée reçue d'une opposition franche entre des inscrits intéressés surtout par le service de prêt et des non-inscrits « séjourneurs », occupant les salles de lecture sans utiliser les collections. Au-delà des imprimés, les inscrits pratiquent l'écoute de CD de musique sur place autant que les non-inscrits (14 %, contre 16 %) et profitent également des possibilités de connexion à Internet sur place (14 % et 16 %). Il en va de même pour la participation à des animations pour enfants (18 %, contre 14 %), pour adultes (10 % et 8 %) et pour la visite d'expositions (30 % et 24 %). On peut donc considérer que l'offre culturelle des bibliothèques est mobilisée par tous les usagers, les différences entre inscrits et non-inscrits ne jouant que sur l'importance accordée à l'emprunt.

Les femmes, piliers des bibliothèques municipales

La bibliothèque municipale est un lieu très investi par les familles, particulièrement pendant la période de la scolarité obligatoire des enfants. Cette dimension familiale de la fréquentation explique plusieurs phénomènes comme la diffusion du service de prêt bien au-delà des seuls titulaires de carte et la place privilégiée occupée par les femmes qui accompagnent les enfants et se chargent de l'emprunt pour toute la famille.

Une fréquentation plus importante de la part des femmes

Au sein du public des bibliothèques municipales, les femmes dominent largement : 60 % des usagers sont des femmes (64 % parmi les inscrits, 55 % parmi les non-inscrits). Les hommes sont plus nombreux à ne jamais s'être rendus en bibliothèque.

Il est bien connu que les femmes lisent plus que les hommes, en particulier des livres de fiction⁶. Gérard Mauger rend compte des écarts de pratiques de lecture selon le genre en avançant quatre types d'explication : l'écart entre le

6. Voir à ce sujet « La lecture », in *Les Pratiques culturelles des Français : enquête 1997*, op. cit., p. 169.

capital scolaire des filles et des garçons (les premières réussissent mieux que les seconds et leur capital scolaire est plus souvent de nature littéraire) ; la division sexuelle du travail (notamment l'essor et la féminisation des métiers intellectuels qui entretiennent un rapport privilégié avec les loisirs culturels) ; la permanence de la division du travail domestique (en particulier en ce qui concerne l'éducation des enfants) ; la sociogenèse familiale des habitus féminins et masculins (la « fabrique sexuée des goûts culturels »)⁷. La fréquentation des bibliothèques permet de vérifier à nouveau cet écart entre hommes et femmes : 41 % des femmes y sont allées au moins une fois au cours des douze derniers mois, contre 29 % pour les hommes. Mais les explications qui ne retiennent que le caractère sexué du goût pour la lecture restent insuffisantes.

Les différences entre hommes et femmes en fonction des classes d'âge font apparaître trois phénomènes. Aux âges où la lecture est principalement un divertissement, chez les moins de 20 ans et chez les plus de 55 ans, la différence dans les taux de fréquentation des bibliothèques municipales n'excède pas 10 %. À l'âge où la fréquentation des bibliothèques devient une nécessité au regard des études (pour les 20-24 ans), l'écart entre hommes et femmes est faible.

En revanche, quand les individus sont actifs et chargés de famille, la différenciation des rôles sociaux entre hommes et femmes joue à plein et accroît les écarts. C'est au moment où la charge des enfants est la plus lourde que les femmes se distinguent le plus des hommes : entre 35 et 44 ans, elles fréquentent bien plus la bibliothèque que les hommes (50 % d'utilisateurs dans la population féminine de cette classe d'âge) et l'écart avec les hommes est très marqué (+ 22 %). Le plus souvent, les femmes justifient spontanément leur rôle au nom d'une mission de transmission culturelle au sein de la famille et cette mission semble désormais être réactivée par la place prise par Internet dans le quotidien familial.

7. MAUGER (Gérard), « Lire au féminin, lire au masculin », *Lecture jeune*, décembre 2006, p. 14.

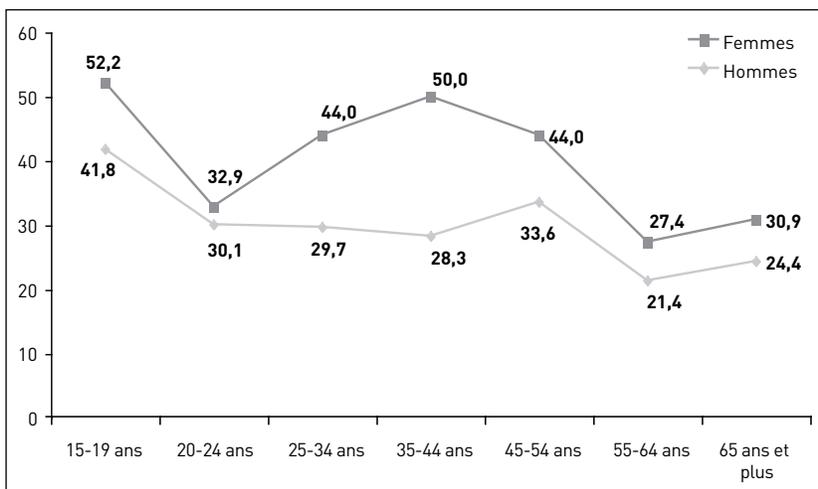
« Mon ami a toujours été devant l'ordinateur ; moi, plus tard, mes enfants je vais leur apprendre à aller à la bibliothèque. »

« Ce n'est pas une question d'éducation : mon mari n'aime pas lire, il est entêté, il préfère la musique. »

« J'adore cet endroit [la bibliothèque] : je prends des livres pour tout le monde, je pousse mon mari à lire, je ne veux pas d'Internet. »

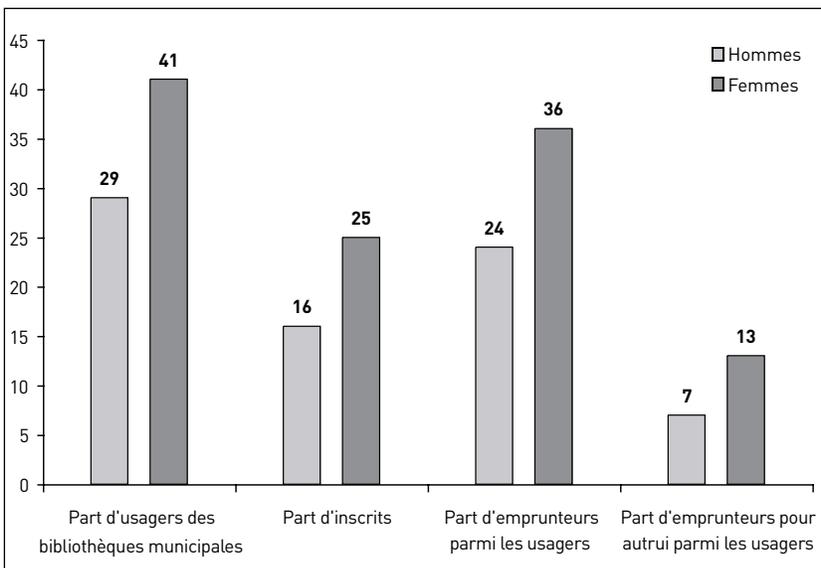
« Je dis à mes enfants d'aller regarder, toucher les livres : la bibliothèque c'est un lieu de plaisir, enfin, je l'espère... »

Graphique 2-13. Taux de fréquentation des bibliothèques municipales (au cours des douze derniers mois) par les hommes et les femmes, en fonction de l'âge (en %).



Source : DLL-CRÉDOC 2005
(n = 2 001, ensemble de l'échantillon).

Graphique 2-14. Différences entre hommes et femmes : proportion d'usagers, d'inscrits, d'emprunteurs et d'emprunteurs pour autrui (en %).

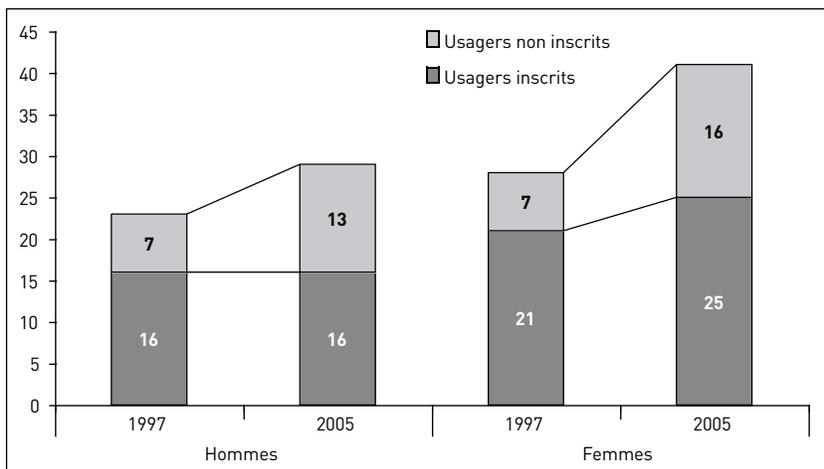


Source : DLL-CRÉDOC 2005
(n = 2 001, ensemble de l'échantillon).

Depuis 1997, des évolutions contrastées pour les hommes et les femmes

On peut noter que le pourcentage d'hommes qui s'inscrivent dans les bibliothèques municipales est resté stable depuis 1997 et que celui des femmes n'a que légèrement augmenté. En revanche, c'est bien la part des usagers non inscrits qui alimente la croissance de la fréquentation : elle a doublé chez les hommes et augmenté plus encore chez les femmes.

Graphique 2-15. Taux de fréquentation en fonction du sexe en 1997 et 2005 (en %).



Source : DLL-SOFRES 1997 et DLL-CRÉDOC 2005.

Non seulement les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à fréquenter les bibliothèques, mais leur pratique est plus assidue. Les deux tiers des femmes qui vont en bibliothèque s'y rendent au moins une fois par mois (65 % des femmes, contre 55 % des hommes). De ce fait, en nombre annuel de visites, la différence est sensible : en 2005, on peut estimer la fréquentation moyenne des femmes à 14 visites par an, celle des hommes à 12 par an. À titre de comparaison, les Français de plus de 15 ans qui fréquentent les salles de cinéma y vont en moyenne près de six fois par an⁸.

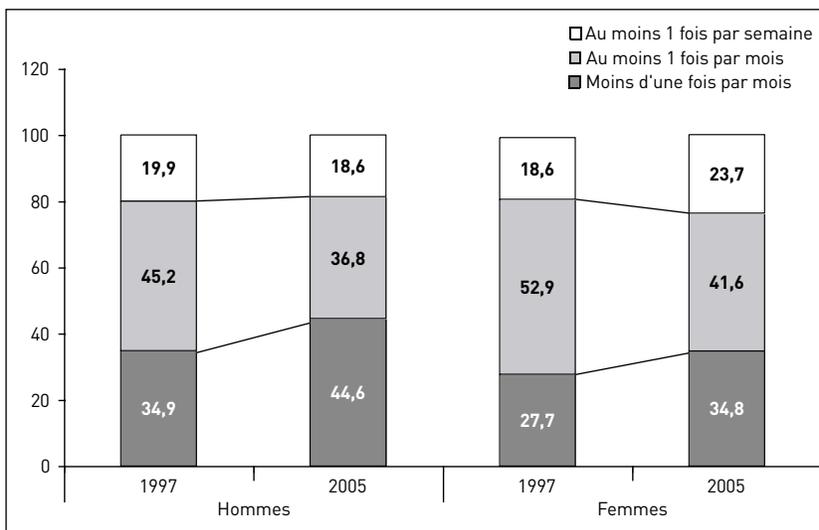
Cette fréquence s'est réduite depuis 1997 pour les femmes comme pour les hommes (65 % d'entre elles ont fréquenté la bibliothèque municipale

8. Et jusqu'à neuf fois, en moyenne, en région parisienne (source : CNC, chiffres 2005).

au moins une fois par mois en 2005, contre 72 % en 1997 ; 65 % et 55 % respectivement pour les hommes). Mais le noyau dur des usagers les plus réguliers, ceux qui viennent au moins une fois par semaine, s'est maintenu tant parmi les hommes que parmi les femmes, même si ces dernières sont un peu plus nombreuses dans ce cas (24 % contre 19 %).

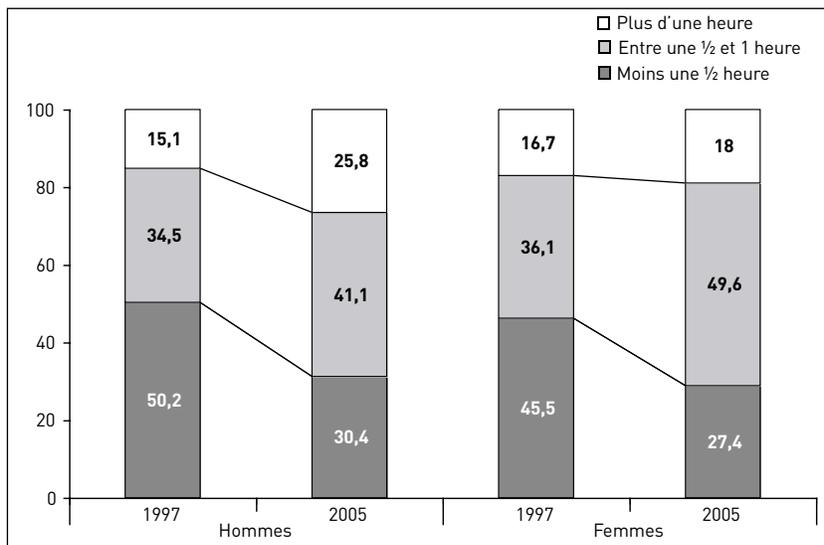
En revanche, les hommes qui ont une fréquentation moins assidue compensent par une durée de séjour un peu plus importante : 26 % d'entre eux évaluent à une heure et plus la durée moyenne de leur visite, contre 18 % des femmes. Les comportements des hommes et des femmes sont donc plus différenciés que ce qu'en montrait l'enquête DLL-SOFRES en 1997.

Graphique 2-16. Fréquence de visite selon le sexe en 1997 et 2005 (en %).



Source : DLL-SOFRES 1997 et DLL-CRÉDOC 2005.

Graphique 2-17. Durée de visite selon le sexe en 1997 et 2005 (en %).



Source : DLL-SOFRES 1997 et DLL-CRÉDOC 2005.

La fonction d'accompagnement des enfants

Une partie de la différence des comportements entre hommes et femmes résulte de la présence d'enfants au foyer. Structuellement, les femmes sont plus nombreuses à avoir à charge des enfants de moins de 14 ans. Cette différence se répercute sur le mode de fréquentation des bibliothèques municipales. La présence d'enfants au domicile et, plus particulièrement, d'enfants de moins de 14 ans favorise la fréquentation : le taux de fréquentation des individus de plus de 25 ans ayant des enfants au foyer atteint 40 %, contre 29 % pour ceux qui n'ont pas d'enfants dans leur foyer. C'est dans les foyers comptant deux enfants que le taux de fréquentation est le plus élevé (45 %).

Parmi les individus de plus de 25 ans qui fréquentent les bibliothèques municipales, les femmes sont plus souvent accompagnées d'enfants (41 % des femmes, contre 24 % pour les hommes), et notamment d'enfants de moins de 12 ans (34 % des femmes, contre 20 % pour les hommes).

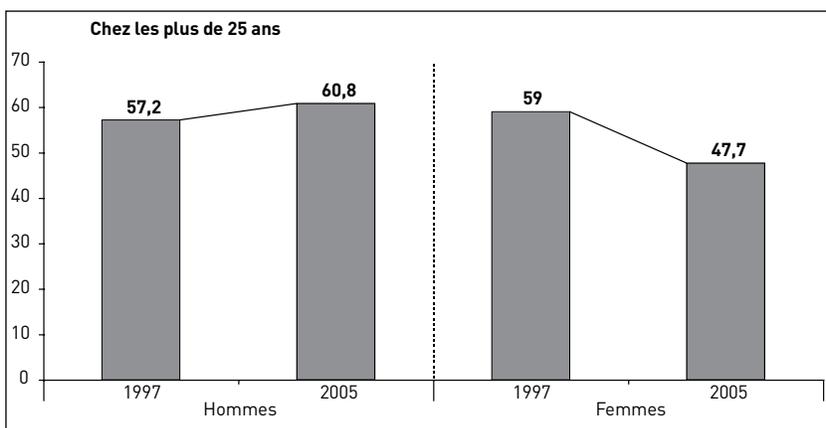
À l'inverse, la fréquentation masculine est majoritairement individuelle (61 %, contre 48 % pour les femmes). Comparé à 1997, il semble que le pourcentage de femmes accompagnant des enfants s'est plutôt accru, alors que celui des hommes dans ce cas s'est notablement réduit.

Tableau 2-18. Type de fréquentation selon la composition du foyer (sous-population des plus de 25 ans) en %.

À votre domicile, y a-t-il...	Fréquentation BM avec carte personnelle n = 347	Fréquentation BM sans carte personnelle n = 219	Fréquentation BM antérieure n = 592	Absence de fréquentation BM au cours de la vie n = 499	Ensemble n = 1657
Au moins un enfant de moins de 14 ans	24,4	18,7	34,1	22,8	100
Uniquement des enfants de plus de 14 ans	20,9	11,4	39,8	28	100
Pas d'enfant	18,7	10,1	35,6	35,6	100
Total	20,9	13,2	35,7	30,1	100

Source : DLL-CRÉDOC 2005.

Graphique 2-19. Visites solitaires, hommes et femmes de plus de 25 ans (1997 et 2005, en %).



Source : DLL-SOFRES 1997 et DLL-CRÉDOC 2005.

L'emprunt pour toute la famille

La dimension familiale de la relation à la bibliothèque municipale va au-delà de l'accompagnement des enfants. Elle intervient également dans la gestion de l'emprunt au sein des foyers : les femmes, plus que les hommes, se chargent d'emprunter pour toute la famille. Si 36 % des Français de 15 ans et plus appartiennent à des foyers disposant d'au moins une carte d'emprunt, les femmes sont près de la moitié dans ce cas (48 %) quand il y a des enfants dans leur foyer. De ce fait, les femmes pratiquent plus fréquemment l'emprunt. Parmi les usagers des bibliothèques municipales, le taux d'emprunteurs atteint 75 % pour les femmes, contre 67 % pour les hommes. Cet écart se retrouve dans la propension à emprunter pour autrui : 33 % des femmes le font, contre 25 % des hommes. Les bénéficiaires de ces emprunts sont plus fréquemment les enfants dans le cas des femmes (50 % des femmes, contre 41 % des hommes), et plus fréquemment le conjoint dans le cas des hommes (37 % des hommes, contre 27 % des femmes).

En dépit de l'évolution tendancielle vers une plus grande parité dans les rôles sociaux, les femmes ont manifestement conservé dans le cercle familial un rôle bien spécifique : pour la fréquentation des bibliothèques municipales, comme pour la lecture, leur investissement dans la transmission culturelle paraît plus affirmé que celui des hommes. Par rapport à 1997, les résultats de l'enquête de 2005 tendent à remettre en avant l'idée que les femmes jouent toujours un rôle important en ce qui concerne l'approvisionnement de l'ensemble de la famille en supports culturels.

L'offre des bibliothèques municipales vue par les non-usagers

On pourrait penser que les Français qui ne sont jamais allés dans les bibliothèques municipales, ou bien n'y vont plus, sont peu intéressés par l'offre de lecture publique. Leurs réponses à la question : « Dans la liste des activités que l'on peut faire dans les bibliothèques ou médiathèques municipales, quelles sont celles qui vous intéresseraient aujourd'hui ? » indiquent le contraire. L'intérêt pour l'emprunt de livres et, secondairement, de magazines est largement affirmé (58 % des non-usagers), même si la proportion de ceux qui se déclarent « intéressés » est très en deçà de la diffusion de cette pratique parmi les usagers (86 %).

En revanche, la lecture sur place et le travail en bibliothèque attirent beaucoup moins les non-usagers que les usagers. La majorité des non-usagers ont de la bibliothèque municipale une image traditionnelle centrée sur l'offre de prêt : ils sont peu enclins à s'y rendre simplement pour y passer du temps à lire. Ils se déclarent cependant intéressés par les collections autres que le livre, notamment les CD de musique et, plus encore, les films : les non-usagers affichent un intérêt pour l'offre de musique et de films (45 % d'entre eux) supérieur à l'usage qu'en ont actuellement les usagers (38 % empruntent des enregistrements de musique et des films) ; les jeunes non usagers y sont particulièrement sensibles (62 % chez les moins de 20 ans).

Il en va de même pour les supports informatiques (20 % des non-usagers se déclarent intéressés, à comparer aux 17 % d'utilisateurs parmi les usagers), tout particulièrement quand ils sont jeunes (54 % des moins de 20 ans sont potentiellement intéressés par cette offre)⁹. Enfin, les non-usagers se déclarent également attirés par les animations organisées dans les bibliothèques (30 % de non-usagers intéressés) et, comme pour les usagers, plus particulièrement quand ils ont entre 25 et 34 ans (42 % d'entre eux).

Tableau 2-20. Attractivité de l'offre des bibliothèques municipales pour les non-usagers en fonction de l'âge (en %).

Tableau simplifié des activités (non-usagers)	15-19 ans	20-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	65 ans et plus	Ensemble
Emprunt de lecture	61,2	63,2	59,4	58,3	64	58,5	50,6	58,4
Emprunt d'autres supports	62,2	55,7	56,5	63,7	49,5	33,9	14,6	44,8
Lecture sur place	36,7	42,5	38,7	25,5	29	24	25,8	30,4
Participation aux animations	21,4	32,1	41,6	29,9	31	29,5	22,5	29,9
Travail sur place	44,9	44,3	25,6	21,1	15	12,6	4,5	19,9
Usage informatique	54,1	43,4	30	15,2	17	9,8	1,9	19,7
Autres activités	32,7	26,4	25,6	20,1	15	19,7	24,3	22,5

Source : DLL-CRÉDOC 2005.

9. Il faut rappeler que l'on compare ici les déclarations des usagers qui rendent compte de leurs pratiques avec celles des non-usagers qui se prononcent sur des pratiques qui pourraient les intéresser.

Le niveau d'intérêt que les non-usagers manifestent pour l'offre des bibliothèques municipales est révélateur de l'image très largement positive qu'ont les Français de ces établissements culturels (*cf.* chapitre IV). On peut penser, néanmoins que la majorité des non-usagers ont des goûts qui les portent vers une offre de musique, de films, de multimédia qui serait de nature à satisfaire le désir de divertissement plutôt que la découverte de la culture savante. La différence très marquée des goûts culturels entre usagers et non-usagers (*cf.* chapitre V) laisse penser qu'une bonne partie des non-usagers ne sont pas en affinité avec l'offre actuelle des bibliothèques municipales. Étant donné le déséquilibre persistant dans l'offre de collections entre imprimés et autres supports, on peut se dire qu'une bonne part des non-usagers sont des individus que la bibliothèque municipale aura du mal à satisfaire.

L'expansion du modèle de la médiathèque et la généralisation du principe des collections en libre accès doivent être considérées comme des causes de premier ordre dans l'évolution des formes de fréquentation. Comme on le verra plus loin, les causes externes – recul de la lecture ou concurrence d'Internet – ne comptent pas parmi les plus déterminantes. La mutation majeure résulte plutôt de la transformation des bibliothèques elles-mêmes : plus attractives en raison de la modernisation de leurs espaces et de la diversification de leurs collections, mais aussi parties prenantes d'une offre de bibliothèques plus concurrentielle du fait de la multiplication des grandes médiathèques, les bibliothèques municipales sortent d'un temps où elles pouvaient se vivre comme des cercles dont le public privilégié était principalement constitué par les passionnés de lecture.

Chapitre III.

La permanence du livre face à Internet

L'affaiblissement de la pratique assidue de la lecture livresque, que les enquêtes sur les pratiques culturelles des Français observent depuis les années 1970, est l'une des principales tendances habituellement convoquées lorsqu'on s'interroge sur l'avenir des bibliothèques. Ne faut-il pas chercher d'autres explications, notamment dans la concurrence qu'exercent d'autres pratiques culturelles et d'autres lieux de consommation plus attractifs ? Les entretiens recueillis pour cette enquête attestent de l'importance de ces concurrences, particulièrement pour les jeunes générations, mais pas seulement.

« On est beaucoup sollicité, il y a énormément d'activités, il faut vraiment être un passionné de lecture pour venir [en bibliothèque]. Après c'est le manque de temps, on ne peut pas tout faire, il faut bien choisir. »

« La lecture c'est un loisir, mais les mêmes, ils en ont plein des loisirs, ils font plein de choses. »

« Les jeunes ados ont autre chose en tête que d'aller à la bibliothèque », « ils vont au ciné, ils vont dans les centres commerciaux, ils font du sport ».

L'intensité de lecture, déterminant majeur de la fréquentation

Nous avons souligné dans le chapitre précédent la prééminence que conserve le livre dans les pratiques actuelles en bibliothèque. L'enquête de 2005 permet également de réinterroger l'impact des pratiques de lecture des Français. Elle pointe, en particulier, un possible changement de tendance de la proportion de lecteurs dans la population par rapport à l'évolution observée au cours des années 1980 et 1990. Or, comme nous le verrons plus loin, la part de lecteurs dans la population française est le premier des critères qui expliquent la fréquentation des bibliothèques municipales.

Le nombre de lecteurs dans la population française pourrait avoir cessé de baisser.

Le nombre de livres lus au cours des douze derniers mois, hors livres scolaires, universitaires ou professionnels, mais bandes dessinées et lectures de vacances comprises, permet d'identifier la part des « non-lecteurs de livres » (0 livre lu

dans l'année écoulée), des « faibles lecteurs » (1 à 9 livres lus), des « moyens lecteurs » (entre 10 et 24 livres) et des « gros lecteurs » (25 livres et plus). En 2005, 21 % des personnes interrogées sont des « non-lecteurs de livres », mais elles peuvent avoir lu des magazines, des quotidiens ou même des livres en relation avec leurs études ou leur activité professionnelle. Près de 80 % sont lecteurs au sens défini ci-dessus et se répartissent entre 38 % de « faibles lecteurs », 25 % de « moyens lecteurs » et 15 % de « gros lecteurs ».

La proportion de lecteurs dans la population s'est accrue entre 1997 et 2005, de 74 % à 79 %¹. Contrairement à la tendance à la baisse observée antérieurement, la part des lecteurs réguliers a légèrement progressé depuis huit ans, tant pour les « moyens » lecteurs, qui lisent 10 à 24 livres par an (23 % en 1997, 25 % en 2005), que pour le petit nombre de « gros » lecteurs, qui lisent 25 livres et plus par an (14 % en 1997 et 15 % en 2005). Si cette tendance est confirmée par la prochaine enquête *Pratiques culturelles des Français*, l'étiollement du cercle des Français ayant une pratique de lecture « conséquente » (au moins 10 livres par an), qui a pu paraître inexorable au vu des chiffres enregistrés depuis le début des années 1980 (46 % en 1981, 43 % en 1989 et 37 % en 1997), pourrait se trouver enrayé (40 % en 2005).

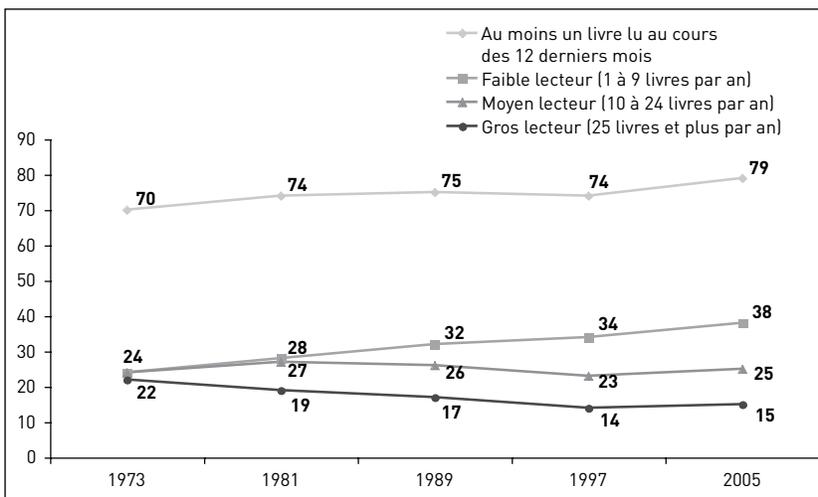
Tableau 3-1. Nombre de livres lus au cours des douze derniers mois (en 1997 et 2005, en %).

Nombre de livres lus au cours des 12 derniers mois	PCF 1997	CRÉDOC 2005
Aucun	26	21
1 à 9	34	38
10 à 24	23	25
25 et plus	14	15
Ne sait pas	3	1
Base	100	100

Source : PCF 1997 et DLL-CRÉDOC 2005.

1. Comparaison avec l'enquête *Pratiques culturelles des Français* de 1997.

Graphique 3.2. Proportion de lecteurs parmi les Français de 15 ans et plus depuis 1973 (en %).



Source : PCF 1973-1997 et DLL-CRÉDOC 2005.

Néanmoins, il n'est pas encore assuré qu'il s'agisse d'une véritable inflexion de tendance. L'évolution depuis 1997 montre que le ratio entre faibles lecteurs au sens large (non lecteurs + lecteurs de moins de 10 livres par an) et lecteurs plus réguliers (plus de 10 livres par an) n'a pas changé. Ce qui a augmenté, c'est le nombre de Français déclarant avoir lu au moins un livre dans l'année. En revanche, pour savoir si ceux qui lisent plus de 10 livres par an sont plus nombreux aujourd'hui ou non, une marge d'incertitude demeure compte tenu du nombre d'individus déclarant ne plus savoir le nombre de livres qu'ils ont lus dans l'année.

Or ces tendances sont essentielles pour éclairer le bilan quantitatif de l'évolution de la fréquentation dans les bibliothèques et médiathèques municipales. Elles permettent d'étayer l'hypothèse selon laquelle l'évolution de la fréquentation pourrait résulter d'un double phénomène : d'un côté, la stagnation du nombre des inscrits autour du noyau stable des « grands lecteurs », de l'autre, une fréquentation plus volatile de « faibles lecteurs » dont le nombre va croissant. Le léger redressement de la proportion de moyens et gros lecteurs dans la population hexago-

nale est en phase avec la progression modérée du taux d'inscrits dans les bibliothèques. Parallèlement, la croissance tendancielle des faibles lecteurs (1 à 9 livres par an), qui peut se trouver stimulée plutôt que contrecarrée par les usages de l'écrit sur Internet, peut expliquer l'élargissement du nombre des Français qui exploitent les ressources des bibliothèques de manière épisodique sans s'inscrire.

L'intensité de la lecture est un moteur de la fréquentation des bibliothèques.

Sur le critère du nombre de livres lus dans l'année écoulée, les anciens usagers sont très proches de la moyenne de la population française, mais comptent moins de « gros lecteurs » (10 %, contre 15 % en moyenne). Il ne suffit pas d'avoir fréquenté des bibliothèques étant jeune, notamment pour ses études, pour trouver un attrait à la lecture tout au long de la vie. Pour fréquenter les bibliothèques municipales à l'âge adulte, le goût de la lecture, plus qu'autre chose, paraît être le moteur principal.

« Je ne suis jamais retourné à la bibliothèque depuis le collège. »

« On a une vie active, on n'a pas le temps, pour venir ici [à la bibliothèque], il faut vraiment en avoir l'utilité. »

« Avant 90 % de ce que j'empruntais c'était pour mes études, maintenant j'emprunte des polars, de la science-fiction. »

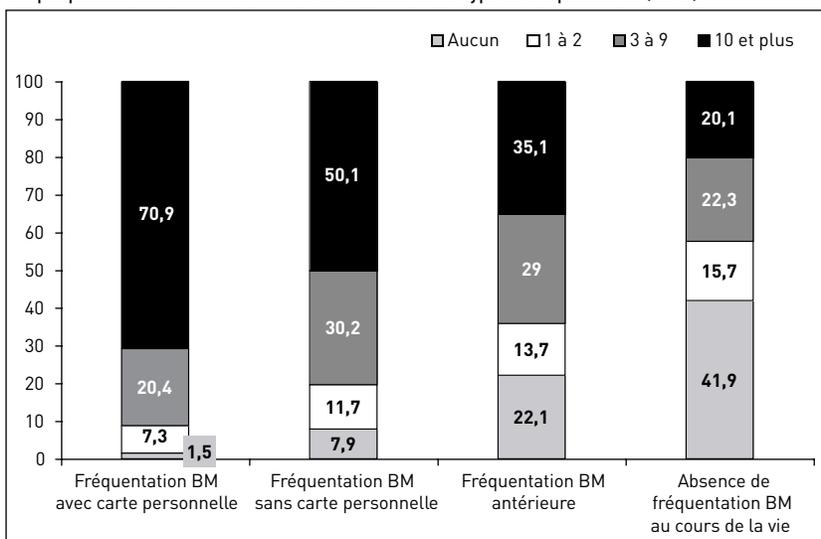
C'est bien parmi les Français qui ne sont jamais allés dans une bibliothèque municipale que l'on trouve la proportion la plus élevée de non-lecteurs (42 % d'entre eux n'ont lu aucun livre au cours des douze derniers mois) et de très faibles lecteurs (16 % n'ont lu qu'un livre ou deux).

« Je n'ai jamais été en bibliothèque. De toute ma vie je n'ai lu qu'un livre, *Mermoz* [...] La seule chose que je lis aujourd'hui, ce sont les programmes télé. »

Le nombre de livres lus paraît particulièrement discriminant pour l'inscription dans les bibliothèques et médiathèques municipales. Dans la

population des plus de 15 ans, la probabilité pour un non-lecteur d'être inscrit en bibliothèque municipale n'est que de 1 %, alors qu'elle approche 50 % pour les « gros lecteurs ».

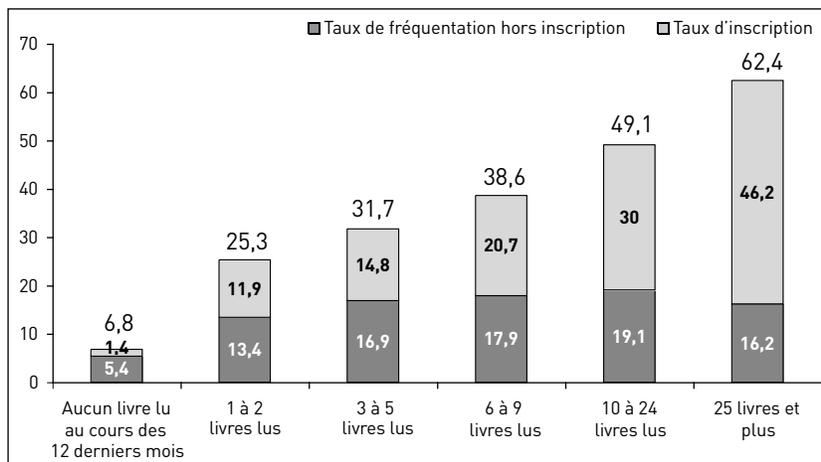
Graphique 3.3. Intensité de la lecture de livres selon le type de fréquentation (en %).



Source : DLL-CRÉDOC 2005.

Guide de lecture : 1,5 % des inscrits n'ont lu aucun livre au cours des douze derniers mois, alors que c'est le cas de 41,9 % de ceux qui déclarent n'avoir jamais fréquenté une bibliothèque municipale au cours de leur vie.

Graphique 3-4. Fréquentation des bibliothèques municipales au cours des douze derniers mois en fonction du nombre de livres lus (en %).



Source : DLL-CRÉDOC 2005.

Guide de lecture : 62,4 % des « gros lecteurs » (25 livres et plus lus au cours des douze derniers mois) fréquentent les bibliothèques municipales.

Le goût de la lecture explique la surfréquentation féminine.

Si la présence plus assidue des femmes dans les bibliothèques s'explique par le rôle qu'elles assument auprès des enfants, on peut dire que ce rôle s'impose d'autant plus à elles qu'elles lisent plus que les hommes. Les différences sont très marquées entre les deux sexes, mais plus particulièrement au niveau des très faibles lecteurs : 42 % des hommes lisent moins de trois livres par an, contre 27 % des femmes.

Par rapport à 1997, la hausse du nombre de grands lecteurs est aussi importante chez les hommes que chez les femmes. Toutefois, la diminution de la part de non-lecteurs a été plus importante chez les femmes.

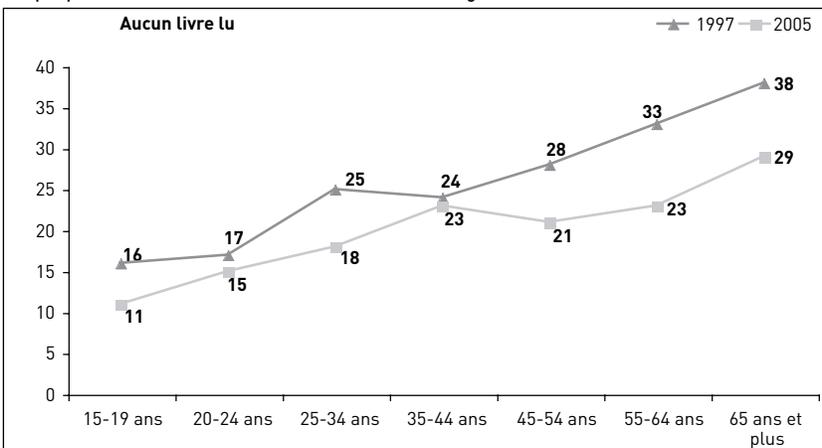
Par ailleurs, la pratique de la lecture selon les classes d'âge révèle plusieurs phénomènes importants. Contrairement à l'idée reçue, ce n'est pas dans les nouvelles générations que l'on rencontre le moins de lecteurs : bien au contraire, la proportion de « non-lecteurs » progresse régulièrement avec l'âge, comme le montraient déjà les enquêtes *Pratiques culturelles des Français*,

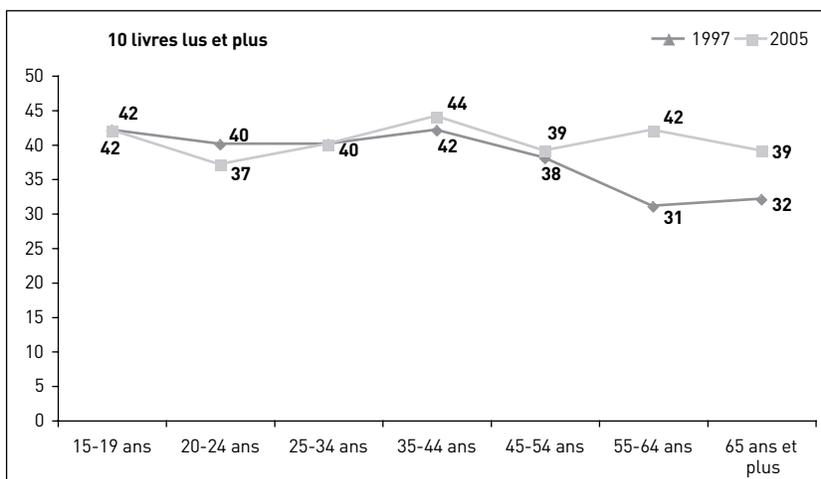
essentiellement en raison du niveau moyen de diplôme par génération.

La proportion cumulée des moyens et gros lecteurs ne suit pas la même tendance : elle fluctue en grande partie en fonction des âges de la vie. Importante chez les adolescents (42 % entre 15 et 19 ans), elle se tasse chez les jeunes adultes (38 % entre 20 et 34 ans), puis augmente de nouveau à l'âge où les enfants sont à charge (44 % entre 35 et 44 ans). Elle rebaisse ensuite, mais connaît une embellie entre 55 et 64 ans (42 %).

Faut-il y voir un effet du passage à la retraite ou bien un effet générationnel ? La comparaison avec 1997 montre que ce sont les personnes de plus de 55 ans qui ont le plus accru leur intensité de lecture. Si la part des individus ayant lu plus de 10 livres au cours des douze derniers mois a très peu varié parmi les moins de 55 ans, elle a fortement augmenté chez les plus âgés : comparés à la situation de 1997, ces derniers ont comblé un déficit qui était très marqué. Il faut rappeler que la génération des 55-64 ans correspond à la première vague du baby-boom et plus particulièrement à la génération 1968. Peut-on en conclure que le relèvement de la part des grands lecteurs dans cette classe d'âge est principalement imputable au renouvellement générationnel ? On pourrait l'affirmer si les plus de 64 ans étaient restés à un niveau voisin de celui de 1997, ce qui n'est pas le cas : parmi eux, la part des grands lecteurs a également fortement progressé.

Graphique 3-5. Quantité de livres lus selon la classe d'âge en 1997 et 2005 (en %).





Source : DLL-CRÉDOC 2005.

La concurrence d'Internet

La crainte d'une désaffection des bibliothèques du fait de la concurrence des usages d'Internet est un sujet de préoccupation majeur tant pour la profession des bibliothécaires que pour les élus qui ont la charge de la gestion des bibliothèques et médiathèques municipales, et donc la responsabilité des arbitrages financiers. Doit-on continuer à investir dans les bibliothèques si leurs usagers les fréquentent moins, du fait de la concurrence de l'offre d'Internet en matière de recherches documentaires et de téléchargement de livres, de CD et de films ? Depuis quelques années déjà, cette question est posée aux États-Unis, au Royaume-Uni, mais aussi dans les pays scandinaves où c'est l'évolution du coût des établissements qui est directement mise en question. En effet, si le budget de fonctionnement croît régulièrement tandis que la fréquentation stagne, voire régresse, le coût de la lecture publique par habitant se renchérit fortement. Certains pays comme la Norvège ont abordé cette question en cherchant à estimer

la valeur, et donc l'utilité sociale, que la population reconnaît au réseau de la lecture publique².

En France, on a pensé, il y a quelques années, que la pratique de la lecture était vouée à reculer inexorablement et l'on craint aujourd'hui qu'Internet contribue, plus encore, à remettre en question l'utilité des bibliothèques de proximité. C'est bien pour répondre à ces interrogations, dont on ne peut nier l'importance pour le fonctionnement des bibliothèques dans l'avenir, qu'a été engagée la nouvelle enquête de fréquentation ; il en était attendu, en particulier, un éclairage sur l'impact de la concurrence d'Internet. L'enquête apporte un premier élément de réponse important à travers le diagnostic sur la lecture : le fait que cette pratique ne soit pas en régression parmi les moins de 35 ans doit être considéré comme une tendance positive pour la fréquentation des bibliothèques.

L'accès aux technologies numériques est plus développé parmi les usagers des bibliothèques.

Le développement de la pratique d'Internet est-il de nature à réduire l'intérêt que l'on peut porter aujourd'hui à l'offre de la lecture publique ? En 1997, l'équipement informatique des ménages était encore modeste (19 % de foyers équipés d'un micro-ordinateur) et les connexions à Internet tout à fait minoritaires (5 % de personnes âgées de 15 ans et plus déclarant être connectées au domicile). La progression s'est accélérée à partir de 1999 pour atteindre, en 2006, 60 % de ménages équipés d'un micro-ordinateur et, pour les connexions Internet à domicile, le seuil symbolique des 50 %³. La progression actuelle observée en France traduit un rattrapage rapide du retard pris sur les pays les mieux équipés : en 2005, les Pays-Bas et la Suède comptaient déjà 75 % de foyers connectés, l'Allemagne et la Grande-Bretagne 60 %⁴.

2. THROSBY (David), « Determining the Value of Cultural Goods », *Journal of Cultural Economics*, n° 27, 2003.

3. *Op. cit.*, CRÉDOC 2006.

4. Source : Eurostat 2005.

Fin 2005, selon les résultats de l'enquête DLL-CRÉDOC, 45 % des individus interrogés disposaient dans leur foyer d'une connexion à Internet. Cette proportion dépassait 55 % parmi les usagers des bibliothèques.

La diffusion d'Internet est aujourd'hui généralisée dans toutes les classes d'âge jusqu'à 55 ans : en 2005, plus de 55 % des individus âgés de 15 à 54 ans déclaraient ainsi disposer d'une connexion à domicile. Ce n'est plus que dans les générations de plus de 65 ans que la pénétration d'Internet reste faible.

Tableau 3-6. Taux d'équipement en informatique domestique fin 2005, en fonction de la fréquentation (en %).

Chez-vous, avez-vous un(e) ou plusieurs ...	Inscription BM n = 412	Fréquentation BM hors inscription n = 291	Fréquentation BM antérieure n = 737	Absence de fréquentation BM au cours de la vie n = 561	Ensemble n = 2001
Ordinateur(s)					
Un	58	57,4	52,1	37,4	50
Plusieurs	14,8	14,4	12,2	6,4	11,4
Aucun	26,9	28,2	35,5	56,1	38,5
Non-réponse	0,2	-	0,1	-	0,1
Total	100	100	100	100	100
Connexion(s) internet					
Un	57,3	55	48,4	26,9	45,2
Plusieurs	2,2	1,4	0,4	1,1	1,1
Aucune	40,3	43,6	51	72	53,6
Non-réponse	0,2	-	0,1	-	0,1
Total	100	100	100	100	100

Source : DLL-CRÉDOC 2005.

Internet : une pratique concurrente pour la recherche documentaire

Les entretiens qualitatifs qui ont précédé la réalisation de l'enquête ont montré que la pratique de recherche documentaire sur Internet concurrençait très directement le recours aux bibliothèques municipales pour la recherche d'informations que l'on trouvait jusque-là dans des encyclopédies et des livres pratiques figurant dans leurs collections. Grâce à Internet, « on n'a pas à se déplacer, c'est un gain de temps... Pour la bibliothèque, il y a des horaires : Internet, c'est n'importe quand ».

« C'est instantané : je tape "galette", j'ai tout de suite des recettes. Je tape "peinture à l'éponge", je tombe sur des sites qui vont m'expliquer comment faire. »

« Internet, j'étais contre au départ. J'ai changé d'avis depuis qu'on l'a à la maison. Il y a beaucoup d'infos que je ne trouve pas ailleurs. Depuis, je dois dire que la bibliothèque est devenue un peu obsolète. »

« Internet est un concurrent des bibliothèques parce qu'on y trouve tout. »

Ce phénomène est confirmé par les données de la phase quantitative. Quand ils recherchent des informations pour faire du bricolage, du jardinage ou réaliser des recettes de cuisine, le premier réflexe des Français est dorénavant de se tourner plutôt vers Internet : 26 % des Français utilisent d'abord ce canal de recherche et les usagers des bibliothèques encore plus (30 %), en partie parce qu'ils sont plus souvent équipés. Les différentes catégories d'usagers des bibliothèques présentent des comportements quasi identiques quant à l'importance du recours à Internet. Seuls les inscrits se distinguent par leur utilisation nettement plus fréquente du fonds des bibliothèques municipales qui, pour eux, se substitue à d'autres sources d'approvisionnement (grandes surfaces, réseau familial et amical notamment).

Le recours à Internet est encore plus souvent la règle quand il s'agit de la recherche d'informations utiles aux études des enfants : parmi les personnes qui ont des enfants en âge d'être aidés pour leur scolarité, 49 % placent Internet au premier rang des moyens pour trouver des sources utiles

à la réalisation des devoirs. Toutefois, pour 33 % des inscrits et 21 % des usagers non inscrits, le réflexe de se rendre à la bibliothèque municipale pour trouver des ressources documentaires afin d'aider leurs enfants reste premier. À l'opposé, ceux qui n'ont jamais fréquenté de bibliothèque se limitent plus souvent à leurs propres ressources (leur bibliothèque personnelle) et à celles de leur entourage. On peut tirer de ces constats deux conclusions importantes : il est certes incontestable qu'Internet est devenu en très peu de temps un outil majeur dans la recherche d'informations ; mais, sur ce terrain, la contribution des bibliothèques reste néanmoins conséquente puisque celles-ci se placent au second rang des moyens contribuant à l'acquisition de connaissances.

Tableau 3-7. Lieux d'approvisionnement pour la recherche d'informations pour bricoler, jardiner ou réaliser des recettes de cuisine (en %).

	Usagers inscrits n = 412	Usagers non inscrits n = 291	Anciens usagers n = 737	Non-usagers n = 561	Population totale n = 2001
Bibliothèques	20,8	8	2,6	1,3	6,8
Hypermarchés	11,5	18,3	16,4	25	17,9
Internet	30,6	29,3	29,9	15,1	26
Librairies + grandes surfaces spécialisées	9,8	13,3	14,3	17,3	14
Vente par correspondance	1,1	3	3,6	3,4	3
Réseau relationnel	12	14,5	14,4	18,6	15
Ailleurs (dont papeteries, presse)	14,2	13,7	11	19,4	17,3
Total	100	100	100	100	100

Source : DLL-CRÉDOC 2005.

Tableau 3-8. Lieux d'approvisionnement pour la recherche d'informations afin d'aider les enfants à chercher des informations pour leurs devoirs ou pour un exposé, pour les personnes ayant un enfant d'âge scolaire (en %).

	Usagers inscrits	Usagers non inscrits	Anciens usagers	Non-usagers	Population totale
Bibliothèques	33,3	21,2	14,9	6,6	19,1
Vos propres livres	15	15,3	19,2	24,6	18,5
Internet	48,4	50,9	51,9	41,8	48,8
Librairies + grandes surfaces spécialisées	1,3	1,7	3,8	15,6	5,2
Réseau relationnel	1,3	4,2	7,2	9,8	5,7
Ailleurs	0,7	6,8	2,9	1,6	2,8
Total	100	100	100	100	100

Source : DLL-CRÉDOC 2005 (n = 608).

Surfer et fréquenter des bibliothèques vont de pair.

Compte tenu du développement récent d'Internet, il serait prématuré de se prononcer sur un éventuel abandon progressif des bibliothèques au profit du réseau. D'aucuns anticipent le succès inéluctable de la révolution numérique, dès lors que la dématérialisation des ouvrages sera véritablement engagée. D'autres argumentent qu'Internet n'est pas en mesure de faire disparaître de sitôt la relation tactile du lecteur à l'objet livre. Dans l'immédiat, et quels que soient les avenir respectifs du numérique et du papier, une autre interprétation se dégage de l'analyse des comportements des usagers : le modèle encyclopédique d'Internet et celui de la médiathèque sont fondamentalement de même nature. L'échelle du premier est moins vaste qu'il n'y paraît, dans la mesure où la très grande majorité des internautes n'explorent sur Internet que des pages nationales. L'offre de la seconde est potentiellement beaucoup plus large que ce que proposent ses rayonnages en libre accès, dans la mesure où les médiathèques offrent au public des connexions à des bases de données ouvrant à de nombreux champs du savoir.

La similarité du rapport à l'information et au savoir que proposent, chacun avec des logiques et des outils propres, Internet et les médiathèques se lit dans l'étroite ressemblance des profils de leurs usagers. L'enquête révèle tout d'abord que la proportion d'internautes est plus élevée parmi les usagers des bibliothèques municipales que parmi les non-usagers : on trouve ici une

illustration de la logique du cumul culturel que Jean-Claude Passeron, Michel Grumbach et leur équipe de chercheurs avaient pour leur part observée dans le cadre d'une enquête consacrée à l'introduction des images animées en bibliothèque⁵. Parmi les usagers des bibliothèques, on ne compte que 36 % de personnes n'utilisant pas Internet⁶, contre 46 % parmi les anciens usagers et 70 % parmi ceux qui ne les ont jamais fréquentées ; la résistance de ces derniers s'explique principalement par un effet générationnel.

Tableau 3-9. Intensité d'utilisation d'Internet des différents types d'usagers des bibliothèques (en %).

Combien de temps par semaine passez-vous environ sur Internet, y compris le week-end, pour des raisons personnelles et de loisir (hors activité professionnelle et travail pour études) ?	Inscription BM n = 412	Fréquentation BM hors inscription n = 291	Fréquentation BM antérieure n = 737	Absence de fréquentation BM au cours de la vie n = 561	Ensemble n = 2001
Ne consulte pas Internet	36,7	35,7	46,1	70,1	49,4
Moins d'1 heure par semaine	12,6	13,4	10,2	6,8	10,2
1 à 3 heures, soit moins de 30 min par jour	17,2	16,5	14,2	5,5	12,7
4 à 7 heures, soit environ 30 min à 1 heure par jour	11,4	12,7	9,2	4,8	8,9
8 à 14 heures, soit environ 1 à 2 heures par jour	12,1	6,9	6,9	4,6	7,3
15 à 20 heures, soit environ 2 à 3 heures par jour	4,6	5,5	5,4	3,7	4,8
21 à 29 heures, soit environ 3 à 4 heures par jour	2,7	3,4	2,7	1,6	2,5
Au moins 30 heures, soit plus de 4 heures par jour	2,7	5,8	4,7	2,5	3,8
Ne sait pas	-	-	0,4	0,4	0,2
Total	100	100	100	100	100

Source : DLL-CRÉDOC 2005.

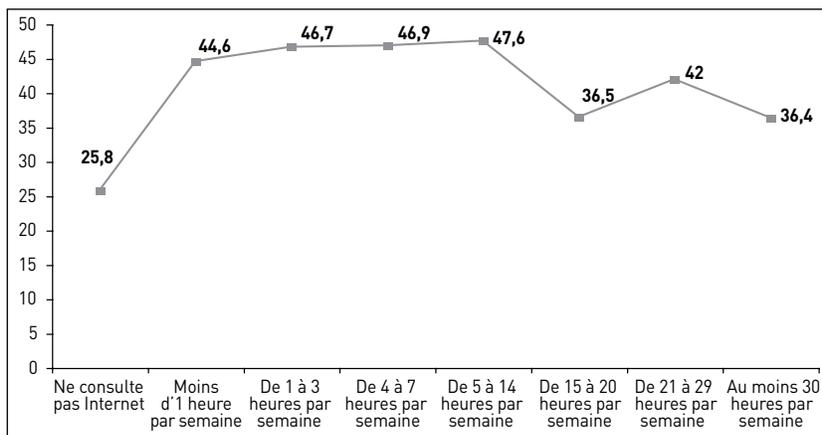
5. PASSERON (Jean-Claude) et GRUMBACH (Michel) (avec le concours de François de Singly, Martine Naffrechoux, Fernando Porto-Vasquez), *L'Œil à la page*, Éditions de la Bibliothèque publique d'informaion / Centre Pompidou, 1984.

6. Ne sont pris en compte que les usages personnels, hors activité professionnelle ou études.

Le taux de fréquentation des bibliothèques municipales est plus élevé parmi les internautes que parmi les Français qui ne se connectent jamais. Et c'est pour ceux dont l'activité sur Internet est moyenne (1 à 14 heures par semaine, soit moins de 2 heures par jour en moyenne) que le taux de fréquentation est le plus élevé. Toutefois, lorsqu'on dépasse des durées de connexion de plus de 2 heures par jour, en moyenne, le caractère chronophage de l'usage d'Internet a des répercussions négatives sur la fréquentation des bibliothèques : les 11 % de Français « très gros utilisateurs » (plus de 15 heures par semaine) sont moins nombreux à être inscrits en bibliothèque. En revanche, la part de ceux qui sont des usagers occasionnels, sans carte, s'accroît en fonction du temps de connexion à Internet.

Finalement même à un niveau d'usage très élevé, les internautes sont des usagers des bibliothèques municipales dans des proportions au moins égales à la moyenne des Français. Il ne faut pas oublier que parmi les internautes les plus mordus on compte beaucoup de jeunes qui poursuivent des études.

Graphique 3-10. Fréquentation des bibliothèques municipales au cours des douze derniers mois en fonction de la durée hebdomadaire de consultation d'Internet (en %).



Source : DLL-CRÉDOC 2005.

Guide de lecture : parmi les Français qui ne consultent pas Internet, 25,8% sont allés en BM au cours des douze derniers mois.

Les usagers des bibliothèques privilégient les usages pratiques d'Internet.

La quantification du temps d'usage d'Internet est un paramètre précieux pour contester l'idée reçue qui voit dans la culture de l'écran et la navigation sur le réseau des mutations propres à détourner les Français de l'offre de la lecture publique. Aujourd'hui, les internautes se rencontrent dans toutes les classes d'âge jusqu'à 55 ans, parmi les actifs, les catégories sociales intermédiaires et supérieures, les ménages qui ont des enfants, les urbains des plus grandes villes. Or, les Français qui fréquentent le plus les bibliothèques municipales ont les mêmes caractéristiques.

Au-delà du profil sociologique, l'affinité entre internautes et habitués des bibliothèques est surtout liée aux centres d'intérêt qui motivent les comportements des uns et des autres. Les usagers des bibliothèques municipales équipés d'une connexion à domicile se distinguent des non-usagers par une pratique plus fréquente :

- de la consultation de sites pour des recherches documentaires (90 % des usagers assidus le font, contre 68 % des non-usagers) ;
- de la lecture de la presse sur Internet (44 % des usagers assidus, contre 25 % des non-usagers) ;
- des achats *via* Internet (54 % des usagers assidus, contre 36 % des non-usagers).

Les usagers des bibliothèques municipales ont manifestement intégré les fonctionnalités pratiques d'Internet dans leur quotidien. Les recherches d'informations de toute nature qu'ils effectuent aujourd'hui sur le réseau les détournent, en partie, d'usages antérieurement satisfaits par les bibliothèques, comme la consultation des encyclopédies ou des dictionnaires.

« Avant mes filles venaient pour les exposés. Maintenant qu'on a Internet, elles font leurs recherches dessus. Elles vont toujours à la bibliothèque, mais pour les romans, pas pour les exposés. »

Mais les bibliothèques municipales offrent des avantages qui sont plutôt complémentaires que concurrents d'Internet. C'est le cas, par exemple, de la lecture de la presse : les usagers qui vont à la bibliothèque de leur quartier lire le journal ou des magazines ne sont pas les adeptes de la presse en ligne.

Par comparaison avec ce que l'on observe dans le développement du commerce électronique, on peut penser que les mutations en cours, dans le registre des recherches documentaires, relèvent plutôt de la diversification des offres et des pratiques plutôt que de substitutions à proprement parler. La période actuelle favorise les allées et venues entre Internet et la médiathèque. S'agit-il d'un fonctionnement qui va se stabiliser ou bien évoluer au bénéfice des supports virtuels ? Doit-on penser que l'on basculera inévitablement dans le tout numérique quand se développeront de véritables bibliothèques virtuelles ? Rien n'est moins sûr. Dans les jeunes générations, dont les besoins de recherches documentaires sont plus importants que dans les générations précédentes, on sait déjà optimiser les recherches en bibliothèque en s'appuyant sur Internet.

« [À la bibliothèque] j'arrive avec ma liste que j'ai constituée avec Amazon. »

« Je me sers de toutes les bibliothèques : on va sur Internet, on sait où sont les documents. Je cherche une BD et je la réserve. »

La concurrence de l'audiovisuel (télévision, films)

À la différence de la moyenne des Français, les usagers des bibliothèques n'ont pas accru leur consommation télévisuelle.

On a beaucoup accusé la télévision de tuer le livre et la lecture. On ne peut nier, en effet, que l'absence de fréquentation des bibliothèques municipales va de pair avec une consommation importante de télévision. Ce lien est-il une causalité ? En partie seulement : certes l'écoute de la télévision est chronophage et plutôt exclusive, et son offre d'évasion et de divertissement plus directement accessible que la lecture. Pourtant, la position hégémonique de la télévision n'a pas empêché le livre de conserver une valeur et une place certaines dans les interstices de la vie quotidienne. Lire dans les transports, avant de s'endormir, en vacances... sont des pratiques encore très courantes.

L'évolution entre 1997 et 2005 rend compte de la poursuite de la progression du temps passé à regarder la télévision. Cette évolution est imputable à l'allongement de la durée globale de temps libre des Français plutôt qu'au renforcement de l'attrait des programmes : si le temps moyen passé devant la télévision progresse, c'est avant tout parce que le nombre d'inactifs tend à augmenter (vieillesse de la population, allongement de la durée des études, chômage, travail à temps partiel...). La part des Français de 15 ans et plus qui déclarent regarder les émissions télévisées au moins 15 heures par semaine a progressé de 45 % à 52 % entre 1997 et 2005. Or, la comparaison avec l'enquête BPI-SOFRES de 1997 montre que cette progression est quasi nulle parmi les usagers des bibliothèques municipales et forte parmi les non-usagers : pour les usagers, la part des grands consommateurs de télévision (plus de 15 heures par semaine) est passée de 41 % à 42 % en huit ans ; parmi les non-usagers, cette proportion a augmenté, passant de 47 % à 57 %.

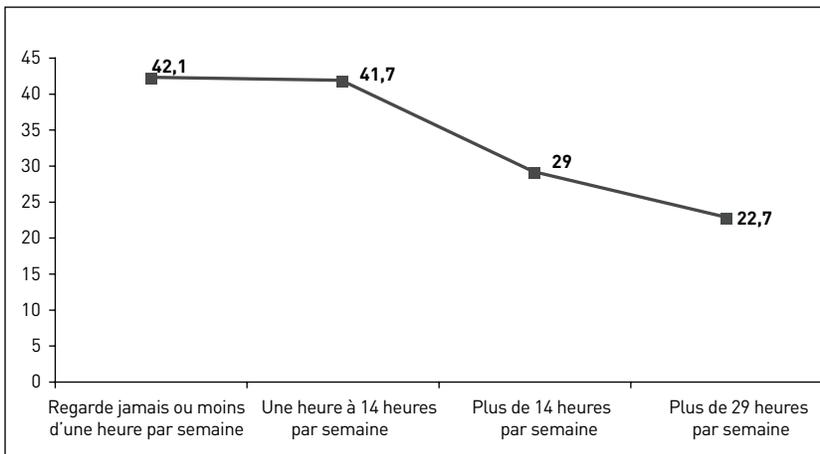
Tableau 3-11. Temps hebdomadaire passé à regarder la télévision selon le type de fréquentation des bibliothèques : évolution 1997-2005 (en %).

Nombre d'heures hebdomadaires devant la télé	DLL-Bpi 1997		CRÉDOC 2005	
	Usagers	Non-usagers	Usagers	Non-usagers
Moins de 15 heures	59	53	58	43
15 à 29 heures	33	34	32	39
30 heures ou plus	8	13	10	18
Total	100	100	100	100

Source : DLL-CRÉDOC 2005.

L'évolution de la consommation télévisuelle a une répercussion directe sur le taux de fréquentation des bibliothèques. Celui-ci croît en sens inverse du temps d'écoute de la télévision : 42 % des individus regardant peu la télévision (moins de 15 heures par semaine) sont allés en bibliothèque au cours des douze derniers mois ; ils sont moins d'un tiers (29 %) parmi ceux qui regardent la télévision plus de 14 heures, et moins d'un quart (23 %) parmi les plus téléphages (plus de 29 heures d'écoute par semaine).

Graphique 3-12. Fréquentation des BM en fonction du temps hebdomadaire passé à regarder la télévision (en %).



Source : DLL-CRÉDOC 2005.

Guide de lecture : parmi les Français qui ne regardent jamais la télévision, 42,1 % sont allés en BM au cours des douze derniers mois.

Contrairement à d'autres critères, usagers inscrits et usagers non inscrits ont des comportements très proches en matière de consommation de télévision : ils se distinguent nettement des anciens usagers, beaucoup plus téléphages. Les Français qui fréquentent les bibliothèques limitent l'envahissement télévisuel dans leurs occupations de loisir : ils n'ont pas tendance à passer plus de temps devant le petit écran, à la différence de la moyenne des Français. En revanche, ceux qui cessent de fréquenter les bibliothèques augmentent leur écoute télévisuelle. Si l'on ne peut pas considérer la télévision comme directement responsable de la stagnation du nombre des inscrits dans les bibliothèques municipales, on doit admettre que les Français qui se détournent de celles-ci sont plus que jamais influencés par la culture de l'image.

Moins consommateurs de télévision que la moyenne, les usagers des bibliothèques possèdent plus d'équipements « son et image ».

Moins téléphages que les non-usagers des bibliothèques municipales, les inscrits sont néanmoins bien équipés de postes de télévision : seuls 5% d'entre eux déclarent n'en posséder aucun, soit deux fois plus que les non-usagers. En outre, contrairement à ce qu'on aurait pu penser, les usagers inscrits sont mieux dotés que les non-usagers en matière d'équipements « son et image » : magnétoscope, lecteur de DVD, graveur de CD et DVD, console de jeux vidéo. Ainsi, 81 % des usagers inscrits possèdent au moins un magnétoscope, contre 73 % des non-usagers ; 77 % possèdent un lecteur de DVD, contre 66 % des non-usagers ; 51,5 % un graveur de CD et DVD, contre 26 % des non-usagers ; et 35 % une console ou un autre équipement pour les jeux vidéo, contre 27 % des non-usagers.

Tableau 3-13. Niveau d'équipement en appareils « son et image » selon le type de fréquentation des bibliothèques (en %).

Chez vous, avez-vous un(e) ou plusieurs...	Inscription BM n = 412	Fréquentation BM hors inscription n = 291	Fréquentation BM antérieure n = 737	Absence de fréquentation BM au cours de la vie n = 561	Ensemble n = 2001
Poste(s) de télévision cathodique classique (en état de marche)					
Un	57	51,9	48,7	53,1	52,1
Plusieurs	37,4	45,4	48	44,4	44,4
Aucun	5,1	2,7	3,3	2,5	3,3
Non-réponse	0,5	-	-	-	0,1
Total	100	100	100	100	100
Télévision(s) avec écran plat (écran indépendant du récepteur)					
Un	10	8,6	8,3	7,3	8,4
Plusieurs	0,2	0,7	0,8	0,7	0,6
Aucun	89,6	90,7	90,8	91,8	90,8
Non-réponse	0,2	-	0,1	0,2	0,1
Total	100	100	100	100	100

Magnétoscope(s)					
Un	70,1	65,6	64,2	66,1	66,2
Plusieurs	10,2	10,3	12,1	6,8	9,9
Aucun	19,4	24,1	23,6	27,1	23,8
Non-réponse	0,2	-	0,1	-	0,1
Total	100	100	100	100	100
Lecteur(s) DVD					
Un	67,5	70,4	64,5	58,5	64,3
Plusieurs	9,5	12	15,6	7,7	11,6
Aucun	22,8	17,5	19,8	33,9	24
Non-réponse	0,2	-	0,1	-	0,1
Total	100	100	100	100	100
Graveur(s) de cd, graveur(s) de DVD					
Un	45,6	47,8	41,5	24,1	38,4
Plusieurs	5,6	4,5	4,9	1,8	4,1
Aucun	48,5	47,8	53,5	74,2	57,4
Non-réponse	0,2	-	0,1	-	0,1
Total	100	100	100	100	100
Installation de home cinéma					
Un	11,7	10,7	13,7	9,1	11,5
Plusieurs	-	0,3	0,1	0,2	0,1
Aucun	88,1	89	86	90,7	88,2
Non-réponse	0,2	-	0,1	-	0,1
Total	100	100	100	100	100
Console(s) et autres équipements pour les jeux vidéo					
Un	26,5	33	30	19,8	26,8
Plusieurs	8,7	8,9	9,1	6,8	8,3
Aucun	64,6	58,1	60,8	73,4	64,7
Non-réponse	0,2	-	0,1	-	0,1
Total	100	100	100	100	100

Source : DLL-CRÉDOC 2005.

Les autres formes de concurrence : la grande distribution

Lorsqu'on s'interroge sur les évolutions qui peuvent peser sur la fréquentation des bibliothèques, on se focalise généralement sur l'impact du développement de la culture de l'image et de l'écran. On sous-estime, en revanche, les mutations en cours dans la distribution des produits culturels : le livre, le CD, la vidéo. Or celle-ci se caractérise par deux tendances majeures : la progression de l'achat à distance, stimulé par le développement du e-commerce qui se révèle particulièrement dynamique pour la vente des livres et des vidéos, et le développement de la vente des produits culturels dans les grandes surfaces spécialisées ou non. Au cours des vingt dernières années, les circuits de diffusion des produits culturels se sont diversifiés et la dynamique de la grande distribution a fortement contribué à rapprocher ces produits des consommateurs éloignés des grandes villes. Entre se rendre à la bibliothèque pour emprunter un roman et en acheter un quand on fait ses courses dans un hypermarché, l'alternative est bien réelle : ajouter un livre à son Caddie est, pour beaucoup de personnes, plus simple que de s'organiser pour aller emprunter dans une bibliothèque municipale.

« En faisant mes courses, je vais voir les nouveautés, les livres qui sont exposés. Ça m'arrive de craquer. »

« C'est plus facile de pousser la porte du Leclerc que celle d'une bibliothèque. »

Pour le livre de fiction, la bibliothèque est concurrencée par la grande distribution.

Afin d'identifier les circuits de distribution des produits culturels qui concurrencent les bibliothèques municipales, les individus interrogés ont été questionnés sur des situations types dans le but de connaître leurs lieux d'approvisionnement quand ils recherchent un nouveau roman à lire ou bien un nouveau CD dans leur genre de musique préféré. Le but était de tester dans quelle mesure leur pratique habituelle les dirige vers les bibliothèques municipales ou vers des circuits d'approvisionnement marchands tels que les grandes surfaces spécialisées (type Fnac ou Virgin), les

librairies de proximité, les hypermarchés ou la vente par correspondance, y compris *via* Internet.

La bibliothèque municipale, premier lieu d'approvisionnement pour les inscrits...

Lorsqu'ils recherchent un nouveau roman à lire, les Français de plus de 15 ans se rendent en premier lieu dans une grande librairie ou une grande surface culturelle (25 % des réponses) et en second lieu dans un hypermarché (16 %). La grande distribution, spécialisée et non spécialisée, occupe aujourd'hui le premier rang pour la diffusion des produits culturels et, si l'on y intègre les sites internet, dont les plus visités sont ceux des grandes enseignes culturelles, la position de ces dernières s'est fortement renforcée.

Ces résultats sont conformes aux données fournies annuellement par l'enquête TNS-SOFRES réalisée pour la DLL, qui analyse les achats de livres des Français de plus de 15 ans, hors ouvrages scolaires. Entre 1997 et 2005, des évolutions significatives sont apparues : la croissance de la part de marché⁷ des grandes surfaces culturelles et des hypermarchés (passée de 31 % en 1997 à 41 % en 2005), qu'accompagne le développement des ventes sur Internet (ayant augmenté de 0 à 5 % entre 1997 et 2005) ; et la régression concomitante de la diffusion du livre assurée par les maisons de la presse, les librairies-papeteries, les soldeurs et le courtage (de 27 à 16 % sur la même période). Dans cette redistribution des circuits de vente du livre, la part des librairies s'est stabilisée (autour de 20 %), tout comme celle de la vente par correspondance si l'on y intègre les ventes *via* Internet (de l'ordre de 22 %).

7. En nombre de livres vendus, neufs et d'occasion, hors ouvrages scolaires.

Tableau 3-14. Canaux de vente du livre (en %).

	1997	1998	2000	2002	2003	2004	2005
Librairies	22	21	21	19	19	19	19
Grandes surfaces culturelles	15	15	17	20	20	22	22
Hyper et supermarchés	16	16	18	19	20	20	21
VPC et clubs dont Internet	20	21	24	23	21	23	22
<i>dont Internet</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>1</i>	<i>2</i>	<i>3</i>	<i>5</i>	<i>5</i>
Autres	27	27	20	19	20	16	16
Total	100						

Source : CNL, enquête TNS-SOFRES (achats des plus de 15 ans hors livres scolaires).

L'enquête DLL-CRÉDOC permet de situer la part occupée par les bibliothèques municipales dans l'approvisionnement des ménages en produits culturels. S'agissant des livres de fiction, et pour l'ensemble des Français, les bibliothèques municipales sont citées en troisième position (14 %), devant les librairies de proximité (12 %). Mais, pour les usagers inscrits de ces bibliothèques, elles représentent le lieu d'approvisionnement privilégié (37 % les citent), devant les librairies et les grandes surfaces culturelles (31 % pour les deux). Ainsi on peut dire des inscrits qu'ils cultivent les lieux spécialisés de la distribution du livre plutôt que les hypermarchés.

... mais pas pour les usagers non inscrits

Les usagers non inscrits – qui n'ont pas, en théorie, la possibilité d'emprunter – optent plus que la moyenne pour les librairies et les grandes surfaces spécialisées (40 % pour les deux). Néanmoins, les bibliothèques apparaissent au second rang des sources d'approvisionnement (citées par 17 %), ce qui confirme que bon nombre d'entre eux utilisent les cartes de proches pour obtenir des livres en prêt.

Comme les usagers non inscrits, les non-usagers se tournent d'abord vers les librairies et les grandes surfaces culturelles (39 % pour les deux), mais ils s'en distinguent par la fréquence de leurs achats de livres dans les hypermarchés (20 %). Leur recours aux bibliothèques est logiquement marginal, mais il n'est pas nul (5 % les citent), preuve supplémentaire du

rayonnement des bibliothèques municipales bien au-delà des personnes qui se déplacent dans leurs locaux.

Tableau 3-15. Lieux d'approvisionnement pour le roman (en %).

Pour trouver un nouveau roman à lire, votre premier réflexe, c'est de chercher...	Inscription BM n = 412	Fréquentation BM hors inscription n = 291	Fréquentation BM antérieure n = 737	Absence de fréquentation BM au cours de la vie n = 561	Ensemble n = 2001
À la bibliothèque ou à la médiathèque municipale	36,9	16,7	5,9	5,4	14,4
À l'hypermarché où vous faites vos courses	9,3	11,4	18,6	22,5	16,3
Sur Internet	9,6	11,4	13,4	6,7	10,6
Dans une grande librairie ou une grande surface culturelle (FNAC, Virgin...)	19,4	26	25,9	26,3	24,6
À la librairie près de chez vous	11,3	13,5	12,4	13,3	12,5
Chez le marchand de journaux	0,7	2,5	3,5	5,8	3,3
Dans le catalogue de vente par correspondance (type France Loisirs)	2,5	6	7,7	7,4	6,2
Dans votre réseau d'amis ou familial	7,1	9,6	10,6	11	9,8
Ailleurs	3,2	2,8	2,1	1,6	2,3
Total	100	100	100	100	100

Source : DLL-CRÉDOC 2005.

Emprunter les livres ou les acheter ?

Pour approfondir la comparaison des circuits où les Français se fournissent en livres, il faut tenir compte de ce qui pousse les individus à l'emprunt plutôt qu'à l'achat, et à acheter neuf plutôt que d'occasion. Le tableau ci-dessus révèle que 10 % des Français ont d'abord le réflexe d'emprunter dans le réseau familial et relationnel pour s'alimenter en romans, ce qui, joint à l'emprunt en bibliothèque, indique que près de 25 % des Français privilè-

gient l'emprunt d'une manière générale plutôt que l'achat. Les entretiens réalisés préalablement à l'enquête montrent, d'une part, que les circuits d'approvisionnement en livres peuvent être très diversifiés et, d'autre part, que l'achat ou l'emprunt répondent à des stratégies qui évoluent au cours du cycle de vie.

« Moi, j'ai toujours un stock [de livres à lire] : ce sont des livres achetés, quelquefois empruntés. Je vais n'importe où : sur Internet, en librairie, au supermarché en faisant mes courses. J'achète des livres d'occasion, je vais dans les brocantes pour les livres. »

Le désir de possession des livres reste fortement ancré, y compris chez les faibles lecteurs. L'idée de se constituer une bibliothèque personnelle est une ambition toujours présente, qui pousse à acheter les livres auxquels on tient. Ce désir d'appropriation est mis en avant par beaucoup de non-usagers des bibliothèques.

« Je suis abonné à France Loisirs, je veux pouvoir garder mes livres [...], pour avoir un bel objet chez moi. »

« J'aime qu'un livre m'appartienne, le posséder. »

« J'aime le livre neuf, son odeur, ouvrir les pages pour la première fois. »

« Les biographies, je les achète, je ne les emprunte pas : Pasteur, Gandhi, j'achète, je ne sais pas pourquoi. »

« En bibliothèque, le livre n'est pas à moi, je ne suis pas sûr de le retrouver. »

« [En bibliothèque] le problème de base c'est de les rapporter : quand on achète, on n'a aucune obligation. »

Face à ces très fréquentes manifestations d'attachement affectif au livre, d'autres usagers défendent l'idée que l'emprunt en bibliothèque permet de

découvrir sans risque et de ne pas accumuler chez soi des ouvrages auxquels on ne tient pas.

« Il n'y a aucun risque à la bibliothèque », « ça permet d'aller au bout de sa curiosité », « de découvrir des choses que je ne connais pas ; je peux me tromper, être déçu ; c'est embêtant quand on achète ».

« On découvre des auteurs à la bibliothèque, quitte à acheter le livre par la suite. »

S'ajoutent, pour certains, les problèmes d'encombrement de leur bibliothèque personnelle.

« On a beaucoup de livres à la maison : deux grandes bibliothèques, sept étagères pleines de livres. Je viens souvent à la bibliothèque, je n'achète plus, je n'ai plus de place. »

On peut penser que la complémentarité entre emprunt et achat s'est accrue avec le développement des nouveaux circuits de vente, en particulier Internet et la grande distribution, qui contribuent à augmenter notablement la sollicitation des consommateurs à l'égard des produits culturels. Ce mouvement a deux conséquences importantes pour les bibliothèques municipales : il conduit à intégrer plus fortement le réseau de la lecture publique dans l'économie du livre mais, parallèlement, tend à accroître les va-et-vient entre emprunt et achat et, par voie de conséquence, l'irrégularité de la fréquentation des bibliothèques.

« Ici, à la bibliothèque, je viens chercher des guides de voyage, des guides pratiques, mais les romans, j'aime bien les avoir à la maison. »

Pour les cd de musique, les hypermarchés sont devenus le principal canal de distribution. La recherche d'un nouveau CD se fait en premier lieu dans les hypermarchés : pour 39 % des individus c'est le premier lieu d'approvisionnement.

Les grandes surfaces culturelles occupent le second rang (31 %). Et pour la musique, Internet a pris ces dernières années la troisième place en raison de l'importance acquise par le téléchargement (15 %).

En dépit de la progression de leurs collections de musique enregistrée, les bibliothèques jouent un rôle mineur pour alimenter les Français dans leurs genres de musique préférés (3 % les citent). Les inscrits sont peu nombreux à déclarer s'approvisionner en CD principalement à la bibliothèque municipale (9 %). Et parmi les non-inscrits, comme parmi les anciens usagers, c'est l'exception (1 %).

Inscrits et non-inscrits s'approvisionnent en premier lieu, et plus que la moyenne, dans les grandes surfaces culturelles (36 %), mais également dans les hypermarchés, même si c'est dans des proportions moindres que la moyenne des Français (28 %, contre 39 % en moyenne). Inscrits et non-inscrits sont aussi de grands utilisateurs d'Internet (17 %).

En revanche, c'est par l'importance de leur approvisionnement dans les hypermarchés (51 %) que se distinguent ceux qui n'ont jamais fréquenté de bibliothèque municipale. C'est dire le poids considérable acquis, en peu de temps, par les espaces commerciaux où les Français effectuent le gros de leurs courses hebdomadaires. En dehors du livre, l'offre de la grande distribution alimentaire se révèle plus attractive que celle des médiathèques pour la diffusion des productions culturelles. À la bibliothèque, « les CD, c'est des trucs assez vieux, c'est bien que pour retrouver des choses qu'on n'a pas entendues depuis longtemps ». Pour les DVD, « le stock est trop limité, on en a vite fait le tour. » Néanmoins, comme pour le livre, l'attrait principal de la bibliothèque, quelle que soit l'ampleur de son offre, est de favoriser la découverte et les expériences.

« On peut se permettre de découvrir des artistes qu'on n'achèterait pas. »

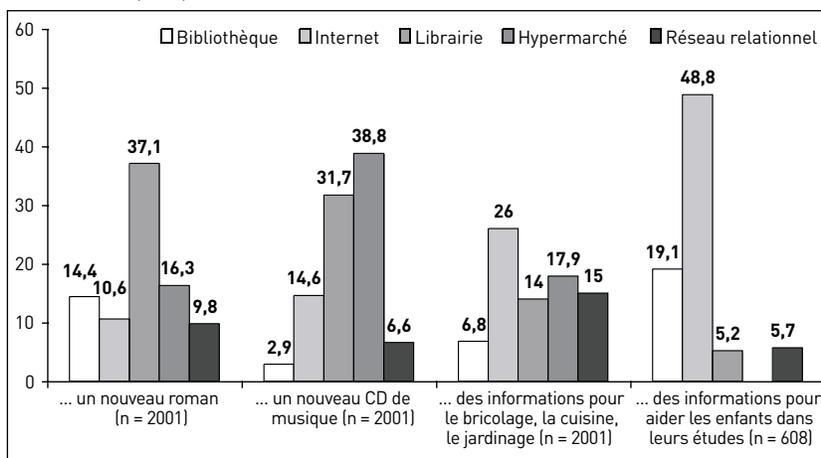
« C'est cher d'acheter un CD : pourquoi ne pas venir l'emprunter ? Et puis, on l'achète si ça nous plaît vraiment. »

Tableau 3-16. Lieux d'approvisionnement pour le cd de musique (en %).

Pour trouver un nouveau cd dans votre genre de musique préféré, votre premier réflexe, c'est de chercher...	Inscription BM n = 412	Fréquentation BM hors inscription n = 291	Fréquentation BM antérieure n = 737	Absence de fréquentation BM au cours de la vie n = 561	Ensemble n = 2001
À la bibliothèque ou à la médiathèque municipale	8,8	0,7	0,7	2,4	2,9
À l'hypermarché où vous faites vos courses	28,5	27,8	40,8	51	38,8
Sur Internet	15,7	18,3	16,7	8,5	14,6
Dans une grande librairie ou une grande surface culturelle (FNAC, Virgin...)	34,3	37,4	31,3	22,4	30,6
À la librairie près de chez vous	1,3	0,4	0,9	1,7	1,1
Chez le marchand de journaux	0	0,4	0,6	1,3	0,6
Dans le catalogue de vente par correspondance (type France Loisirs)	1,9	2,2	1,3	3,5	2,1
Dans votre réseau d'amis ou familial	6,9	8,4	6,4	5,4	6,6
Ailleurs	2,7	4,4	1,3	3,7	2,7
Total	100	100	100	100	100

Source : DLL-CRÉDOC 2005.

Graphique 3-17. Part des Français s'approvisionnant en bibliothèque, via Internet, en librairie, en hypermarché, dans leur réseau relationnel, pour les produits culturels et les recherches documentaires (en %).



Source : DLL-CRÉDOC 2005.

Guide de lecture : Pour trouver un nouveau roman, 14,4 % des Français ont pour « premier réflexe » de chercher à la bibliothèque, 10,6 % via Internet, 37,1 % en librairie, etc.

L'aide des bibliothécaires : un service à développer

Face à l'évolution des canaux de distribution, parmi lesquels l'hypermarché et le site de téléchargement représentent deux extrêmes, on doit s'interroger sur la capacité des bibliothèques municipales à conforter leur place dans le circuit de la diffusion des productions culturelles. Il s'agit d'une question complexe qui renvoie notamment aux options prises pour développer les collections offertes aux citoyens : on reviendra, dans le chapitre V, sur le hiatus qui peut exister entre les goûts de la majorité des Français et l'offre de collections dans les bibliothèques, en particulier pour les œuvres musicales et cinématographiques.

Indépendamment des contenus, les médiathèques ont besoin de s'inscrire dans les formes nouvelles de communication pour asseoir leur image de modernité et éviter d'être perçues comme des lieux ne donnant accès qu'à la culture consacrée du passé. Pour certains, « la bibliothèque, c'est complètement dépassé par les nouvelles technologies ».

La consultation à distance

Le nombre de bibliothèques disposant d'un site sur Internet n'est pas connu avec précision. On peut l'estimer à partir des déclarations des bibliothèques répondant au questionnaire annuel de la DLL : en 2003, 14 % des bibliothèques disposaient d'un site sur Internet.

Parmi les usagers des bibliothèques municipales, 9 % seulement ont connaissance de l'existence d'un site concernant la bibliothèque municipale qu'ils fréquentent. Ceux qui visitent ces sites s'en servent principalement pour une consultation préalable du catalogue et, secondairement, pour obtenir des renseignements pratiques.

Le développement de sites offrant des fonctionnalités diversifiées – notamment pour informer sur les collections, permettre des réservations de documents, etc. – est en cours, mais n'en est qu'à ses débuts. Un certain nombre de médiathèques ont ouvert des sites offrant des services innovants, mais il ne s'agit pour le moment que d'une minorité.

L'aide à la recherche documentaire

La bibliothèque municipale se présente comme un établissement public ouvert à tous, dans lequel on peut s'installer et consulter les documents présentés sur les rayonnages sans contrainte et sans avoir à en référer au personnel d'accueil. Cela explique qu'environ la moitié des usagers ne s'adressent qu'exceptionnellement, voire jamais aux bibliothécaires.

Tableau 3-18. Le recours à l'aide des bibliothécaires (en %).

Dans les bibliothèques ou médiathèques municipales, demandez-vous des renseignements ou des conseils aux bibliothécaires ? Diriez-vous...	Inscription BM n = 412	Fréquentation BM hors inscription n = 291	Fréquentation BM au cours des 12 derniers mois n = 703
Très souvent	13,1	10	11,8
Assez souvent	36,9	34,4	35,8
Rarement	41	37,1	39,4
Jamais	9	18,6	12,9
Total	100	100	100

Source : DLL-CRÉDOC 2005.

Pour trouver un document précis, la recherche se fait le plus souvent par soi-même dans les rayonnages de la bibliothèque (65 % des usagers). La moitié des usagers (55 %) seulement font la démarche de s'adresser à l'accueil de la bibliothèque. Ce comportement est également répandu dans toutes les classes d'âge, ce qui permet de penser qu'il est induit par le mode d'organisation habituel des établissements plutôt que par la méconnaissance de la manière dont fonctionne une bibliothèque.

Tableau 3-19. Les modes de recherche en bibliothèque (en %).

Quand vous allez à la bibliothèque ou à la médiathèque municipale pour chercher quelque chose de précis, comment faites-vous ? Diriez-vous que...	Fréquentation BM au cours des 12 derniers mois n = 703
Vous demandez à l'accueil à la bibliothèque	54,8
Vous cherchez dans les rayonnages de la bibliothèque	64,7
Vous consultez le catalogue, sur papier ou sur ordinateur, sur place	23
Vous consultez le catalogue sur Internet avant de vous rendre à la bibliothèque	3,8
Vous demandez à un habitué qui a l'air de mieux connaître que vous	3,3
Vous faites autrement	2,4
Vous ne cherchez rien en particulier	1,4

Source : DLL-CRÉDOC 2005.

Les entretiens révèlent en effet deux types de comportements totalement opposés. Il y a, d'un côté, ceux qui n'osent pas s'adresser au personnel des bibliothèques pour être guidés ou considèrent que celui-ci n'est pas vraiment disponible pour accompagner les usagers.

« Ça m'arrive de rester une heure, je déambule, je ne sais pas quoi prendre [...] »

« Je ne demande pas au personnel, c'est peut-être un tort, alors je prends au petit bonheur la chance. »

« Je voulais me mettre au jazz, mais je n'y connais rien. J'ai beau être une habituée de la bibliothèque, je suis restée devant le rayon, je ne savais pas quoi prendre : ça manque de conseils [...] »

« Si la personne t'indique sans se déplacer, ce n'est pas évident de trouver un livre. » « On n'est pas assez guidé. »

« Quand on vient pour la première fois, il faudrait qu'on vous dise où sont les choses. »

Cette attitude est plus souvent le fait d'usagers dont la fréquentation est irrégulière : c'est plutôt le cas des non-inscrits.

À l'inverse, les usagers qui possèdent bien les codes de fonctionnement de la bibliothèque sont très organisés et n'hésitent pas à solliciter les bibliothécaires pour des conseils.

« J'arrive avec ma liste. »

« Je fais des listes par rapport aux amis, aux critiques, aux libraires. »

« La documentaliste sait ce que j'ai lu et elle me conseille : ça m'ouvre sur des choses. »

« Il faut faire la démarche de demander. »

Pour rechercher un document, le recours à la consultation du catalogue dans la bibliothèque n'est pas habituel : moins d'un quart des usagers déclarent le faire (23 %). La proportion d'usagers procédant à une consultation du catalogue à distance, avant de se rendre en bibliothèque est encore plus faible (4 % des usagers), ce qui s'explique en partie par l'absence de ce service dans de nombreuses bibliothèques municipales.

Les artisans de la modernisation des bibliothèques ont beaucoup investi dans le renouvellement de l'architecture, l'organisation intérieure des espaces et des équipements matériels, notamment informatiques. En revanche, la majorité des bibliothèques n'ont pas beaucoup élargi les services proposés au public et ont peu développé l'accompagnement des usagers à l'intérieur des établissements. Si l'attractivité actuelle des médiathèques tient beaucoup au renouvellement du cadre et des installations, sans une politique de valo-

risation de l'offre et d'initiation du public, cet attrait ne peut que s'éroder progressivement avec le vieillissement des établissements.

Les attentes des usagers se focalisent beaucoup sur la convivialité des lieux et la connaissance de ce qu'ils offrent. Il faut « un lieu où l'on ait envie de se poser, de rester », « un endroit convivial et social, où l'on peut partager son amour de la lecture ». Mieux, il faudrait « un cadre agréable, un patio, où l'on puisse lire dehors », « un genre de bistrot-librairie ». Ces visions idéales imaginent « quelque chose de très différent de la réalité des bibliothèques actuelles », qui marque sans équivoque la valeur récréative du lieu et fasse que l'on n'y passe pas uniquement pour emprunter.

Faire connaître la richesse du fonds et son renouvellement suscite également beaucoup de suggestions.

« La brochure des bibliothèques, on devrait la voir plus souvent », pour « montrer tout ce qu'on peut trouver à la bibliothèque », en valorisant « le côté médiathèque ».

« Il faudrait valoriser les acquisitions », « mettre des pubs dans les boîtes aux lettres avec la liste des nouvelles acquisitions », proposer « des critiques des livres disponibles », « faire des vitrines avec des livres qui seraient changés régulièrement ».

Chapitre IV. L'impact de l'offre des bibliothèques

Dans la présentation faite jusqu'ici de l'évolution de la fréquentation des bibliothèques, on a peu considéré l'incidence de l'offre et des transformations de celle-ci au fil du temps. En France, on part souvent du principe que le développement des pratiques culturelles procède principalement de la capacité des individus à entretenir par eux-mêmes un commerce avec le monde du savoir et de l'art après avoir été initiés par le cursus éducatif (familial et scolaire)¹. L'offre, c'est-à-dire le travail des institutions culturelles pour rendre accessibles et attractifs le savoir et la culture, est rarement considérée comme un déterminant majeur de la pratique. On continue de penser que l'accès à l'œuvre d'art et au savoir est essentiellement le fruit d'une démarche personnelle qui requiert effort et apprentissage, plutôt que l'effet d'une attraction exercée par la mise en scène de l'offre culturelle. À la différence d'autres traditions, notamment anglo-saxonnes, la culture reste fortement dissociée en France du divertissement et on répugne le plus souvent à penser le rapport que le public entretient avec cet univers selon les schémas de la consommation de loisir. La lecture publique n'échappe pas à ce schéma général.

Les évaluations de la démocratisation de l'accès à la culture ont, en France, quelque chose de paradoxal. On salue le renouveau des musées sans savoir combien il existe d'établissements muséographiques dans l'Hexagone, on s'interroge sur l'économie du spectacle sans être en mesure de préciser si le nombre de salles de théâtre et de concert régresse ou s'élargit, on parle du développement de l'enseignement artistique spécialisé sans parvenir à établir combien la France compte d'écoles de musique, de danse, d'art dramatique et d'arts plastiques... Dernier paradoxe, qui n'est pas le moindre, il n'y a que le cinéma, seul secteur de la culture entièrement marchand, pour contrôler avec précision le nombre de salles et de sièges existants ainsi que le nombre de programmes diffusés annuellement sur l'ensemble du territoire.

1. Cette vision, qui imprègne le monde professionnel de la culture, se nourrit des publications et des commentaires des résultats des enquêtes sur les pratiques culturelles des Français, dont le système explicatif met surtout l'accent sur l'importance des déterminants socioculturels.

Or qui pourrait nier aujourd'hui que la fréquentation du cinéma, et donc l'économie de la filière cinématographique, sont directement dépendantes de l'importance et du succès de l'offre de films ?

Dans l'évolution à la hausse de la fréquentation des bibliothèques, tout porte à penser que le très important processus de modernisation des établissements qui s'est amplifié au cours des années 1990 a joué un rôle déterminant. La diffusion sur tout le territoire du modèle de la médiathèque a opéré une révolution dans l'attractivité que les bibliothèques sont en mesure d'exercer sur le grand public. Pour autant, on ne sait dire au juste combien d'établissements nouveaux ont été créés ni combien de bibliothèques traditionnelles ont été transformées en médiathèques. Dans le débat qui s'est noué en 2003 dans le *Bulletin des bibliothèques de France* pour tenter d'interpréter l'évolution supposée à la baisse de l'audience des bibliothèques municipales, la question du nombre et du rayonnement des établissements n'est pas vraiment prise en considération. Or, si l'on néglige cette dimension, on conforte l'analyse qui voudrait que les variations de la fréquentation ne soient que la manifestation de phénomènes comportementaux individuels indépendants des mutations de l'offre.

Il est pourtant indispensable de s'interroger sur l'évolution du nombre de bibliothèques dans l'Hexagone pour évaluer dans quelle mesure la progression de la fréquentation suit ou non l'élargissement du réseau de la lecture publique. Si l'on retient les chiffres publiés par le ministère de la Culture et généralement repris par les professionnels, « le nombre des bibliothèques a plus que triplé depuis 1980² ». Une telle expansion du réseau peut expliquer à elle seule la progression de fréquentation attestée par les résultats de l'enquête DLL-CRÉDOC de 2005. Mais est-on vraiment en mesure d'affirmer qu'en 1980 le nombre de bibliothèques ne dépassait pas un millier et que depuis la fin des années 1990 leur nombre a continué de progresser³ ?

2. GAUTIER-GENTÈS (Jean-Luc), « Refonder les bibliothèques municipales : préliminaires », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2003, n° 2. Dans « La grande mutation des bibliothèques municipales » (*Développement culturel*, n° 126, octobre 1998), un graphique établit la progression du nombre de bibliothèques municipales entre 1980 et 1996 : de près de 1 000 établissements en 1980 à un peu plus de 2 500 en 1996 (d'après chiffres DLL). En 2003, la DLL a diffusé son enquête annuelle auprès de 4 000 établissements, l'échantillon final des répondants représentant un peu plus de 3 000 bibliothèques.

3. On ne dispose pas du chiffre précis du nombre de bibliothèques existant en France, ni aujourd'hui ni dans le passé, ce qui empêche d'établir un diagnostic solide, au niveau national, sur la progression du réseau de la lecture publique depuis trente ans.

L'incidence de l'offre sur la fréquentation

Un lieu culturel accessible à la grande majorité des Français

Les efforts engagés depuis trois décennies pour multiplier les bibliothèques municipales sur l'ensemble du territoire national font qu'aujourd'hui le lieu de résidence est un facteur moins discriminant en matière de fréquentation que pour d'autres pratiques culturelles, qu'il s'agisse des musées ou des théâtres. Pour mesurer l'importance de la diffusion des bibliothèques municipales, la comparaison avec le cinéma est éclairante. Au-delà de 50 000 habitants, 97 % des villes comptent une ou plusieurs salles de cinéma et, dans la même proportion, au moins une bibliothèque. En revanche, dans les communes de plus petite taille, la bibliothèque est un équipement beaucoup plus fréquent que la salle de cinéma⁴. De ce fait, la proportion de Français qui déclarent que leur commune possède une bibliothèque municipale atteint 85 %, alors qu'ils ne sont que 50 % à résider dans une commune possédant au moins une salle de cinéma⁵.

Toutefois, il existe de grandes disparités de niveau d'équipement, en fonction de l'importance des communes. Les écarts de taux et de types de fréquentation découlent en partie des inégalités de l'offre : les médiathèques qui ont été ouvertes au cours des dix dernières années ont contribué à gonfler le public qui ne s'inscrit pas. Il est vraisemblable qu'elles contribuent aussi à déplacer la fréquentation des petites communes vers les centres, conduisant mécaniquement à accroître la part des usages sans inscription dans les plus gros établissements.

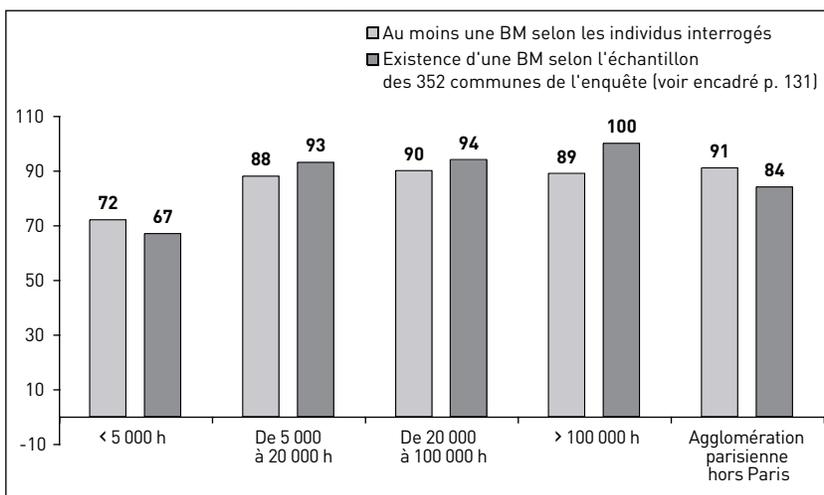
À ces disparités s'ajoute l'effet du multi-équipement. Au-delà de 20 000 habitants, au moins 30 % des villes combinent aujourd'hui des bibliothèques classiques de quartier et une grande médiathèque centrale. Le seuil des 20 000 habitants sépare très nettement les communes ne bénéficiant que de

4. Dans les communes rurales, 28 % des enquêtés indiquent qu'il n'existe pas de bibliothèque dans leur localité. Dans l'agglomération parisienne, cette proportion est de 9 %. Notons qu'il s'agit d'une information déclarative qui comporte une part d'imprécision : la notion de bibliothèque municipale recouvre en effet des réalités très diverses qui vont de la salle de mairie à la grande médiathèque de construction récente.

5. Pour les salles de cinéma, chiffres 2005 tirés de *Géographie du cinéma*, CNC, septembre 2006. À la différence des bibliothèques, on connaît précisément le nombre de salles de cinéma en activité.

petites bibliothèques (moins de 500 m²) avec très peu de personnel (moins de trois agents) de celles qui disposent d'un établissement important.

Graphique 4-1. Existence d'une bibliothèque municipale selon les individus interrogés et selon les informations de la DLL (en %).



Source : DLL-CRÉDOC 2005 et données DLL.

Guide de lecture : 72 % des personnes qui habitent dans une commune de moins de 5 000 habitants ont déclaré qu'il y avait une BM dans leur commune.

Selon les informations de la DLL, 67 % des personnes de l'échantillon qui habitent dans une commune de moins de 5 000 habitants disposent d'une BM dans leur commune.

L'importance de la proximité

La bibliothèque est un équipement connu de la grande majorité de la population. Les trois quarts des Français de plus de 15 ans savent précisément où se trouve la bibliothèque la plus proche (76 % d'entre eux), y compris dans les communes de moins de 5 000 habitants. Cette proportion est également majoritaire parmi les non-usagers (67 %) et, dans une moindre mesure, parmi les personnes qui ne sont jamais allées dans une bibliothèque municipale (59 %).

Si la bibliothèque fait partie des équipements de la commune aussi bien identifiés que les écoles, c'est en grande partie parce que c'est un lieu de

proximité : 80 % des Français âgés de plus de 15 ans qui déclarent avoir une bibliothèque municipale dans leur commune évaluent à dix minutes au maximum le temps nécessaire pour s'y rendre. La proximité est plus grande dans les petites communes équipées : la majorité des habitants des communes de moins de 20 000 habitants accèdent à la bibliothèque en cinq minutes au maximum, mais plus souvent en voiture qu'à pied. Dans les communes plus grandes, le temps moyen d'accès est supérieur – un quart des habitants l'estiment supérieur à dix minutes⁶ – mais, en moyenne, l'éloignement ne s'accroît pas beaucoup avec la taille de la ville. Toutefois, le temps d'accès aux plus grandes bibliothèques (celles de plus de 2 400 m²) est significativement plus long, signe que leur rayonnement est plus large.

Dans les zones urbaines, il existe souvent une possibilité de choix entre plusieurs bibliothèques dans la même commune, mais aussi entre bibliothèques de communes voisines. Néanmoins, la majorité des usagers des bibliothèques municipales privilégient la proximité géographique : 61 % d'entre eux fréquentent essentiellement la plus proche de leur domicile. Seuls 14 % choisissent une bibliothèque plus éloignée dans leur commune et 23 % celle d'une autre commune⁷.

La proximité va de pair avec la facilité d'accès, notamment pour les enfants. Pour la majorité des usagers, la bibliothèque municipale est perçue, à l'égal de l'école, comme un lieu proche et familier dans lequel les collégiens peuvent se rendre sans être accompagnés. En effet, 66 % des Français ayant des enfants de 12 à 14 ans les laissent (ou les laisseraient) aller seuls à la bibliothèque municipale. C'est bien la proximité plutôt que la taille des établissements qui favorise l'autonomie des jeunes. Si la bibliothèque se situe à moins de trois minutes de leur foyer, 85 % des parents sont disposés à laisser leurs enfants y aller seuls, alors qu'ils ne sont que 50 % à le faire si elle se trouve à plus de vingt minutes. On constate que c'est dans les grandes villes de province (plus de 100 000 habitants) et dans les villes

6. Il s'agit de durées de trajet tous moyens de locomotion confondus.

7. Pour ces derniers, il s'agit, dans 3 % des cas, de la commune du lieu de travail ou d'étude.

de la région parisienne que la proportion de jeunes autonomes (ayant la permission de se rendre seuls à la bibliothèque) est la plus grande.

Tableau 4-2. Connaissance de la localisation de la bibliothèque municipale en fonction de l'âge (en %).

Savez-vous où se trouve la bibliothèque ou la médiathèque municipale la plus proche de chez vous ?	15 à 19 ans n = 188	20 à 24 ans n = 156	25 à 34 ans n = 338	35 à 44 ans n = 350	35 à 44 ans n = 337	55 à 64 ans n = 248	65 ans et plus n = 384	Ensemble n = 2001
Oui, précisément	80,3	64,1	70,4	78,6	80,4	78,6	76,8	76,2
Oui, vaguement	9	17,3	11,2	9,1	10,4	10,5	9,9	10,6
Non	10,6	18,6	18,3	12,3	9,2	10,9	13,3	13,1
Total	100	100						

Source : DLL-CRÉDOC 2005.

Tableau 4-3. Temps pour se rendre à la bibliothèque la plus fréquentée selon la taille de la commune de résidence (en %).

Temps pour se rendre à la bibliothèque la plus fréquentée	Moins de 5 000 hab. n = 343	Moins de 20 000 hab. n = 275	De 20 000 à 100 000 hab. n = 237	Plus de 100 000 hab. n = 472	Agglomération parisienne hors Paris n = 279	Ensemble n = 1606
1 à 3 minutes	33,2	12,7	7,6	10,8	6,1	14,6
4 à 5 minutes	45,5	45,5	32,5	32,4	33	37,5
6 à 10 minutes	16,6	25,8	35,4	27,3	35,1	27,3
Plus de 10 minutes	4,7	16	24,5	29,5	25,8	20,6
Total	100	100	100	100	100	100

Source : DLL-CRÉDOC 2005.

(n = 1606, personnes ayant déclaré qu'il y a une bibliothèque municipale dans leur commune).

L'impact du lieu de résidence sur la fréquentation

Le lieu de résidence paraît moins discriminant que d'autres caractéristiques socio-démographiques comme le sexe ou l'âge, mais il influe néanmoins sur les taux de fréquentation et d'inscription en bibliothèque. Cet impact s'explique par la conjonction de la présence ou non de bibliothèques dans

la commune, par la taille et le nombre de celles-ci quand il en existe, par leur proximité et leur degré d'attractivité. Plus faible dans les communes de moins de 20 000 habitants, la fréquentation est plus élevée que la moyenne dans les communes de l'agglomération parisienne (y compris Paris) : elle y touche 44 % des habitants de plus de 15 ans, contre 28 % dans les communes de moins de 20 000 habitants. Quant à l'inscription, elle varie entre 28 % pour l'agglomération parisienne et 16 % dans les communes de moins de 20 000 habitants.

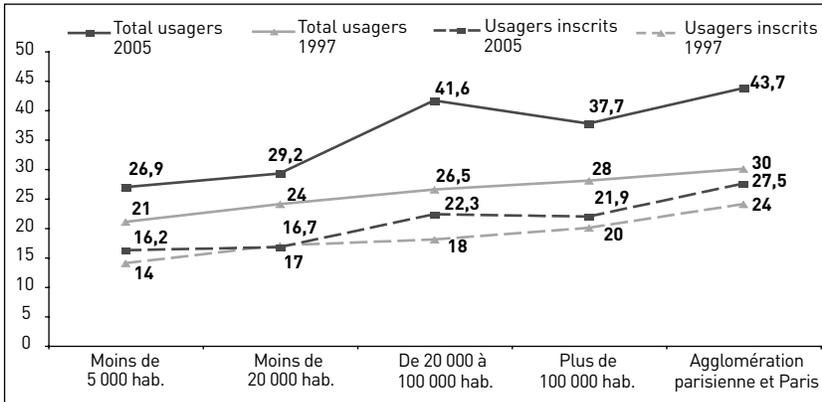
Ce seuil de 20 000 habitants a un impact également sensible sur la proportion de Français qui ne sont jamais allés dans une bibliothèque (36 %, contre 22 % dans les communes de plus de 20 000 habitants). On doit imputer cet effet aux caractéristiques de l'offre mais aussi à la moyenne d'âge de la population et à l'éloignement.

Tableau 4-4. Fréquentation des bibliothèques municipales au cours des douze derniers mois en fonction de la catégorie de commune (en %).

Fréquentation des BM au cours des 12 derniers mois en fonction de la catégorie de commune	Moins de 5 000 hab.	Moins de 20 000 hab.	De 20 000 à 100 000 hab.	Plus de 100 000 hab.	Agglomération parisienne et Paris
Taux d'inscription	16,2	16,7	22,3	21,9	27,5
Taux de fréquentation hors inscription	10,7	12,5	19,3	15,8	16,2
Taux de fréquentation total	26,9	29,2	41,6	37,7	43,7

Source : DLL-CRÉDOC 2005 (n = 2001).

Graphique 4-5. Fréquentation des bibliothèques municipales au cours des douze derniers mois en fonction de la commune en 1997 et 2005 (en %).



Source : DLL-SOFRES 1997 et DLL-CRÉDOC 2005.

Comparé à l'enquête DLL-SOFRES de 1997, le taux de fréquentation en fonction de la taille de la commune montre, en huit ans, des évolutions très significatives. Dans les communes de moins de 20 000 habitants, le nombre d'inscrits a stagné et le nombre total d'utilisateurs n'a que légèrement progressé (+ 5 %). En revanche, dans les villes moyennes de 20 000 à 100 000 habitants, la proportion d'utilisateurs s'est notablement accrue (+ 15 %), y compris celle des inscrits (+ 4 %). Cette progression forte des utilisateurs caractérise également les communes de l'agglomération parisienne (+ 14 %). En comparaison, les grandes villes, déjà bien équipées en grandes médiathèques, n'ont pas vu progresser leur nombre d'inscrits, même si le public des non-inscrits s'est élargi (+ 10 %).

En accusant le trait, la situation observée en 2005 se révèle notablement différente de celle de 1997. Il y a dix ans, on pouvait penser à une progression régulière du taux d'inscrits et d'utilisateurs en fonction de la taille de la commune de résidence. Un tel résultat, fréquemment observé dans les pratiques culturelles, s'interprète comme la combinaison de deux effets : des équipements dont la taille et l'attractivité augmentent tendanciellement avec l'importance des villes et des modes de vie qui tendent à privilégier

plus systématiquement les loisirs culturels quand le degré d'urbanité des espaces résidentiels est plus marqué⁸.

En 2005, les différences de fréquentation apparaissent plus tranchées entre la France des bourgs et des campagnes et celle des villes, pour reprendre des catégories de classement de la population qui relèvent d'une vision ancienne des différences territoriales. Dans les communes de moins de 20 000 habitants, la fréquentation des bibliothèques municipales concerne moins de 30 % de la population et le nombre d'inscrits dépasse à peine 15 %. Dans les communes urbaines de plus de 20 000 habitants, 40 % au moins de la population utilisent les bibliothèques et 22 % au moins y sont inscrits. Un processus d'homogénéisation du taux de fréquentation paraît être à l'œuvre pour les villes accédant à de grands équipements de type médiathèque. Ce processus risque de défavoriser les populations des petites communes qui n'ont pas les moyens de se doter d'équipements de cette dimension.

Les caractéristiques des bibliothèques dans les communes où s'est déroulée l'enquête

Les 2 001 individus interrogés pour l'enquête ont été sélectionnés dans 352 communes, parmi lesquelles sept arrondissements de Paris. La collecte des caractéristiques des bibliothèques de ces 352 communes a été assurée par la DLL et le CRÉDOC. Les tableaux ci-dessous livrent les informations pour la plupart des communes à quelques exceptions près⁹.

8. Cf. MARESCA (Bruno), « L'intensité de la consommation culturelle, signe d'urbanité », in DONNAT (Olivier) (dir.), *Regards croisés sur les pratiques culturelles*, La Documentation française, 2003.

9. Les données de ces tableaux ont été fournies par la DLL ou par les bibliothèques concernées. Dans quelques communes, l'existence d'une bibliothèque a été vérifiée, mais il n'a pas été possible d'obtenir de chiffres précis sur leurs caractéristiques.

Tableau 4-6. Répartition des individus interrogés selon les caractéristiques des bibliothèques municipales (en %).

	Répondants à l'enquête pour les communes renseignées	
	Nombre	%
Superficie de la bibliothèque municipale		
Pas de bibliothèque	241	12,8
Moins de 100 m ²	431	22,8
100 à 550 m ²	401	21,2
550 à 2 400 m ²	414	21,9
Plus de 2 400 m ²	402	21,3
Ensemble	1 889	100
Nombre d'agents de catégories A et B employés dans la bibliothèque municipale		
Pas de bibliothèque	243	12,8
0	671	35,3
1 à 2	256	13,5
3 à 9	233	12,2
10 à 29	269	14,1
Plus de 30	231	12,1
Ensemble	1 903	100
Nombre d'agents de catégorie C employés dans la bibliothèque municipale		
Pas de bibliothèque	243	12,8
0	526	27,6
1 à 2	287	15,1
3 à 9	347	18,2
10 à 29	329	17,3
Plus de 30	171	9
Ensemble	1 903	100

Source : DLL-CRÉDOC 2005.

Guide de lecture : 21,3 % des personnes enquêtées habitent des communes disposant d'une bibliothèque ou d'une médiathèque de plus de 2 400 m² ; 12,1 % des personnes interrogées habitent des communes dont la (ou les) bibliothèque(s) fonctionne(nt) avec plus de 30 agents de catégories A et B.

Tableau 4-7. Caractéristiques des bibliothèques dans les communes où s'est déroulée l'enquête (données fournies par la DLL ou par les bibliothèques concernées).

Caractéristiques des bibliothèques municipales en fonction de la catégorie de communes	Moins de 5 000 hab.		Moins de 20 000 hab.		De 20 000 à 100 000 hab.		Plus de 100 000 hab.		Agglomération parisienne (hors Paris)		Total	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Superficie de la bibliothèque municipale												
Pas de bibliothèque	53	31,9	6	9,4	1	2,4	0	0	1	2,5	61	18
Moins de 100 m ²	73	44	9	14,1	0	0	0	0	3	7,5	85	25,1
100 à 550 m ²	38	22,9	28	43,8	3	7,3	0	0	9	22,5	78	23
550 à 2 400 m ²	2	1,2	21	32,8	19	46,3	2	7,1	24	60	68	20,1
plus de 2 400 m ²	0	0	0	0	18	43,9	26	92,9	3	7,5	47	13,9
Ensemble	166	100	64	100	41	100	28	100	40	100	339	100
Nombre d'agents de catégories A et B employés dans la bibliothèque municipale												
Pas de bibliothèque	53	31,2	6	9,3	1	2,4	0	0	1	2,4	61	17,7
0	110	64,7	24	37,5	0	0	0	0	3	7,3	137	39,8
1 à 2	7	4,1	22	34,4	6	14,6	0	0	11	26,8	46	13,4
3 à 9	0	0	12	18,7	16	39	0	0	14	34,1	42	12,2
10 à 29	0	0	0	0	17	41,5	5	17,8	12	29,2	34	9,9
Plus de 30	0	0	0	0	1	2,4	23	82,1	0	0	24	7
Ensemble	170	100	64	100	41	100	28	100	41	100	344	100
Nombre d'agents de catégorie C employés dans la bibliothèque municipale												
Pas de bibliothèque	53	31,2	6	9,4	1	2,4	0	0	1	2,4	61	17,7
0	79	46,5	14	21,9	3	7,3	0	0	4	9,8	100	29,1
1 à 2	33	19,4	26	40,6	2	4,9	0	0	5	12,2	66	19,2
3 à 9	5	2,9	18	28,1	18	43,9	0	0	23	56,1	64	18,6
10 à 29	0	0	0	0	15	36,6	12	42,9	8	19,5	35	10,2
Plus de 30	0	0	0	0	2	4,8	16	57,1	0	0	18	5,2
Ensemble	170	100	64	100	41	100	28	100	41	100	344	100

Source : DLL-CRÉDOC 2005.

Guide de lecture : 13,9 % des bibliothèques, dans les communes où s'est déroulée l'enquête, ont une surface supérieure à 2 400 m² ; 7 % fonctionnent avec plus de 30 agents.

La taille des établissements

Pour évaluer l'impact de l'offre sur la fréquentation, il faut tenir compte des caractéristiques des bibliothèques dans les 352 communes où s'est déroulée l'enquête.

L'importance des moyens en personnel

On apprécie la taille des bibliothèques sur deux critères : la surface des locaux et le nombre d'agents, en distinguant les catégories A, B et C. Le critère de la taille de l'établissement est nettement discriminant : dans les communes dont les bibliothèques disposent de moins de 100 m², la fréquentation est inférieure à 30 % ; cette dernière augmente régulièrement avec la taille, allant jusqu'à près de 42 % pour les communes possédant une bibliothèque de plus de 2 400 m².

L'investissement des collectivités territoriales dans les bibliothèques s'apprécie encore mieux à travers le nombre d'agents, notamment de cadres et de personnels spécialisés de catégories A et B. Dans les communes ayant les plus petites bibliothèques (absence d'agents A et B), le taux de fréquentation ne dépasse pas 30 %. Toutefois, à l'autre extrême, ce n'est pas dans les communes équipées des plus grandes bibliothèques (comptant plus de 30 agents) que l'on observe les indices de fréquentation les plus élevés. Les meilleurs résultats se rencontrent dans les communes dont les établissements comptent 10 à 30 agents de catégories A et B (49 % de fréquentation totale). Les communes ayant les plus grandes bibliothèques se distinguent des autres par une proportion plus grande d'anciens usagers (43 %) et la proportion la plus faible de Français déclarant ne jamais être venus dans une bibliothèque (20 %).

Le diagnostic est le même si l'on prend en compte le nombre des agents de catégorie C qui assurent en général le magasinage et la maintenance des équipements. Ces caractéristiques permettent de penser que les grandes médiathèques se distinguent des autres établissements par deux dynamiques propres : d'une part, elles exercent une attractivité plus importante, ce qui accroît la part de la population les ayant fréquentées au moins une fois ; d'autre part, elles connaissent, en contrepartie, un *turn-over* d'usagers beaucoup plus élevé, qui se répercute sur la part des anciens usagers dans la population.

Pour finir, le nombre d'établissements dans la commune constitue également un facteur également très favorable à la fréquentation : ce sont les communes comptant plusieurs bibliothèques qui ont le taux d'usagers le plus élevé (48 %) ¹⁰.

L'incidence de la richesse du fonds

Pour la moitié environ des communes concernées par l'enquête, on dispose d'informations complémentaires sur les collections et les dépenses annuelles de fonctionnement ¹¹. Cela permet de préciser l'impact de ces deux critères sur les taux de fréquentation. S'agissant des collections de livres, de CD de musique, de CD-ROM et de films, on note une progression de la fréquentation jusqu'à des volumes de 200 000 livres, 30 000 CD de musique et 5 000 films. Au-delà, le taux de fréquentation régresse au lieu de continuer à progresser, le maximum étant atteint dans les bibliothèques possédant 80 000 à 200 000 livres.

Le constat que l'on peut établir en fonction du niveau de dépenses annuelles de fonctionnement est similaire : les communes qui affichent des dépenses annuelles pour la bibliothèque comprises entre 1 et 3 millions d'euros sont celles qui présentent les taux de fréquentation et d'inscription les plus élevés ; au-delà, pour les communes qui dépensent plus de 3 millions, le taux de fréquentation recule.

La taille des collections et l'effort d'enrichissement contribuent manifestement à accroître l'attractivité des bibliothèques mais confirment la dynamique spécifique des grands établissements. Dans les villes de taille importante, le *turn-over* plus élevé des usagers de la bibliothèque centrale s'explique par le manque de temps, l'éloignement relatif, la présence d'un grand nombre d'offres culturelles concurrentes. En comparaison, on peut penser que les établissements de taille moyenne, qui bénéficient du taux de fréquentation le plus élevé, incarnent un compromis efficace entre une

10. L'existence de plusieurs bibliothèques dans la commune est une information déclarative donnée par les personnes interrogées.

11. La base de données de la DLL a permis de récupérer ces informations pour 163 communes sur les 352 où s'est déroulée l'enquête.

offre suffisamment riche et une convivialité dans l'accueil qui favorise, sans doute, la personnalisation des relations entre professionnels et usagers.

Globalement, le va-et-vient au cours de la vie entre les états d'inscrit, d'usager épisodique et d'ancien usager est d'autant plus fréquent que les communes et leurs établissements ont une taille plus importante. Les formes d'usage devenant plus consuméristes et plus « nomades », les grandes bibliothèques doivent, au même titre que les autres établissements culturels, gagner sans cesse de nouveaux usagers pour compenser un *turn-over* inhérent au fonctionnement des pratiques culturelles dans les grandes villes. Quand ce renouvellement fléchit, la fréquentation se rétracte sur le noyau dur des inscrits, qui sont les plus en phase avec le monde des livres.

Tableau 4-8. Fréquentation en fonction de l'existence (ou non) de bibliothèque municipale dans la commune (en %).

Existe-t-il une bibliothèque ou médiathèque municipale, ou plusieurs, dans votre commune de résidence habituelle (au sens de résidence principale) ?	Une bibliothèque ou médiathèque	Plusieurs bibliothèques ou médiathèques	Aucune bibliothèque ou médiathèque	Ne sait pas	Ensemble
Taux d'inscription	21,1	28,7	8,7	6	20,6
Taux de fréquentation hors inscription	14,1	19,6	11,7	5,9	14,5
Taux de fréquentation total	35,2	48,3	20,4	11,9	35,1
Fréquentation antérieure	36,1	37,5	38,8	39,6	36,8
Absence de fréquentation	28,6	14,2	40,8	58,5	28

Source : DLL-CRÉDOC 2005 (n = 2001).

Tableau 4-9. Taux de fréquentation selon la taille des bibliothèques (en %).

Caractéristiques des bibliothèques municipales	Fréquentation BM avec carte personnelle	Fréquentation BM sans carte personnelle	Fréquentation totale	Fréquentation BM antérieure	Absence de fréquentation BM au cours de la vie	Ensemble*
Superficie de la bibliothèque	n = 379	n = 278		n = 703	n = 529	n = 1889
Pas de bibliothèque	11,9	14,4	26,3	34,2	39,5	100
0 à 100 m ²	17,2	12,3	29,5	39	31,5	100
100 à 550 m ²	20,3	13,8	34,1	37,1	28,8	100
550 à 2 400 m ²	23,4	15,9	39,3	34,1	26,6	100
Plus de 2 400 m ²	24,4	17,2	41,6	40,5	17,9	100
Ensemble	20,1	14,7	34,8	37,2	28	100
Nombre d'agents de catégories A et B employés dans la bibliothèque	n = 382	n = 281		n = 709	n = 531	n = 1903
Pas de bibliothèque	11,9	14,4	26,3	34,2	39,5	100
0	18,5	12,1	30,6	37,9	31,6	100
1 à 2	18,7	15,6	34,3	37,1	28,5	100
3 à 9	25,3	12,4	37,7	39,5	22,7	100
10 à 29	28,2	20,8	49,0	31,6	19,3	100
Plus de 30	19,9	17,3	37,2	43,3	19,5	100
Ensemble	20,1	14,8	34,9	37,3	27,9	100
Nombre d'agents de catégorie C employés dans la bibliothèque	n = 382	n = 281		n = 709	n = 531	n = 1903
Pas de bibliothèque	11,9	14,4	26,3	34,2	39,5	100
0	17,1	11,6	28,7	39,7	31,6	100
1 à 2	22,6	15	37,6	33,4	28,9	100
3 à 9	22,5	14,4	36,9	38	25,1	100
10 à 29	27	19,4	46,4	34,6	18,8	100
Plus de 30	18,1	16,4	34,5	43,9	21,6	100
Ensemble	20,1	14,8	34,9	37,3	27,9	100

* Répondants à l'enquête pour les communes qui ont pu être renseignées (existence ou non d'une bibliothèque, caractéristiques s'il en existe).

Source : DLL-CRÉDOC 2005.

Les freins à la fréquentation selon la taille des bibliothèques

Les gestionnaires des bibliothèques municipales savent bien que celles-ci ne sont pas exemptes de critiques. Les insatisfactions du public visent surtout les aspects pratiques du fonctionnement des bibliothèques mais aussi le type de collections proposées. Dans le détail, les freins à la fréquentation évoqués par les personnes interrogées éclairent la diversité des attitudes à l'égard des bibliothèques municipales.

Le manque de familiarité, premier frein à la fréquentation

Quelles sont les contraintes qui peuvent détourner les Français des bibliothèques municipales ? Le *manque de temps* est la raison la plus fréquemment invoquée, particulièrement par les usagers non inscrits (47 %) et les anciens usagers (44 %). Mais c'est surtout le *manque d'habitude* qui représente l'obstacle principal, selon les personnes interrogées : c'est la première explication avancée par les anciens usagers (43 % d'entre eux) et par ceux qui ne sont jamais allés en bibliothèque municipale (44 %). Pour ces derniers, ce manque d'habitude provient souvent d'un *manque d'intérêt* (évoqué par 25 % d'entre eux).

Tableau 4-10. Freins à la fréquentation selon le type de fréquentation (en %).

Parmi les aspects suivants, quels sont ceux qui sont de véritables freins pour vous (plusieurs réponses) ?	Fréquentation BM avec carte personnelle n = 412	Fréquentation BM sans carte n = 291	Fréquentation BM antérieure n = 737	Absence de fréquentation BM au cours de la vie n = 561	Ensemble n = 2001
Le manque de temps	27,7	47,1	43,6	32,3	37,6
Le manque d'habitude	7,5	23,7	42,5	43,7	32,9
Les jours et horaires d'ouverture de la bibliothèque	25,7	18,2	16,4	7,1	16
Trop de choses qui ne m'intéressent pas	2,4	4,5	9,4	25,1	11,6
Les contraintes de l'emprunt, c'est-à-dire la durée ou les horaires et les jours pour les retours	11,4	12,4	12,1	7,3	10,6
L'éloignement, l'accès pas pratique	7	8,2	9	5,3	7,4
Le manque de choix dans les livres, les disques ou les films	15	10,3	5,4	2,5	7,3
Les tarifs d'inscription	3,4	5,5	5,6	3,9	4,6
Le cadre ou l'ambiance de la bibliothèque pas agréable	4,4	3,8	3,7	2,7	3,5
L'absence de disques, de films, de CD-ROM	4,4	3,1	3,4	1,4	3
Les formalités d'inscription	0,5	4,5	2,8	2	2,3
D'autres freins	5,1	6,9	13	14,6	10,9
Aucun frein	33,7	18,9	8,7	8,2	15,2

Source : CRÉDOC 2005.

**Au-delà du manque de temps, le manque d'habitude et d'intérêt :
principaux freins pour les non-usagers**

Freins supérieurs à la moyenne (ordre décroissant)	
Anciens usagers	Personnes n'ayant jamais fréquenté
<ul style="list-style-type: none"> • Le manque de temps • Le manque d'habitude • Les contraintes de l'emprunt (durée, horaires et jours pour les retours) • L'éloignement, l'accès pas pratique • Les tarifs d'inscription 	<ul style="list-style-type: none"> • Le manque d'habitude • Trop de choses qui n'intéressent pas

Ces résultats confirment les observations livrées par l'exploration qualitative qui a mis en évidence le rôle déterminant de la combinaison du manque d'habitude et du manque d'intérêt.

Le manque d'habitude renvoie à la non-familiarité et à la conviction de ne pas avoir le profil et le savoir-faire qui conviennent, au sens de l'*habitus* bourgeoisien. On sous-estime considérablement la barrière qu'exerce toujours l'univers du livre et qui s'impose, encore aujourd'hui, aux catégories sociales qui en sont éloignées. Un lieu en apparence aussi ouvert qu'une médiathèque municipale n'est véritablement familier qu'aux classes moyennes et supérieures. Pour une fraction non négligeable de la population, l'expérience scolaire est insuffisante et n'a pas permis d'instaurer une forme de familiarité avec la culture lettrée.

« Dans ma profession [chauffeur-livreur], personne ne va à la bibliothèque, personne. »

« La bibliothèque, c'est pour les intellos, nous on se sent un peu exclus. »

« Il y a le regard sur les gens : un Africain ou une femme voilée dans une bibliothèque va se faire remarquer. C'est la même chose pour un agriculteur. » Pourquoi ? « Parce que le profil du littéraire, c'est le gars avec des petites lunettes. »

Beaucoup pensent que la bibliothèque, « ça ne correspond pas à leur norme ». Les jeunes disent :

« Oh c'est trop culturel, ça a l'air intellectuel. »

« Souvent, ça ne marche pas parce que c'est associé à l'école, alors que la Fnac n'est pas associée à la contrainte, au scolaire. »

« Ils en ont peur parce qu'ils ne connaissent pas, ça les impressionne. »

« J'ai vu les gens qui rentrent [à la bibliothèque] pour bosser leurs cours, ça déteint sur eux, ils sont austères [...]. Nous, on avait l'impression de ne pas avoir le profil, on se sentait différents. »

« Je connais un jeune qui n'a jamais osé y aller. Je lui dis "tu rentres, tu prends un livre, tu t'installes". Il me dit "oui, mais comment je fais" ? »

« Je connais des personnes âgées qui n'osent pas venir. Elles ont peur de se sentir bêtes, elles ne savent pas quel comportement avoir. »

Pour dépasser ces blocages, une aide à la redécouverte de la bibliothèque municipale à l'âge adulte serait souvent nécessaire. L'absence de fréquentation entretient les idées fausses et la méconnaissance de ce qu'offrent les médiathèques :

« J'ai visité rapidement la bibliothèque et j'ai été surpris par la diversité de ce qu'on pouvait y trouver. »

« Il n'y en a pas que pour se cultiver, il y en a aussi pour se distraire ! »

L'image culturelle coupe une partie de la population du bénéfice de ces équipements qui, aujourd'hui, ne devraient pas être moins accessibles qu'un complexe de salles de cinéma ou une grande surface spécialisée dans les produits culturels.

« Il faut désacraliser la bibliothèque. »

« C'est trop sacralisé, c'est la culture qui génère ça. »

Parmi les freins que les non-usagers avancent pour expliquer leur non-fréquentation, l'*éloignement* et les *difficultés d'accès* n'interviennent qu'au septième rang des obstacles évoqués (cités par 7 % seulement des non-usagers), loin derrière le manque de temps (38 %) et le manque d'habitude (33 %). La distance de la bibliothèque ne devient un obstacle significatif que quand elle se trouve à plus de vingt minutes du domicile.

Tableau 4-11. Temps pour se rendre à la bibliothèque la plus fréquentée (en %).

Temps pour se rendre à la bibliothèque la plus fréquentée	Fréquentation BM avec carte personnelle n = 387	Fréquentation BM sans carte personnelle n = 258	Non-fréquentation n = 961	Ensemble n = 1606
1 à 3 minutes	26,0	14,5	59,5	100
4 à 5 minutes	24,5	16,9	58,6	100
6 à 10 minutes	23,7	16,6	59,7	100
11 à 20 minutes	24,0	14,6	61,4	100
Plus de 20 minutes	16,1	16,1	67,8	100

Source : DLL-CRÉDOC 2005.

(n = 1 606, personnes ayant déclaré avoir une bibliothèque municipale dans leur commune et sachant évaluer sa distance).

Les contraintes d'ouverture des bibliothèques et le manque de choix : principaux freins pour les usagers

Freins supérieurs à la moyenne (ordre décroissant)	
Usagers inscrits	Usagers non inscrits
<ul style="list-style-type: none"> • Les jours et horaires d'ouverture de la bibliothèque • Le manque de choix dans les livres, les disques ou les films • L'absence de disques, de films, de CD-Rom • Aucun frein 	<ul style="list-style-type: none"> • Le manque de temps • Le manque d'habitude • Les jours et horaires d'ouverture de la bibliothèque • Les contraintes de l'emprunt (durée, horaires et jours pour les retours) • Le manque de choix dans les livres, les disques ou les films • L'éloignement, l'accès pas pratique • Les tarifs d'inscription

Les inscrits sont les plus nombreux à ne pas faire état de freins à leur fréquentation (34 % d'entre eux). Néanmoins, un certain nombre se plaignent de contraintes pratiques et, en particulier, de l'insuffisance des plages d'ouverture de la bibliothèque.

Les usagers non inscrits sont plus nombreux à évoquer différents registres de contraintes. Leur point de vue se rapproche beaucoup de celui des anciens usagers. Le manque de temps (48 %) et le manque d'habitude (24 %) expliquent la moindre fréquence et l'irrégularité de leurs visites. Mais ce sont plus certainement les contraintes des horaires de la bibliothèque et celles du système de prêt, voire l'éloignement, qui les dissuadent de s'inscrire (ou de se réinscrire) pour emprunter. En comparaison, les tarifs d'inscription ne sont un frein réel que pour une minorité (6 %).

Pour 25 % des inscrits et pour 18 % des usagers non inscrits, les *jours et horaires d'ouverture* sont jugés contraignants, compliqués à mémoriser et surtout insuffisants : il n'y a pas assez de plages d'ouverture hors des horaires de travail mais aussi hors des moments consacrés aux obligations domestiques.

« Les horaires [de la bibliothèque], ça correspond aux horaires de travail, ce n'est pas très pratique. »

« Ce n'est pas adapté à la vie professionnelle. »

« Il faut être à la retraite. »

« On devrait pouvoir y aller en amenant les enfants à l'école ou après les avoir amenés, mais c'est fermé. »

« J'aimerais venir plus souvent mais, pour moi, c'est une contrainte de venir le samedi. »

« Les horaires sont trop compliqués : tous les jours à la même heure, ce serait plus simple. »

« Pendant les vacances, je me fais toujours avoir, je ne sais jamais quand on peut venir. »

Sur ce point, les discours témoignent du fait que la grande majorité des usagers sont des actifs et que, pour eux, la question des moments de disponibilité est déterminante pour toutes les activités relevant du temps libre. L'intérêt d'une ouverture le dimanche est fréquemment évoqué, moins souvent celui d'une nocturne.

« Dans l'idéal, il faudrait que ça soit ouvert le dimanche matin. »

« Les musées sont bien ouverts le dimanche. »

« Le dimanche, on pourrait emmener les enfants, quand on se promène et qu'on n'a pas grand-chose à faire. »

Les *contraintes de l'emprunt* sont également un frein pour certains usagers, non-inscrits et anciens usagers (12 % d'entre eux), mais aussi pour des inscrits (11 %). Bien qu'il existe souvent une tolérance qui permet les dépassements par rapport à la date de retour, l'obligation de se déplacer à la bibliothèque en tenant compte des heures d'ouverture pour rendre à temps les documents empruntés est ressentie comme une forte contrainte.

« Il faudrait une boîte à l'extérieur [de la bibliothèque] pour déposer les livres. »

Par ailleurs, si les lettres de relance sont vécues comme un utile rappel à l'ordre, les amendes sont mal acceptées par les retardataires, d'autant que la bibliothèque n'en bénéficie pas.

« Je m'insurge contre les amendes, ça va à la trésorerie, aux impôts, je préférerais que ça serve à renouveler le fonds. »

Enfin, pour les inscrits surtout, mais aussi pour les non-inscrits, le manque de choix dans les collections en accès libre et, plus secondairement, le manque de diversité des supports constituent également des freins à une plus grande fréquentation. Le *manque de choix*, qui renvoie au caractère limité de l'offre, est mis en avant par 15 % des inscrits et 10 % des non-inscrits. Les jeunes qui ont des goûts très ciblés en matière de bandes dessinées, de science-fiction et dans les registres de la musique sont les plus nombreux à évoquer le manque de choix.

« Je souhaiterais que le rayon SF soit plus développé : j'ai épuisé tout le stock. »

« Dans le choix des CD, j'ai regardé, il y a trop de vieilleries : moi j'ai 25 ans. »

Des freins de natures différentes entre petites et grandes bibliothèques

Les freins ne sont pas de même nature selon qu'il s'agit de petites bibliothèques ou de grands établissements. Pour les Français qui habitent des communes sans équipement ou dont la bibliothèque ne dépasse pas 100 m², l'éloignement accentue le problème du manque de temps et du manque d'habitude. S'y ajoute le manque de choix et de diversité des collections qui n'incite pas à une fréquentation importante.

Dans les grandes bibliothèques de plus de 500 m², les conditions pratiques – plages horaires et conditions d'emprunt – sont plus souvent que la moyenne citées comme des freins. Dans la mesure où il existe un lien direct entre taille des bibliothèques et taille de la commune de résidence, les freins mis en avant par les habitants des petites villes (moins de 20 000 habitants) et par ceux de la région parisienne recoupent les différences constatées entre petits et grands établissements. Dans les petites villes hors Île-de-France, la composition sociale de la population, plus âgée et moins diplômée, explique l'importance donnée au *manque d'habitude* et au *manque d'intérêt* pour justifier de ne pas aller en bibliothèque. En Île-de-France, en revanche, les contraintes pratiques de l'emprunt viennent au premier plan. Et, dans le cas de Paris, la concurrence exercée par les grandes bibliothèques telles que la Bpi, la BnF ou la médiathèque de la

Cité des sciences et de l'industrie exacerbe sans doute les critiques relatives au *manque de choix* et au *cadre peu agréable* formulées à l'encontre des bibliothèques municipales.

Tableau 4-12. Freins à la fréquentation selon la taille de la bibliothèque (en %).

Parmi les aspects suivants, quels sont ceux qui sont de véritables freins pour vous (plusieurs réponses) ?	Pas de bibliothèque n = 241	Moins de 100 m ² n = 431	100 à 550 m ² n = 401	550 à 2 400 m ² n = 414	Plus de 2 400 m ² n = 402
Le manque de temps	40,7	36,4	39,7	36,2	36,6
Le manque d'habitude	37,3	37,6	27,7	34,1	32,1
Les jours et horaires d'ouverture de la bibliothèque	15,8	15,1	13,2	16,7	17,2
Trop de choses qui ne m'intéressent pas	12,9	10,2	13	12,6	11,4
Les contraintes de l'emprunt, c'est-à-dire la durée ou les horaires et jours pour les retours	11,2	8,1	6,7	13,3	13,7
L'éloignement, l'accès pas pratique	14,1	6,3	2,7	8,5	8,2
Le manque de choix dans les livres, les disques ou les films	3,7	8,8	4,7	7	8,7
Les tarifs d'inscription	3,7	2,3	6	6,8	4,2
Le cadre ou l'ambiance de la bibliothèque pas agréable	2,5	3,9	1,5	3,9	4
L'absence de disques, de films, de CD-ROM	2,1	4,4	2,2	4,1	1,5
Les formalités d'inscription	1,2	1,9	1,5	2,9	3,5
D'autres freins	9,5	10,4	10	13,3	10
Aucun frein	9,5	14,4	18,2	14,5	16,9

Source : DLL-CRÉDOC 2005.

Guide de lecture : 40,7 % des individus habitant une commune sans bibliothèque évoquent le manque de temps comme contrainte.

La question des horaires

Il apparaît que l'élargissement des plages horaires favoriserait essentiellement la fréquentation des actuels usagers. Elle n'aurait sans doute que peu d'effet sur les non-usagers qui ne vont pas en bibliothèque principalement par manque de motivation. Les inscrits sont déjà ceux qui profitent le plus de l'amplitude des horaires proposée par les établissements. La fréquentation des jours de semaine autres que le samedi est une pratique majoritaire parmi les inscrits (62 % d'entre eux), alors qu'elle est minoritaire parmi les usagers sans carte (31 %). Quant aux anciens usagers, ils disposent aussi en majorité (51 %) de temps pendant la semaine, mais ce n'est pas en soi suffisant pour qu'ils se rendent à la bibliothèque. On peut noter, au passage, que les plus nombreux à disposer de temps en semaine, sans profiter pour autant de ce temps libre pour fréquenter la bibliothèque, sont les Français de plus de 55 ans.

Ainsi, si le temps disponible et, *a contrario*, le manque de temps sont susceptibles de peser sur l'intensité de la fréquentation (fréquence et durée des visites), ils ne conditionnent pas la fréquentation elle-même. Plus de temps peut permettre plus de visites à la bibliothèque municipale, mais encore faut-il avoir acquis une certaine habitude de cette pratique culturelle. Le déficit de fréquentation dans les générations nées avant 1950 l'illustre particulièrement bien.

L'image des bibliothèques

Si les bibliothèques publiques comptent parmi les établissements culturels les plus fréquentés, l'image que s'en font les Français est plus complexe qu'il n'y paraît. En effet, en dépit du large consensus dont elles bénéficient quant à leur utilité sociale, les bibliothèques n'apparaissent pas forcément comme des lieux attractifs, et nombreux sont ceux qui les croient surtout destinées aux jeunes. L'image des bibliothèques oscille entre la représentation d'un lieu à l'ambiance sévère dévolu aux activités studieuses et celle d'un centre culturel ouvert au plus grand nombre, invitant à découvrir une multitude de supports d'œuvres culturelles et de formes de savoir. En trente ans, le modèle de la médiathèque a contribué à transformer cette image, mais il n'a pas pour autant balayé le modèle de la bibliothèque d'études. Le nom

même de médiathèque, généralement perçu comme plus attrayant, ne s'est pas totalement imposé, on l'a vu. La dualité des fonctions des bibliothèques municipales – l'accès au savoir d'un côté, l'accès à la consommation des productions culturelles de l'autre – est plus forte aujourd'hui que jamais. Préciser l'image des établissements de lecture publique permet d'appréhender plus clairement les besoins que ceux-ci peuvent satisfaire auprès des publics actuels et des publics potentiels.

L'utilité sociale

Les Français sont unanimes à souligner l'utilité des bibliothèques et médiathèques municipales : pour près de huit Français sur dix, elles sont utiles à tous, pour deux sur dix elles sont utiles seulement à certaines personnes. Sur l'image de la bibliothèque municipale, l'enquête DLL-Bpi de 1997 concluait déjà que, « à défaut de démocratisation réelle [...], la légitimité sociale de la bibliothèque est saluée, même par ceux qui ne la fréquentent pas ». Les résultats de 2005 montrent que le consensus des Français sur l'utilité des bibliothèques municipales reste pleinement acquis, y compris chez les non-fréquentants (90 % chez les usagers, 69 % chez ceux qui ne sont jamais allés en bibliothèque).

La conviction de l'utilité sociale des bibliothèques municipales est si fortement ancrée que l'hypothèse de leur fermeture au motif que seule une minorité d'habitants les fréquente suscite des réactions de forte opposition.

« Fermer les bibliothèques ? Quoi ? ! Ce n'est pas parce que je n'y vais pas que ce n'est pas important. Il y a un droit à la culture, à la connaissance. Pour les gens qui n'ont pas les moyens d'acheter, c'est impératif¹². »

Cette conviction croît avec la taille des bibliothèques : plus elles sont grandes, plus l'éventail de leur offre satisfait un large public. Cet effet explique

12. Dans les groupes de réflexion organisés dans le cadre de la phase qualitative préalable à l'enquête, les participants ont été invités à imaginer les argumentaires qui serviraient à justifier la décision de fermer une bibliothèque municipale. Il est significatif que ce soient les non-usagers qui aient été les plus rétifs à cette perspective.

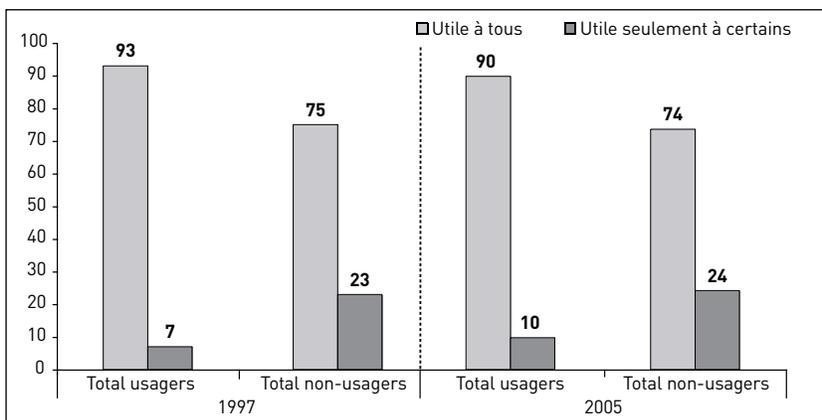
que les Franciliens sont les plus nombreux à partager l'idée d'utilité pour tous (85 %). En revanche, les catégories sociales qui ont moins l'habitude de fréquenter une bibliothèque pensent généralement que ces lieux culturels sont certes utiles, mais à certains types de personnes seulement. Ce sentiment est plus affirmé après 65 ans, ainsi que parmi les agriculteurs, les commerçants, les artisans et les ouvriers non spécialisés. La bibliothèque est un lieu qu'ils ne pensent pas fait pour eux, mais qu'ils jugent néanmoins utile à des fins éducatives, avant tout pour les jeunes.

Tableau 4-13. Utilité de la bibliothèque selon le type de fréquentation (en %).

Selon vous, dans une commune, la bibliothèque ou la médiathèque municipale offre un service...	Inscription BM n = 412	Fréquentation BM hors inscription n = 291	Fréquentation BM antérieure n = 737	Absence de fréquentation BM au cours de la vie n = 561	Ensemble n = 2001
Utile à tous	89,3	90,4	76,9	69,2	79,3
Utile seulement à certains	10,4	8,9	22	27,1	19,1
Peu utile	0,2	0,7	1,1	3,7	1,6
Total	100	100	100	100	100

Source : DLL-CRÉDOC 2005.

Graphique 4-14. Utilité de la bibliothèque (en 1997 et 2005, en %).



Source : DLL-SOFRES 1997 et DLL-CRÉDOC 2005.

La valeur de la bibliothèque

Pour les Français, l'image de la bibliothèque municipale reste très directement associée aux formes les plus hautes de la culture, à l'idéal de l'encyclopédisme et à la mémoire des civilisations. Cela confère d'emblée à tout établissement de ce type, quelle qu'en soit la taille, une très haute valeur. La vision prédominante fait de la bibliothèque un lieu intemporel qui, à travers la permanence du livre, maintient vivantes et accessibles « les racines des sociétés humaines ».

« La bibliothèque, c'est un lieu pour la transmission de la culture : le livre permet de faire ce transfert, essentiel pour l'avenir de la société. »

À la fois « lieu pour la transmission du savoir » et « lieu pour ouvrir l'esprit », la bibliothèque municipale se présente très concrètement comme « une mine d'or qu'on peut consulter à l'infini ». Ce sont « des livres, des magazines, des journaux, des encyclopédies, des dictionnaires, des livres de voyage, des classiques, des choses qu'on n'a pas les moyens d'avoir chez soi, des CD-ROM, des documents vidéo... », tout ça pour un prix jugé « dérisoire ».

« Pendant un an on peut tout avoir pour un prix qui n'est même pas le prix d'un livre. »

La représentation que les Français se font de la bibliothèque municipale fonctionne ainsi sur deux dimensions : une valeur d'ordre supérieur qui est attribuée à la dimension immatérielle de ce « sanctuaire du savoir » et une valeur d'usage qui dépend de l'intérêt que représente concrètement la bibliothèque pour l'usager.

La gratuité totale est minoritaire dans les bibliothèques municipales.

Si l'on se fonde sur les déclarations des personnes interrogées, pour les deux tiers des Français, la bibliothèque ou médiathèque municipale qu'ils fréquentent est payante. Le prêt est conditionné par le paiement d'un forfait annuel dont le montant est unique (selon 46 % des usagers interrogés) ou bien différent pour l'emprunt des livres, des CD et des films (pour 21 % des usagers). Il n'existe pas de règles communes au réseau de la lecture

publique en matière de tarification. Tous les systèmes se rencontrent, tant en ce qui concerne le montant des forfaits que les règles adoptées pour faire bénéficier certaines catégories de la population de réductions tarifaires ou d'exonérations.

Seul un tiers des usagers déclarent fréquenter une bibliothèque où est appliqué le principe d'une gratuité complète pour les emprunts. Cette gratuité est fréquente en Île-de-France (41 % des usagers en font état), mais plus rare quand les établissements sont grands (pour 22 % seulement des usagers des bibliothèques de plus de 2 400 m²). La règle la moins bien vécue par les usagers est celle qui fait varier le prix, dans des proportions généralement importantes, selon que l'on habite sur le territoire de la commune où se trouve la bibliothèque ou bien dans une autre commune. Du fait de leur mobilité résidentielle, les usagers font l'expérience de différents systèmes et ils en retirent le sentiment d'une assez grande inégalité selon les communes.

« La bibliothèque municipale, c'est fonction de la municipalité. La taille de la bibliothèque dépend de la taille de la commune : c'est dommage pour les petites villes... »

Tableau 4-15. Coût de l'inscription selon la taille de la commune (en %).

Dans la bibliothèque ou la médiathèque municipale que vous fréquentez le plus, est-ce que vous devez payer ?	Moins de 5 000 hab. n = 131	Moins de 20 000 hab. n = 98	De 20 000 à 100 000 hab. n = 112	Plus de 10 000 hab. n = 219	Agglomération parisienne et Paris n = 143	Total n = 703
Payant : forfaits annuels différents selon supports (livres, cd, films)	17,6	14,3	15,2	24,2	26,6	20,6
Payant : forfait annuel unique	48,1	50	53,6	49,8	32,2	46,5
Emprunt gratuit	34,4	35,7	31,3	26	41,3	32,9
Total	100	100	100	100	100	100

Source : DLL-CRÉDOC 2005.

La moitié des Français sont favorables au paiement d'un droit d'inscription.

Quand la question de la gratuité est explicitement posée, la moitié des personnes interrogées (53 %) se prononcent en faveur d'un service de prêt payant. Toutefois, seuls 20 % optent pour un système obligeant tous les usagers à acquitter un droit d'inscription pour emprunter. Les autres (33 %) estiment qu'une partie du public, tout particulièrement les jeunes, doit bénéficier de la gratuité de l'inscription.

L'option de la gratuité pour tous est retenue par près d'un Français sur deux (47 %). Cette proportion n'est que de 40 % parmi les cadres, les professions intermédiaires et les indépendants (commerçants, artisans, agriculteurs). Logiquement, les jeunes de moins de 20 ans sont les plus favorables à la gratuité : ils la choisissent à 65 %. À l'opposé, les personnes de plus de 55 ans sont un peu plus nombreuses à adhérer au principe du paiement pour tous (25 %, contre 20 % en moyenne). Le point de vue sur la gratuité paraît commandé par un positionnement d'opinion plus souvent que par une logique d'intérêt : cette question divise la population dans les mêmes proportions, que les individus soient usagers ou non.

Les tenants de la gratuité en réfèrent à la dimension non marchande de la culture publique mais aussi, plus fréquemment, à la dimension sociale de la gratuité pour les économiquement faibles.

« En France, l'accès à la culture, ça devrait être gratuit. »

« Quand on dit municipal, on pense que c'est gratuit. »

« Pour quelqu'un qui est dans une période de chômage, il faut les sortir les 14 euros : c'est cher. »

« Quand on n'a plus de mari et trois enfants à charge, ce n'est pas facile. »

Sur cette question, les comparaisons entre villes brouillent la lisibilité et le bien-fondé des règles de tarification.

« À Douai, la bibliothèque est plus grande et c'est gratuit. »

Toutefois, un grand nombre se range derrière l'idée que payer engage plus l'utilisateur, mais aussi qu'il est indispensable de fixer un prix pour reconnaître la valeur du lieu et contribuer à la qualité de son offre.

« Il ne faut pas que ce soit gratuit, il faut responsabiliser les gens. »

« Gratuit, non, c'est normal de payer, ça responsabilise. »

Et puis « ça contribue au développement de la bibliothèque ». Le paiement apparaît comme une participation citoyenne en faveur de la « culture pour tous ».

Tableau 4-16. Question de la gratuité selon le type de fréquentation (en %).

Selon vous, dans les bibliothèques ou les médiathèques municipales, faut-il que l'emprunt de documents soit ...	Inscription BM n = 412	Fréquentation BM hors inscription n = 291	Fréquentation BM antérieure n = 737	Absence de fréquentation BM au cours de la vie n = 561	Ensemble n = 2001
Payant pour tous	16,5	19,6	22,5	19,8	20,1
Payant pour certaines personnes	32,5	33,7	32,2	35,1	33,3
Gratuit pour tous	51	46,7	45,3	45,1	46,6
Total	100	100	100	100	100

Source : DLL-CRÉDOC 2005.

Tableau 4-17. Question de la gratuité selon l'âge (en %).

Selon vous, dans les bibliothèques ou les médiathèques municipales, faut-il que l'emprunt de documents soit...	15-19 ans n = 188	20-24 ans n = 156	25-34 ans n = 338	35-44 ans n = 350	45-54 ans n = 337	55-64 ans n = 248	65 ans et plus n = 384	Ensemble n = 2001
Payant pour tous	16	20,5	18,3	19,4	17,5	27,8	21,4	20,1
Payant pour certaines personnes	18,6	37,2	38,2	32,9	37,4	32,7	31,8	33,3
Gratuit pour tous	65,4	42,3	43,5	47,7	45,1	39,5	46,9	46,6
Total	100	100						

Source : DLL-CRÉDOC 2005.

Le « juste prix » pour emprunter

L'évaluation du « juste prix », demandée aux personnes interrogées, pour bénéficier de prêts dans les bibliothèques municipales est une approche qui permet de préciser la valeur accordée par les Français à l'offre de la lecture publique. La notion de juste prix doit être interprétée comme le résultat d'un compromis entre ce qu'il paraît normal de payer compte tenu de l'offre, même si l'on n'est pas soi-même concerné – c'est la dimension de la valeur subjective du bien évalué, en l'occurrence le prêt – et ce que l'on ne voudrait pas dépasser financièrement en tant qu'usager – c'est-à-dire le prix raisonnable au-delà duquel le service sera jugé cher. Dans ce type d'approche, il est classique que les non-usagers aient, paradoxalement, une estimation supérieure à celle des usagers. Les non-usagers estiment la valeur sociale d'un bien qui ne les concernent pas vraiment, tandis que les usagers et surtout les inscrits évaluent le prix qu'ils ne sont pas disposés à dépasser pour continuer à être des utilisateurs réguliers du service.

Tableau 4-18. « Juste prix » pour les différents types de documents (en %).

Quel serait pour vous le « juste prix » pour emprunter...	Inscription BM	Fréquentation BM hors inscription	Fréquentation BM antérieure	Absence de fréquentation BM au cours de la vie	Ensemble
des livres et des revues ?	n = 383	n = 271	n = 646	n = 435	n = 1735
0 €	24,8	21,8	18	20,9	20,8
1 à 9 €	14,9	15,5	10,8	12,9	13
10 à 19 €	38,4	35,4	35	28	34,2
20 € et plus	21,9	27,3	35,9	38,2	32
Total	100	100	100	100	100
des cd de musique ?	n = 361	n = 264	n = 613	n = 426	n = 1664
0 €	22,7	20,1	14,7	20	18,6
1 à 9 €	15,5	10,6	10,6	10,3	11,6
10 à 19 €	36,6	39	32,1	27,2	32,9
20 € et plus	25,2	30,3	42,6	42,5	36,8
Total	100	100	100	100	100

des films vidéo ?	n = 358	n = 259	n = 611	n = 423	n = 1651
0 €	22,1	18,2	14,6	20,3	18,2
1 à 9 €	11,7	10,4	9,2	10,2	10,2
10 à 19 €	38	37,8	28,8	25,3	31,3
20 € et plus	28,2	33,6	47,5	44,2	40,3
Total	100	100	100	100	100

Source : DLL-CRÉDOC 2005.

Tableau 4-19. « Juste prix » pour les différents types de documents, selon l'âge (en %).

Quel serait pour vous le « juste prix » pour emprunter...	15-19 ans	20-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	65 ans et plus	Ensemble
des livres et des revues ?	n = 170	n = 144	n = 316	n = 320	n = 304	n = 199	n = 282	n = 1735
0 €	19,4	19,4	19,6	21,3	22	14,1	26,6	20,8
1 à 9 €	11,2	19,4	13,3	12,8	11,8	10,6	13,5	13
10 à 19 €	36,5	22,9	37,7	34,4	32,6	39,2	32,6	34,2
20 € et plus	32,9	38,2	29,4	31,6	33,6	36,2	27,3	32,1
Total	100							
des cd de musique ?	n = 169	n = 141	n = 311	n = 314	n = 295	n = 182	n = 252	n = 1664
0 €	15,4	17	16,1	18,8	18,3	12,1	29,8	18,6
1 à 9 €	12,4	15,6	11,6	9,9	12,2	10,4	11,1	11,6
10 à 19 €	29,6	29,1	36	35	31,9	35,2	30,6	32,9
20 € et plus	42,6	38,3	36,3	36,3	37,6	42,3	28,6	36,8
Total	100							
des films vidéo ?	n = 171	n = 140	n = 309	n = 309	n = 291	n = 182	n = 249	n = 1651
0 €	14	16,4	15,9	19,7	17,5	11	29,3	18,2
1 à 9 €	8,2	13,6	10,4	9,1	11	9,9	10	10,2
10 à 19 €	29,8	30,7	34,6	32,4	28,9	30,8	30,5	31,3
20 € et plus	48	39,3	39,2	38,8	42,6	48,4	30,1	40,3
Total	100							

Source : DLL-CRÉDOC 2005.

Seul un Français sur cinq fixe le « juste prix » à zéro.

La part des personnes qui fixent spontanément le montant du « juste prix » pour l'emprunt à zéro ne dépasse pas 20 % (21 % pour l'emprunt de livres et de revues, 19 % pour l'emprunt de CD de musique, 18 % pour l'emprunt de films vidéo)¹³. Logiquement, les usagers inscrits sont un peu plus nombreux à se positionner en faveur de la gratuité (25 %), du moins pour l'emprunt de livres. Le fait que les personnes âgées de plus de 65 ans fixent, plus que la moyenne, le juste prix à zéro (27 % d'entre eux pour le livre, 30 % pour les autres supports) résulte principalement du fait qu'une partie d'entre eux se déclarent incapables de fixer un tarif précis.

Un « juste prix » variant de 16 euros pour les livres à 20 euros pour les films

Le montant moyen du « juste prix » proposé par les personnes interrogées atteint 16 € pour les livres, 18 € pour les CD de musique et 20 € pour les films vidéo¹⁴. Comme on l'a souligné plus haut, les usagers « actifs » affichent des consentements à payer sensiblement plus faibles que les non-usagers qui sont moins concernés, parce que les premiers raisonnent en fonction de la fréquence de leurs usages (notamment quand il y a multiplication des cartes dans leur foyer). Ainsi, pour l'emprunt de livres et de revues, 36 % des anciens usagers et 38 % des personnes qui n'ont jamais fréquenté les bibliothèques annoncent un juste prix supérieur à 20 €, contre seulement 22 % des inscrits. Il en va de même pour l'emprunt de CD de musique et de films : 25 % seulement des inscrits proposent un prix supérieur à 20 € pour les CD de musique, contre 43 % des non-usagers ; pour l'emprunt des films, ce sont respectivement 28 % des inscrits, contre 46 % des non-usagers.

Par intérêt « consommériste » bien compris, la tendance des inscrits est de vouloir que le tarif de l'emprunt des CD de musique et de films soit

13. Dans le déroulement du questionnaire, la question sur le « juste prix » intervient avant celle sur la gratuité, de manière à ne pas influencer au départ les réponses sur l'évaluation du tarif jugé raisonnable.

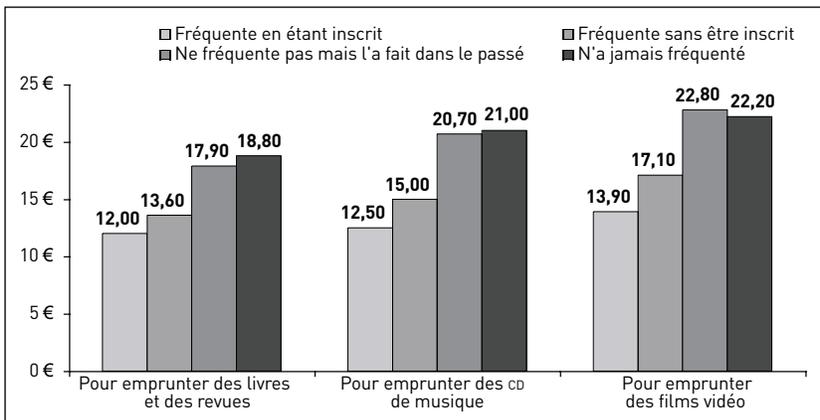
14. La moyenne des justes prix intègre les valeurs fixées à zéro par les personnes interrogées.

proche de celui fixé pour l'emprunt des livres. Leur évaluation moyenne se situe entre 12 et 14 € pour les différents supports. L'évaluation des Français ne fréquentant pas les bibliothèques municipales est nettement plus élevée : au moins 18 € pour les livres et plus de 22 € pour les films. Quant à celle des usagers non inscrits, elle se situe entre les deux, mais plus près de celle des inscrits.

La comparaison de ces évaluations avec les tarifs réels d'un échantillon partiel de 170 communes¹⁵ où s'est déroulée l'enquête est doublement éclairante. Elle montre tout d'abord que l'éventail des tarifs adopté par les bibliothèques, entre tarif pour l'emprunt d'imprimés et tarif pour l'emprunt de films, est nettement plus large que celui proposé par les personnes interrogées. Pour les Français, le supplément tarifaire pour l'emprunt de CD et de films, par rapport au tarif appliqué pour les livres, devrait être beaucoup plus modéré que ce qu'il est en réalité. Par ailleurs, le « juste prix » évalué par les inscrits est proche du tarif moyen pratiqué par l'échantillon des bibliothèques pour les livres (10 €), alors que le « juste prix » des non-usagers correspond au tarif moyen des bibliothèques pour les films vidéo (22 €). Ce résultat atteste le réalisme des estimations des individus interrogés et se révèle conforme à ce que l'on sait des consentements à payer dans le domaine de la culture : les usagers les plus assidus situent le prix raisonnable au plancher des tarifs habituellement pratiqués, alors que ceux qui ne sont pas directement concernés ont une évaluation qui correspond à la valeur maximale admise. L'estimation basse définit le montant souhaitable pour l'utilisateur pour s'inscrire dans une pratique assidue, l'estimation haute fixe le montant qui peut être légitimement affiché par l'institution au regard de la valeur de son offre.

15. Il s'agit des communes pour lesquelles il a été possible d'obtenir communication des tarifs, soit une sur deux.

Graphique 4-20. « Juste prix » moyen, pour les différents types de documents, selon le type de fréquentation (en euros).



Source : DLL-CRÉDOC 2005.

Les tarifs des bibliothèques ne sont pas un frein majeur pour la fréquentation.

La propension à payer pour bénéficier du prêt relativise l'importance du frein financier comme raison de la non-inscription : cet aspect n'est évoqué que par 6 % des usagers non inscrits et des anciens usagers, et ne vient qu'au huitième rang des obstacles cités, après l'éloignement ou l'insuffisance de l'offre proposée par les établissements.

La bonne image dont jouissent les bibliothèques municipales et le sentiment de leur utilité sociale trouvent une traduction dans la propension à payer les services qu'elles proposent. Pour les inscrits, le bénéfice du service de prêt est ressenti comme un réel avantage, de même que le libre accès des établissements, opportunité qui n'est manifestement pas connue de tous.

« L'intérêt dans une bibliothèque, c'est qu'on peut prendre n'importe quoi, on ne paie pas, c'est pour ça que c'est intéressant d'être inscrit dans une bibliothèque. »

« Pendant un an, on peut tout avoir pour le prix d'un demi-livre ! »

« Les familles en difficulté pensent que la bibliothèque c'est payant, ils ne savent pas que l'accès est gratuit. »

« Il y a des gens qui pensent qu'il faut être adhérent : je n'ai pas la carte, je ne peux pas entrer. »

Toutefois, comme cela a été souligné dans les chapitres précédents, le montant du droit d'inscription peut expliquer la tendance à réduire le nombre d'inscriptions au sein du foyer, voire à renoncer à s'inscrire, notamment pour les personnes n'habitant pas la commune dans la mesure où le sentiment de payer plus cher que les autres exerce en effet dissuasif. Quant aux non-usagers, la gratuité n'est manifestement pas un levier décisif pour les inciter à la fréquentation. Pour eux, il est légitime que la reconnaissance de l'utilité sociale de la bibliothèque passe par le paiement d'une contribution assumée par les bénéficiaires directs de ce service.

L'attractivité de l'offre de la lecture publique

Parmi les Français, les non-usagers sont, autant que les usagers, attachés à l'existence des bibliothèques municipales. Pour autant, il existe une véritable dualité dans les représentations avec, d'un côté, des images franchement rébarbatives et, de l'autre, des visions quasi euphoriques. Les images négatives sont en particulier le fait de ceux qui assimilent cette institution à des souvenirs scolaires peu valorisants ou qui en conservent l'impression de lieux poussiéreux et ennuyeux.

« Pour que je vienne, il faudrait changer l'ambiance. »

« Tu franchis la porte, c'est le silence, ça ne donne pas envie d'entrer. »

« La bibliothèque, c'est austère, c'est froid, c'est déprimant. »

Il faudrait « un lieu plus gai, moins monotone ». Diamétralement opposées, les visions positives sont associées au cadre lui-même et au plaisir que l'on trouve à la matière mise à la disposition du public.

« La bibliothèque, c'est un plaisir. »

« C'est l'évasion. »

« C'est de la distraction : on vient à la bibliothèque pour se distraire. »

« Les locaux, c'est important : il faut que l'on se sente bien, que ça incite à rester. »

L'impression majoritaire d'une offre attractive

La majorité des Français de plus de 15 ans considèrent que les bibliothèques municipales sont plutôt attractives (55 %). Moins d'une personne sur trois les jugent plutôt austères (30 %), les 15 % restants n'ayant pas d'avis tranché. L'opposition *austérité-attractivité* revêt une importance cardinale dans la mesure où il ne s'agit pas simplement de l'évaluation des locaux mais, plus profondément, de la posture à l'égard des lieux dévolus au savoir : il paraît difficile, en effet, de rapprocher le rejet de celui qui est rétif à l'ambiance studieuse de la bibliothèque du plaisir éprouvé par celui pour qui elle offre un espace de calme propice au rêve ou à la découverte.

Les trois quarts des inscrits ont un avis positif (74 % les trouvent *plutôt attirantes*) ainsi que 60 % des usagers non inscrits. En revanche, les anciens usagers ne sont que 49 % à trouver les bibliothèques attirantes et ceux qui ne les ont jamais fréquentées encore moins (44 %). Il existe une relation, statistiquement très significative, entre le jugement sur l'attractivité et l'intensité de fréquentation. La probabilité de venir en bibliothèque et la régularité des visites ne sont pas commandées que par la nécessité : l'agrément des lieux et l'attrait de ce qu'ils offrent sont déterminants. Plus des trois quarts de ceux qui viennent en bibliothèque au moins une fois par semaine trouvent l'offre attirante : ce pourcentage s'amenuise à mesure que la fréquence de visite décroît.

Tableau 4-21. Attractivité de la bibliothèque selon le type de fréquentation (en %).

Selon vous, dans une commune, la bibliothèque ou la médiathèque municipale offre un service...	Inscription BM n = 389	Fréquentation BM hors inscription n = 262	Fréquentation BM antérieure n = 621	Absence de fréquentation BM au cours de la vie n = 432	Ensemble n = 1704
Très attirant	23,1	14,1	9,8	11,1	13,8
Plutôt attirant	50,9	46,2	39,6	32,9	41,5
Sous total <i>plutôt attirant</i>	74,0	60,3	49,4	44,0	55,3
Plutôt austère	19,5	30,2	28	26,4	26
Très austère	2,8	3,8	3,9	4,4	3,8
Ça dépend desquelles	1,5	2,3	4,3	3,9	3,3
Ne sait pas	2,1	3,4	14,3	21,3	11,6
Total	100	100	100	100	100

Source : DLL-CRÉDOC 2005.

Tableau 4-22. Attractivité de la bibliothèque selon le rythme de fréquentation (en %).

Selon vous, dans une commune, la bibliothèque ou la médiathèque municipale offre un service...	Plusieurs fois par semaine n = 42	Environ une fois par semaine n = 106	Environ une à deux fois par mois n = 260	Moins souvent n = 243	Ensemble n = 651
Très attirant	35,7	23,6	20	14,4	19,5
Plutôt attirant	45,2	50,9	51,2	46,5	49
Sous total <i>plutôt attirant</i>	80,9	74,5	71,2	60,9	68,5
Plutôt austère	4,8	21,7	22,7	29,2	23,8
Très austère	4,8	1,9	2,7	4,1	3,2
Ça dépend desquelles	7,1	0,9	1,2	2,1	1,8
Ne sait pas	2,4	0,9	2,3	3,7	2,6
Total	100	100	100	100	100

Source : DLL-CRÉDOC 2005.

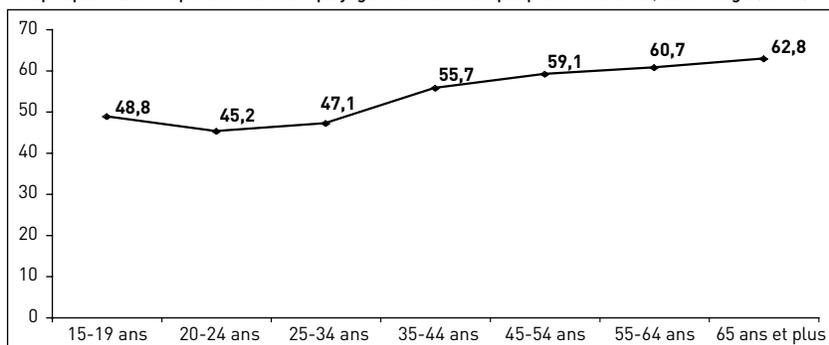
Pour une minorité, l'image d'un lieu austère

L'image d'austérité domine les représentations d'une fraction non négligeable de non-usagers mais aussi celles des usagers dont la fréquentation est épisodique. Un tiers des usagers non inscrits (34 %), en particulier ceux qui s'y rendent moins d'une fois par mois, et 32 % des anciens usagers estiment que la bibliothèque municipale est *austère* plutôt qu'*attirante*. Les jeunes de moins de 25 ans sont les plus nombreux à retenir l'image d'austérité (42 % d'entre eux, contre 30 % en moyenne). Pour beaucoup de ceux qui la fréquentent pour des obligations scolaires ou qui l'ont fréquentée dans le passé pour cette raison, la connotation studieuse et la place dominante du livre occultent manifestement la dimension ludique de la bibliothèque municipale. On peut noter que les ouvriers non qualifiés sont les plus nombreux à la voir comme un lieu austère (42 % d'entre eux).

L'importance des locaux et la diversité de l'offre contribuent significativement à élever l'attractivité des bibliothèques : les établissements de moins de 100 m² sont jugés austères dans 40 % des cas, contre 22 % seulement pour ceux de plus de 2 400 m².

Le jugement sur l'attractivité est complexe, tout comme l'est celui sur le juste prix pour l'offre de prêt. Il amalgame en effet des visions de nature différente : pour les usagers les plus assidus, c'est l'image d'une bibliothèque bien précise, pour les autres une vision plus générale fortement influencée par le degré de familiarité des individus avec les livres.

Graphique 4-23. Proportion de ceux qui jugent la bibliothèque plutôt attirante, selon l'âge (en %).



Source : DLL-CRÉDOC 2005.

La visibilité

Bien qu'il s'agisse d'équipements de proximité connus du plus grand nombre, les bibliothèques municipales ne sont pas toujours des lieux bien visibles dans le paysage urbain : 42 % des Français estiment qu'elles ne sont *pas très visibles* (contre 54 % qui les trouvent plutôt visibles). Les usagers les plus assidus sont logiquement les plus nombreux à les trouver suffisamment repérables (65 % des inscrits, contre 50 % des non-inscrits et des anciens usagers). Cette faible visibilité est récurrente, aussi bien dans les grandes villes que dans les petites.

« Le cinéma, on peut pas le manquer, il y a de grandes affiches avec les films qui se jouent, on voit tout de suite que c'est un cinéma. La bibliothèque, on va passer dix fois sans la voir. »

« On peut passer devant, on ne sait pas que c'est une bibliothèque. »

« L'entrée est à l'ombre, derrière un bistrot [...]. On ne sait pas si c'est allumé ou pas, c'est caché, il faut vraiment le vouloir pour y aller. »

« Quand on est sur le parking, on voit l'entrée du centre culturel, mais on ne voit même pas si la bibliothèque est ouverte ou non. »

« J'ai discuté avec quelqu'un qui habite à 300 m de la bibliothèque, il ne savait même pas qu'il y avait une bibliothèque à côté de chez lui. »

« Il faudrait une grande enseigne en forme de livre. »

« La Fnac, on la repère tout de suite : il faudrait faire la même chose avec les bibliothèques. »

En réalité, le jugement sur la visibilité des bibliothèques se révèle étroitement lié à l'appréciation sur leur attractivité, ce qui signifie que le repérage dans l'espace urbain est fortement influencé par l'intérêt porté à l'offre de la lecture publique. Comme l'attractivité, la visibilité des établissements s'accroît avec le nombre de mètres carrés. C'est dans les grandes villes hors Île-de-France

que les médiathèques « centrales » de construction récente sont repérées par le plus grand nombre. À Paris, la visibilité des bibliothèques municipales est sensiblement plus faible (jugées *plutôt visibles* par moins d'un Parisien sur deux), probablement en raison du grand nombre d'établissements de taille plutôt moyenne dont beaucoup sont situés dans des bâtiments peu mis en valeur.

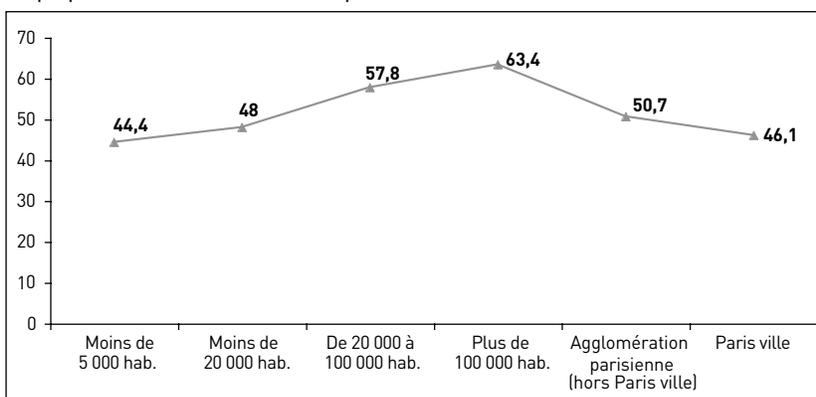
Tableau 4-24. Visibilité de la bibliothèque (en %).

Dans votre commune, la (ou les) bibliothèque(s) ou la (ou les) médiathèque(s) municipale(s) sont-elles des lieux visibles, facilement repérables ? Diriez-vous...	Ensemble n = 1704
Oui, très visibles	27,5
Oui, assez visibles	26,1
Non, pas très visibles	28,7
Non, pas visibles du tout	13,7
Ça dépend desquelles	1
Ne sait pas	3,1

Champ : individus déclarant avoir une bibliothèque municipale dans leur commune.

Source : DLL-CRÉDOC 2005.

Graphique 4-25. Visibilité de la bibliothèque selon la taille de la commune (en %).



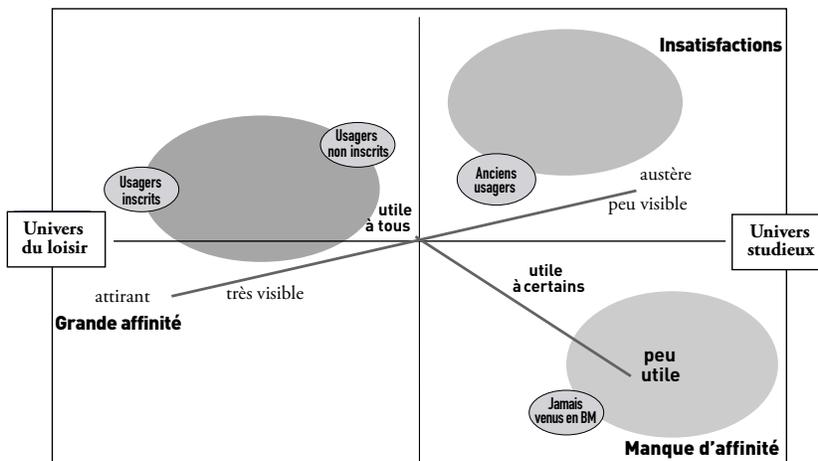
Source : DLL-CRÉDOC 2005.

Guide de lecture : 44,4 % des habitants des communes de moins de 5 000 habitants équipées d'une bibliothèque estiment que cette dernière est très ou assez visible.

Trois façons de voir les bibliothèques municipales

Le croisement, avec le type de fréquentation, des jugements sur l'utilité, l'attractivité et la visibilité des bibliothèques met clairement en évidence trois grandes formes de représentation à travers lesquelles on peut cerner le caractère composite de la réception de l'offre de la lecture publique. Ces trois formes sont structurées par le degré d'attractivité d'une part, et l'évaluation de l'utilité sociale d'autre part. À un pôle (côté gauche du graphique ci-dessous), la représentation des usagers est commandée par une forte affinité avec ce que proposent les bibliothèques municipales : plus les usagers sont assidus, plus ils ont de chances de se situer de ce côté des représentations.

Graphique 4-26. Les registres de l'image des bibliothèques municipales¹⁶.



Source : DLL-CRÉDOC 2005.

16. Ce graphique est le plan principal (axes 1 et 2) de l'analyse factorielle des correspondances (AFC) réalisée pour explorer les corrélations multiples entre les réponses aux questions relatives à l'image des bibliothèques municipales.

À l’opposé, les représentations se dissocient entre deux pôles. D’un côté (en haut à droite du graphique), l’idée d’austérité des bibliothèques recoupe une série d’insatisfactions ressenties par ceux qui ne les fréquentent qu’épisodiquement ou qui les ont fréquentées dans le passé. À l’autre pôle (en bas à droite du graphique), les bibliothèques ne sont jugées utiles que pour une fraction limitée de la population et ceux qui partagent cette vision ne se sentent guère concernés. Ces deux représentations ont en commun d’associer à la lecture publique des connotations peu attractives, les obligations scolaires d’une part, l’ambiance studieuse des salles de lecture d’autre part. Toutes les deux s’opposent à l’image d’attractivité des bibliothèques qui, elle, penche résolument vers l’univers du loisir.

Lieu de détente contre espace pour l’étude

Pour cerner de manière plus précise le système de représentations que les Français associent aux bibliothèques et médiathèques municipales, deux approches complémentaires ont été mobilisées : une question directive qui proposait une série de représentations possibles entre lesquelles les individus interrogés devaient choisir et une question largement ouverte leur permettant d’exprimer, à leur manière, leur vision des bibliothèques municipales.

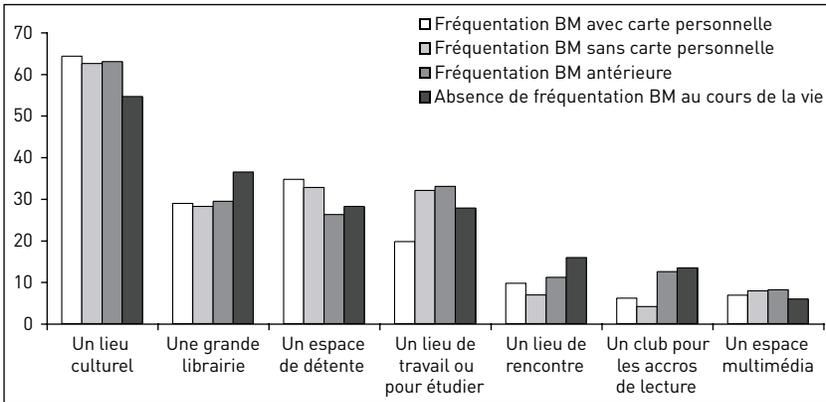
La dimension du lieu culturel

La première question proposait les identifications suivantes : *grande librairie* ou *dépôt de livres*, *espace de détente*, *lieu culturel*, *lieu de travail*, *espace multimédia*, *lieu de rencontre*, *club pour les accros de lecture*. Parmi ces images de la bibliothèque municipale, celle du *lieu culturel* l’emporte largement : 63 % des usagers et 59 % des non-usagers la retiennent. Cette unanimité est remarquable et confirme l’unité de l’image des bibliothèques municipales au sein de la population française. La dimension du lieu culturel peut avoir plusieurs connotations : le monde du savoir, le lieu d’institutionnalisation de la culture, mais également, dans certains cas, un lieu de sociabilité.

« C’est un lieu pour la transmission de la culture », « un grand cerveau avec plein de tiroirs ».

« C’est un but de sortie », « ça sert à voir du monde si on est seul ».

Graphique 4-27. Représentations des bibliothèques municipales (en %).



Représentations de la bibliothèque municipale (somme des 2 réponses).

Source : DLL-CRÉDOC 2005.

Guide de lecture : les individus interrogés pouvaient retenir deux images. 63 % des inscrits ont retenu l'image du lieu culturel, 30% celle de grande librairie, etc.

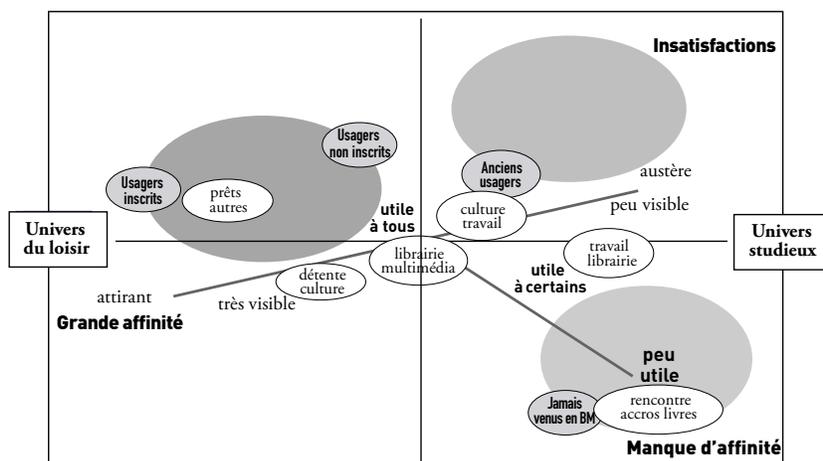
Pour les inscrits, au-delà de l'image consensuelle du lieu culturel, trois dimensions ont un poids à peu près équivalent : l'espace de détente, la grande librairie (ou dépôt de livres) et autres (identification qui recouvre essentiellement le service de prêt). Le rapport au livre et l'emprunt sont privilégiés par les inscrits dans une perspective qui relève principalement du loisir.

Les non-inscrits se répartissent quant à eux selon deux tendances à peu près équivalentes : pour une partie d'entre eux, la bibliothèque est d'abord un lieu de détente ; pour une autre, c'est plutôt un lieu d'étude. Ils sont par ailleurs aussi nombreux que les inscrits à retenir l'image de lieu culturel et celle de grande librairie. Si l'idée de lieu culturel rapproche la médiathèque de la représentation du centre culturel ou de la maison de la culture, l'idée de grande librairie établit une correspondance avec les grandes surfaces spécialisées dans la vente des produits culturels grand public.

Les anciens usagers ont une vision qui recoupe en grande partie celle des usagers, mais ils retiennent plus souvent l'image de l'espace de travail et du lieu pour les accros de la lecture. Quant à ceux qui n'ont jamais fréquenté de bibliothèque, ils assimilent souvent la bibliothèque à l'univers du livre (grande librairie et club pour accros de lecture), mais dans une perspective

repoussoir (les livres, ce n'est pas pour eux). Ils évoquent aussi l'image positive du *lieu de rencontre*, plus souvent que la moyenne, une dimension retenue surtout par le public âgé.

Graphique 4-28. Lieu de détente *versus* lieu pour l'étude.



Source : DLL-CRÉDOC 2005.

Globalement, si l'on met de côté la dimension consensuelle du lieu culturel partagée par ceux qui ont eu l'occasion de fréquenter les bibliothèques municipales, trois images, qui ont des poids équivalents, éclairent la complexité des représentations et donc des fonctions potentielles des établissements de la lecture publique : la grande surface qui met à disposition tous les supports culturels (la bibliothèque comme lieu de consommation), l'espace de détente qui inscrit la bibliothèque dans les lieux où l'on occupe son temps libre (la bibliothèque comme espace de loisir) et le lieu pour étudier (la bibliothèque comme salle de travail), dimension qui s'oppose à la précédente.

Entre grande surface et lieu de rencontre

Les jeunes de moins de 25 ans sont les plus nombreux à retenir l'image studieuse. Les 25-44 ans se montrent surtout sensibles aux deux dimensions

de lieu culturel et d'espace de détente, vraisemblablement sous l'influence de leurs enfants qui entretiennent avec la bibliothèque un rapport avant tout ludique. Les plus de 55 ans, enfin, préfèrent l'image de grande librairie (pour les médiathèques) ou de lieu de rencontre (plutôt pour les petites bibliothèques).

La taille des bibliothèques influence significativement ces représentations : une superficie de 500 m² marque un seuil net entre la vision d'un lieu surtout destiné aux amateurs de livres, mais qui peut aussi fonctionner comme lieu de rencontre (vision qui colle aux petites structures de proximité), et celle d'une grande surface dédiée aux biens de consommation culturels – la médiathèque assimilée aux « *médiastores* » –, qui offre de la place et des ressources pour étudier.

Il faut noter, en revanche, une faible assimilation de la médiathèque à l'univers du multimédia. Très peu évoquée (7 % de citations), cette dimension est néanmoins un peu plus présente chez les Franciliens (près de 10 %). Les bibliothèques ont manifestement du chemin à parcourir pour modifier leur image sur ce point et amener leurs publics à exploiter les potentialités de la numérisation des supports culturels.

La dimension ludique plus présente que la dimension utilitariste

En explorant les réponses à la question totalement ouverte sur l'image des bibliothèques municipales, l'analyse statistique identifie huit principaux types de discours¹⁷ que l'on peut regrouper en quatre grandes tendances. Expressions plus spontanées, ces discours apportent une vision en partie différente de celle qui se dégage des questions plus canalisées (*cf.* précédemment).

La première vision est peu argumentée et se focalise sur l'offre, c'est-à-dire sur la liste des types de documents que l'on peut trouver et emprunter dans les bibliothèques – livres, presse, CD de musique, films vidéo – (type 1). Elle est mise en avant par une personne sur six (16 % des discours). La deuxième

17. La question ouverte a été formulée de la façon suivante : « Quand je vous parle des bibliothèques ou médiathèques municipales, quels sont les images ou les mots qui vous viennent spontanément ? » Les réponses à cette question ont été explorées par le biais d'une analyse lexicale (selon la méthodologie du logiciel ALCESTE). Celle-ci propose six principaux types de représentations. Ces représentations se distribuent selon quatre univers dont un, très secondaire, n'est pas représenté sur la projection ci-dessous.

vision privilégie la dimension utilitariste qui justifie l'intérêt social de la bibliothèque pour l'accès au savoir et le potentiel de recherche documentaire (types 2 et 3). Un quart des discours y font référence (27 %). La troisième vision renvoie à l'univers des activités de loisir. Elle valorise le caractère attractif des bibliothèques « accueillantes et pleines de ressources », ainsi que leur rôle pour satisfaire le plaisir de la lecture et de la découverte de la culture, mais aussi leur intérêt pour satisfaire la curiosité et le désir d'évasion (types 4, 5 et 6). Cette vision est majoritaire (52 % des discours). Enfin, la dernière vision est très minoritaire (5 % des discours) mais très cohérente. Elle est structurée par une vision passéiste des bibliothèques, qui insiste soit sur le caractère poussiéreux des rayonnages de livres, soit sur le monde des documents historiques et des vieux ouvrages (types 7 et 8).

Une vision focalisée sur l'offre

Livres, disques, vidéos et autres supports

La représentation la plus sommaire (16 % des discours analysés) se contente d'énoncer les différents types de documents proposés au public par les bibliothèques municipales. Le livre reste prédominant : il est cité systématiquement le premier. Au-delà du livre, la diversité des supports culturels est généralement passée en revue – disques, films vidéo, CD-ROM, bandes dessinées –, preuve que l'évolution des collections des bibliothèques municipales a été perçue par les Français, au moins par ceux qui les ont déjà fréquentées. Ce type de discours est plus souvent le fait d'anciens usagers (dernière fréquentation il y a plus de dix ans), notamment de personnes qui n'ont fréquenté la bibliothèque que pendant leur scolarité.

Réponses types de la classe « Livres, disques, vidéos et autres supports »

- « Emprunt de livres, emprunt de disques, de films. »
- « Livres, disques de musique, films vidéo. »
- « Les livres, l'emprunt de disques, les magazines. »
- « Les livres, les films, les disques de musique. »
- « Livres, bandes dessinées, revues, emprunts. »
- « Livres, bandes dessinées, encyclopédies, vidéos. »
- « Livres, revues, bandes dessinées, disques. »
- « Les livres, les revues, des documents sur ordinateur. »

- « Prêt de livres, prêt de disques, prêt de vidéos. »
- « Livres, emprunt de disques, recherches. »

Une vision utilitariste : accès au savoir et à la recherche documentaire

Un lieu pour la recherche documentaire utile aux enfants

Cette représentation (17 % des discours analysés) introduit la référence aux finalités scolaires : la bibliothèque municipale est un lieu où les enfants peuvent faire des recherches et trouver de la documentation pour faire leurs devoirs, où les jeunes peuvent travailler leurs cours ou préparer des exposés, au collège et au lycée. Cette représentation recoupe l'image du *lieu de travail* dans la question fermée sur l'image (*cf.* précédemment). Par extension, ce type de discours intègre les recherches documentaires des adultes, mais de manière marginale. Répondre aux besoins de l'enfant reste la motivation la plus répandue. Il s'agit d'un discours projectif, qui peut faire écho à des expériences de scolarité passées. En effet, les personnes porteuses de cette représentation sont le plus souvent d'anciens usagers. Il n'y a pas de carte d'emprunt dans leur foyer.

Réponses types de la classe « Un lieu pour la recherche documentaire »

- « Aide pour les enfants, recherches, apaisant et silence. »
- « Emprunt, silence, documentation. »
- « Livres, choix de livres, documentation scolaire, recherche pour les enfants. »
- « Éveil des enfants, aide à l'apprentissage, aide scolaire. »
- « Livres, emprunt pour enfants, scolaire. »
- « Emprunt de livres, documentation pour enfants. »
- « Emprunt, recherche, lecture de magazines. »
- « Livres, disques, emprunt de documents pour exposés. »
- « Recherche de photos, documentation. »
- « Livres pour enfants, documents bien spécifiques style Code civil pour des études poussées, bandes dessinées. »

Un lieu pour s'instruire

Par rapport à la précédente, cette représentation est le fait de personnes plutôt âgées, qui ne fréquentent pas les bibliothèques municipales (10 % des discours analysés). L'idée centrale est qu'il s'agit d'un lieu dévolu à

l'accès au savoir et, en particulier, à la lecture. À ce titre, la bibliothèque municipale est considérée comme utile principalement aux jeunes et aux étudiants, mais aussi aux adultes qui veulent continuer de s'instruire. Cette image des bibliothèques associées à l'instruction publique est traditionnelle : il s'agit le plus souvent d'un discours convenu porté par des personnes qui ne se sentent pas spécialement concernées. Le fait que ce soit bon pour les jeunes sous-entend généralement que « ce n'est pas pour moi », faute de temps et, plus fondamentalement, par manque d'intérêt pour la lecture. Ces discours sont souvent le fait de non-lecteurs qui n'ont jamais fréquenté les bibliothèques municipales, ou seulement lorsqu'ils étaient à l'école primaire. Les retraités sont surreprésentés dans cette classe.

Réponses types de la classe « Un lieu pour s'instruire »

- « Lire, découvrir de nouvelles choses, s'instruire. »
- « Ça nous apprend des choses, ça nous instruit, c'est une occupation. »
- « Bonne chose pour les jeunes, les écoliers, pour s'instruire. »
- « La lecture, s'instruire, apprendre des choses. »
- « S'informer, quand on lit on ne pense à rien, apprendre tous les jours à tout âge. »
- « Lecture, consultation, s'enrichir, découvrir plein de choses, ouverture. »
- « Pour les jeunes, les étudiants, pour lire. »
- « C'est très bien pour les jeunes, cela leur permet de s'instruire davantage. »
- « Livre, s'instruire, découvrir. »
- « Instruction, bien comprendre le français. »
- « Je ne connais pas, c'est intéressant pour les jeunes. »
- « Je pense que ce n'est plus pour nous, ça ne nous intéresse plus ; on y allait pour se former, mais il y a longtemps que nous sommes formés. »
- « C'est très intéressant, c'est bien pour les étudiants, c'est bien pour les retraités qui ont le temps. »
- « C'est pour lire, il faut avoir le temps, ça ne m'intéresse pas. »
- « C'est pas intéressant, c'est une perte de temps, ça ne m'intéresse pas. »

Une vision qui inscrit la bibliothèque dans les activités de loisir

Un espace accueillant et utile

L'une des représentations les mieux structurées et les plus répandues (25 % des discours analysés) mêle deux dimensions : l'agrément du cadre des bibliothèques, associé à leur accueil et à leur ambiance, et l'intérêt pratique et financier du service de prêt. Il y a tout d'abord la qualité de l'accueil ainsi que l'ambiance du lieu. Selon les cas, la qualité de l'ambiance résulte soit du calme et du caractère reposant des salles de lecture, soit de la convivialité associée aux lieux où l'on croise du monde. L'idée que l'on s'y sent bien est très présente.

L'autre dimension est celle de l'intérêt même du service proposé par les bibliothèques municipales qui résulte à la fois de l'abondance de l'offre, focalisée essentiellement sur le livre, et du coût très accessible, si ce n'est gratuit, du système de prêt. À ce niveau, le sentiment de bénéficier d'une aubaine est sous-jacent. Cette représentation donne une bonne définition de la bibliothèque publique de proximité. On notera néanmoins qu'à la différence des visions centrées sur le savoir, la dimension des nouveaux supports culturels – musique, film, multimédia – n'est pas explicitement présente. Cette représentation est portée par des personnes le plus souvent inscrites en bibliothèque et qui associent l'image de celle-ci à l'idée de *grande librairie* et de *lieu culturel*. On compte parmi elles un plus grand nombre de personnes hautement diplômées et d'habitants des grandes villes.

Réponses types de la classe « Un espace accueillant et utile »

« À Gonfreville, je sais que c'est sympa. Il y a une bonne ambiance. Vu que c'est gratuit, c'est intéressant. »

« Choix de livres, amabilité des gens qui vous reçoivent, possibilité de voir sur place si les livres sont intéressants, pour les acheter après en librairie. »

« Cadre accueillant, bien structuré, personnes sympathiques. »

« Choix, facilité d'accès, pratique, gratuit pour les enfants. »

« Accès aux livres gratuitement, ambiance studieuse, l'enfance. »

« Pratique, ouvert à tous les publics, à proximité. »

« Facilité d'accès, compétence du personnel, grand choix. »

« Choix des ouvrages, facilité d'emprunter, le coût réduit. »

- « Livres à la disposition du public, excellente institution, favorise l'expansion de la culture, permettre à tout le monde de consulter des ouvrages qu'on ne pourrait pas acheter. »
- « L'accueil, avec une personne capable de m'orienter, de m'informer sur les nouveautés, la clarté, l'agencement, la facilité à trouver les livres, le côté pratique. »
- « Formidable architecture, l'espace, l'ambiance, le choix, convivial, chaleureux, bibliothécaires sympas. »
- « J'y suis bien, cadre convivial, on est bien reçu, le choix et la diversité, bonne gestion. »
- « Endroit calme, reposant, plein de livres qu'on peut choisir. »
- « Le calme, la quantité de livres, les rayonnages, l'avantage de pouvoir emprunter, de ne pas acheter les livres, ni de les stocker. »

Le lieu du plaisir de la lecture et de la culture

Une partie des répondants (17 %) voient la bibliothèque comme le lieu de la lecture, non pas dans sa relation avec l'instruction, mais comme source de plaisir. Dans cette représentation, l'idée de plaisir renvoie à la satisfaction de plonger dans la culture, tout en étant dans un registre de détente, de curiosité et de rencontres. Cette vision associe la bibliothèque municipale à un espace de loisir, dans le registre des plaisirs de l'esprit. Les personnes qui portent ce discours vivent souvent dans des familles avec enfants, ont plusieurs cartes d'inscription dans le foyer et retiennent plus fréquemment l'image de la bibliothèque comme *lieu culturel*. Il s'agit, plus souvent que la moyenne, de personnes résidant en Île-de-France.

Réponses types de la classe « Lecture et culture »

- « Lecture, culture, lieu de détente. »
- « Culture, rencontres, convivialité. »
- « Source de culture, mettre en commun, une communauté intellectuelle, pas très cher, lieu de rencontres. »
- « Détente, loisirs, connaissances, rencontres, passe-temps. »
- « Plaisir, curiosité, découverte, détente. »
- « Un lieu de concentration, la découverte, la culture. »
- « Culture, apprentissage de la lecture, savoir. »

- « Culture, plaisir, partage, espace. »
- « Détente, culture, enrichissant, découverte. »
- « Lieu de rencontre, enrichissement, échanges. »
- « Culture, connaissance, ouverture d'esprit. »
- « C'est un lieu de lecture et d'information, c'est un lieu culturel. »
- « Culture, lecture, un lieu de travail. »
- « Lecture, informations, point culturel, lieu d'animations, détente. »
- « Lieu culturel, espace multimédia, lecture et rencontre. »
- « C'est une porte ouverte à la lecture, un lieu de rencontre, un espace de détente. »
- « Une certaine culture, un loisir, le plaisir. »

Un lieu pour le loisir et l'évasion

Sur le fond, cette classe (10 % des discours analysés) est peu différente de la précédente dans la mesure où la dimension « loisir » de l'usage de la bibliothèque y est centrale. Dans la formulation, toutefois, des nuances se font sentir. La mise en avant de l'univers de la culture est quasi absente de ces discours. On y trouve, en revanche, les idées d'évasion, de curiosité, de passion, mais aussi le registre des connaissances et des informations utiles. L'assimilation à une grande surface spécialisée dans la culture, dont la visite est source de distraction, illustre bien ce type de discours. Celui-ci est plus fréquent dans les classes moyennes, notamment dans les communes de moins de 5 000 habitants moins équipées en lieux de distribution des produits culturels. Il va de pair avec l'image des bibliothèques perçues comme des *clubs pour lecteurs* et, secondairement, comme des *espaces multimédias*.

Réponses types de la classe « Le loisir et l'évasion »

- « Évasion, loisir, assouvir votre passion. »
- « La passion, découverte, instruction. »
- « Découverte, épanouissement, s'évader, loisir. »
- « Détente, loisirs, connaissance, rencontres, passe-temps. »
- « La curiosité, la connaissance, l'air du temps. »
- « Lecture, loisir, imagination. »
- « Un peu comme un grand magasin, loisir, curiosité. »

« La distraction, utile, instructif ; connaissance de la nature, des mots croisés. »

Une vision passéiste des bibliothèques

Vieux livres et livres d'histoire

Nettement marginaux sont les discours qui voient les bibliothèques municipales comme des lieux conservant des collections poussiéreuses qui ont surtout de l'intérêt pour la recherche historique. L'assimilation aux archives est sensible. Pour une minorité de personnes (3 % des discours analysés), le principal intérêt des bibliothèques municipales réside dans la possibilité d'y trouver des livres d'histoire et de géographie, des récits biographiques. Il s'agit de personnes plutôt âgées, de faible niveau de formation initiale, qui associent à la bibliothèque municipale l'image d'un *lieu de rencontre*.

Réponses types de la classe « Livres d'histoire »

- « Livres d'histoire, contes. »
- « L'emprunt de livres documentaires historiques, aussi bien les films que les livres et les documents d'archives éventuellement. »
- « Archives, livres anciens, grandes ressources documentaires. »
- « Géographie, histoire de France, des livres de tricot, ouvrages de cuisine. »
- « Regarder les livres sur la déportation, les livres anciens, comment constituer un arbre généalogique. »
- « Géographie, histoire, astres. »
- « Livres, histoires d'une vie, documentaires. »
- « Livres anciens, livres d'histoire, culture. »
- « Une ambiance, une odeur de livres, l'histoire en général. »

Les rayonnages de livres, parfois poussiéreux

Enfin, une petite minorité de personnes (2 % des discours analysés) centrent l'image de la bibliothèque municipale sur la vision de rayonnages de livres. Cette image est, globalement, plutôt associée à une expérience vécue comme rébarbative. Dans une version positive, l'odeur des livres renvoie à une sensation agréable. Sur un versant souvent négatif, prédomine la connotation de la poussière associée à un lieu jugé obsolète. Ces visions sont portées soit

par des jeunes de moins de 35 ans ayant un niveau d'études intermédiaire et qui ne sont pas inscrits en bibliothèque, soit par des personnes âgées qui ne sont pas allées en bibliothèque depuis plus de dix ans. Dans les deux cas, il s'agit fréquemment d'habitants de petites villes.

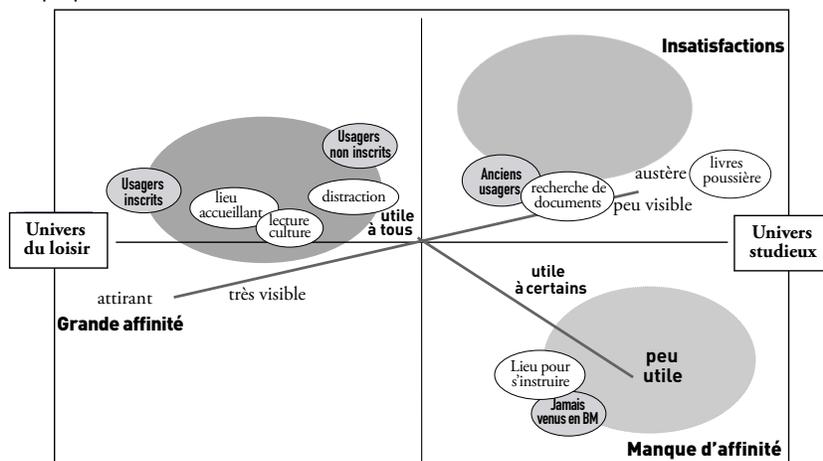
Réponses types de la classe « Rayonnages, pour certains poussiéreux »

- « Rangée de livres, odeur du papier, endroit agréable. »
- « Livres, fauteuils, tables et chaises. »
- « Livres, rayons, tables. »
- « Livres, tables et chaises, souvenirs d'école. »
- « Odeur agréable du papier et des livres, silence, chaleur des locaux. »
- « Odeur de vieux papiers, livres, étagères. »
- « Livres, odeurs du papier, silence. »
- « Mairie, poussiéreux, pas assez de documents. »
- « Trop triste, les odeurs de vieux livres, la lecture. »
- « Rangée de livres, poussière, salon de lecture. »
- « Livres en piteux état, fichiers, vieux rayonnages. »
- « Vieux château, inutile, poussiéreux. »
- « Livres abîmés utilisés, poussière, lecture plus ou moins imposée, vieilleries. »
- « C'est toujours pareil, les rangées de livres poussiéreux. »
- « Ringard, poussiéreux, pas chaleureux. »
- « Recueil de livres, poussière, aucune autre image. »

Globalement, le libre discours des personnes interrogées valide la reconnaissance de l'utilité sociale et les dimensions multiples qui s'attachent aux bibliothèques municipales : lieu de mise à disposition des livres, mais aussi d'autres supports culturels, lieu de recherche documentaire pour les enfants, mais aussi, pour tout un chacun, lieu dévolu à l'instruction, enfin lieu de détente, de loisir et d'évasion. Se trouve également confirmée l'ambivalence de l'image des bibliothèques municipales, attractives pour certains, sensibles à la diversité de l'offre, à son faible coût, à la qualité de l'accueil et à l'agrément des lieux ; austères pour d'autres, car réduites au monde des livres et à l'instruction, ce qui en fait à leurs yeux des lieux poussiéreux, d'un autre âge, en tout cas destinés à d'autres que soi.

L'analyse des discours identifie une opposition très structurante entre utilitarisme et hédonisme. À l'un des extrêmes, l'intérêt de l'offre des bibliothèques municipales, lié à la diversité des supports et des fonctions proposés, est d'autant plus apprécié que son coût est minimale. La vision est facilement consumériste, plus souvent en haut de l'échelle sociale, lorsque l'offre, évaluée sur la balance des coûts et profits, est vue comme une réelle aubaine. À l'autre extrême, l'hédonisme associe aux bibliothèques municipales l'idée de culture, dans le registre du plaisir et de la rencontre. La bibliothèque est un espace de bien-être, de détente, de loisir, de découverte, d'enrichissement. C'est un espace tranquille, mais aussi un lieu de rencontre et de convivialité, un espace protégé où pointe, sous-jacente, l'idée d'un « entre soi », entre amateurs de lecture, passionnés de livres, « une communauté intellectuelle », selon l'expression d'une personne interrogée. À l'opposé des consuméristes, nombre d'hédonistes entretiennent avec leur bibliothèque municipale une relation d'empathie ou, *a minima*, un rapport de sympathie, notamment avec son personnel.

Graphique 4-29. Lieu accueillant versus lieu austère



Source : DLL-CRÉDOC 2005.

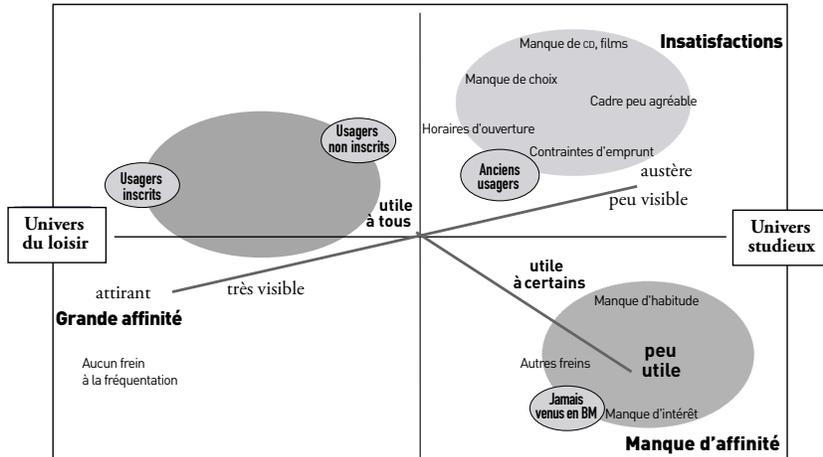
L'impact de l'image sur les freins à la fréquentation

L'image des bibliothèques municipales telle qu'elle ressort des discours spontanés et des représentations proposées aux personnes interrogées recoupe assez étroitement l'opposition entre les personnes qui ont une image très positive et ceux qui expriment des insatisfactions. Les raisons avancées par les personnes interrogées pour expliquer leur faible fréquentation, voire leur absence de fréquentation des bibliothèques municipales épousent les variations des représentations entre « lieu de loisir » et « lieu studieux ».

Les personnes qui sont totalement en affinité ne voient aucun frein qui pourrait limiter leur fréquentation : pour eux, la bibliothèque est un lieu attrayant, bien repéré, accueillant et précieux pour nourrir leur consommation culturelle. À l'autre extrême, il y a ceux qui sont en partie insatisfaits de l'offre et des services des bibliothèques municipales. Les insatisfactions, qui sont autant de freins à la fréquentation, sont de deux natures : il y a les contraintes pratiques d'un côté, résultant de l'éloignement des bibliothèques, de leurs horaires d'ouverture malcommodes, des contraintes qu'impose le service de prêt ; il y a, de l'autre, les insuffisances de l'offre de collections, associées soit au manque de choix, soit au manque de diversité (insuffisance de l'offre de CD et de films notamment).

Les insatisfactions vont de pair avec les images d'austérité, de salles consacrées à l'étude, voire de lieux poussiéreux. Cette vision, que complète l'idée d'une faible visibilité des établissements, indique que, pour un nombre important de Français, l'offre est insuffisamment ouverte aux goûts d'un large public. Les anciens usagers, en particulier, sont nettement déportés du côté des insatisfaits. Ce sont souvent des usagers déçus, tandis que les usagers non inscrits sont en partie des utilisateurs non pleinement satisfaits, voire, parmi les jeunes, des usagers captifs peu enclins à explorer les fonds des bibliothèques municipales. Restent les Français qui ne sont jamais allés en bibliothèque : dans la majeure partie des cas, il s'agit de personnes qui n'éprouvent pas d'affinité avec le monde du livre. Manque d'habitude et, plus fondamentalement, manque d'intérêt sont, comme on l'a déjà souligné, des freins majeurs pour la plupart de ceux qui n'ont jamais eu l'occasion de se rendre dans une bibliothèque.

Graphique 4-30. Impact de l'image sur les freins à la fréquentation.



Source : DLL-CRÉDOC 2005.

Une typologie synthétique prenant en compte toutes les dimensions de l'image des bibliothèques explorées par l'enquête révèle que 63 % des personnes interrogées sont classées du côté de ceux qui ne trouvent pas les bibliothèques très attirantes. Bien que la fréquentation tende à augmenter et que l'image des bibliothèques municipales soit largement positive dans la population, une part importante des Français ne se sent pas vraiment en affinité avec l'offre de la lecture publique. Il faut donc se garder de tout excès d'optimisme. En dépit de la progression du nombre d'utilisateurs, l'élargissement sociologique des publics reste insuffisant. Il faut sans doute prendre en considération cette perspective dans la politique d'acquisition des bibliothèques municipales, mais également dans leur politique d'animation, de promotion des différents supports et de médiation en direction des publics qui méconnaissent l'offre de la lecture publique.

Chapitre V. Les déterminants de la fréquentation

L'analyse des freins à la fréquentation développée dans le chapitre précédent éclaire une partie des enjeux auxquels sont confrontées les bibliothèques. Ceux-ci sont au moins de trois ordres : l'organisation du service de prêt, l'enrichissement des collections et l'élargissement des publics. Faciliter le fonctionnement du prêt peut avoir un impact sur le nombre des emprunteurs dans la mesure où bon nombre d'usagers ne se réinscrivent pas, estimant que le rapport entre contraintes, coût et profit n'est pas positif.

Par ailleurs, une insatisfaction, au moins relative, peut résulter de l'insuffisance de la diversité et du renouvellement des collections. Toutefois, celle-ci est surtout le fait des inscrits gros emprunteurs. L'enrichissement régulier des collections contribue à fidéliser ceux-ci mais n'est pas de nature à élargir significativement les publics. L'élargissement des horaires d'ouverture irait dans le même sens : il satisferait essentiellement le souhait qu'exprime le public régulier, à savoir une plus grande commodité.

La conquête de nouveaux publics ne peut procéder que d'actions de médiation volontaristes, susceptibles d'accroître le rayonnement de la bibliothèque dans la vie locale, en cherchant à lever deux obstacles majeurs : la méconnaissance de ce qu'offre la bibliothèque et la difficulté que peuvent avoir certaines personnes à dépasser leurs premières expériences souvent liées à la contrainte scolaire. La dimension ludique des médiathèques et l'offre de supports de divertissement et d'évasion qu'elles proposent sont sans doute les principaux ressorts qui permettraient d'attirer de nouveaux venus, moins familiers de l'univers du livre et du savoir.

Pour imaginer des leviers d'action susceptibles d'élargir les publics, il faut avoir une bonne connaissance des facteurs sociologiques qui ont un poids important dans la fréquentation des bibliothèques. Au-delà des représentations sociales des bibliothèques évoquées dans le chapitre précédent et de l'impact majeur des caractéristiques de l'offre, les paramètres sociodémographiques tels que le niveau d'études, la classe d'âge et le statut social des individus restent des facteurs explicatifs déterminants.

Dans les bibliothèques municipales, les actifs sont majoritaires.

Les actifs ayant un emploi représentent 49 % des usagers des bibliothèques municipales, ce qui est très légèrement supérieur à leur poids dans la popula-

tion totale (47 %). La fréquentation des bibliothèques, comme beaucoup de pratiques culturelles s’effectuant hors du domicile, n’est donc pas contrariée par une activité professionnelle régulière. Toutefois, s’ils sont nombreux à fréquenter les bibliothèques, les actifs ont un rythme de visite moins soutenu que la moyenne. Alors que 28 % des inactifs et 22 % des chômeurs déclarent être allés au moins une fois par semaine à la bibliothèque municipale au cours des douze derniers mois, ce pourcentage ne s’élève qu’à 16 % pour les actifs. Comme le soulignent certains, « il faut pouvoir venir avant le travail ou en rentrant du travail ». Les actifs n’ont pas toujours un emploi du temps compatible avec les horaires d’ouverture adoptés par les bibliothèques. Ils restent par ailleurs moins longtemps à la bibliothèque municipale que les inactifs parce qu’ils sont moins nombreux à l’utiliser comme lieu de lecture ou de travail.

Les actifs empruntent aussi souvent que les inactifs (respectivement 72 % et 73 % parmi les usagers), mais leur comportement n’est pas le même au regard des types de documents empruntés. La grande majorité des actifs empruntent à la fois des livres et d’autres supports (65 %), alors que ce n’est le cas que d’une minorité d’inactifs (40 %). Ces derniers se limitent en majorité aux livres, comportement imputable à un effet d’âge : les plus de 65 ans restent peu coutumiers de l’emprunt des nouveaux supports.

Tableau 5-1. Rythme de fréquentation selon l’activité (en %).

Au cours des 12 derniers mois, êtes-vous allé dans une bibliothèque ou la médiathèque municipale...	Actifs n = 341	Inactifs n = 302	Chômeurs n = 60	Total n = 703
Plusieurs fois par semaine	4,1	8,9	5	6,3
Environ une fois par semaine	12	18,9	16,7	15,4
Environ 1 à 2 fois par mois	44	35,8	35	39,7
Moins souvent	39,9	36,4	43,3	38,7
Total	100	100	100	100

Source : DLL-CRÉDOC 2005.

Les déterminants sociologiques de la fréquentation

La fréquentation des bibliothèques hors inscription est plus démocratique que la pratique de l'emprunt.

Pour les bibliothèques et médiathèques municipales, ce n'est pas l'accès aux établissements qui se trouve différencié socialement, mais plutôt la pratique de l'emprunt.

Les inscrits constituent un sous-ensemble du public dans lequel les cadres supérieurs et les professions libérales sont surreprésentés (13 % parmi les inscrits, contre 8 % au sein de la population), ainsi que les professions intermédiaires et les employés, même si c'est dans une moindre mesure (surreprésentation de 3 % dans les deux cas par rapport à la moyenne de la population). À l'inverse, les ouvriers qualifiés et non qualifiés sont nettement sous-représentés parmi les inscrits, alors qu'ils ne le sont pas parmi les usagers non inscrits (5 % d'ouvriers parmi les inscrits, contre 14 % dans la population française, mais 13 % parmi les non-inscrits).

Les différences de degré de fréquentation entre les catégories sociales s'expliquent en partie par l'inégale répartition hommes/femmes des catégories professionnelles : en effet, les ouvriers qualifiés sont très majoritairement masculins (16 % de femmes), les employés très majoritairement féminins (77 % de femmes), les cadres plutôt masculins (43 % de femmes), tandis que les professions intermédiaires présentent une composition équilibrée (51 % de femmes). Pour confronter, sur des bases comparables, les niveaux de fréquentation des bibliothèques des différentes catégories sociales, on neutralise l'effet homme/femme qui joue un rôle majeur : en procédant à cette neutralisation, on observe que 50 % des personnes appartenant à des ménages de cadres ont fréquenté les bibliothèques municipales au cours des douze derniers mois, 44 % des ménages de professions intermédiaires, 39 % chez les employés, 30 % chez les ouvriers et 36 % chez les indépendants (chefs d'entreprise, commerçants, artisans, agriculteurs).

Tableau 5-2. Fréquentation des bibliothèques municipales au cours des douze derniers mois en fonction de la profession (effet homme/femme neutralisé, en %).

Fréquentation des BM au cours des 12 derniers mois en fonction de la profession (effet homme/femme neutralisé)	Artisans, commerçants, chefs d'entreprise, agriculteurs	Cadres supérieurs, professions libérales	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers qualifiés	Ouvriers non qualifiés	Retraités	Autres inactifs dont étudiants
Taux d'inscription	25,1	34,7	25,6	21,8	14,3	6,6	20,7	20
Taux de fréquentation hors inscription	11,2	15,5	18,3	17,2	21,2	14,9	7,3	19,9
Taux de fréquentation total	36,3	50,2	43,9	39	35,5	21,5	28	39,9

Source : DLL-CRÉDOC 2005 (n = 2 001).

La comparaison avec la fréquentation d'autres établissements culturels (cinéma, concert, musée, théâtre) montre que les écarts de taux de pénétration selon les catégories sociales sont à l'avantage des bibliothèques : comparée à la moyenne, ramenée à 100, la fréquentation des bibliothèques est de 140 chez les cadres contre 60 pour les ouvriers ; pour la fréquentation du cinéma, l'écart se révèle plus grand, ces deux indices étant respectivement de 162 et 74, l'écart maximal étant observé pour le théâtre (225 et 38)¹. Toutefois, le taux de pénétration en bibliothèque pour les ouvriers (60) est moins bon que pour le cinéma et le spectacle vivant, ce qui montre que pour les catégories populaires, l'accès à la bibliothèque municipale n'est pas plus évident que l'accès au musée.

1. Ces indices ne neutralisent pas l'effet homme/femme qui peut avoir un impact non négligeable dans la comparaison avec les publics des cinémas et des concerts, proches de la parité. En effet, les publics des bibliothèques, comme ceux des théâtres et des musées, sont plus fortement féminins. Or, indépendamment du taux de pratique, la proportion de femmes est plus faible que celle des hommes parmi les cadres, et parmi les ouvriers. Un redressement des données pour neutraliser l'effet homme/femme aurait pour effet, pour les bibliothèques, d'élever fortement l'indice ouvrier *versus* moyenne et un peu l'indice cadre *versus* moyenne.

Tableau 5-3. Comparaison des taux de pratique par catégories sociales pour les sorties culturelles, en 2005 (en %).

Pratique au moins une fois au cours des 12 derniers mois (en 2005)	Bibliothèque municipale*	Cinéma**	Concert, spectacle**	Musée ou exposition**	Théâtre**
Ensemble	35	47	31	39	16
Indépendants (dont agriculteurs)	35	40	29	38	18
Cadres et professions libérales	49	76	50	66	36
Professions intermédiaires	44	68	46	52	25
Employés	39	51	29	38	12
Ouvriers	21	35	22	25	6
Chômeurs	36	48	24	34	11
Étudiants, élèves	48	88	43	50	20
Retraités	27	22	20	34	14
Inactifs	34	31	24	30	10
Cadres <i>versus</i> moyenne (moyenne = 100)	140	162	161	169	225
Ouvriers <i>versus</i> moyenne (moyenne = 100)	60	74	71	64	38

Champ : personnes de 15 ans et plus.

Source : * CRÉDOC-DLL 2005, ** INSEE, enquête permanente sur les conditions de vie (EPCV, 2005).

Du point de vue de la démocratisation, le bilan de la fréquentation des bibliothèques est donc plutôt favorable mais paradoxal : l'accès à l'emprunt est nettement différencié socialement, à l'image de toutes les pratiques culturelles ; en revanche, le libre accès aux espaces des bibliothèques, c'est-à-dire la fréquentation hors inscription, n'exerce pas de filtrage sociologique marqué. En effet, la répartition des catégories socioprofessionnelles des usagers sans carte ne diffère pas beaucoup de la composition de l'ensemble de la population. Il en va de même pour le groupe des anciens usagers qui, sur le critère de la profession, présente un profil similaire à celui des usagers non inscrits.

Le processus de l'inscription exerce donc un filtre important, que l'on ne peut pas imputer simplement au montant des droits financiers, la surreprésen-

sentation des cadres parmi les emprunteurs s'observant également dans les bibliothèques qui pratiquent le prêt gratuit. La différenciation sociale doit plus au degré d'intérêt porté à l'emprunt de supports culturels, notamment de livres, pour un usage personnel : les catégories les plus consommatrices de livres, de magazines, de musique et de films ont, à l'égard de la lecture publique, un réflexe consumériste induit par l'effet d'aubaine qu'offre la possibilité d'emprunter pour un coût modéré.

Niveau de revenus et inégalités de fréquentation vont de pair.

Le niveau de revenus des ménages rend bien compte des différences d'intensité de fréquentation des bibliothèques et médiathèques municipales en fonction de la condition sociale². Parmi les inscrits, la proportion des personnes dont les revenus du ménage sont supérieurs à 3 000 euros net par mois est nettement plus élevée que dans l'ensemble de la population (21 % contre 13 %). Parmi ceux qui n'ont jamais fréquenté de bibliothèque, c'est la part des bas revenus qui est surreprésentée (36 % en dessous de 1 500 euros net par mois, contre 28 % pour l'ensemble de la population).

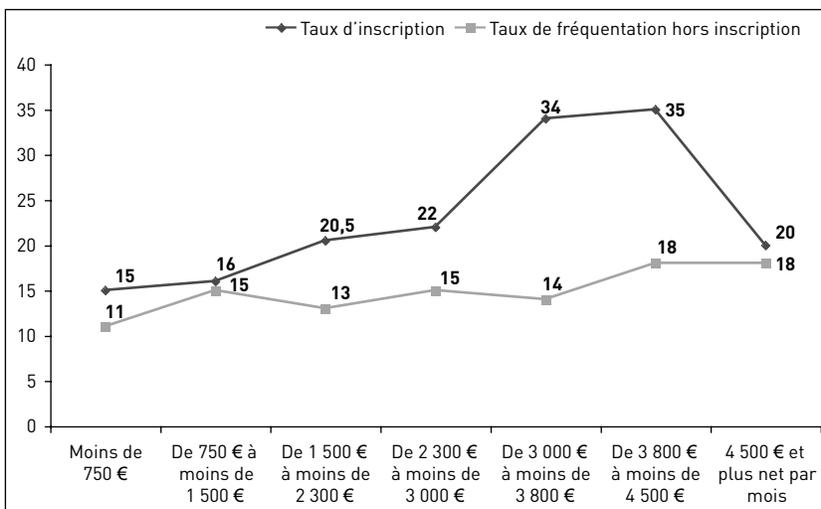
L'impact du niveau de ressources du foyer sur le niveau de fréquentation s'exerce de manière continue le long de l'échelle des revenus : les individus ayant les plus bas revenus (inférieurs à 750 euros net par mois) sont deux fois moins nombreux à fréquenter les bibliothèques que les individus à revenus élevés (26 %, contre 53 % pour les revenus élevés). Le taux d'inscription, en particulier, s'accroît du simple au double en fonction du niveau de ressources du ménage (de 16 à 35 %). Pour les hauts revenus, c'est dans la tranche de 3 800 à 4 500 € que l'on observe le taux de fréquentation le plus élevé, soit plus d'un individu sur deux (53 %) : la part d'inscrits comme celle des non-inscrits atteignent leur maximum (35 % et 18 % respectivement). En revanche, dans la tranche de revenus maximale (plus de 4 500 euros net par mois), les comportements seraient différents : le taux d'inscription

2. Les revenus pris en compte sont les revenus mensuels nets du foyer incluant toutes les sources de revenus, y compris les prestations sociales.

beaucoup plus faible (20 %) laisse penser qu'à ce niveau de revenus l'effet d'aubaine associé au prêt devient moins incitatif³.

Finalement, l'analyse de la fréquentation des bibliothèques municipales en fonction du capital social et économique des individus autorise à penser que la différenciation sociale des usages dans les bibliothèques tient davantage à la dynamique consumériste du cumul des pratiques culturelles qu'à une dynamique élitiste qui serait consubstantielle à l'univers du livre.

Graphique 5-4. Fréquentation des bibliothèques municipales au cours des douze derniers mois en fonction du niveau de revenus (en %).



Source : DLL-CRÉDOC 2005 (n = 2001).

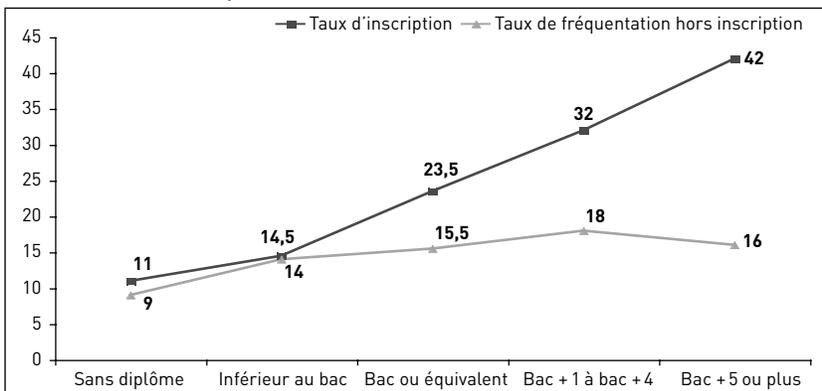
3. Les résultats de cette classe sont moins fiables que les autres dans la mesure où ils sont établis sur un très petit effectif (45).

Le niveau de diplôme est le facteur sociodémographique le plus discriminant.

Le baccalauréat partage aujourd'hui la population hexagonale en deux : la moitié des Français de 15 ans et plus ont un niveau d'études inférieur au bac (53 %), près de la moitié ont le bac ou un diplôme d'études supérieures (47 %). Les personnes qui déclarent n'être jamais allées dans une bibliothèque municipale sont pour les trois quarts faiblement diplômées : 37 % n'ont pas de diplôme et 39 % ont un diplôme inférieur au bac. En revanche, parmi les usagers des bibliothèques municipales, les inscrits n'ayant pas le bac ne sont qu'un tiers (34 %), les usagers non inscrits 43 % et les anciens usagers 50 %.

Même en excluant les sans-diplôme, qui comptent parmi eux une forte proportion de personnes âgées, le niveau d'études se révèle fortement discriminant sur le taux de fréquentation des bibliothèques et médiathèques municipales. La relation entre les deux est quasi linéaire : le taux de fréquentation, inférieur à 30 % pour les plus faiblement diplômés, atteint près de 40 % pour les bacheliers, puis 50 % pour les diplômés du supérieur entre bac + 1 et bac + 4, et quasiment 60 % pour ceux qui ont atteint bac + 5. Même si ces écarts sont un peu moins marqués que pour d'autres pratiques culturelles, la fréquentation des bibliothèques municipales n'échappe pas à la barrière discriminante du bagage culturel acquis, ou conforté, par les études.

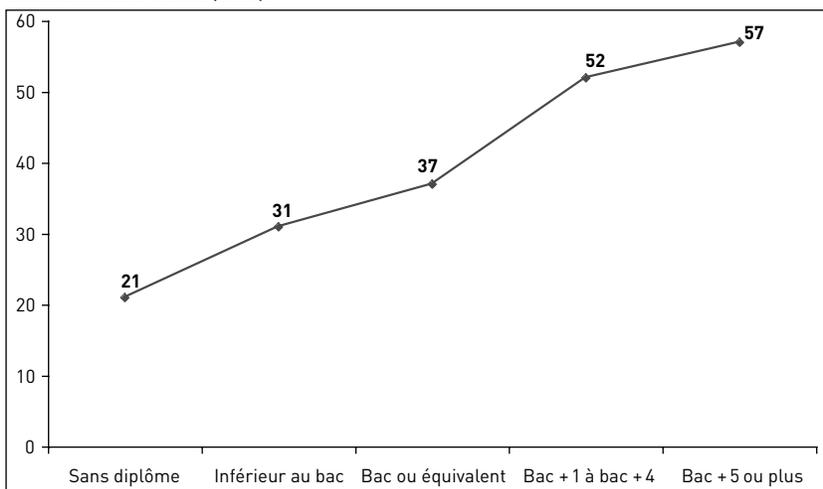
Graphique 5-5. Fréquentation des bibliothèques municipales au cours des douze derniers mois en fonction du niveau de diplôme de l'individu (en %).



Source : DLL-CRÉDOC 2005.
(n = 2001)

Toutefois, comme on l'a noté pour les catégories sociales, les écarts concernent surtout les inscrits et plus faiblement les usagers non inscrits. Le libre accès aux établissements, qui s'est généralisé avec le modèle des grandes médiathèques, serait plus démocratique que l'accès au service de prêt *via* l'inscription : avec le niveau de diplôme, le mode de consommation utilitariste de la bibliothèque et de son service principal (le prêt de documents) a tendance à augmenter. Ce constat est encore plus accusé si l'on prend en compte le nombre d'inscrits par foyer. Plus le niveau d'études de l'individu est élevé, plus celui-ci a des chances de vivre dans un foyer dont d'autres membres possèdent une carte permettant d'emprunter, les individus diplômés du supérieur étant majoritairement dans ce cas. Cette tendance est un indice supplémentaire des comportements consuméristes.

Graphique 5-6. Pourcentage d'individus dont un membre au moins du foyer possède une carte, selon le niveau d'études (en %).



Source : DLL-CRÉDOC 2005
(n = 2001).

L'impact de l'ascension sociale

L'héritage culturel de l'individu, appréhendé à travers le niveau d'études du père, apparaît moins discriminant que le niveau acquis par l'individu

à travers son propre parcours scolaire. Dans les facteurs considérés comme déterminants pour les pratiques culturelles, on admet habituellement que le niveau d'études des parents est cardinal, dans la mesure où il structure l'*habitus* de l'individu et commande l'importance des transmissions culturelles dont il bénéficie dès la naissance. Les résultats de l'enquête n'illustrent que partiellement ces mécanismes. Bien qu'en partie explicatif, le niveau de diplôme du père se révèle en effet moins déterminant que celui qui a été acquis par l'individu. On peut donc estimer que la fréquentation de la bibliothèque n'est qu'en partie la conséquence mécanique d'un bagage culturel hérité et qu'elle est, de manière au moins équivalente, l'effet du statut social acquis *via* l'investissement personnel dans les études. Le processus de l'héritage ne fait pas tout, vraisemblablement parce que le rapport au livre et la familiarité à l'égard des bibliothèques sont puissamment orientés par l'investissement scolaire⁴.

L'origine étrangère n'est pas un frein à la fréquentation.

Il est possible d'analyser la fréquentation des personnes d'origine étrangère ou issues de l'immigration en s'appuyant sur des questions concernant la nationalité et les langues parlées dans le milieu social d'origine (langue autre que le français parlée avec les parents). Dans l'échantillon de l'enquête, 7,5 % des personnes interrogées sont d'origine étrangère : soit elles sont de nationalité étrangère, soit elles ont acquis la nationalité française. Moins souvent inscrits que la moyenne (15 %, contre une moyenne de 21 %), les étrangers ont un taux de fréquentation hors inscription supérieur (19 %, contre une moyenne de 15 %), ce qui, au final, les situe au niveau de la moyenne pour le chiffre de fréquentation globale (34 % contre 35 %). Les Français par acquisition ont un niveau de pratique proche (31 % contre 34 %). Le seul effet discriminant notable est, là encore, la pratique de l'emprunt.

4. La comparaison des taux de fréquentation selon le diplôme du père et celui de l'individu ne s'interprète pas aisément. Il faut en effet prendre en considération l'élévation du niveau scolaire d'une génération à l'autre, processus qui a été très puissant au cours des trente dernières années. De ce fait, on ne peut placer sur le même plan le niveau d'études du père et celui de l'individu : un individu qui a arrêté ses études après avoir obtenu le bac a moins de chances de fréquenter les bibliothèques qu'un individu dont le père avait obtenu le bac trente ans plus tôt.

L'effet de la langue parlée avec les parents se révèle plus discriminant. L'enquête montre que 21 % des Français de 15 ans et plus parlent (ou ont parlé) avec leurs parents une autre langue que le français :

- 5 %, une langue régionale du territoire français, en y intégrant le créole ;
- 16 %, une langue étrangère⁵.

Les personnes parlant ou ayant parlé une langue étrangère avec leurs parents présentent un niveau de fréquentation très proche de la moyenne (36 % contre 35 %) : leur plus faible propension à l'inscription (19 % contre 21 %) est compensée par un taux de fréquentation hors inscription plus élevé (17 %). Le taux de fréquentation varie selon la langue étrangère pratiquée avec les parents : 32 % pour les langues d'Europe du Sud (espagnol, italien et portugais) et 33 % pour l'arabe ; mais 57 % pour l'anglais, chiffre qui correspond à une immigration de personnes plus diplômées ou à une pratique de milieu aisé.

On retiendra que les personnes issues de l'immigration, selon le critère de la langue parlée avec les parents, ont globalement une fréquentation équivalente à celle de la moyenne des Français. C'est un indice important de l'ouverture démocratique des bibliothèques municipales.

Tableau 5-7. Fréquentation des bibliothèques municipales au cours des douze derniers mois en fonction de la langue parlée avec les parents (en %).

Fréquentation des BM au cours des 12 derniers mois en fonction de la langue parlée avec les parents	Parlant français uniquement	Parlant une langue étrangère	Français par acquisition	Étranger
Taux d'inscription	21,3	18,7	16,9	15,1
Taux de fréquentation hors inscription	14,3	17,2	13,8	18,6
Taux de fréquentation total	35,6	35,9	30,8	33,7

Source : DLL-CRÉDOC 2005 (n = 2001).

5. Dans l'échantillon des 2 001 personnes interrogées, 427 ont déclaré parler ou avoir parlé une langue autre que le français avec leurs parents. Dans 101 cas, la langue mentionnée est une langue régionale des territoires français (alsacien, breton, occitan, créole...). Il reste 326 cas de langues étrangères proprement dites, parmi lesquelles les plus représentées sont l'arabe (84 cas), l'espagnol (46), l'anglais (42), l'allemand (37), le portugais (29), l'italien (27), les autres langues européennes (26), les langues asiatiques (19) et les langues africaines (15).

Tableau 5-8. Tableau récapitulatif : fréquentation selon le sexe, l'âge, la PCS, la taille de l'agglomération et le niveau d'études (en %).

Sur 100 personnes de chaque groupe	Fréquentation BM avec carte personnelle	Fréquentation BM sans carte personnelle	Sous-total usagers	Fréquentation BM antérieure	Absence de fréquentation BM au cours de la vie
Ensemble	21	14,5	35	37	28
Sexe					
Hommes	16	14	30	37	33
Femmes	25	16	41	36	23
Âge					
15 à 19 ans	24	22	46	40	13
20 à 24 ans	12	19	31	45	24
25 à 34 ans	22	16	38	44	18
35 à 44 ans	22	18	40	33	27
45 à 54 ans	23	16	39	33	27
55 à 64 ans	17	8	25	40	36
65 ans et plus	20	8	28	30	42
PCS du chef de famille					
Agriculteurs, Artisans, commerçants	18	19	37	38	25
Cadres supérieurs	35	18	53	33	14
Professions intermédiaires	23	23	46	42	12
Employés	22	18	40	37	23
Ouvriers qualifiés	14	13	27	38	35
Ouvriers non qualifiés	15	13	28	43	29
Retraités	19	8	27	35	38
Autres inactifs	18	15	33	36	31

Suite page suivante

Sur 100 personnes de chaque groupe	Fréquentation BM avec carte personnelle	Fréquentation BM sans carte personnelle	Sous-total usagers	Fréquentation BM antérieure	Absence de fréquentation BM au cours de la vie
PCS de l'individu					
Agriculteurs	18	0	18	47	35
Artisans, commerçants	19	16	35	34	31
Cadres supérieurs	34	15	49	36	15
Professions intermédiaires	26	18	44	41	15
Employés	23	16	39	38	23
Ouvriers qualifiés	8	13	21	36	43
Ouvriers non qualifiés	7	14	21	41	38
Retraités	20	7	27	34	39
Autres inactifs	20	20	40	37	23
Taille de l'agglomération					
Moins de 5 000 hab.	16	11	27	39	34
De 5 000 à 20 000 hab.	17	13	30	32	39
20 000 à 100 000 hab.	22	19	41	35	24
Plus de 100 000 hab.	22	16	38	41	21
Paris intra-muros	26	19	45	35	20
Reste de l'agglomération parisienne	31	10	41	29	30
Niveau d'études					
Aucun diplôme	11	9	20	32	48
Collégien, lycéen	10	26	36	55	10
CAP-BEP	15	14	29	36	35
Bac et équivalent	24	16	40	39	21
Études supérieures	34	18	52	38	10

Source : DLL-CRÉDOC 2005.

Variables sociodémographiques et freins à la fréquentation

Les hommes sont moins en affinité, les femmes manquent de temps.

Les différences de comportement entre hommes et femmes se trouvent bien éclairées par leurs manières respectives de justifier ce qui freine leur fréquentation. Par rapport à la moyenne des jugements émis, les hommes mettent un peu plus souvent en avant le manque d'habitude et le manque d'intérêt, c'est-à-dire les deux raisons qui traduisent le faible niveau d'attractivité des bibliothèques pour une partie de la population. Les femmes insistent un peu plus sur le manque de temps et les contraintes du service de prêt. Cela s'explique par leur rôle spécifique au sein des foyers : assumant fréquemment la fonction de pourvoyeuses de livres, de disques et de films pour l'ensemble de la famille, elles se voient confier la charge matérielle de la gestion des emprunts plus souvent que les hommes.

Freins supérieurs à la moyenne (ordre décroissant)	
Homme sans enfants	Femme sans enfants
<ul style="list-style-type: none">• Le manque d'habitude• Le manque d'intérêt• Aucun frein	<ul style="list-style-type: none">• Le manque d'habitude• Les contraintes de l'emprunt• Le manque de choix• Aucun frein
Homme avec enfants	Femme avec enfants
<ul style="list-style-type: none">• Le manque de temps• Le manque d'habitude• Les contraintes de l'emprunt• Les tarifs et formalités d'inscription• Le manque d'intérêt• Le manque de disques, de films	<ul style="list-style-type: none">• Le manque de temps• Les jours et horaires d'ouverture• Les contraintes de l'emprunt• Les tarifs d'inscription• Le manque de choix

Les freins selon la classe d'âge

Les jeunes adultes font preuve d'un comportement spécifique que l'on peut expliquer par le fait qu'ils s'adaptent mal au mode de fonctionnement des bibliothèques municipales et, en particulier, aux contraintes du système de l'emprunt. L'hyperactivité culturelle des jeunes associée à leur réticence à l'égard des activités perçues comme trop encadrées permet de comprendre

les motifs qui les détournent des bibliothèques : plus de 50 % des moins de 35 ans déclarent manquer de temps, 21 % des 21-24 ans trouvent contraignantes les conditions de l'emprunt de documents ; ce sont aussi les plus nombreux à mentionner les formalités et le coût de l'inscription⁶.

Quant à ceux, minoritaires, qui mettent en avant le cadre peu attractif des bibliothèques, on peut penser qu'ils jugent ces dernières à l'aune des grandes médiathèques que l'on trouve aujourd'hui dans de nombreuses grandes villes.

Les Français en âge d'être à la retraite sont, on l'a évoqué plus haut, les moins réceptifs à l'offre de lecture publique. Dans leur cas, d'autres freins s'ajoutent, en particulier leur moindre mobilité, mais aussi, probablement, le fait que la bibliothèque municipale soit aujourd'hui, à leurs yeux, un espace dans lequel les jeunes et les enfants tiennent beaucoup de place. En vingt ans, les bibliothèques ont ainsi vu reculer la fréquentation des inactifs âgés au profit des jeunes, de plus en plus nombreux à occuper les espaces rénovés⁷.

Freins supérieurs à la moyenne (ordre décroissant)	
Les moins de 35 ans	Les plus de 55 ans
<ul style="list-style-type: none"> • Le manque de temps • Les jours et horaires d'ouverture • Les contraintes de l'emprunt • Les tarifs d'inscription • Les formalités d'inscription • Le cadre ou l'ambiance pas agréable 	<ul style="list-style-type: none"> • Le manque d'intérêt • Aucun frein

Du déficit d'intérêt aux insatisfactions à l'égard de l'offre de collections

Entre le haut et le bas de l'échelle des catégories sociales, les freins à la fréquentation diffèrent sensiblement. Le seul qui est mis en avant par tous

6. Voir « Les contraintes de l'emprunt », in « Droits d'usages. Les usagers non inscrits des bibliothèques municipales », *Les Bibliothèques municipales et leurs publics*, *op. cit.*, p. 190-192.

7. Voir notamment ROUET (François), *op. cit.*

les actifs, quel que soit leur niveau de qualification, est le manque de temps (cité par 50 %). Les ouvriers, qui sont les moins attirés par les bibliothèques, justifient aussi leur faible fréquentation par le manque d'habitude et d'intérêt (près de la moitié d'entre eux). Ils évoquent, enfin, plus que la moyenne, le déficit de collections adaptées à leurs goûts, notamment en matière de disques et de films.

À l'opposé, les cadres supérieurs évoquent surtout des contraintes qui limitent leur propension à profiter au maximum de l'opportunité du service de prêt. Les horaires d'ouverture sont pour eux une contrainte tout comme, pour certains, l'éloignement de la bibliothèque. Ils évoquent également, plus que la moyenne, les limites des collections n'offrant pas suffisamment de choix. À la différence des ouvriers, c'est le manque de diversité et d'abondance de l'offre qui est en cause plus que l'absence de registres correspondant à leurs goûts.

Freins supérieurs à la moyenne (ordre décroissant)	
Les ouvriers non qualifiés	Les cadres supérieurs
<ul style="list-style-type: none"> • Le manque d'habitude • Le manque d'intérêt • L'absence de disques, films et cédéroms • Le cadre ou l'ambiance pas agréable 	<ul style="list-style-type: none"> • Le manque de temps • Les jours et horaires d'ouverture • Le manque de choix • Les contraintes de l'emprunt • L'éloignement, l'accès pas pratique • Le cadre ou l'ambiance pas agréable

La prééminence de l'âge, du niveau de diplôme et de l'intensité de lecture

Beaucoup des facteurs sociodémographiques qui caractérisent les individus ont une incidence notable sur la fréquentation : l'âge, le sexe, le niveau de diplôme, la condition sociale. Ont-ils des impacts comparables ou certains pèsent-ils plus que d'autres ? Sont-ils à eux seuls suffisants pour expliquer les différences de niveaux de fréquentation déclarés par les individus ? Pour répondre à ces questions, il faut être en mesure de raisonner « toutes choses égales par ailleurs », par le biais d'analyses statistiques recourant aux

méthodes économétriques⁸. C'est la démarche qui a été adoptée ici pour expliquer la propension à fréquenter ou non les bibliothèques et médiathèques municipales au moins une fois dans l'année.

Les déterminants sociodémographiques

On adopte, dans un premier temps, le modèle explicatif classique de la sociologie des pratiques culturelles développé par Pierre Bourdieu qui retient comme facteurs explicatifs cardinaux le capital social et le capital culturel des individus. On intègre à ce modèle toutes les variables de statut qui caractérisent la position sociale : l'âge, le sexe, le fait d'avoir des enfants, le lieu de résidence et le niveau de diplôme⁹.

Si l'on s'en tient à ces dimensions, toutes se révèlent explicatives à l'exception du niveau de revenus du ménage : toutefois, le niveau de diplôme apparaît nettement plus déterminant que les autres pour expliquer la fréquentation des bibliothèques municipales. Le deuxième facteur explicatif est celui du genre, croisé avec le fait d'avoir ou non des enfants à charge : les femmes mères de famille ont une probabilité d'aller en bibliothèque deux fois supérieure à celle des hommes ayant des enfants à charge, mais aussi près de deux fois supérieure à celle des femmes sans enfants.

Les autres facteurs pris en compte, l'âge et le lieu de résidence, contribuent également à expliquer la fréquentation, mais dans une moindre mesure. Pour l'âge, on constate chez les jeunes de moins de 20 ans une fréquentation significativement supérieure à celle des adultes de 35-54 ans, tandis qu'elle est significativement plus faible chez les 20-24 ans car ils fréquentent d'autres types de bibliothèques (bibliothèques d'étude, bibliothèques universitaires). En ce qui concerne les lieux de résidence, on confirme l'importance du seuil des 20 000 habitants, la probabilité de fréquentation étant nettement accrue dans les communes de taille plus importante. Rappelons que ce critère amalgame deux dimensions : l'effet du mode de vie – les citadins

8. On recourt à des programmes informatiques qui permettent de hiérarchiser le poids des différentes variables en partant d'une base neutralisée (comme on l'a fait précédemment, par exemple, pour neutraliser l'incidence des différences homme/femme).

9. Les deux dimensions du niveau de diplôme et de la catégorie socioprofessionnelle de l'individu étant fortement corrélées entre elles, on ne retient que la variable la plus explicative, à savoir le niveau de diplôme.

des grandes villes n'occupent pas leurs loisirs sur le même mode que les habitants des petites villes – et l'effet d'offre – les grandes médiathèques sont plus attractives que les bibliothèques petites ou moyennes.

Tableau 5-9. Modélisation de la fréquentation des bibliothèques municipales en fonction des seuls critères sociodémographiques.

Variabiles significatives, en ordre décroissant	Sens de l'effet
Niveau d'études	+
Sexe croisé avec la présence d'enfants dans le foyer	+ si femme - si homme + si enfant
Âge	-
Taille de la commune (ou taille d'établissement)	+

Guide de lecture : + = effet positif sur la fréquentation, - = effet négatif, + ou - = effet positif ou négatif selon la modalité de la variable.

Si le niveau d'études augmente, l'effet sur la fréquentation est positif, toutes choses égales par ailleurs ; si l'âge augmente, l'effet sur la fréquentation est négatif.

La dimension de l'offre

La taille des établissements a un impact significatif sur la fréquentation, que celle-ci soit exprimée en superficie des locaux ou en effectif de personnel, notamment de catégories A et B. Sur la base des ajustements statistiques, la surface de la bibliothèque se révèle être le critère de taille le mieux corrélé à la fréquentation. L'importance des bibliothèques recoupant très étroitement le nombre d'habitants du lieu d'implantation, ces variables ont des pouvoirs explicatifs quasi équivalents. Toutes choses égales par ailleurs, la probabilité de fréquentation dans les communes dotées d'une grande bibliothèque de plus de 2 400 m² est quatre fois supérieure à celle observée dans les communes dont la bibliothèque compte moins de 100 m².

Les dimensions comportementales

Le modèle fondé uniquement sur les caractéristiques de position sociale a une capacité prédictive peu élevée¹⁰. On doit en conclure que le pur déterminisme social, appréhendé à travers les variables sociodémographiques classiques, telles que la catégorie socioprofessionnelle, le revenu, la classe d'âge, ne parvient pas, à lui seul, à expliquer les pratiques de fréquentation des bibliothèques. Ce constat remet en question le primat de l'explication par la position sociale, du moins sous la forme stéréotypée qu'adoptent généralement les commentaires des enquêtes quantitatives¹¹.

La dimension des pratiques : l'impact des centres d'intérêt

Pour compléter le système explicatif, on s'intéresse à d'autres dimensions, notamment les facteurs comportementaux et les représentations. Il s'agit de tester si des caractéristiques comme le goût pour le livre, le fait d'avoir fréquenté des bibliothèques dans l'enfance ou encore l'image que l'on a des bibliothèques peuvent aider à prédire la fréquentation ou la non-fréquentation actuelle.

Pour les dimensions comportementales, on retient comme facteurs explicatifs l'intensité de lecture (nombre de livres lus dans l'année), l'intensité d'écoute de la télévision (nombre d'heures d'écoute par semaine), l'intensité d'utilisation d'Internet (nombre d'heures de connexion par semaine), le goût pour la lecture de magazines, ainsi que la préférence donnée à des activités de loisir comme « s'occuper de son logement », « s'occuper de sa famille », « rencontrer des amis » ou « ne rien faire en particulier ». Toutes ces variables révèlent un lien significatif avec la fréquentation. Le facteur explicatif qui domine tous les autres est l'intensité de lecture : la fréquentation des bibliothèques municipales reste fortement dépendante du goût pour le livre. Un très grand lecteur (plus de 25 livres lus par an) a deux fois plus de chances qu'un faible lecteur (un ou deux livres par an) de fréquenter une bibliothèque municipale. Les autres

10. Compte tenu du profil des individus interrogés, le modèle recalcule s'ils sont usagers ou non-usagers : sa prévision est correcte dans 68 % des cas, erronée dans 32 % des cas. Ce pourcentage n'est pas très satisfaisant.

11. Nous avons montré les limites des interprétations quand elles sont réduites aux critères de la CSP et du niveau de diplôme dans nos analyses tirées du traitement secondaire des données de l'enquête *Pratiques culturelles des Français* de 1997. Cf. MARESCA (Bruno) et COUREL (Jeremy), « Élaboration d'indicateurs de l'offre culturelle par unité urbaine », CRÉDOC, *Cahier de recherche*, n° 157, mars 2001.

facteurs explicatifs sont notamment le temps passé devant la télévision et devant l'ordinateur, deux activités particulièrement chronophages. Les Français qui regardent peu la télévision (moins de 7 heures par semaine) ont plus de chances de fréquenter les bibliothèques que ceux qui la regardent beaucoup (plus de 30 heures). Pour Internet, le constat est inversé : ceux qui utilisent Internet ont une probabilité plus grande d'aller en bibliothèque que ceux qui n'en n'ont pas l'usage. Toutefois, quand le temps passé devant l'ordinateur devient très important (plus de 15 heures par semaine), la probabilité de se rendre en bibliothèque régresse.

Tableau 5-10. Modélisation de la fréquentation des bibliothèques municipales en fonction des seuls critères de centres d'intérêt des individus.

Variables significatives, en ordre décroissant	Sens de l'effet
Nombres de livres lus en douze mois	+
Nombre d'heures passées sur Internet	+
Nombre d'heures passées à regarder la télévision	-
Aimer s'occuper de son logement	-
Gros consommateurs de magazines	+
Aimer ne rien faire	-
Aimer rencontrer des amis	-
Aimer s'occuper de sa famille	-

Guide de lecture : + = effet positif sur la fréquentation, - = effet négatif, + ou - = effet positif ou négatif selon la modalité de la variable.

La dimension des représentations : l'impact de l'image des bibliothèques

Les représentations que les Français se font des bibliothèques municipales ont un impact très déterminant sur la fréquentation. Ce modèle conforte les conclusions dégagées dans le chapitre précédent. Les images de *grande librairie*, d'*espace de détente*, d'*espace culturel*, d'*espace multimédia* sont des représentations proches qui nourrissent l'image que la majorité des Français se font de la médiathèque. Par rapport à ce cœur des représentations, les Français qui considèrent les bibliothèques comme un *lieu pour étudier* ont moins de chances de les fréquenter, de même que ceux qui retiennent les images d'un *lieu de rencontre* et d'un *lieu pour les accros de la lecture*.

Ceux qui voient les bibliothèques comme des lieux *plutôt austères* ont, toutes choses égales par ailleurs, deux fois moins de chances de les fréquenter que ceux qui les voient comme des lieux *plutôt attirants*. Bien qu'il soit logique, ce déterminant n'est pas automatique : nombre de jeunes qui fréquentent assidûment les bibliothèques pour leurs études en parlent comme de lieux austères. Enfin, l'image spontanée, telle qu'elle apparaît au travers des réponses à la question ouverte, a également un impact significatif sur la fréquentation, principalement à travers l'opposition entre la dimension *loisir et distraction* et la dimension *espace éducatif et recherche documentaire*.

Tableau 5-11. Modélisation de la fréquentation des bibliothèques municipales en fonction des seuls critères d'image des bibliothèques.

Variables significatives, en ordre décroissant	Sens de l'effet
Image des BM : liste de choix proposés (cf p.166)	+ ou - selon le type d'images
BM : attirante ou austère	- si austère
Ne pas être allé dans une BM au collège ou au lycée	-
BM : utile – non utile	- si non utile
Image des BM : réponses à la question ouverte (cf p.169)	+ ou - selon le type d'images

Guide de lecture : + = effet positif sur la fréquentation, - = effet négatif, + ou - = effet positif ou négatif selon la modalité de la variable.

Un modèle synthétique de la fréquentation des bibliothèques municipales

Un modèle réunissant les trois dimensions explorées – caractéristiques des personnes, centres d'intérêt et image des bibliothèques – montre que celles-ci s'imbriquent pour expliquer la fréquentation. Le pouvoir prédictif de ce modèle est plus élevé que celui du modèle fondé uniquement sur les caractéristiques sociodémographiques des individus¹². On vérifie, par

12. Taux de bons classements de 75 %, au lieu de 68 % (cf. *supra*).

là même, que la fréquentation des bibliothèques municipales n'est pas qu'une question de capital social et culturel acquis *via* le milieu d'origine, les études et la position sociale, mais qu'elle est aussi, et pour beaucoup, une question d'affinité avec l'univers du savoir et de la culture proposé par les collections des établissements de la lecture publique.

Toutes choses égales par ailleurs, l'intensité de lecture est bien le facteur le plus déterminant de la fréquentation des bibliothèques municipales. Ces dernières restent ancrées dans la tradition de la lecture pour tous. Le deuxième facteur explicatif tient à l'image que les Français se font des bibliothèques. Ceux qui les voient comme des espaces culturels inscrits dans l'univers du loisir ont plus de chance de les fréquenter que ceux qui ne se les représentent que comme l'univers du livre et du rapport studieux au savoir. Les dimensions structurelles ne viennent qu'au troisième rang, que ce soit la taille des communes ou des établissements, le sexe ou le niveau d'études. Les individus qui ont des enfants, les femmes plus particulièrement, risquent plus de fréquenter les bibliothèques, tout comme les habitants de communes de plus de 20 000 individus et ceux qui ont fait des études supérieures au moins égales à bac + 3. Enfin, quelques dimensions complémentaires reflétant les centres d'intérêt et l'expérience des bibliothèques acquise au cours de la scolarité exercent également une influence, bien que plus modeste. Une fois toutes ces dimensions prises en compte, il apparaît que les autres variables structurelles comme le revenu ou la catégorie sociale n'ont pas une influence aussi déterminante qu'on le pense habituellement. La question de la fréquentation est d'abord une question de niveau culturel et de centres d'intérêt avant d'être une question de classe sociale.

Tableau 5-12. Modélisation de la fréquentation des bibliothèques municipales en mêlant les trois registres de critères.

Variables significatives, en ordre décroissant	Sens de l'effet
<u>Nombres de livres lus en douze mois</u>	+
<i>Image des BM : liste de choix proposés</i>	+ ou - selon le type d'images
Sexe croisé avec présence d'enfants au foyer	+ si femme - si homme + si enfant
Taille de la bibliothèque	+
Niveau d'études	+
Âge	-
<u>Gros consommateurs de magazines</u>	+
<u>Ne pas être allé en BM au collège ou au lycée</u>	-
<u>Aimer s'occuper de son logement</u>	-
<u>Aimer rencontrer des amis</u>	-

Guide de lecture : en gras, variables sociodémographiques ; en souligné, variables de centres d'intérêt ; en italique, variables d'image.

+ = effet positif sur la fréquentation, - = effet négatif, + ou - = effet positif ou négatif selon la modalité de la variable.

L'incidence des centres d'intérêt et des goûts des Français

Le mode privilégié d'occupation des loisirs, la propension à se définir comme un « gros consommateur » de produits culturels et les préférences en matière de genres de livres, de musique et de films permettent d'approfondir la relation qui existe entre les centres d'intérêt des individus et les chances qu'ils ont de trouver un intérêt à la fréquentation des établissements de la lecture publique.

Les personnes qui privilégient les occupations domestiques ont moins de chance de fréquenter les bibliothèques.

Pour un grand nombre d'usagers, la fréquentation des bibliothèques et médiathèques municipales est vécue avant tout comme une pratique de loisir. La dimension récréative des bibliothèques municipales est apparue souvent dans les entretiens qualitatifs préalables à la réalisation de l'enquête.

« La bibliothèque, c'est un loisir. »

« C'est une détente, je viens pour emprunter et lire des magazines sur place. J'emprunte surtout de la musique, j'aime bien être là pour feuilleter, bouquiner. Toutes les semaines je lis *L'Auto-Journal* : c'est un moment de tranquillité. »

« C'est lié à l'humeur du moment. »

En confrontant les loisirs préférés des individus interrogés et l'habitude de fréquentation des bibliothèques, on voit se dessiner des tendances qui améliorent la compréhension des différences entre les Français usagers des bibliothèques municipales et ceux qui ne les fréquentent pas.

C'est avec le goût pour l'étude que la fréquentation des bibliothèques municipales entretient le rapport le plus étroit (68 % des Français qui disent « aimer travailler ou étudier chez soi » fréquentent les BM).

Vient ensuite le goût pour la culture qui se traduit par une relation forte entre le taux de fréquentation et l'ensemble des pratiques culturelles, soit, dans l'ordre : aimer visiter une exposition, un musée (65 % des Français qui privilégient ce type de loisir fréquentent les BM), aimer la lecture (53 %), aimer aller au cinéma et au spectacle (51 %).

À l'inverse, le fait de privilégier des loisirs domestiques comme le bricolage et le jardinage va de pair avec un faible intérêt pour les bibliothèques municipales (parmi les Français qui mettent en avant ce type de loisir, seuls 24 % fréquentent les BM). Il en va de même chez ceux qui privilégient la télévision (seuls 26 % fréquentent les BM). D'une manière générale, les Français qui préfèrent consacrer leur temps libre à leur famille ou à se reposer sont moins enclins à fréquenter les bibliothèques (moins de 30 % fréquentent les BM).

À travers la manière d'occuper le temps de loisir, se confirme une dimension déjà mise en évidence précédemment : la fréquentation des bibliothèques est une occupation d'actifs.

Tableau 5-13. Activité de loisir privilégiée et fréquentation des bibliothèques municipales (en %).

Qu'aimez-vous faire quand vous avez du temps libre ?	Inscription BM	Fréquentation BM hors inscription	Total	Fréquentation BM antérieure	Absence de fréquentation BM au cours de la vie	Ensemble
Travailler, étudier chez soi	47,1	20,6	67,7	23,5	8,8	100
Aller visiter une exposition, un musée, un monument	52,1	12,5	64,6	27,1	8,3	100
Lire des livres	38,0	15,3	53,3	28,8	17,8	100
Aller au cinéma, au spectacle	26,5	24,1	50,6	36,1	13,3	100
Partir en excursion, en voyage pour la journée	23,5	19,1	42,6	33,8	23,5	100
Faire des activités créatrices (artisanat, artistiques...)	25,5	16,8	42,3	42,9	14,9	100
Faire du shopping, aller dans des grandes surfaces, des foires commerciales...	23,2	18,1	41,3	38,4	20,3	100
Faire du sport, aller à la piscine	20,7	19,1	39,8	38,5	21,7	100
Passer du temps sur Internet, jouer à des jeux vidéos	17,6	20,9	38,5	41,2	20,3	100
Lire des journaux, des magazines	19,5	16,7	36,2	35,9	27,9	100
Sortir vous promener (en ville, en forêt...)	21,3	13,8	35,1	36,8	28,1	100
Aller au bowling, au casino, dans un parc d'attraction	6,7	26,7	33,4	53,3	13,3	100
Rencontrer des amis, aller chez des amis	17,6	14,9	32,5	39,2	28,4	100
Vous occuper de votre famille, rendre visite à votre famille	16,1	13,4	29,5	35,5	35,0	100
Vous reposer, ne rien faire de précis	16,0	13,0	29,0	33,7	37,3	100
Regarder la télévision ou des films chez vous	15,6	10,9	26,5	38,6	34,9	100
Aller dans une résidence secondaire, une maison de famille	12,5	12,5	25,0	31,3	43,8	100
Ranger votre logement, bricoler, jardiner	15,3	9,0	24,3	38,7	37,0	100
Ensemble	20,6	14,5	35,1	36,8	28,0	100

Source : DLL-CRÉDOC 2005.

Les gros consommateurs de livres et d'Internet sont les plus grands utilisateurs des bibliothèques municipales.

Les Français qui ne vont pas dans les bibliothèques municipales se caractérisent par des niveaux de consommation nettement plus faibles que la moyenne dans tous les registres de la culture à l'exception, notable, de la télévision. Les individus qui se définissent comme gros consommateurs de télévision ont une fréquentation des bibliothèques inférieure à la moyenne (32 % d'utilisateurs, 19 % d'inscrits).

Tableau 5-14. Déclare être un gros consommateur de... (en %).

Diriez-vous que vous êtes un gros consommateur de... (Réponses multiples)	n = 2001
Télévision	37,7
Magazines	34,9
Musique	34,6
Livres	32,1
Films	31,4
Internet	23,4
Jeux vidéo	7,8
Pas vraiment un gros consommateur de tout cela	17,8

Source : DLL-CRÉDOC 2005.

Tableau 5-15. Déclare être un gros consommateur de..., selon le type de fréquentation (en %).

Diriez-vous que vous êtes un gros consommateur de...	Inscription BM	Fréquentation BM hors inscription	Total usagers	Fréquentation BM antérieure	Absence de fréquentation BM au cours de la vie	Ensemble
Livres	38	17	55	30	15	100
Internet	24	21	45	42	12	100
Musique	25	16	41	41	18	100
Magazines	22	19	41	39	20	100
Films	21	17	37	40	23	100
Jeux vidéo	17	20	37	39	24	100
Télévision	19	13	32	39	30	100
Pas vraiment un gros consommateur de tout cela	14	9	22	33	45	100
Ensemble	21	15	35	37	28	100

Source : DLL-CRÉDOC 2005.

Les résultats présentés dans le tableau confortent une conclusion déjà établie par l'enquête DLL-SOFRES de 1997. Parmi les consommations culturelles, c'est bien la grande consommation de livres qui est la plus en affinité avec la fréquentation des bibliothèques municipales, alors que la grande consommation de télévision apparaît plutôt comme un frein. Parmi les individus qui se déclarent gros consommateurs de livres, plus d'un sur deux est allé dans une bibliothèque au cours des douze derniers mois (55 %), plus d'un sur trois est inscrit (38 %). Ce qui est plus nouveau, en revanche, c'est de constater que les internautes assidus ont également des taux de fréquentation élevés (45 % sont usagers, 24 % inscrits). Les craintes qu'a nourries le développement d'Internet ne sont pas véritablement fondées : comme on l'a déjà noté, l'univers encyclopédique que propose le réseau des réseaux fonctionne, à une échelle démultipliée, sur les mêmes principes que l'offre des médiathèques contemporaines.

À l'opposé, le déficit de fréquentation le plus marqué (22 %) s'observe pour les individus qui ne privilégient aucune des consommations culturelles évoquées.

Le goût des inscrits pour le roman contemporain et la littérature

En matière de livres, les Français interrogés dans le cadre de cette enquête plébiscitent d'abord les romans policiers ou d'espionnage (17 %) et les romans contemporains (16 %), puis, dans une moindre mesure, les livres d'histoire (13 %) et les romans de science-fiction ou fantastiques (8 %).

Les goûts des usagers des bibliothèques municipales ne sont typés que sur quelques genres d'ouvrages. Les inscrits apprécient nettement plus que la moyenne les romans contemporains : 26 % privilégient ce genre en premier choix contre une moyenne de 16 %, soit un écart de dix points. Ils aiment également plus que la moyenne, mais dans une moindre mesure, la littérature classique (8 % contre 5 %) et les essais de sciences humaines (4 % contre 2 %). Cette attirance des inscrits pour les romans contemporains avait déjà été enregistrée en 1997 par l'enquête DLL-SOFRES. Les usagers non inscrits et les anciens usagers montrent une grande proximité de goûts et expriment des préférences proches de la moyenne des Français. Quant aux non-usagers qui n'ont jamais fréquenté les bibliothèques et médiathèques municipales, ils ont un penchant plus prononcé pour les livres pratiques de cuisine, de bricolage ou de jardinage. Et une minorité significative, 17 % contre 7 % seulement en moyenne, ne préfère aucun genre de livres.

La comparaison avec la liste des genres de livres préférés des Français telle que l'a établie l'enquête *Pratiques culturelles des Français* de 1997 permet d'apprécier, à huit ans d'écart, l'évolution des goûts. Si les Français lisent toujours, la lecture « noble », c'est-à-dire le goût pour les romans, régresse sensiblement (15,5 % en 2005, contre 19 % en 1997 et 21 % en 1989). Ce recul se trouve compensé par le succès des romans policiers ou d'espionnage (17 %), les livres sur l'histoire (12,5 %), les bandes dessinées (6,4 %). Il est particulièrement significatif de constater que les usagers inscrits des bibliothèques survalorisent le roman récent¹³ et la littérature classique, et que les

13. Dans *Pratiques culturelles des Français : enquête 1997*, il est noté que les « 27 % des lecteurs citent en premier les romans autres que policiers et d'espionnage », ce pourcentage étant remarquablement proche de celui des usagers inscrits en bibliothèque municipale pour l'année 2005 (26 %).

anciens usagers sont ceux qui apprécient le plus les genres qui progressent – romans policiers, romans fantastiques, bandes dessinées. On pourrait en conclure que les anciens usagers ne trouvent pas suffisamment ce qu'ils aiment, tandis que les inscrits sont les plus en affinité avec les collections actuelles des bibliothèques.

Tableau 5-16. Genres de livres préférés (en %).

Parmi la liste suivante, dites-moi les trois genres de livres que vous préférez... (en premier).	n = 2001
Des romans policiers ou d'espionnage	17
Des romans RÉCENTS autres que policiers, science-fiction ou fantastiques (français ou étrangers)	15,5
Des livres sur l'histoire	12,5
Des romans de science-fiction ou fantastiques	7,7
Des albums de bandes dessinées	6,4
Des œuvres de la littérature classique	5,2
Des livres reportages d'actualité	4,9
Des livres de cuisine	3,4
Des livres de bricolage ou de jardinage	2,2
Des livres de poésie	1,7
Des essais politiques, philosophiques, religieux	1,9
Des livres scientifiques, techniques	1,8
Des beaux livres illustrés de photographies	1,6
Des livres pour enfants	1,4
Des livres de décoration et d'ameublement	1
Des livres d'art	0,9
Des livres professionnels	0,8
Des dictionnaires	0,5
Des encyclopédies	0,5
D'autres types de livres	5,3
Aucun livre	6,7
Ne sait pas	0,3
Total	100

Source : DLL-CRÉDOC 2005.

Tableau 5-17. Genres de livres préférés : l'évolution des goûts entre 1989 et 2005 (en %).

Genres de livres préférés	PCF 1989	PCF 1997	DLL CRÉDOC 2005
Œuvres de la littérature classique	6	5	5,2
Romans RÉCENTS autres que policiers, science-fiction ou fantastiques	21	19	15,5
Romans policiers ou d'espionnage	8	9	17
Livres sur l'histoire	10	9	12,5
Albums de bandes dessinées	5	5	6,4
Essais politiques, philosophiques, religieux	3	3	1,9
Livres scientifiques, techniques, professionnels	4	5	3,6
Livres pratiques de cuisine, de décoration, de bricolage, de jardinage	7	7	6,6
Autres catégories ou aucun	12	12	12

Source : *Pratiques culturelles des Français* (PCF) et DLL-CRÉDOC 2005.

Les Français qui sont les plus attirés par les bibliothèques et que l'on peut donc considérer comme le plus en affinité avec leur offre, sont ceux qui apprécient particulièrement les essais, le roman contemporain, la littérature classique, les livres d'art. À l'évidence, ces goûts sont en phase avec l'orientation traditionnelle des collections des bibliothèques municipales. En revanche, les Français qui préfèrent les albums de bandes dessinées ou les livres pratiques et techniques sont moins portés à fréquenter les bibliothèques. Ces documents y sont pourtant présents de manière non négligeable, du moins dans les grands établissements, mais il faut admettre que l'image des bibliothèques reste traditionnellement attachée aux humanités. Comme l'a montré l'approche qualitative préalable à l'enquête, une large part de la population, en particulier celle dont les goûts va vers des lectures ancrées dans le divertissement, la détente et l'utilité au quotidien, n'appréhende pas clairement l'éventail de ce qu'offrent les bibliothèques municipales d'aujourd'hui. Le poids de la culture sérieuse et savante occulte encore très largement l'effort d'ouverture auquel s'attachent les bibliothécaires.

Tableau 5-18. Genres de livres préférés selon le type de fréquentation (en %).

Parmi la liste suivante, dites-moi les trois genres de livres que vous préférez... (en premier).	Inscription BM	Fréquentation BM hors inscription	Total usagers	Fréquentation BM antérieure	Absence de fréquentation BM au cours de la vie	Ensemble
Essais (politiques, philosophiques, religieux)	44	10	54	33	13	100
Romans RÉCENTS autres que policiers, science-fiction ou fantastiques	35	16	51	31	18	100
Littérature classique, poésie	30	15	45	36	19	100
Livres d'art, de photo	14	30	44	30	26	100
Romans de science-fiction ou fantastiques	18	21	39	45	15	100
Autres types de livres (dont enfants)	19	19	38	40	22	100
Romans policiers ou d'espionnage	20	15	35	42	23	100
Livres sur l'histoire	20	15	34	35	31	100
Albums de bandes dessinées	16	14	29	42	29	100
Livres techniques, encyclopédies	20	8	28	36	36	100
Livres reportages d'actualité	14	13	27	44	28	100
Livres de cuisine, de décoration, de bricolage	12	11	23	35	42	100
Aucun livre	1	2	3	26	71	100
Ensemble	21	15	35	37	28	100

Source : DLL-CRÉDOC 2005.

Le goût des usagers pour les musiques du monde, le jazz, la musique classique

En matière de musique, les Français de 15 ans et plus aiment avant tout les chansons et les variétés françaises (38 % les citent en premier). Ce goût est plus affirmé encore chez les non-usagers qui n'ont jamais fréquenté

les bibliothèques municipales (42 %). Ces derniers ont une attirance un peu plus forte pour la musique folklorique ou traditionnelle (5 %, contre 2,5 % en moyenne). Les anciens usagers montrent une proximité très grande avec la moyenne des goûts des Français et ne survalorisent aucun genre en particulier.

Tableau 5-19. Genres de musique préférés (en %).

Parmi la liste suivante, dites-moi les trois genres de cd que vous préférez écouter... (en premier).	n = 2001
Des chansons ou des variétés françaises	38,1
Des musiques du monde (reggae, salsa, musique africaine...)	9,3
Des variétés internationales (disco, dance, techno, funk)	11
Du rap	4,9
Du hard-rock, du punk, du trash, du heavy metal	2,9
Du rock	6,7
Du jazz	4,1
De la musique d'opérette	1
De la musique d'opéra	1,2
De la musique classique (dont musique baroque, musique religieuse)	7,4
De la musique de films, de comédies musicales	1,7
De la musique d'ambiance ou de la musique pour danser (tango, valse)	1,3
Des chansons pour enfants	0,4
De la musique militaire	0,3
De la musique folklorique ou traditionnelle	2,5
De la musique contemporaine	0,4
D'autres genres de musique	1,6
Aucun	4,4
Ne sait pas	0,3
Total	100

Source : DLL-CRÉDOC 2005.

Tout en restant en premier lieu amateurs de chansons et variétés françaises, les usagers inscrits ont des goûts musicaux un peu plus affirmés que la moyenne pour les musiques du monde, la musique classique et le rock. En revanche, les inscrits apprécient moins les variétés internationales, le rap, le hard-rock. Quant aux usagers non inscrits, ils ont une attirance pour les musiques du monde (13 %, contre une moyenne de 9 %), mais également pour le jazz (9 %, contre une moyenne de 4 %).

L'enquête révèle que ce sont les amateurs de jazz, de musique du monde, de rock, ainsi que de musique classique qui sont le plus en affinité avec l'offre des bibliothèques municipales.

En revanche, les Français qui aiment surtout la musique de variété, française et étrangère, le hard rock et les genres voisins, les musiques de films ou d'ambiance, ou la musique folklorique, sont beaucoup plus éloignés de la fréquentation des bibliothèques. Les oppositions entre ces registres paraissent déterminées par deux dimensions différentes : l'opposition entre musique savante et musique populaire d'une part, les différences générationnelles d'autre part entre le public plus âgé (amateur de jazz, de rock notamment) et le public jeune (porté vers les genres nouveaux de la « world music »).

On peut se demander si l'offre des bibliothèques municipales ne privilégie pas les genres musicaux qui sont en phase avec les goûts des plus de trente ans : de là les critiques récurrentes des jeunes publics, évoquées plus haut, sur l'insuffisance de l'offre de CD de musique.

Tableau 5-20. Genres de musique préférés selon le type de fréquentation (en %).

Parmi la liste suivante, dites-moi les trois genres de cd que vous préférez écouter... (en premier).	Inscription BM	Fréquentation BM hors inscription	Total usagers	Fréquentation BM antérieure	Absence de fréquentation BM au cours de la vie	Ensemble
Du jazz	27	30	57	29	14	100
Des musiques du monde (reggae, salsa...)	31	21	52	34	14	100
Du classique + opéra + contemporain	30	14	44	36	19	100
Du rock	29	14	43	37	20	100
Du rap	14	21	36	45	19	100
Des chansons ou des variétés françaises	20	12	32	36	31	100
Des variétés internationales (disco, dance, techno...)	14	14	29	43	29	100
Des musiques de films, de comédies musicales, d'ambiance	14	15	28	40	32	100
Du hard-rock, du punk, du trash, du heavy metal	8	19	27	51	22	100
De la musique folklorique + enfants + autres genres	13	7	20	28	52	100
Aucun	13	8	21	28	51	100
Ensemble	21	15	35	37	28	100

Source : DLL-CRÉDOC 2005.

Le goût des usagers pour les films d'auteur

Enfin, en ce qui concerne les films, les Français apprécient en priorité les films comiques (21 % d'entre eux), les films d'action (16 %), les films documentaires (16 %), notamment animaliers, et les films policiers (11 %). La comparaison avec la liste des genres de films préférés utilisée par l'enquête

Pratiques culturelles des Français de 1997 montre que les évolutions sont minimales, en dehors du moindre intérêt pour les films comiques (21 % d'entre eux en 2005, contre 29 % en 1997)¹⁴.

Les goûts des usagers inscrits se focalisent sur les films d'auteur (10 % privilégient ce genre en premier choix, contre 5 % pour la moyenne des Français) et les films ou comédies dramatiques (10 % contre 5 %). Ils apprécient moins que la moyenne les films d'action et les films policiers. Les usagers non inscrits aiment eux aussi les films d'auteur ainsi que les films de science-fiction et les films d'aventure, au détriment des films documentaires : ces goûts vont de pair avec un public plus jeune. Enfin, les anciens usagers se différencient par un goût plus affirmé pour les films documentaires (18 %) et les films d'action (17 %) : ils sont, par ailleurs, plus rétifs que la moyenne aux films d'auteur (seuls 3 % les citent).

14. Toutefois, les listes utilisées diffèrent sur un point : l'ajout en 2005 du genre du *film documentaire*. Ce genre étant le deuxième retenu après le film comique par 16 % des répondants, il capte manifestement une partie des réponses qui se portaient en 1997 sur le genre majeur.

Tableau 5-21. Genres de films préférés.

Parmi la liste suivante, dites-moi les trois genres de film que vous préférez regarder... (en premier).	n = 2001
Films comiques	20,7
Films documentaires, films sur les animaux	16,3
Films d'action	15,8
Films policiers ou d'espionnage	11,4
Films historiques	6,2
Films d'aventure	5,3
Films d'auteur	4,6
Films de science-fiction	3,5
Films d'amour ou sentimentaux	3
Films dramatiques	2,6
Films d'horreur et d'épouvante	2,5
Comédies dramatiques	2,1
Dessins animés	1,6
Westerns	1,6
Comédies musicales	0,6
Films érotiques	0,1
Aucun de cette liste	0,8
Ne sait pas	0,8
Total	100

Source : DLL-CRÉDOC 2005.

Les Français qui apprécient avant tout la dimension créatrice du cinéma (films d'auteur) et les films traitant de sujets graves ou sérieux (comédies dramatiques, drames) sont ceux qui sont le plus portés à fréquenter les bibliothèques. Il serait exagéré, néanmoins, d'en conclure qu'ils vont dans ces dernières principalement pour y trouver et emprunter ce type d'œuvre.

À l'opposé, les individus qui dans la production cinématographique recherchent principalement les films d'action, les films policiers ou d'espionnage, ont des goûts culturels qui les portent moins vers les bibliothèques. Au stade

actuel de développement des collections de vidéogrammes, ils ont, de fait, peu de chance de trouver une offre importante dans ce registre de films.

Plus globalement, ces résultats permettent de cerner le degré d'adéquation qui existe entre les goûts culturels et l'offre des bibliothèques municipales. Il apparaît clairement que tout l'éventail des goûts n'est pas satisfait par les établissements de lecture publique. Il y a à cela au moins deux raisons : pour une part, le contenu des collections est insuffisamment connu, plus particulièrement dans les fonds d'ouvrage ; mais, pour une autre part, les choix de collections des établissements réservent, de fait, une place mineure à un certain nombre de genres qui relèvent de la culture de divertissement, de la culture populaire et de la culture jeune.

Cette situation est, pour une large part, le résultat d'options fondées sur des exigences de qualité dans les acquisitions auxquelles procèdent les établissements. Il est probable, néanmoins, que ce processus contribue à refermer la fréquentation sur la fraction de la population la plus en phase avec les canons classiques de la culture.

Tableau 5-22. Genres de films préférés selon le type de fréquentation.

Parmi la liste suivante, dites-moi les trois genres de film que vous préférez regarder (en premier).	Inscription BM	Fréquentation BM hors inscription	Total usagers	Fréquentation BM antérieure	Absence de fréquentation BM au cours de la vie	Ensemble
Films d'auteurs	42	24	66	23	11	100
Drames + comédies dramatiques	42	13	55	31	15	100
Dessins animés	28	13	41	53	6	100
Films de science-fiction	14	26	40	36	24	100
Films d'aventure	20	18	37	36	27	100
Films comiques	22	14	36	35	29	100
Films historiques	18	17	35	38	27	100
Films d'aventure + westerns	18	16	34	33	34	100
Films d'horreur et d'épouvante	16	18	34	36	30	100
Films sentimentaux + érotiques + comédies musicales	17	15	32	40	28	100
Films documentaires, films sur les animaux	22	9	31	41	28	100
Films policiers ou d'espionnage	15	15	30	37	33	100
Films d'action	15	14	29	40	31	100
Ensemble	21	15	35	37	28	100

Source : DLL-CRÉDOC 2005.

Au terme de ce chapitre se confirme un constat qui a déjà été établi par de nombreuses enquêtes sur les pratiques culturelles : la non-fréquentation des bibliothèques municipales au cours de la vie est associée à une consommation importante de télévision et à un déficit d'équipement et de consommation de produits culturels (livres, magazines, musique, films, Internet...). Ces caractéristiques sont plus nettement accusées dans les milieux sociaux ouvriers. La non-fréquentation va de pair avec des goûts

plus populaires, tels que les livres sur l'histoire, la variété française, la musique folklorique, les films d'action. Elle est plus fréquente dans les classes d'âge les plus élevées du fait des différences générationnelles. Toutefois, la fréquentation parmi les Français de plus de 65 ans devrait progresser à mesure du renouvellement générationnel.

Les Français qui sont d'anciens usagers des bibliothèques ont un profil sociologique et comportemental « moyen », en particulier un niveau d'équipement domestique et des formes de loisir conformes à la moyenne de la population française de plus de 15 ans. Néanmoins, leur consommation de télévision est un peu supérieure à la moyenne, leur intensité de lecture un peu plus faible, et leurs goûts les éloignent de la culture élitaire (le roman, le film d'auteur). Ils privilégient des genres plus accessibles (romans policiers, bandes dessinées, films d'action et documentaires). Par rapport à ces derniers, les Français qui s'inscrivent pour emprunter dans les bibliothèques municipales ont un profil en tout point opposé. Leur forte attirance pour la lecture et leur grande consommation de livres vont de pair avec une moins grande consommation de télévision. Leur système de goûts en matière de livres, de musiques et de films traduit leur attachement à la création artistique et à la culture la plus reconnue. De ce fait, les usagers inscrits sont les plus en phase avec le contenu des collections constituées par les bibliothèques municipales.

Enfin, contrairement à ceux qui acquièrent une carte pour emprunter, les usagers non inscrits sont moins axés sur la lecture et consomment moins de livres. Mais leur taux d'équipement domestique est aussi important et ils préfèrent, pour leurs achats culturels, les librairies et les grandes surfaces spécialisées aux hypermarchés. Les usagers non inscrits se distinguent, par ailleurs, par leur forte consommation de magazines et leur attrait pour Internet. À la musique classique, ils préfèrent le jazz ou encore le rap. Ces goûts sont plus en phase avec l'offre des grandes médiathèques récentes où au même endroit « on peut avoir une bibliothèque, une discothèque et une cinémathèque et tout ça fait une médiathèque ». Cette attractivité les pousse à fréquenter les grands établissements plutôt que les bibliothèques de proximité aux collections plus limitées et à l'ambiance souvent plus traditionnelle.

L'avenir des médiathèques se situe-t-il du côté des registres privilégiés par les inscrits ou du côté des goûts plus populaires et plus éclectiques des

usagers non inscrits ? Dans leur ensemble, les usagers sont bien conscients que l'enrichissement des collections doit pouvoir répondre à des attentes très diverses et que cela oblige les bibliothécaires à maintenir un relatif équilibre entre offre de savoir et offre de divertissement. Le plus souvent, les usagers appellent de leurs vœux un large éventail de genres différents qui donne le sentiment que la bibliothèque municipale permet une liberté de choix, sans volonté de prescription particulière, entre « des romans légers et d'autres moins légers », entre « Lorie et Berlioz », bref, « un bon mix entre les classiques et les nouveautés ».

« On doit trouver de tout. Peu importe qui demande, il faut acquérir ce que les gens demandent. »

Une éthique de la neutralité doit pouvoir s'exprimer dans la constitution des collections.

« La bibliothèque se veut apolitique et neutre. »

« On n'a pas tous les mêmes centres d'intérêt : ce qui est bien dans une bibliothèque, c'est que toutes les opinions s'expriment. »

L'usager attend des bibliothécaires qu'ils tiennent leur rôle d'aiguilleur.

« L'intérêt, c'est la connaissance : la bibliothèque doit avoir un rôle d'ouverture, même sans l'assentiment de tout le monde. »

Pour autant, l'abondance de l'offre ne doit pas devenir synonyme de collections dormantes.

« Les jeunes ne savent pas qu'il y a des livres sur le hip-hop, des livres pour faire des exposés, des livres sur la peinture, sur le foot, le vélo... »

Que la bibliothèque fasse connaître ce qu'elle acquiert, à travers des présentations attrayantes, constitue une forte attente.

« Il faut valoriser les acquisitions : on ne sait même pas ce qu'ils achètent. »

De même, « il faut dire qu'il y a des BD, des CD, des DVD », et il faut éviter de faire perdurer « la discrimination entre les livres et le reste ».

« On fait venir des enfants et des ados dans ce lieu où il y a beaucoup de choses, et tout le monde ne leur parle que du livre. Pourquoi, alors qu'il y a aussi des vidéos, de la musique ? »

« En quoi le livre serait supérieur à la vidéo ? Le film c'est de la culture aussi ! »

« Dans médiathèque il y a le mot "média", ça veut dire plus "information". C'est plus de possibilités, alors que la bibliothèque c'est juste le livre. »

« La médiathèque, ce n'est pas centré sur les livres : c'est la culture dans sa diversité. »

La grande mutation des bibliothèques n'est manifestement pas achevée. L'enquête réalisée en 2005 met clairement en évidence la permanence du caractère central du livre dans l'offre de culture des bibliothèques municipales. Le livre reste un repère déterminant dans la structuration de la représentation sociale de la bibliothèque. Mais l'enquête pointe aussi la permanence du caractère fortement élitaire de la culture livresque. Pourtant, dans ce paysage, la mutation que représente le modèle de la médiathèque sème les germes d'une relation plus large et plus ouverte socialement à la culture. Cet élargissement, les usagers l'appellent de leurs vœux. Pour le public, les bibliothèques municipales se doivent d'œuvrer à « désacraliser la culture » et à construire des lieux où son accès est « plus adapté à la société d'aujourd'hui ». Très souvent encore, pour une majorité de Français, la bibliothèque, « c'est facile d'accès, mais il faut être initié ».

Conclusion : Regards rétrospectif et prospectif sur la fréquentation des bibliothèques municipales

L'enquête conduite en 2005 par le CRÉDOC à la demande de la DLL est intervenue à une période charnière marquée d'un côté par des évolutions positives, la diversification des pratiques en bibliothèque, l'autre par quelques incertitudes préoccupantes, notamment le tassement de l'emprunt.

Grâce aux comparaisons que l'on peut établir avec l'enquête antérieure de la DLL de 1997 et, plus loin dans le temps, avec les enquêtes *Pratiques culturelles des Français* du ministère de la Culture, il a été possible de mettre en évidence la croissance continue de la fréquentation des bibliothèques municipales au cours des trente dernières années. Cette perspective sur une longue période permet d'esquisser des hypothèses prospectives pour l'avenir, en se fondant sur les facteurs les plus déterminants des évolutions en cours.

La hausse de la fréquentation des bibliothèques municipales depuis trente ans

Une hausse du volume de fréquentation de 41 % entre 1997 et 2005

La comparaison avec les résultats de l'enquête de 1997 montre que la part des non-usagers des bibliothèques municipales dans la population française a décru sensiblement en huit ans, de 74 % à 65 %. La concurrence des supports culturels autres que le livre et le développement d'Internet ont vraisemblablement contribué au tassement de la proportion des inscrits par rapport aux non-inscrits, mais pas au point d'entraîner un renversement dans l'attractivité des bibliothèques municipales. Les investissements des collectivités territoriales ont conduit à la multiplication des établissements de type médiathèque qui, à l'évidence, jouent comme des locomotives pour accroître l'intérêt porté aux bibliothèques de lecture publique.

La hausse de la fréquentation des bibliothèques et médiathèques municipales enregistrée entre 1997 et 2005 résulte principalement de l'augmentation de la fréquentation hors inscription, qui a doublé en huit ans, de 7 % à 14 %, signe d'une évolution très significative des pratiques. En regard, la proportion d'usagers inscrits n'a progressé que de trois points, de 18 % à 21 %.

En projetant ces taux de pénétration sur le nombre de Français de plus de 15 ans habitant l'Hexagone, on peut estimer le nombre des usagers des bibliothèques et médiathèques municipales à 12 millions d'individus en 1997 et 17 millions en 2005, soit une progression de 41 % entre ces deux dates. En 2005, le nombre d'inscrits peut être estimé à 10 millions d'individus et celui des non-inscrits à 7 millions¹.

Tableau 6-1. Estimation de la fréquentation et du nombre d'inscrits dans les bibliothèques municipales en 1997 et 2005.

Estimation du nombre de Français de 15 ans et plus usagers des bibliothèques municipales	Selon DLL-Sofres 1997		Selon DLL-CRÉDOC 2005		Évolution 1997-2005
	%	Estimation nombre	%	Estimation nombre	%
Usagers non inscrits	7,4	3 533 000	14,5	7 161 000	103
Usagers inscrits	18,3	8 736 000	20,6	10 173 000	16
Sous total usagers	25,7	12 269 000	35,1	17 334 000	41
Non-usagers	74,3	35 470 000	64,9	32 051 000	-10
Base : population métropolitaine 15 ans et plus (source INSEE)	100	47 739 000	100	49 385 000	3

Source : DLL-CRÉDOC 2005 et DLL-SOFRES 1997.

Le nombre d'usagers des bibliothèques municipales a triplé en trente ans

À partir des enquêtes *Pratiques culturelles des Français* du ministère de la Culture, il est possible d'établir la progression du nombre de Français inscrits en bibliothèque depuis 1973². Si l'on ajoute à ces données les résultats des enquêtes commanditées par la Direction du livre et de la lecture en 1997 et 2005³, on peut esquisser la courbe générale d'évolution de la fréquentation des bibliothèques publiques au cours des trente dernières années.

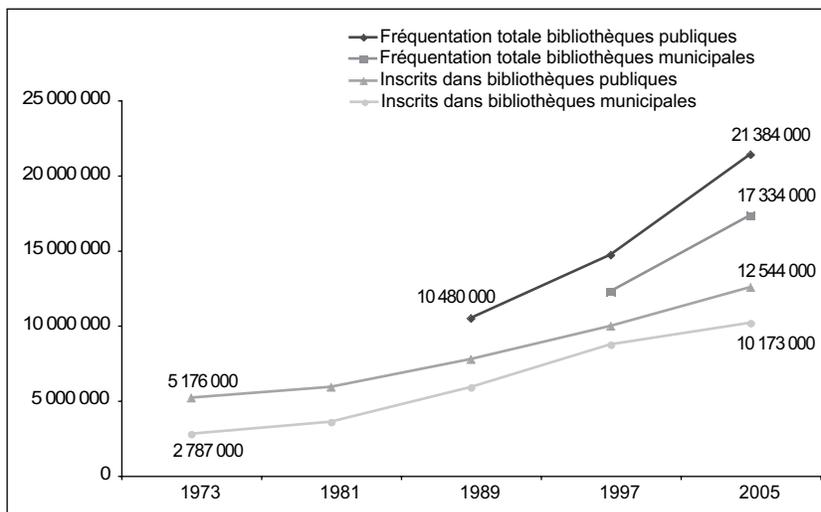
1. Rappelons qu'en effectifs d'usagers, les bibliothèques municipales représentent 81 % de l'ensemble des bibliothèques de l'Hexagone, tous types confondus.

2. Les enquêtes *Pratiques culturelles des Français* du ministère de la Culture ont été réalisées aux dates suivantes : 1973, 1981, 1989 et 1997. Une nouvelle enquête est prévue fin 2007.

3. SOFRES 1997 et CRÉDOC 2005.

Cette courbe rend compte, plus clairement que les pourcentages, de l'expansion du nombre de Français⁴ fréquentant les bibliothèques. La fréquentation a été continûment à la hausse depuis 1973, du fait de trois phénomènes imbriqués : l'accroissement de la population française, lent mais continu, la multiplication du nombre de bibliothèques et le progrès de l'attractivité des médiathèques.

Graphique 6-2. Progression des effectifs de fréquentation des Français de 15 ans et plus.



Source : DLL-CRÉDOC 2005 et PCF 1993 à 1997.

Les courbes du graphique ci-dessus attestent de l'évolution à la hausse de la fréquentation des bibliothèques publiques depuis trente ans. Qui plus est, cette croissance a manifestement connu des phases d'accélération, au

4. Français fait référence ici aux personnes habitant en France, quelle que soit leur nationalité. Toutefois, compte tenu des conditions de réalisation de l'enquête, Français ne désigne que des individus âgés de 15 ans et plus : les enfants et les jeunes jusqu'à 14 ans ne sont pas pris en compte.

cours des années quatre-vingt, puis des années quatre-vingt-dix. Bien que l'on ne dispose pas des données chiffrées qui permettraient d'établir avec précision, sur la même période, la progression du nombre des mètres carrés de bibliothèques ouverts et/ou rénovés dans les communes françaises, on peut raisonnablement faire l'hypothèse que l'élévation de la fréquentation est le résultat direct de l'effort d'équipement des collectivités territoriales aidées par l'État.

Au-delà de ce constat général, les courbes de fréquentation révèlent, dans la période récente, des phénomènes particulièrement importants. Le premier se manifeste par l'écart qui se creuse entre le volume d'usagers (les Français qui déclarent être allés dans une bibliothèque au moins une fois dans l'année) et le volume d'inscrits (ceux qui ont fait établir une carte à leur nom). Il apparaît clairement que le nombre total des usagers augmente plus vite que celui des inscrits, ce qui traduit la montée en puissance d'usages plus diversifiés ne se limitant pas à l'emprunt, qui sont favorisés par l'offre plus riche des médiathèques. Amorcé dans la décennie quatre-vingt-dix, ce processus s'est nettement renforcé depuis 1997.

Ce phénomène est d'autant plus marqué pour les bibliothèques municipales que la croissance du nombre des inscrits s'est manifestement ralentie au cours des années récentes. Entre les deux courbes – nombre total d'usagers et nombre d'inscrits – le ciseau s'ouvre. Il faut donc admettre que si l'attractivité des bibliothèques ne se dément pas, l'intérêt pour l'emprunt de livres, de CD de musique et de films vidéo semble se tasser. Ce second constat va dans le sens des inquiétudes des bibliothécaires qui observent, dans un certain nombre d'établissements, une baisse du nombre des inscrits. Les données sur les bibliothèques municipales collectées par la DLL confirment cette évolution et permettent de préciser que ce tassement date d'une dizaine d'années (*cf.* ci-dessous, graphique 6-4.). Faisant suite à une croissance régulière jusqu'en 1996, cette tendance est particulièrement sensible depuis 2001.

Les chiffres des enquêtes antérieures permettent de proposer des estimations de la progression du nombre total d'usagers dans les bibliothèques

municipales depuis 1973⁵. Si l'on se fie à ces estimations, il apparaît que le nombre des usagers des bibliothèques dans l'Hexagone a été multiplié par trois en trente ans (entre 1976 et 2005).

Tableau 6-3. Évolution du nombre d'usagers des bibliothèques municipales (inscrits et non-inscrits) de 1973 à 2005.

Année	Fréquentation totale des BM*	Année	Fréquentation totale des BM*	Année	Fréquentation totale des BM*
1973	5,21	1984	7,51	1995	11,34
1974	5,38	1985	7,78	1996	11,80
1975	5,56	1986	8,06	1997	12,27
1976	5,74	1987	8,35	1998	12,81
1977	5,93	1988	8,65	1999	13,37
1978	6,13	1989	8,96	2000	13,96
1979	6,33	1990	9,32	2001	14,57
1980	6,54	1991	9,70	2002	15,22
1981	6,76	1992	10,08	2003	15,89
1982	7,00	1993	10,49	2004	16,58
1983	7,25	1994	10,91	2005	17,33

*En millions, estimation CRÉDOC.

Source : DLL-CRÉDOC 2005.

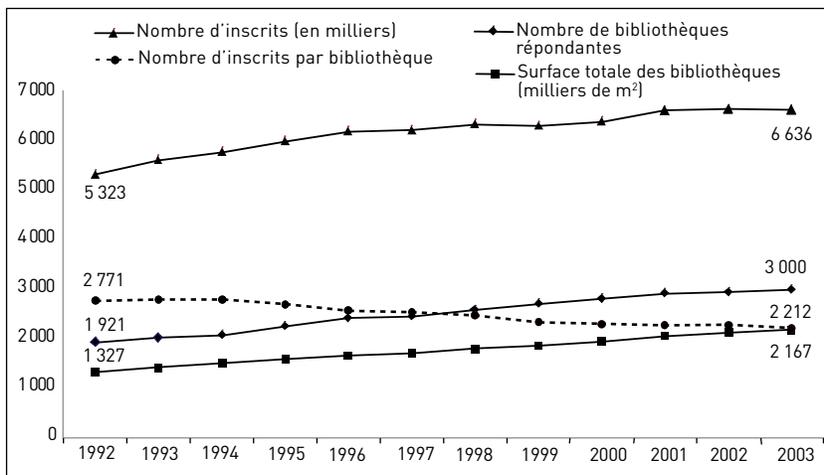
L'enquête de 2005 permet donc d'affirmer que les changements structurels qui ont eu lieu au cours des années quatre-vingt-dix n'ont pas conduit à l'érosion de la fréquentation que redoutaient les bibliothécaires. Bien que certaines bibliothèques enregistrent des tassements dans leur fréquentation, du moins en ce qui concerne le nombre des inscrits (*cf.* ci-dessous) la tendance générale est à la croissance et rend compte d'une attractivité accrue de l'ensemble du réseau des bibliothèques municipales.

5. Ces valeurs ont été estimées par interpolation, en se fondant sur les rythmes de croissance observés pour les inscrits depuis 1973 et pour les usagers totaux depuis 1997.

Des surfaces de bibliothèques plus importantes

Les bibliothèques municipales qui sont suivies par la DLL (2000 en 1993, 3000 en 2003) attestent de la croissance des mètres carrés par établissement au fil du temps : 690 m² en moyenne par bibliothèque en 1992, 720 m² en 2003. Parallèlement, le nombre des inscrits dans les bibliothèques qui répondent à l'enquête de la DLL montre un net ralentissement de la progression des inscriptions depuis le début des années 2000. Il en résulte une diminution du nombre des usagers inscrits par mètre carré dans les bibliothèques municipales, de quatre par mètre carré en 1992 à trois par mètre carré en 2003.

Graphique 6-4. Évolution du nombre de bibliothèques et d'inscrits selon les données de la DLL 1992-2003.



Source : DLL-CRÉDOC 2005.

Base : Ensemble des bibliothèques de la base d'information de la DLL.

Bien que le nombre des usagers non-inscrits se soit accru au fil du temps, il est vraisemblable que le nombre moyen d'usagers par mètre carré de bibliothèque soit aujourd'hui un peu plus faible qu'il y a dix ans. Finalement, on peut comprendre les paradoxes de l'évolution de la fréquentation des bibliothèques municipales depuis dix ans – hausse globale du nombre de Français usagers de 15 ans et plus d'un côté, stagnation voire baisse de la

fréquentation dans certains établissements de l'autre – en combinant les explications suivantes :

- la modernisation des bibliothèques municipales, notamment par la création de grandes médiathèques, a nettement accru les surfaces ouvertes au public ;
- ce mouvement de modernisation a élargi la fréquentation à de nouveaux publics qui, plus souvent que par le passé, sont des usagers ne pratiquant pas l'emprunt ;
- cet élargissement se répartit inégalement entre les établissements, les médiathèques récentes de centre-ville attirant plus d'usagers, en particulier non-inscrits, que les bibliothèques plus traditionnelles de quartier ;
- il en résulte des évolutions contrastées de la fréquentation, une partie des établissements enregistrant une diminution du nombre de leurs inscrits alors que d'autres voient ce nombre augmenter.

Alors que les bibliothécaires ont tendance à interpréter la baisse du nombre d'inscrits par établissement comme le signe du recul du rayonnement de la lecture publique sous l'effet des progrès de l'usage d'Internet, une autre explication est possible : ce phénomène peut traduire un accroissement des processus de concurrence entre établissements très attractifs et établissements qui le sont moins, processus qui se développent à l'insu des gestionnaires des bibliothèques.

Ce phénomène est surtout sensible dans les grandes villes et agglomérations où les grandes médiathèques coexistent avec des bibliothèques de quartier beaucoup plus modestes, mais aussi avec des bibliothèques universitaires ou de recherche aux collections plus spécialisées. En la matière, l'agglomération parisienne offre un cas d'école : les études sur la fréquentation des nombreux établissements franciliens révèlent que leurs utilisateurs et, en particulier, les jeunes générations, sont de véritables nomades des salles de lecture et des lieux d'emprunt⁶.

6. De nombreuses études de public conduites par la BnF, la Bpi, mais aussi les bibliothèques interuniversitaires (Sainte-Geneviève, Jussieu, Nanterre, Orsay...), démontrent le zapping des lecteurs entre les différents établissements en fonction des plages d'ouverture et des périodes d'affluence.

Des évolutions contrastées au niveau local

En dépit de la hausse de la fréquentation globale, toutes les bibliothèques n'ont pas vu s'accroître le nombre de leurs usagers au cours des dix dernières années. En réalité, la tendance globale est la résultante d'évolutions très diverses selon les établissements, et on ne peut nier que certains d'entre eux ont vu leur fréquentation s'éroder, comme l'atteste la base d'informations établie par la DLL.

L'analyse statistique de la base de la DLL réalisée par le CRÉDOC a permis de construire une typologie des bibliothèques (pour le millier qui est renseigné depuis 1995) en fonction des courbes d'évolution de leur nombre d'inscrits. On peut tenter d'expliquer la tendance que dessinent ces courbes en fonction de facteurs structurels.

Depuis 1995, le nombre de bibliothèques municipales sur le territoire métropolitain et le nombre des usagers qui s'inscrivent dans ces bibliothèques ont connu une évolution paradoxale : 1°) le nombre des bibliothèques, l'investissement financier et le nombre d'emplois dans ces établissements sont en croissance continue, plus vigoureusement depuis 1998 ; 2°) dans le même temps, le nombre moyen d'inscrits par bibliothèque et la proportion de ces inscrits dans la population desservie sont orientés à la baisse, là aussi plus nettement depuis 1998.

Dans les communes de l'Hexagone de plus de 5 000 habitants pour lesquelles la DLL dispose d'informations depuis 1995, 40 % des bibliothèques ont connu, ces dernières années, une évolution du nombre d'inscrits globalement à la hausse, alors que 60 % des bibliothèques ont eu une évolution plus ou moins stable ou plutôt à la baisse. Les causes qui influent sur ces évolutions sont à la fois structurelles – accroissement de l'offre et de l'équipement des bibliothèques, démographie des communes concernées – et comportementales – part des individus en affinité avec les bibliothèques, évolution des usages en fonction de l'offre...

Le premier des facteurs explicatifs (celui qui est le mieux corrélé avec le phénomène de hausse ou de baisse) est la croissance des établissements : l'extension de la surface de la bibliothèque et l'accroissement des dépenses

en personnel ont un impact clairement positif sur l'évolution du nombre d'inscrits.

Le deuxième facteur explicatif est la dynamique démographique et économique du territoire dans lequel rayonne la bibliothèque : les communes dont la population croît gagnent des inscrits, ainsi que les communes dont la part des individus ayant un emploi est en progression. Dans les communes en crise économique et/ou démographique, la fréquentation des bibliothèques a plus de chance de stagner ou de régresser.

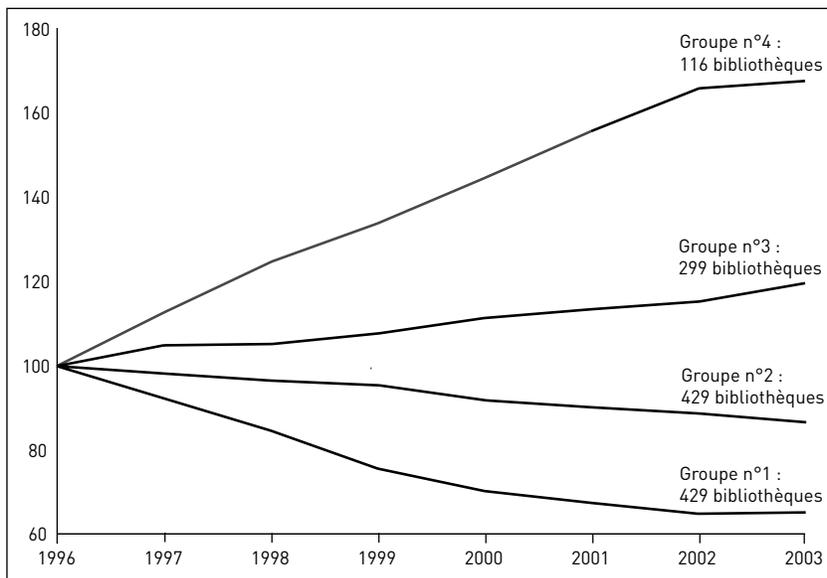
Le troisième facteur est relatif à l'offre des bibliothèques : quand le fonds se diversifie (plus de vidéogrammes et de phonogrammes) et se modernise (postes de consultation connectés à Internet), le nombre d'inscrits tend à augmenter (toutes choses égales par ailleurs).

L'analyse typologique suggère une hypothèse qui peut aider à comprendre le mécanisme dynamique qui affecte l'évolution de la fréquentation.

– Quand une bibliothèque est en croissance, elle gagne de nouveaux usagers qui sont plutôt peu emprunteurs ou pas emprunteurs du tout (usagers ne s'inscrivant pas) : dans ce cas, la fréquentation s'élargit à des publics moins assidus, mais sociologiquement plus diversifiés.

– Quand une bibliothèque est à la baisse, les inscrits qui restent fidèles sont plutôt ceux qui empruntent le plus : dans ce cas, la fréquentation se rétracte sur le noyau des individus les plus assidus, qui sont aussi de plus grands lecteurs que la moyenne des usagers.

Graphique 6-5. Évolution en indice du nombre d'inscrits des bibliothèques des communes de plus de 5 000 habitants entre 1996 et 2003 (base 100 = 1996).



Source : DLL-CRÉDOC 2005.

Base : 1 042 bibliothèques de communes de plus de 5 000 habitants dont on connaît l'évolution de la fréquentation en 1996 et 2003.

Tableau 6-6. Variables dont l'influence est significative sur l'évolution du nombre d'inscrits (communes de plus de 5 000 habitants).

Ordre	Variable	Type d'effet	Sens de l'effet
1	Évolution de la surface totale en m ² de la bibliothèque entre 1996 et 2003	Croissance de l'établissement	+
2	Évolution de la population totale entre 1990 et 1999	Croissance démographique	+
3	Évolution des dépenses pour le personnel entre 1996 et 2003	Croissance de l'établissement	+
4	Proportion de la population âgée de moins de 15 ans dans la population totale en 1999	Caractéristique de la population	-
5	Évolution de la proportion des actifs occupés dans la population totale entre 1990 et 1999	Contexte économique local	+
6	Nombre total de vidéogrammes appartenant à la bibliothèque en 2003	Diversité du fonds de l'établissement	+
7	Nombre total d'imprimés appartenant à la bibliothèque en 2003 (livres et périodiques)	Taille de l'établissement	-
8	Nombre de postes de consultation connectés à Internet pour le public en 2003	Modernisation de l'établissement	+
9	Évolution du nombre total d'imprimés appartenant à la bibliothèque entre 1996 et 2003	Enrichissement de l'offre de l'établissement	+
10	Nombre total de phonogrammes appartenant à la bibliothèque en 2003	Diversité du fonds	+

Source : DLL-CRÉDOC 2005.

Guide de lecture : (variables classées par ordre décroissant de significativité)

- portent le nombre d'inscrits à la hausse les variables affectées du signe +
- portent le nombre d'inscrits à la baisse les variables affectées du signe -

La fréquentation des bibliothèques municipales va-t-elle continuer à s'élargir ?

Après une période de croissance continue pendant plus de trente ans, la fréquentation des bibliothèques municipales va-t-elle continuer à progresser au même rythme, et les moteurs de la fréquentation sont-ils de nature

à se prolonger dans la décennie à venir ? Faut-il plutôt anticiper que la progression de la fréquentation va ralentir dans la mesure où les nouveaux équipements vont être moins nombreux au fil du temps ? Ou bien doit-on penser que la fréquentation peut connaître une érosion significative du fait de la multiplication des accès virtuels aux ressources documentaires et, dans un avenir proche, de la numérisation du livre ?

En réalité, bien que l'avenir des bibliothèques de proximité ne soit pas totalement prévisible, il serait abusif de le lier entièrement aux mutations qui peuvent, à moyen terme, faire évoluer le rapport au livre et à la lecture. Au cours des trente dernières années, on a déjà annoncé, à plusieurs reprises, le déclin de la lecture et de l'économie du livre, irrémédiablement concurrencés par la culture de l'image puis du numérique. C'est pourtant au cours de cette période que les bibliothèques ont connu, en France, une expansion sans précédent et que s'est forgé le modèle original de la médiathèque à la française. L'avenir de cet établissement culturel de proximité dépend pour beaucoup de son utilité sociale à venir. Bien qu'il soit en phase avec une époque qui imbrique tous les médias et les canaux de diffusion des œuvres culturelles, il pourrait connaître un cycle de vie limité dans le temps, comme cela a été le cas pour les maisons de la culture qui avaient vocation à ouvrir à tous les registres de la création vivante. Sans exclure une telle hypothèse, on peut augurer que l'utilité sociale des bibliothèques et médiathèques leur permettront de perdurer plus longtemps. Il ne faut pas sous-estimer l'importance que revêtent ces équipements en tant que vecteurs de diffusion du savoir et de la culture au service des mutations sociales actuelles. Ils accompagnent, en effet, le progrès d'une *économie de l'immatériel*, dans laquelle le potentiel compétitif de la société toute entière repose avant tout sur la dynamique du savoir et des compétences et sur la capacité à développer des organisations qui soient, en permanence, dans une dynamique apprenante⁷.

7. COMMISSARIAT GÉNÉRAL AU PLAN, *La France dans l'économie du savoir : pour une dynamique collective*, La Documentation française, 2003.

Les actifs plus que les jeunes sont l'avenir des bibliothèques municipales.

Si l'on considère les déterminants sociologiques, la progression de la fréquentation peut encore progresser mécaniquement sous le double effet de l'allongement des études, combiné à la progression de la formation tout au long de la vie, et de la multiplication des médiathèques dans les petites villes. S'agira-t-il néanmoins d'une fréquentation de même nature qu'aujourd'hui ? Un nombre plus important d'utilisateurs ira-t-il de pair avec une fréquentation régulière ou plus erratique ? De ces évolutions dépendra la progression ou le reflux de l'affluence dans les établissements gérés par les collectivités locales.

L'élévation du niveau des études initiales bénéficie globalement à la fréquentation des bibliothèques, même si le développement des nouveaux vecteurs de la recherche documentaire à distance peut peser sur la fréquentation des jeunes. Comme on l'a montré plus haut, les effets de cycle de vie revêtent une grande importance dans la fréquentation des bibliothèques municipales : à chaque âge correspond un usage spécifique, découverte de la lecture d'évasion chez les enfants, découverte du savoir chez les adolescents, transmission de la culture par les parents, occupation du temps libre pour les plus âgés.

La tendance des bibliothécaires à penser que les jeunes sont l'alpha et l'oméga du succès de leurs établissements ne rend pas vraiment compte de ce qui fera l'importance des bibliothèques municipales dans le futur. Les jeunes en cours de scolarité ont déjà, et auront de plus en plus, l'obligation de travailler dans les salles de lecture. Ils ne reviendront de leur plein gré dans les bibliothèques municipales qu'une fois entrés dans la vie active, par désir de se cultiver, de transmettre le goût de la lecture à leurs enfants, mais aussi par souci de s'autoformer au rythme de la progression de leur vie professionnelle.

Rappelons que les utilisateurs sont d'autant plus intéressés par le service de prêt des bibliothèques municipales qu'ils travaillent dans l'économie des services et que leur niveau de compétences est plus élevé. Nous faisons l'hypothèse que c'est la dynamique de l'accroissement de la culture générale qui sera le moteur de l'attrait futur des médiathèques.

Des facteurs d'incertitude

Un certain nombre d'incertitudes pèsent néanmoins sur le rapport à la lecture du grand public et l'attractivité des bibliothèques de proximité.

Le premier des facteurs d'incertitude concerne l'avenir du livre dont la dématérialisation est en marche. Il faut noter toutefois que le livre est moins directement touché par l'expansion des nouvelles technologies que la musique et le film. Dans la période récente, les lieux de diffusion du livre se sont multipliés ; les librairies ne paraissent pas menacées de disparition et, dans les médiathèques ouvertes à tous les supports culturels, le livre reste, on l'a montré, omniprésent.

Pour anticiper l'avenir du livre, il faut néanmoins distinguer entre les livres que l'on a « envie de lire », que l'on désire le plus souvent acquérir, et les livres que l'on a « besoin de lire », pour toutes sortes d'obligations. L'attachement à ces derniers est moindre : on les emprunte quand on peut, on en copie des extraits et, demain, on les téléchargera si c'est possible.

En réalité, ce n'est pas la lecture de loisir qui est menacée de régression mais plutôt la lecture utilitaire de livres. Les données de l'Observatoire de la vie étudiante montrent, en particulier, que chez les étudiants la lecture de divertissement est plutôt en progrès alors que la lecture studieuse de livres et de revues tend à régresser⁸.

Il est peu probable que la consommation des livres de fiction, des livres d'art ou des livres pour enfants connaisse un recul dans la décennie à venir et menace, par contrecoup, la fréquentation des bibliothèques municipales. On peut même penser que des évolutions lentes, mais significatives, pourraient contribuer à redonner plus de place au temps passé à lire : c'est ainsi que l'écoute de la télévision subit un certain recul dans les classes supérieures, qui aspirent à des loisirs moins passifs et plus enrichissants.

8. POSTEL-VINAY (Olivier), « Les étudiants lisent-ils encore ? », *L'Histoire*, n° 312, sept. 2006, p. 71-82.

Le deuxième des facteurs d'incertitude concerne le ressort qui va, dans les années à venir, motiver la fréquentation du grand public dans les bibliothèques. S'agira-t-il de l'aspiration ludique à trouver des supports de consommation pour satisfaire le besoin d'imaginaire et d'évasion ou bien de la quête des savoirs pour la maîtrise de connaissances et de compétences nouvelles ? Dans les bibliothèques municipales, il semble bien que la dimension récréative et de culture générale l'emporte sur la fonction documentaire. Pour la majorité des Français, on l'a vu, les bibliothèques sont des espaces pour le loisir et des lieux de convivialité plutôt que des lieux d'études.

Toutefois, aussi longtemps que les exigences scolaires associeront l'acquisition du savoir à la lecture ardue et solitaire du livre savant ou de la culture des humanités, les jeunes accéderont difficilement à l'épanouissement d'un rapport ludique au livre. Le savoir déporte le livre dans le champ des besoins documentaires, là où les nouvelles technologies règnent aujourd'hui en maître.

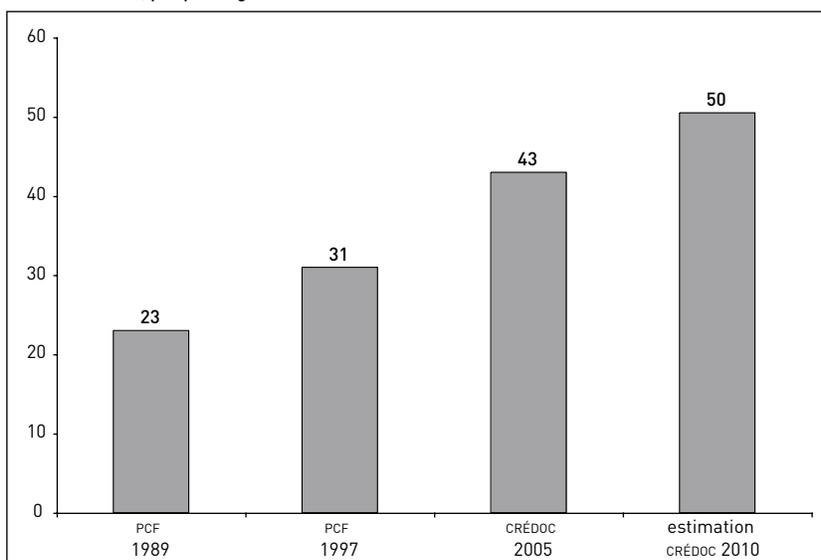
Le troisième facteur d'incertitude, enfin, réside dans la dynamique des usages. Dans les demandes des usagers que ne satisfont pas suffisamment les bibliothèques municipales reviennent souvent la demande de conseils de lecture, le désir d'échanges entre lecteurs *via* des forums et des débats, la mise en valeur par les bibliothécaires des nouveautés et des collections sur des thèmes d'actualité. Les bibliothèques pourraient devenir, plus qu'elles ne le sont aujourd'hui, des lieux de parole et d'animation culturelle, cultivant la langue et la culture dans leurs dimensions vivantes, orale et collective. À l'inverse, si les bibliothèques continuent de fonctionner traditionnellement comme des lieux plutôt austères, offrant surtout des rayonnages d'ouvrages, dans lesquels le silence est de rigueur et qui maintiennent le lecteur dans l'isolement, une part importante du grand public continuera de ne pas s'y trouver en affinité.

Ce que le modèle explicatif de la fréquentation des bibliothèques municipales permet d'anticiper

Les perspectives évoquées précédemment maintiennent un certain degré d'incertitude quant à l'évolution que peut connaître la fréquentation des bibliothèques municipales au cours de la décennie à venir.

Une première approche consiste à prolonger simplement les tendances constatées ces dernières années. En admettant que les dynamiques en cours se prolongent, la fréquentation des bibliothèques tous types confondus (bibliothèques municipales, scolaires et universitaires, spécialisées, associatives) pourrait atteindre en 2010 la barre symbolique des 50 % d'usagers dans la population des plus de 15 ans, ce qui ferait de la fréquentation des bibliothèques une pratique culturelle aussi répandue que celle du cinéma.

Graphique 6-7. Estimation de la fréquentation des bibliothèques tous types confondus, à l'horizon 2010, par prolongement de tendance.



Source : DLL-CRÉDOC 2005.

Cette approche ne vaut qu'à un horizon temporel proche, dans la mesure où elle présuppose qu'aucune des tendances déterminant la fréquentation n'est amenée à évoluer différemment de ce qui a été observé dans la période antérieure.

Une seconde approche, assez différente, consiste à éclairer l'avenir en mesurant l'impact de scénarios très contrastés. Dans ce cas, on ne cherche

pas à prolonger la courbe de la fréquentation, mais plutôt à faire varier chaque facteur explicatif pour en mesurer l'impact sur le taux de fréquentation. On s'appuie pour cela sur le modèle explicatif de la fréquentation des bibliothèques municipales développé plus haut (*cf.* chapitre V). Deux scénarios opposés ont été formulés : le premier correspond à une anticipation résolument optimiste pour tous les facteurs explicatifs de la fréquentation, tandis que le second adopte un point de vue nettement moins favorable.

Ces deux approches ont pour objectif de cerner la fourchette dans laquelle pourrait se situer la fréquentation dans les années à venir, selon que les facteurs explicatifs de la fréquentation se révéleront favorables ou défavorables.

Tableau 6-8. Estimation de la fréquentation des bibliothèques municipales en fonction de deux scénarios contrastés, optimiste et pessimiste.

Les facteurs explicatifs pris en compte	Scénario optimiste	Scénario pessimiste
Intensité de lecture des Français	Stabilisée	En chute
Lecture de magazines, revues	En progression	En chute
Niveau d'étude des Français	En progression	Stabilisé
Évolution démographique	Stabilisation des 15-25 ans	Diminution des 15-25 ans
Taille des communes de résidence	Croissance urbaine	Stabilisation urbaine
Fréquentation des BM au collège et au lycée	En progression	En régression
Image des BM : loisir <i>versus</i> savoir	Lieu de loisir/d'échange	Lieu des savoirs/d'étude
Image des BM : attirantes <i>versus</i> austères	Plus attirantes	Plus austères
Utilité sociale des BM	Utile à tous	Utile à certains seulement
Taux de fréquentation des BM en 2005	Taux de fréquentation des BM*	Taux de fréquentation des BM**
35,1 %	45,5 %	29,7 %

* Ces valeurs sont estimées à l'aide du modèle explicatif de la fréquentation des BM. *Cf.* chapitre V.

Une hypothèse haussière : progression de la fréquentation des BM jusqu'à 45 %

Le scénario optimiste prévoit que les tendances suivantes, toutes facteurs de progression de la fréquentation dans les bibliothèques municipales, pourraient se conjuguer (*cf.* tableau) :

- l'élargissement du nombre de Français s'adonnant à la lecture des livres et des magazines ;
- l'élévation continue du niveau d'études moyen de la population ;
- la progression du nombre de collégiens et lycéens se rendant dans les bibliothèques municipales pour étudier ;
- le maintien à un niveau élevé de la fécondité des Français ;
- la poursuite de l'urbanisation et la progression du nombre des urbains ;
- la perception des bibliothèques municipales comme des lieux de loisir et de convivialité ;
- le sentiment partagé par tous, quelles que soient les classes d'âges et les catégories sociales, qu'il s'agit de lieux attractifs.

Si l'ensemble de ces conditions étaient réalisées simultanément, la fréquentation des Français de plus de 15 ans pourrait progresser jusqu'à 45,5 %, soit dix points de plus qu'en 2005.

Soulignons toutefois qu'on ne rattraperait pas, pour autant, les proportions d'emprunteurs dans les bibliothèques publiques des Britanniques et des Scandinaves, qui atteignent au moins 50 %, voire 60 % de la population.

Une hypothèse baissière : régression de la fréquentation des BM jusqu'à 30 %

Le scénario pessimiste fait l'hypothèse que les facteurs évoqués précédemment auraient des évolutions beaucoup moins favorables :

- la pratique de la lecture connaîtrait un certain recul, déjà observé au cours des années quatre-vingt ;
- le niveau d'études moyen des Français cesserait de progresser et le nombre de collégiens et lycéens se rendant dans les bibliothèques municipales diminuerait du fait du développement des CDI ;
- la proportion de la classe d'âge 15-25 ans dans la population s'amoindrirait ;
- la part de la population habitant des communes rurales recommencerait à croître ;

– et, surtout, les bibliothèques municipales seraient perçues, de plus en plus, comme des lieux dévolus aux savoirs et aux nouvelles technologies, utiles surtout à ceux qui poursuivent des études ou bien à ceux qui ont des besoins professionnels ;

– il en résulterait une image d'austérité, ou de sérieux, éloignée de l'idée d'un lieu consacré au loisir et aux rencontres autour d'animations culturelles.

Si toutes ces tendances peu favorables se combinaient, la fréquentation pourrait chuter à 29,7 %, soit cinq points de moins qu'en 2005. Un tel scénario n'est pas aberrant et, localement, certaines bibliothèques municipales sont confrontées à ce type de spirale régressive. Dans ce scénario, la question de l'image est centrale : c'est elle qui exerce le frein le plus puissant sur les possibilités d'élargissement de la fréquentation dans le grand public. Ce facteur joue à coup sûr dans des grands établissements comme la Bpi ou la BnF qui ont de la difficulté à élargir leur public au-delà des étudiants et des scolaires devenus très largement majoritaires.

L'avenir des bibliothèques municipales

Rappelons que les incertitudes évoquées plus haut sont bien illustrées par les évolutions que connaissent actuellement les pays dont le réseau de la lecture publique est le plus ancien, la Grande-Bretagne, les États-Unis ou bien les pays nordiques. Après avoir subi, au cours des années quatre-vingt-dix, une baisse du nombre des emprunteurs, ceux-ci paraissent observer depuis peu une inversion de tendance.

Entre les deux voies que dessinent les scénarios optimiste et pessimiste présentés ci-dessus, la dynamique propre des médiathèques comptera pour beaucoup, c'est-à-dire, en dernier ressort, la capacité des collectivités locales à faire de ces établissements des centres de la vie culturelle de proximité.

En effet, plusieurs formes d'utilisation de la bibliothèque sont aujourd'hui envisageables, et leur combinaison paraît indispensable pour faire évoluer positivement l'image que le citoyen et le consommateur de culture se font des lieux de la lecture publique. Les médiathèques doivent devenir des lieux attractifs pour le plus grand nombre et se garder d'une évolution

monofonctionnelle vers le schéma de la bibliothèque d'étude. De grands établissements comme la Bpi ou le Haut-de-Jardin de la BnF ont vu croître, à leur corps défendant, la part des étudiants et des scolaires qui transforment les espaces de lecture en salles de bibliothèques interuniversitaires : une telle évolution ne correspond pas aux projets initiaux, qui ciblaient au départ l'honnête homme du xx^e siècle et non les étudiants.

Les médiathèques municipales pourraient connaître une évolution similaire, en devenant de nouveaux lieux d'étude au centre des villes, que les étudiants auront tendance à préférer aux bibliothèques de leurs campus généralement éloignés.

Pourtant, les missions de la médiathèque municipale la portent à remplir des fonctions bien différentes. Tout d'abord, dans le champ de la diffusion des savoirs, elle a vocation à développer les ressources d'autoformation au bénéfice de ceux qui sont sortis de la formation initiale, quel que soit le niveau de leurs études. Cette perspective est celle qu'adoptent les pays anglo-saxons et nordiques pour qui la bibliothèque publique est indissociable d'un ensemble de services que le citoyen a utilité à trouver dans la proximité : accès public à Internet, aux services administratifs en ligne, aux offres d'emploi et annonces diverses. Si cet utilitarisme n'est pas d'emblée ancré dans la culture française, il est en cohérence avec les missions d'un établissement s'adressant aux citoyens engagés dans la vie active.

Il serait néanmoins très réducteur de limiter le projet de la médiathèque à la fonction de centre d'informations, sur le modèle des centres d'information pour la jeunesse. En France, les nouveaux établissements que construisent les collectivités locales ont vocation à renouveler le modèle du centre culturel.

Contribuer à dépasser le modèle élitiste de la culture fondé sur la relation personnelle et individualiste à l'œuvre, modèle hérité du xix^e siècle, pourrait être l'ambition centrale des médiathèques. Redonner de l'importance à la transmission orale et interpersonnelle, favoriser les échanges intergénérationnels, inscrire la relation avec les livres dans des activités socialisées, comme les lectures publiques, les débats, les prix attribués par le public, etc., sont autant de perspectives qui s'expérimentent déjà, au jour le jour, à travers les animations culturelles que produisent les bibliothèques municipales. Les collectivités territoriales auront de plus en plus vocation à donner à la

population des moyens pour s'initier à des savoirs nouveaux, à faire vivre des espaces culturels ouverts, brassant les générations et la diversité des origines, tout en donnant de l'importance à la dimension ludique et au besoin d'évasion qui stimulent le désir de culture.

Ces perspectives sont de nature à infléchir les orientations de la lecture publique en lui donnant des objectifs plus diversifiés et une ambition plus collective. L'enjeu est moins aujourd'hui de faire œuvre éducative, sous la forme de l'éveil des enfants ou de l'éducation populaire, et beaucoup plus de stimuler l'appropriation par le plus grand nombre d'une culture de plus en plus encyclopédique et multiforme. Il s'agit rien moins que de s'affranchir du modèle de la bibliothèque des humanités, pour donner réalité, au cœur de chaque ville, à une vision contemporaine, et démocratisée, de la bibliothèque d'Alexandrie.

Annexes

- **La méthodologie de l'enquête**
- **Le questionnaire de l'enquête quantitative**
- **Liste des tableaux et graphiques**

La méthodologie de l'enquête

L'enquête réalisée en 2005 par le CRÉDOC est constituée de quatre phases distinctes : une analyse statistique de la base de la Direction du livre et de la lecture du ministère de la Culture et de la communication (il s'agit d'un recueil de données quantitatives compilé par la DLL concernant un certain nombre d'indicateurs d'activité des bibliothèques municipales en France¹) ; une phase qualitative exploratoire réalisée à partir de la méthode des « *focus groups* » ou groupes qualitatifs, destinée à orienter et préparer la rédaction du questionnaire ; une phase quantitative sur échantillon national représentatif de la population des personnes âgées de 15 ans et plus ; une dernière phase d'analyse et de confrontation de certaines données déclaratives tirées de l'enquête de population conduite en phase trois avec des informations objectives ayant trait à l'offre des bibliothèques municipales.

1/ Analyse statistique de la base de la DLL

L'analyse statistique de la base de la DLL a consisté à construire une typologie des bibliothèques, selon que la trajectoire d'évolution de leur nombre d'inscrits emprunteurs est à la hausse ou à la baisse, puis à déterminer les facteurs qui ont une influence déterminante (statistiquement significative) sur cette évolution. N'ont été retenus, au cours de cette phase, que le millier d'établissements (1 042) ayant répondu régulièrement de 1996 à 2003 au questionnaire de recueil d'information envoyé par la DLL. Pour cette raison, les tendances d'évolution produites valent avant tout pour les communes urbaines de plus de 5 000 habitants.

2/ Phase qualitative exploratoire (octobre 2005)

Par la technique des groupes qualitatifs qui a permis de confronter les expériences d'une trentaine de personnes par site, on a exploré, dans trois

1. Voir sur le site du ministère : <http://www.culture.gouv.fr>

bibliothèques municipales, les pratiques et les représentations des Français vis-à-vis des bibliothèques. Ces trois sites correspondent à un contexte de grande ville de province (Grenoble), un contexte rural (Rosporden) et un contexte de la région parisienne (Villeparisis).

Neuf groupes ont été constitués en adoptant la typologie des publics suivante :

- les usagers inscrits (un groupe par site) ;
- les usagers non inscrits (*idem*) ;
- les non-usagers des bibliothèques municipales (*idem*).

La confrontation de ces neuf séances de groupe apporte des éléments qualitatifs sur :

- les dimensions subjectives de l'attractivité des bibliothèques municipales ;
- la diversité des pratiques et le degré de fidélité à la bibliothèque municipale ;
- les concurrences des autres loisirs et, en particulier, de l'usage d'Internet ;
- la fréquentation et les usages en fonction du « cycle de vie ».

3/ Phase quantitative sur échantillon national représentatif de la population de l'Hexagone âgée de 15 ans et plus (octobre-novembre 2005)

L'enquête par questionnaire (ce dernier est reproduit ci-après) a été réalisée auprès d'un échantillon représentatif de la population française de 2 001 individus âgés de 15 ans et plus, par l'Institut de sondage Lavalie (ISL : soit le même institut que pour l'enquête *Pratiques culturelles des Français* réalisée en 1997). Un sur-échantillon de 40 usagers non inscrits a également été interrogé afin de pouvoir mieux appréhender le profil et les pratiques de ce groupe.

L'enquête a été réalisée en face à face, au domicile des personnes interrogées, en octobre et novembre 2005. Le plan de sondage a été établi à partir des données de l'INSEE provenant du recensement général de population de 1999. L'échantillon a été stratifié par région (9 régions) et par catégorie d'agglomération (6 classes). Pour assurer une bonne dispersion sur l'ensemble

du territoire de France métropolitaine hors Corse, les 2 001 questionnaires ont été répartis dans 352 communes. Les quotas de l'enquête ont été établis sur les variables suivantes : le sexe de l'individu, son âge, son lieu de résidence et sa catégorie socioprofessionnelle.

4/ Confrontation de certaines données de l'enquête quantitative avec des informations relatives à l'offre des communes en matière de bibliothèques

Pour affiner les résultats statistiques de l'enquête quantitative, une partie des données tirées des déclarations des personnes interrogées au cours de l'enquête (telles que l'existence ou non d'une bibliothèque municipale sur la commune où réside la personne interrogée) ont été confrontées aux informations objectives détenues par le ministère de la Culture (DLL) ou bien fournies par les communes concernées. Cette analyse a permis de confronter les déclarations des personnes interrogées avec des données objectives en matière d'offre, ce qui est rarement réalisé dans les enquêtes de pratiques culturelles.

Le questionnaire de l'enquête quantitative

Étude sur l'usage des bibliothèques et médiathèques municipales Novembre 2005

1. Sexe de l'interviewé :

- 1 Homme
- 2 Femme

2. Quel est votre âge (en années révolues) ?

- 1 15-19 ans
- 2 20-24 ans
- 3 25-34 ans
- 4 35-44 ans
- 5 45-54 ans
- 6 55-64 ans
- 7 65 ans et plus

3. Quel est votre lien avec le chef de famille ?

- 1 Lui-même
- 2 Son conjoint
- 3 Un enfant
- 4 Autre (précisez) :

4. Au cours de votre vie, avez-vous déjà eu l'occasion d'aller dans... ?

- 1 La ou les bibliothèque(s) ou médiathèque(s) municipale(s)
de VOTRE commune
- 2 Une bibliothèque ou médiathèque municipale
d'une AUTRE commune
- 3 Une grande bibliothèque publique comme la Bpi
et la BnF, à Paris
- 4 Une bibliothèque universitaire (faculté, grande école)
ou de recherche
- 5 Une bibliothèque spécialisée non universitaire
- 6 Une bibliothèque d'entreprise, de comité d'entreprise
- 7 Une bibliothèque associative, paroissiale, « bibliothèque
pour tous », bibliothèque d'hôpital...

- 8 Une bibliothèque scolaire (primaire, collège, lycée)
- 9 Une autre bibliothèque
- 10 [Ne se souvient pas]
- 11 [Aucune]

Précisez, dans quelle bibliothèque ?

5. Et au cours des 12 derniers mois, dans quelles bibliothèques ou médiathèques êtes-vous allé ?

- 1 La ou les bibliothèque(s) ou médiathèque(s) municipale(s) de VOTRE commune
- 2 Une bibliothèque ou médiathèque municipale d'une AUTRE commune
- 3 Une grande bibliothèque publique comme la Bpi et la BnF, à Paris
- 4 Une bibliothèque universitaire (faculté, grande école) ou de recherche
- 5 Une bibliothèque spécialisée non universitaire
- 6 Une bibliothèque d'entreprise, de comité d'entreprise
- 7 Une bibliothèque associative, paroissiale, « bibliothèque pour tous », bibliothèque d'hôpital...
- 8 Une bibliothèque scolaire (primaire, collège, lycée)
- 9 Une autre bibliothèque
- 10 [Ne se souvient pas]
- 11 [Aucune]

Précisez, dans quelle bibliothèque ?

6. Êtes-vous inscrit, c'est-à-dire avez-vous une carte à votre nom, pour pouvoir consulter des documents ou emprunter dans... ? (usagers seulement)

- 1 La ou les bibliothèque(s) ou médiathèque(s) municipale(s) de VOTRE commune
- 2 Une bibliothèque ou médiathèque municipale d'une AUTRE commune

- 3 Une grande bibliothèque publique comme la BnF, à Paris
- 4 Une bibliothèque universitaire (faculté, grande école) ou de recherche
- 5 Une bibliothèque spécialisée non universitaire
- 6 Une bibliothèque d'entreprise, de comité d'entreprise
- 7 Une bibliothèque associative, paroissiale, « bibliothèque pour tous », bibliothèque d'hôpital...
- 8 Une bibliothèque scolaire (primaire, collège, lycée)
- 9 Une autre bibliothèque, précisez

7. À quand remonte votre dernière visite dans une bibliothèque ou une médiathèque municipale ? (nombre d'années)

8. Exercez-vous actuellement une activité professionnelle ?

- 1 Actif
- 2 Inactif
- 3 Chômeur ayant déjà travaillé
- 4 Chômeur n'ayant jamais travaillé

9. Quelle est (était) votre profession ?

10. Dans quel secteur d'activité l'exercez-vous (l'exerciez-vous) ?

11. Êtes-vous (étiez-vous)... ?

- 1 ... à votre compte
- 2 ... salarié

12. Combien de salariés sont actuellement (étaient) employés à temps complet dans votre entreprise (sans compter le personnel domestique et les aides familiaux) ?

13. Êtes-vous (étiez-vous) salarié... ?

- 1 ... de l'État ou d'une collectivité locale
- 2 ... d'une entreprise publique
- 3 ... d'une entreprise privée

14. Quelle est (était) votre qualification, votre statut ?

- 1 Cadre
- 2 Contremaître, agent de maîtrise
- 3 Employé, personnel de service
- 4 Ouvrier qualifié
- 5 Ouvrier non qualifié
- 6 Autre
- 7 Aucune qualification

15. Êtes-vous... ?

- 1 ... retraité / pré-retraité
- 2 ... collégien, lycéen
- 3 ... étudiant
- 4 ... invalide
- 5 ... femme / homme au foyer ou sans profession

16. Avez-vous déjà exercé une profession ?

- 1 Oui
- 2 Non, n'a jamais travaillé

17. Vivez-vous en couple ?

- 1 Oui
- 2 Non
- 3 [Refus]

18. Combien de personnes au total vivent dans ce logement, y compris vous-même ?

19. Parmi ces personnes, combien y en a-t-il qui ont moins de 25 ans ?

20. À votre domicile, y a-t-il... ?

- 1 Des enfants de moins de 12 ans
- 2 Des enfants de 12 à 14 ans
- 3 Des enfants de 15 à 17 ans

- 4 Des enfants de 18 à 25 ans
- 5 Des enfants de plus de 25 ans
- 6 Pas d'enfants vivant au domicile

21. Êtes-vous... ?

- 1 Scolaire
- 2 Étudiant
- 3 Actif ayant un emploi
- 4 À la recherche d'un emploi n'ayant jamais travaillé
- 5 À la recherche d'un emploi autre
- 6 Retraité (ou préretraite)
- 7 Inactif n'ayant jamais travaillé
- 8 Inactif autre
- 9 [Refus]

22. Existe-t-il une bibliothèque ou médiathèque municipale, ou plusieurs, dans votre commune de résidence habituelle (au sens de résidence principale) ?

- 1 Oui, UNE bibliothèque ou médiathèque municipale
- 2 Oui, PLUSIEURS bibliothèques ou médiathèques municipales
- 3 Non, aucune bibliothèque ou médiathèque municipale
- 4 [NSP]

23. Savez-vous où se trouve la bibliothèque ou médiathèque municipale la plus proche de chez vous ? Diriez-vous... ?

- 1 Oui, précisément
- 2 Oui, vaguement
- 3 Non

24. À peu près combien de temps vous faut-il, ou vous faudrait-il, pour vous rendre à la bibliothèque ou médiathèque municipale la plus proche de chez vous ?

25. Les enfants de votre foyer, âgés de 12 à 14 ans s’y rendent-ils seuls, ou s’y rendraient-ils seuls s’ils devaient y aller ?

- 1 Oui, ils y vont seuls ou iraient seuls
- 2 Non, ils n’y vont ou n’iraient qu’accompagnés
- 3 [Non concerné]

26. Au cours des 12 derniers mois, êtes-vous allé dans une bibliothèque ou médiathèque municipale peu importe où elle se trouve... ?

- 1 Plusieurs fois par semaine
- 2 Environ une fois par semaine
- 3 Environ 1 à 2 fois par mois
- 4 Moins souvent
- 5 Jamais
- 6 [NSP]

27. Y allez-vous régulièrement tout au long de l’année, irrégulièrement ou seulement à certaines périodes ?

Diriez-vous... ? (*usagers seulement*)

- 1 Régulièrement
- 2 Irrégulièrement
- 3 À certaines périodes
- 4 Quelques fois seulement

28. Dans votre foyer, combien de personnes ont une carte en cours de validité pour emprunter dans une bibliothèque ou médiathèque municipale, en comptant les adultes, les enfants et vous-même ?

29. La bibliothèque ou médiathèque où vous êtes allé le plus souvent au cours des 12 derniers mois, est-elle... ? (*usagers seulement*)

- 1 La bibliothèque ou médiathèque municipale LA PLUS PROCHE de chez vous
- 2 Une autre bibliothèque ou médiathèque municipale de VOTRE commune

- 3 Une bibliothèque ou médiathèque municipale dans une AUTRE commune
- 4 Une bibliothèque ou médiathèque municipale dans la commune de votre lieu de travail ou d'études (si différent de la commune de résidence)
- 5 Dans une autre bibliothèque ou médiathèque non municipale

Précisez laquelle :

30. En moyenne, quand vous allez dans une bibliothèque ou médiathèque municipale, y restez-vous... ? (*usagers seulement*)

- 1 Moins d'une demi-heure
- 2 D'une demi-heure à une heure
- 3 D'une à deux heures
- 4 Plus de deux heures
- 5 [Durée très variable selon les fois]

31. Habituellement, quand vous passez à la bibliothèque ou médiathèque municipale, vous êtes... ? (*usagers seulement*)

- 1 Seul(e)
- 2 Avec de jeunes enfants de moins de 12 ans
- 3 Avec des enfants de plus de 12 ans
- 4 En couple avec votre conjoint ou ami(e)
- 5 Avec d'autres personnes
- 6 [Très variable]

32. Vous souvenez-vous être allé dans une bibliothèque ou médiathèque municipale quand vous étiez à l'école primaire ?

- 1 Oui, avec un enseignant
- 2 Oui, seul ou avec des parents ou amis
- 3 Non
- 4 [Ne se souvient pas]

33. Et quand vous étiez au collège ou au lycée ?

- 1 Oui, avec un enseignant
- 2 Oui, seul ou avec des parents ou amis
- 3 Non
- 4 [Ne se souvient pas]

34. Aujourd'hui, avez-vous l'impression d'aller dans les bibliothèques ou médiathèques municipales plus souvent ou moins souvent qu'il y a 5 ans ?

- 1 Plus souvent
- 2 Moins souvent
- 3 [Autant qu'avant]
- 4 [NSP]
- 5 [Non concerné : jamais allé en bibliothèque ou médiathèque municipale]

35. Quand vous allez à la bibliothèque ou médiathèque municipale pour chercher quelque chose de précis, comment faites-vous ?

Diriez-vous que... ? (usagers seulement)

- 1 Vous demandez à l'accueil à la bibliothèque
- 2 Vous cherchez dans les rayonnages de la bibliothèque
- 3 Vous consultez le catalogue, papier ou Internet, SUR PLACE
- 4 Vous consultez le catalogue sur Internet AVANT DE VOUS RENDRE À LA BIBLIOTHÈQUE
- 5 Vous demandez à un habitué qui a l'air de mieux connaître que vous
- 6 Vous faites autrement
- 7 [Ne cherche rien de particulier]

36. Voici une liste d'activités que l'on peut faire dans les bibliothèques ou médiathèques municipales. Lesquelles avez-vous déjà faites ? (usagers seulement)

- 1 Lecture de livres sur place
- 2 Lecture de la presse sur place
- 3 Écoute de CD de musique sur place

- 4 Travail sur place sur vos propres documents
- 5 Travail sur place avec documents de la bibliothèque
- 6 Utilisation sur place de cédéroms, logiciels didactiques (langues, bureautique)
- 7 Emprunt de livres
- 8 Emprunt de magazines
- 9 Emprunt de CD de musique
- 10 Emprunt de films vidéo VHS ou DVD
- 11 Emprunt de cédéroms, de logiciels informatiques
- 12 Emprunt de reproductions d'art (gravures...)
- 13 Connexion sur place à Internet
- 14 Participation à des animations pour enfants : contes, spectacles...
- 15 Participation à des animations pour adultes : lectures publiques, débats...
- 16 Visite d'une exposition
- 17 D'autres activités

37. Quelle(s) autre(s) activité(s) faites-vous ? (*usagers seulement*)

38. Voici une liste d'activités que l'on peut faire dans les bibliothèques ou médiathèques municipales.

Quelles sont celles qui vous intéresseraient aujourd'hui ? (*non-usagers actuels seulement*)

- 1 Lecture de livres sur place
- 2 Lecture de la presse sur place
- 3 Écoute de CD de musique sur place
- 4 Travail sur place sur vos propres documents
- 5 Travail sur place avec documents de la bibliothèque
- 6 Utilisation sur place de cédéroms, logiciels didactiques (langues, bureautique)
- 7 Emprunt de livres
- 8 Emprunt de magazines
- 9 Emprunt de CD de musique
- 10 Emprunt de films vidéo VHS ou DVD
- 11 Emprunt de cédéroms, de logiciels informatiques

- 12 Emprunt de reproductions d'art (gravures...)
- 13 Connexion sur place à Internet
- 14 Participation à des animations pour enfants : contes, spectacles...
- 15 Participation à des animations pour adultes : lectures publiques, débats...
- 16 Visite d'une exposition
- 17 D'autres activités

39. Quelle(s) autre(s) activité(s) vous intéresseraient ?

40. Parmi les aspects suivants, quels sont ceux qui sont de véritables freins pour vous ?

- 1 Les jours et horaires d'ouverture de la bibliothèque
- 2 Les formalités d'inscription
- 3 Les tarifs d'inscription
- 4 Les contraintes de l'emprunt c'est-à-dire la durée ou les horaires et jours pour les retours
- 5 L'éloignement, l'accès pas pratique
- 6 Le manque d'habitude
- 7 Le manque de temps
- 8 Le cadre ou l'ambiance de la bibliothèque pas agréable
- 9 Le manque de choix dans les livres, ou les disques, ou les films
- 10 L'absence de disques, de films, de cédéroms
- 11 Trop de choses qui ne m'intéressent pas
- 12 D'autres freins
- 13 [Aucun frein]

41. Quel(s) autre(s) frein(s) ?

42. Les jours de la semaine, en dehors du samedi, avez-vous du temps pour aller dans les bibliothèques ou médiathèques municipales, compte tenu de leurs horaires d'ouverture ? Diriez-vous... ?

- 1 Oui, vous avez du temps et vous y allez
- 2 Oui, vous avez du temps mais vous n'y allez pas ou rarement
- 3 Non, vous n'avez pas de temps

43. Dans les bibliothèques ou médiathèques municipales, au cours des 12 derniers mois, avez-vous personnellement emprunté ou consulté... ? (*usagers seulement*)

- 1 Des livres
- 2 Des magazines, revues ou quotidiens
- 3 Des CD de musique
- 4 Des films vidéo VHS ou DVD
- 5 Des cédéroms ou des logiciels informatiques
- 6 D'autres choses

44. Quelle(s) autre(s) chose(s) ? (*usagers seulement*)

45. Au cours des 12 derniers mois, vous est-il arrivé d'emprunter des documents (livres, CD, films...) pour quelqu'un d'autre (quelqu'un de votre foyer ou non) ?

Diriez-vous... ? (*usagers seulement*)

- 1 Oui, souvent
- 2 Oui, de temps en temps
- 3 Non, jamais

46. Pour qui ? (*usagers seulement*)

- 1 Votre conjoint ou ami(e)
- 2 Vos enfants
- 3 D'autres parents
- 4 Des copains, amis
- 5 D'autres personnes. Précisez

47. Quand je vous parle des bibliothèques ou médiathèques municipales, quelles sont les images ou les mots qui vous viennent spontanément ?

- 1 En 1^{er}
- 2 En 2^e
- 3 En 3^e

48. Selon vous, dans une commune, la bibliothèque ou médiathèque municipale offre un service... ?

- 1 Utile à tous
- 2 Utile seulement à certains
- 3 Peu utile

49. Comment voyez-vous la bibliothèque ou médiathèque municipale que vous fréquentez le plus ? Diriez-vous comme... ?

(usagers seulement)

- 1 Une grande librairie
 - 2 Un dépôt de livres
 - 3 Un espace de détente
 - 4 Un lieu culturel
 - 5 Un lieu de travail ou pour étudier
 - 6 Un espace multimédia
 - 7 Un lieu de rencontre
 - 8 Un club pour les accros de lecture
 - 9 Autrement
 - 10 [NSP]
-
- 1 En 1^{er}
 - 2 En 2^e

50. Pour vous, compte tenu de ce que vous en savez, la bibliothèque ou médiathèque municipale, c'est plutôt comme... ? (*non-usagers actuels seulement*)

- 1 Une grande librairie
- 2 Un espace de détente
- 3 Un lieu culturel
- 4 Un lieu de travail ou pour étudier
- 5 Un espace multimédia
- 6 Un lieu de rencontre
- 7 Un club pour les accros de livres
- 8 Autrement
- 9 [NSP]

- 1 En 1^{er}
- 2 En 2^e

51. Dans votre commune, la (ou les) bibliothèque(s) ou médiathèque(s) municipale(s) sont-elles des lieux visibles, facilement repérables ? Diriez-vous ... ?

- 1 Oui, très visibles
- 2 Oui, assez visibles
- 3 Non, pas très visibles
- 4 Non, pas visibles du tout
- 5 [Cela dépend desquelles]
- 6 [NSP]

52. Dans votre commune, la (ou les) bibliothèque(s) ou médiathèque(s) municipale(s) sont-elles des lieux attirants ou austères ? Diriez-vous... ?

- 1 Très attirants
- 2 Plutôt attirants
- 3 Plutôt austères
- 4 Très austères
- 5 [Cela dépend desquelles]
- 6 [NSP]

53. Dans les bibliothèques ou médiathèques municipales, demandez-vous des renseignements ou des conseils aux bibliothécaires ? Diriez-vous... ? (*usagers seulement*)

- 1 Très souvent
- 2 Assez souvent
- 3 Rarement
- 4 Jamais

54. Au cours de votre vie, combien d'années, à peu près, avez-vous été inscrit(e) dans une bibliothèque ou médiathèque municipale, y compris de manière discontinue ?

- 1 Jamais
- 2 1 année seulement
- 3 2 ou 3 années
- 4 4 ou 5 années
- 5 Entre 6 et 10 années
- 6 Plus de 10 années
- 7 [NSP]

55. Dans la bibliothèque ou médiathèque municipale que vous fréquentez le plus, est-ce que vous devez payer... ?

(usagers seulement)

- 1 Un forfait annuel dont le montant est différent pour les livres, les CD, les films...
- 2 Un forfait annuel qui donne droit à tous les documents qu'on peut emprunter
- 3 [Non, l'inscription est entièrement gratuite]

56. Compte tenu de ce que l'on trouve dans les bibliothèques ou médiathèques municipales, quel serait pour vous le « juste prix » d'un forfait annuel... ?

- 1 Pour emprunter des livres et revues
- 2 Pour emprunter des CD de musique
- 3 Pour emprunter des films vidéo

57. Selon vous, dans les bibliothèques ou médiathèques municipales, faut-il que l'emprunt de documents soit... ?

- 1 Payant pour tous
- 2 Gratuit pour certaines personnes
- 3 Gratuit pour tous

58. Votre premier réflexe

- a) Pour trouver un nouveau roman à lire
- b) Pour trouver un CD dans votre genre de musique préféré
- c) Quand vous cherchez des informations pour faire du bricolage, du jardinage, des recettes de cuisine
- d) Quand vous aidez vos enfants à chercher des informations pour leurs devoirs ou à préparer un exposé

C'est de chercher...

- 1 À la bibliothèque ou médiathèque municipale
- 2 Dans les livres que vous avez chez vous
- 3 À l'hypermarché où vous faites vos courses
- 4 Sur Internet
- 5 Dans une grande librairie ou une grande surface culturelle (FNAC, Virgin...)
- 6 À la librairie près de chez vous
- 7 Chez le marchand de journaux
- 8 Dans le catalogue de vente par correspondance (type France Loisirs)
- 9 Dans votre réseau d'amis ou familial
- 10 Ailleurs
- 11 [NSP]
- 12 [Non concerné]

59. Chez vous, avez-vous un(e) ou plusieurs... ?

- 1 Poste de télévision cathodique classique (en état de marche)
- 2 Télévision avec écran plat (écran indépendant du récepteur)
- 3 Magnéscope
- 4 Lecteur DVD
- 5 Ordinateur
- 6 Connexion Internet
- 7 Graveur de CD, graveur de DVD
- 8 Installation de home cinéma
- 9 Console et autres équipements pour les jeux vidéo

60. Au cours des 12 derniers mois, combien avez-vous lu de livres environ, en comptant les bandes dessinées et vos lectures de vacances, mais sans tenir compte des livres scolaires, universitaires ou professionnels ?

61. Diriez-vous que vous êtes un gros consommateur de... ?

- 1 Livres
- 2 Magazines
- 3 Musique
- 4 Films
- 5 Télévision
- 6 Internet
- 7 Jeux vidéo
- 8 Pas vraiment un gros consommateur de tout cela

62. En moyenne, combien de temps regardez-vous les programmes télévisés au cours de la semaine, y compris le week-end ?

- 1 [Ne regarde jamais la télé]
- 2 Moins d'1 heure par semaine
- 3 1 à 3 heures soit moins de 30 min. par jour
- 4 4 à 7 heures soit environ 30 min. à 1 heure par jour
- 5 8 à 14 heures soit environ 1 à 2 heures par jour
- 6 15 à 20 heures soit environ 2 à 3 heures par jour
- 7 21 à 29 heures soit environ 3 à 4 heures par jour
- 8 Au moins 30 heures soit plus de 4 heures par jour
- 9 [NSP]

63. Combien de temps par semaine passez-vous environ sur Internet, y compris le week-end ?

- 1 [Ne consulte pas Internet]
- 2 Moins d'1 heure par semaine
- 3 1 à 3 heures soit moins de 30 min. par jour
- 4 4 à 7 heures soit environ 30 min. à 1 heure par jour
- 5 8 à 14 heures soit environ 1 à 2 heures par jour
- 6 15 à 20 heures soit environ 2 à 3 heures par jour

- 7 21 à 29 heures soit environ 3 à 4 heures par jour
- 8 Au moins 30 heures soit plus de 4 heures par jour
- 9 [NSP]

64. Au cours des 12 derniers mois, avez-vous passé du temps sur Internet pour... ?

- 1 Rechercher des informations pratiques, par exemple administratives, touristiques...
- 2 Consulter des sites sur des sujets qui vous intéressent particulièrement
- 3 Lire la presse, les nouvelles
- 4 Télécharger des logiciels, des disques, des films, des documents
- 5 Faire des achats, par exemple des livres, CD, voyages...
- 6 Dialoguer sur des sites de chats
- 7 Échanger sur des sites de forums, de blogs
- 8 Jouer à des jeux en réseau

65. Avez-vous déjà consulté un site Internet de bibliothèque ou médiathèque, notamment de bibliothèque ou médiathèque municipale ?

- 1 Oui, de bibliothèque municipale
- 2 Oui, d'une autre bibliothèque
- 3 Non

66. Était-ce pour... ?

- 1 Connaître les jours et horaires d'ouverture
- 2 Consulter le catalogue
- 3 Réserver ou renouveler des documents
- 4 Autre chose. Pour quoi faire ?

67. Parmi la liste suivante, dites-moi les 3 genres de livres que vous préférez lire :

- 1 Des œuvres de la littérature classique
- 2 Des romans RÉCENTS autres que policiers, science-fiction, fantastique (français ou étrangers)
- 3 Des romans policiers ou d'espionnage

- 4 Des romans de science-fiction ou fantastiques
- 5 Des livres de poésie
- 6 Des livres sur l'histoire
- 7 Des livres reportages d'actualité
- 8 Des livres pour enfants
- 9 Des albums de bandes dessinées
- 10 Des livres d'art
- 11 D'autres beaux livres illustrés de photographies
- 12 Des essais politiques, philosophiques, religieux
- 13 Des livres de cuisine
- 14 Des livres de décoration et d'ameublement
- 15 Des livres de bricolage ou de jardinage
- 16 Des livres scientifiques, techniques
- 17 Des livres professionnels
- 18 Des dictionnaires
- 19 Des encyclopédies
- 20 D'autres types de livres
- 21 [Aucun livre]
- 22 [Ne sait pas]

- 1 En 1^{er}
- 2 En 2^e
- 3 En 3^e

68. Parmi la liste suivante, dites-moi les 3 genres de CD que vous préférez écouter :

- 1 Des chansons ou des variétés françaises
- 2 Des musiques du monde (reggae, salsa, musique africaine...)
- 3 Des variétés internationales (disco, dance, techno, funk...)
- 4 Du rap
- 5 Du hard rock, punk, trash, heavy metal
- 6 Du rock
- 7 Du jazz
- 8 De la musique d'opérette
- 9 De la musique d'opéra

- 10 De la musique classique (dont musique baroque, musique religieuse)
- 11 De la musique de films, de comédies musicales
- 12 De la musique d'ambiance ou de la musique pour danser (tango, valse)
- 13 Des chansons pour enfants
- 14 De la musique militaire
- 15 De la musique folklorique ou traditionnelle
- 16 De la musique contemporaine
- 17 D'autres genres de musique
- 18 [Aucun]
- 19 [Ne sait pas]

- 1 En 1^{er}
- 2 En 2^e
- 3 En 3^e

69. Parmi la liste suivante, dites-moi les 3 genres de film que vous préférez regarder :

- 1 Films documentaires, films sur les animaux
- 2 Films comiques
- 3 Films d'action
- 4 Films historiques
- 5 Films policiers ou d'espionnage
- 6 Films d'aventure
- 7 Films dramatiques
- 8 Comédies dramatiques
- 9 Dessins animés
- 10 Films d'horreur et d'épouvante
- 11 Films d'auteur
- 12 Westerns
- 13 Films érotiques
- 14 Films de science-fiction
- 15 Films d'amour ou sentimentaux
- 16 Comédies musicales

17 [Aucun de cette liste]

18 [Ne sait pas]

1 En 1^{er}

2 En 2^e

3 En 3^e

**70. Qu'aimez-vous faire quand vous avez du temps libre ?
Par exemple, si vous avez une journée entièrement libre pour vous
seul, que choisirez-vous de faire ?**

1 Vous reposer, ne rien faire de précis

2 Lire des journaux, des magazines

3 Lire des livres

4 Passer du temps sur Internet, jouer à des jeux vidéo

5 Regarder la télévision ou des films chez vous

6 Sortir vous promener (en ville, en forêt...)

7 Faire du sport, aller à la piscine

8 Faire des activités créatrices (artisanat, artistiques...)

9 Rencontrer des amis, aller chez des amis

10 Faire du shopping, aller dans des grandes surfaces,
des foires commerciales...

11 Vous occuper de votre famille, rendre visite à votre famille

12 Ranger votre logement, bricoler, jardiner

13 Partir en excursion, en voyage pour la journée

14 Aller dans une résidence secondaire, une maison de famille

15 Aller au bowling, au casino, dans un parc d'attraction

16 Aller visiter une exposition, un musée, un monument

17 Aller au cinéma, au spectacle

18 Travailler, étudier chez soi

19 Aller dans une bibliothèque

20 Autre

21 [Ne sait pas]

- 1 En 1^{er}
- 2 En 2^e
- 3 En 3^e

71. Quoi d'autre ?

- 1 en 1^{er}
- 2 en 2^e
- 3 en 3^e

Pour terminer, j'ai besoin de quelques informations vous concernant :

72. Quel type de logement habitez-vous ?

- 1 Une maison individuelle
- 2 Un logement dans un immeuble collectif
- 3 Autre

73. Quel est votre niveau d'études ?

- 1 Niveau primaire ou secondaire sans diplôme (pour adulte ayant achevé études initiales)
- 2 Niveau CAP, BEP, ou école professionnelle inférieur au bac
- 3 Niveau bac, ou équivalent
- 4 Niveau bac+1 ou bac+2
- 5 Niveau bac+3 ou bac+4
- 6 Niveau bac+5 ou plus
- 7 Collégien
- 8 Lycéen (y compris CAP, BEP, bac pro)
- 9 Étudiant (tous types d'études post bac)
- 10 [Refus/NSP]

74. Quel est le niveau d'études du chef de famille ?

- 1 Niveau primaire ou secondaire sans diplôme (pour adulte ayant achevé études initiales)
- 2 Niveau CAP, BEP, ou école professionnelle inférieur au bac
- 3 Niveau bac, ou équivalent

- 4 Niveau bac+1 ou bac+2
- 5 Niveau bac+3 ou bac+4
- 6 Niveau bac+5 ou plus
- 7 Étudiant (tous types d'études post bac)
- 8 [Refus/NSP]

75. Exerce-t-il actuellement une activité professionnelle ?

- 1 Actif
- 2 Inactif
- 3 Chômeur ayant déjà travaillé
- 4 Chômeur n'ayant jamais travaillé

76. Quelle est (était) sa profession ?

77. Dans quel secteur d'activité l'exerce-t-il (l'exerçait-il) ?

78. Est-il (était-il)...

- 1 ... à son compte
- 2 ... salarié

79. Combien de salariés sont actuellement (étaient) employés à temps complet dans son entreprise ? (sans compter le personnel domestique et les aides familiaux)

80. Est-il (était-il) salarié... ?

- 1 ... de l'État ou d'une collectivité locale
- 2 ... d'une entreprise publique
- 3 ... d'une entreprise privée

81. Quelle est (était) sa qualification, son statut ?

- 1 Cadre
- 2 Contremaître, agent de maîtrise
- 3 Employé, personnel de service
- 4 Ouvrier qualifié
- 5 Ouvrier non qualifié

- 6 Autre
- 7 Aucune qualification

82. Est-il ... ?

- 1 ... retraité / pré-retraité
- 2 ... collégien, lycéen
- 3 ... étudiant
- 4 ... invalide
- 5 ... femme / homme au foyer ou sans profession

83. Quel est le niveau d'études de votre père ?

- 1 Niveau primaire ou secondaire sans diplôme (pour adulte ayant achevé études initiales)
- 2 Niveau CAP, BEP, ou école professionnelle inférieure au bac
- 3 Niveau bac, ou équivalent
- 4 Niveau bac+1 ou bac+2
- 5 Niveau bac+3 ou bac+4
- 6 Niveau bac+5 ou plus
- 7 [Refus/NSP]
- 8 [pas de père]

84. Quel est le niveau d'études de votre mère ?

- 1 Niveau primaire ou secondaire sans diplôme (pour adulte ayant achevé études initiales)
- 2 Niveau CAP, BEP, ou école professionnelle inférieure au bac
- 3 Niveau bac, ou équivalent
- 4 Niveau bac+1 ou bac+2
- 5 Niveau bac+3 ou bac+4
- 6 Niveau bac+5 ou plus
- 7 [Refus/NSP]
- 8 [pas de mère]

85. Indiquez-moi, parmi celles que je vais vous citer, la fourchette correspondant aux REVENUS MENSUELS NETS MOYENS DE VOTRE FOYER, en comptant tous les revenus de votre foyer et les prestations sociales.

- 1 A – Moins de 750 € net par mois (moins de 5 000 F)
- 2 B – De 750 € à moins de 1 500 € net par mois (5 000 à 10 000 F)
- 3 C – De 1 500 € à moins de 2 300 € net par mois (10 000 à 15 000 F)
- 4 D – De 2 300 € à moins de 3 000 € net par mois (15 000 à 20 000 F)
- 5 E – De 3 000 € à moins de 3 800 € net par mois (20 000 à 25 000 F)
- 6 F – De 3 800 € à moins de 4 500 € net par mois (25 000 à 30 000 F)
- 7 G – 4 500 € et plus net par mois (30 000 F et plus)
- 8 [Refus]
- 9 [NSP]

86. Quelle est votre nationalité ?

- 1 Française, de naissance
- 2 Française, par acquisition
- 3 Étrangère
- 4 [Refus]

87. Avec vos parents, parlez-vous, ou parliez-vous, une autre langue que le français ?

- 1 Oui
- 2 Non
- 3 [Refus]

88. Quelle langue ?

*Je vous remercie d'avoir répondu à ce questionnaire
et je vous souhaite une bonne journée.*

Liste des tableaux et graphiques

Introduction

Graphique 0-1	Évolution de la fréquentation dans les bibliothèques municipales entre 1997 et 2005	20
---------------	---	----

Chapitre I

Tableau 1-1	Niveau de fréquentation des différents types de bibliothèques	23
Graphique 1-2	Taux d'inscrits dans les différents types de bibliothèques	26
Tableau 1-3	Nombre d'années d'inscription au cours de la vie : usagers et ex-usagers des bibliothèques municipales	30
Tableau 1-4	Nombre de cartes de bibliothèque ou médiathèque municipale dans les foyers des Français de 15 ans et plus	33
Graphique 1-5	Diversité des usagers, « directs » et « indirects », des bibliothèques municipales	36
Graphique 1-6	Fréquentation des bibliothèques au cours de la vie et au cours des douze derniers mois (1997 et 2005), selon les tranches d'âge	38
Graphique 1-7	Taux de scolarisation et fréquentation des bibliothèques municipales au cours des douze derniers mois, entre 15 et 25 ans	39
Graphique 1-8	Taux d'inscrits par classe d'âge dans les différents types de bibliothèques	43

Graphique 1-9	Ratio entre nombre d'inscrits et nombre de fréquentants en 2005	44
Graphique 1-10	Répartition des usagers inscrits et des usagers non inscrits par classe d'âge dans les bibliothèques municipales	46
Graphique 1-11	Comparaison des indicateurs de fréquentation entre 1997 et 2005 par classes d'âge	47
Chapitre II		
Graphique 2-1	Rythme de visite selon que l'utilisateur est inscrit ou non	50
Graphique 2-2	Rythme de visite en bibliothèque municipale en 1997 et 2005	51
Graphique 2-3	Régularité de fréquentation (usagers inscrits et non inscrits)	54
Graphique 2-4	Durée de visite en bibliothèque municipale en 1997 et 2005	56
Graphique 2-5	Durée de visite en bibliothèque municipale selon la classe d'âge : part des visites supérieures à une heure	58
Graphique 2-6	Durée de visite en bibliothèque municipale des 15-24 ans comparée à celle de l'ensemble des usagers en 1997 et 2005	59
Graphique 2-7	Régularité de fréquentation en fonction de l'âge : part de ceux qui déclarent aller régulièrement à la bibliothèque	61
Graphique 2-8	Visites solitaires et accompagnées	65

Tableau 2-9	Activités pratiquées au moins une fois depuis que l'individu fréquente les bibliothèques municipales	68
Graphique 2-10	Proportion d'emprunteurs parmi les inscrits en 1997 et 2005 : activités pratiquées au moins une fois depuis que l'individu fréquente les bibliothèques municipales	69
Graphique 2-11	Emprunt selon le type d'usagers : activités pratiquées au cours des douze derniers mois	69
Graphique 2-12	Proportion d'usagers travaillant sur place en 1997 et 2005	75
Graphique 2-13	Taux de fréquentation des bibliothèques municipales (au cours des douze derniers mois) par les hommes et les femmes, en fonction de l'âge	80
Graphique 2-14	Différences entre hommes et femmes : proportions d'usagers, d'inscrits, d'emprunteurs et d'emprunteurs pour autrui	81
Graphique 2-15	Taux de fréquentation en fonction du sexe en 1997 et 2005	82
Graphique 2-16	Fréquence de visite selon le sexe en 1997 et 2005	83
Graphique 2-17	Durée de visite selon le sexe en 1997 et 2005	84
Tableau 2-18	Type de fréquentation selon la composition du foyer (sous-population des plus de 25 ans)	85
Graphique 2-19	Visites solitaires, hommes et femmes de plus de 25 ans (1997 et 2005)	85
Tableau 2-20	Attractivité de l'offre des bibliothèques municipales pour les non-usagers en fonction de l'âge	87

Chapitre III

Tableau 3-1	Nombre de livres lus au cours des douze derniers mois (en 1997 et 2005)	90
Graphique 3-2	Proportion de lecteurs parmi les Français de 15 ans et plus depuis 1973	91
Graphique 3-3	Intensité de la lecture de livres selon le type de fréquentation	93
Graphique 3-4	Fréquentation des bibliothèques municipales au cours des douze derniers mois en fonction du nombre de livres lus	94
Graphique 3-5	Quantité de livres lus selon la classe d'âge en 1997 et 2005	95-96
Tableau 3-6	Taux d'équipement en informatique domestique fin 2005, en fonction de la fréquentation	98
Tableau 3-7	Lieux d'approvisionnement pour la recherche d'informations pour bricoler, jardiner ou réaliser des recettes de cuisine	100
Tableau 3-8	Lieux d'approvisionnement pour la recherche d'informations afin d'aider les enfants à chercher des informations pour leurs devoirs ou pour un exposé, pour les personnes ayant un enfant d'âge scolaire	101
Tableau 3-9	Intensité d'utilisation d'Internet des différents types d'utilisateurs des bibliothèques	102

Graphique 3-10	Fréquentation des bibliothèques municipales au cours des douze derniers mois en fonction de la durée hebdomadaire de consultation d'Internet	103
Tableau 3-11	Temps hebdomadaire passé à regarder la télévision selon le type de fréquentation des bibliothèques : évolution 1997-2005	106
Graphique 3-12	Fréquentation des bibliothèques municipales en fonction du temps hebdomadaire passé à regarder la télévision	107
Tableau 3-13	Niveau d'équipement en appareils « son et image » selon le type de fréquentation des bibliothèques	108
Tableau 3-14	Canaux de vente du livre	112
Tableau 3-15	Lieux d'approvisionnement pour le roman	113
Tableau 3-16	Lieux d'approvisionnement pour le CD de musique	117
Graphique 3-17	Part des Français s'approvisionnant en bibliothèque, via Internet, en librairie, en hypermarché, dans leur réseau relationnel, pour les produits culturels et les recherches documentaires	118
Tableau 3-18	Le recours à l'aide des bibliothécaires	119
Tableau 3-19	Les modes de recherche en bibliothèque	120
 Chapitre IV		
Graphique 4-1	Existence d'une bibliothèque municipale selon les individus interrogés et selon les informations de la DLL	126

Tableau 4-2	Connaissance de la localisation de la bibliothèque municipale en fonction de l'âge	128
Tableau 4-3	Temps pour se rendre à la bibliothèque la plus fréquentée selon la taille de la commune de résidence	128
Graphique 4-4	Fréquentation des bibliothèques municipales au cours des douze derniers mois en fonction de la catégorie de commune	129
Graphique 4-5	Fréquentation des bibliothèques municipales au cours des douze derniers mois en fonction de la catégorie de commune en 1997 et 2005	130
Tableau 4-6	Répartition des individus interrogés selon les caractéristiques des bibliothèques municipales	132
Tableau 4-7	Caractéristiques des bibliothèques dans les communes où s'est déroulée l'enquête	133
Tableau 4-8	Fréquentation en fonction de l'existence (ou non) de bibliothèques municipales dans la commune	136
Tableau 4-9	Taux de fréquentation selon la taille des bibliothèques	137
Tableau 4-10	Freins à la fréquentation selon le type de fréquentation	139
Tableau 4-11	Temps pour se rendre à la bibliothèque la plus fréquentée	142
Tableau 4-12	Freins à la fréquentation selon la taille de la bibliothèque	146
Tableau 4-13	Utilité de la bibliothèque selon le type de fréquentation	149
Graphique 4-14	Utilité de la bibliothèque en 1997 et 2005	149

Tableau 4-15	Coût de l'inscription selon la taille de la commune	151
Tableau 4-16	Question de la gratuité selon le type de fréquentation	153
Tableau 4-17	Question de la gratuité selon l'âge	153
Tableau 4-18	« Juste prix » pour les différents types de documents	154
Tableau 4-19	« Juste prix » pour les différents types de documents, selon l'âge	155
Graphique 4-20	« Juste prix » moyen, pour les différents types de documents, selon le type de fréquentation	158
Tableau 4-21	Attractivité de la bibliothèque selon le type de fréquentation	161
Tableau 4-22	Attractivité de la bibliothèque selon le rythme de fréquentation	161
Graphique 4-23	Proportion de ceux qui jugent la bibliothèque plutôt attirante, selon l'âge	162
Tableau 4-24	Visibilité de la bibliothèque	164
Graphique 4-25	Visibilité de la bibliothèque, selon la taille de la commune	164
Graphique 4-26	Les registres de l'image des bibliothèques municipales	165
Graphique 4-27	Représentations des bibliothèques municipales	167
Graphique 4-28	Lieu de détente <i>versus</i> lieu pour l'étude	168
Graphique 4-29	Lieu accueillant <i>versus</i> lieu austère	178

Graphique 4-30	Impact de l'image sur les freins à la fréquentation	180
----------------	---	-----

Chapitre V

Tableau 5-1	Rythme de fréquentation selon l'activité	182
-------------	--	-----

Tableau 5-2	Fréquentation des bibliothèques municipales au cours des douze derniers mois en fonction de la profession (effet homme/femme neutralisé)	184
-------------	--	-----

Tableau 5-3	Comparaison des taux de pratique par catégories sociales pour les sorties culturelles, en 2005	185
-------------	--	-----

Graphique 5-4	Fréquentation des bibliothèques municipales au cours des douze derniers mois en fonction du niveau de revenus	187
---------------	---	-----

Graphique 5-5	Fréquentation des bibliothèques municipales au cours des douze derniers mois en fonction du niveau de diplôme de l'individu	188
---------------	---	-----

Graphique 5-6	Pourcentage d'individus dont un membre au moins du foyer possède une carte, selon le niveau d'études	189
---------------	--	-----

Tableau 5-7	Fréquentation des bibliothèques municipales au cours des douze derniers mois en fonction de la langue parlée avec les parents	191
-------------	---	-----

Tableau 5-8	Tableau récapitulatif : fréquentation selon le sexe, l'âge, la pcs, la taille de l'agglomération et le niveau d'études	192 -193
-------------	--	-------------

Tableau 5-9	Modélisation de la fréquentation des bibliothèques municipales en fonction des seuls critères sociodémographiques	198
-------------	---	-----

Tableau 5-10	Modélisation de la fréquentation des bibliothèques municipales en fonction des seuls critères de centres d'intérêt des individus	200
Tableau 5-11	Modélisation de la fréquentation des bibliothèques municipales en fonction des seuls critères d'image des bibliothèques	201
Tableau 5-12	Modélisation de la fréquentation des bibliothèques municipales en mêlant les trois registres de critères	203
Tableau 5-13	Activité de loisir privilégiée et fréquentation des bibliothèques municipales	205
Tableau 5-14	Déclare être un gros consommateur de...	206
Tableau 5-15	Déclare être un gros consommateur de..., selon le type de fréquentation	207
Tableau 5-16	Genres de livres préférés	209
Tableau 5-17	Genres de livres préférés : l'évolution des goûts entre 1989 et 2005	210
Tableau 5-18	Genres de livres préférés selon le type de fréquentation	211
Tableau 5-19	Genres de musiques préférées	212
Tableau 5-20	Genres de musiques préférées selon le type de fréquentation	214
Tableau 5-21	Genres de films préférés	216
Tableau 5-22	Genres de films préférés selon le type de fréquentation	218

Conclusion

Tableau 6-1	Estimation de la fréquentation et du nombre d'inscrits dans les bibliothèques municipales en 1997 et 2005	224
Graphique 6-2	Progression des effectifs de fréquentation des Français de 15 ans et plus	225
Tableau 6-3	Évolution du nombre d'usagers des bibliothèques municipales (inscrits et non inscrits) de 1973 à 2005	227
Graphique 6-4	Évolution du nombre de bibliothèques et d'inscrits selon les données de la DLL (1992-2003)	228
Graphique 6-5	Évolution en indice du nombre d'inscrits des bibliothèques des communes de plus de 5 000 habitants entre 1996 et 2003	232
Tableau 6-6	Variables dont l'influence est significative sur l'évolution du nombre d'inscrits (communes de plus de 5 000 habitants)	233
Graphique 6-7	Estimation de la fréquentation des bibliothèques tous types confondus à l'horizon 2010 par prolongement de tendance	238
Tableau 6-8	Estimation de la fréquentation des bibliothèques municipales en fonction de deux scénarios contrastés, optimiste et pessimiste	239

Dans la même collection

- *Babel à Beaubourg. L'autodidaxie linguistique à la Bpi. Enquête sur la médiathèque de langues*, Jean-François Barbier-Bouvet, 1981. 246 p. 45 F. [Épuisé]
- *L'Œil à la page. Enquête sur les images et les bibliothèques*, ouvrage collectif sous la direction de Jean-Claude Passeron et Michel Grumbach, 1984. Éd. abrégée. 346 p. 13,72 €. [Épuisé]
- *Publics à l'œuvre. Pratiques culturelles à la Bibliothèque publique d'information du Centre Georges Pompidou*, Jean-François Barbier-Bouvet et Martine Poulain, en coédition avec La Documentation française, 1986. 296 p. ill. noir et blanc. 19,82 €.
- *Au nom du livre. Analyse sociale d'une profession : les bibliothécaires*, Bernadette Seibel, en coédition avec La Documentation française, 1988. 232 p. 125 F. [Épuisé]
- *Histoires de livre. Lecture et parcours biographique*, Michel Peroni, 1988. Réédition 1995, augmentée d'une préface de Martine Poulain. 184 p. 18,29 €.
- *Discours sur la lecture 1880-1980*, Anne-Marie Chartier, Jean Hébrard, 1989. 526 p. 28,97 €. [Épuisé]
- *Constances et variances. Les publics de la Bibliothèque publique d'information*, Martine Poulain, 1990. 78 p. 12,20 €.
- *Dialogue ou labyrinthe? La consultation des catalogues informatisés par les usagers*, Joëlle Le Marec, 1990. 92 p. 14,48 €.
- *Espaces du livre. Perceptions et usages de la classification et du classement en bibliothèque*, Eliseo Veron, 1990. 96 p. 15,24 €.
- *Lectures précaires. Étude sociologique sur les faibles lecteurs*, Joëlle Bahloul, 1990, 2^e édition. 128 p. 12,20 €.
- *De l'écrit à l'écran. Livre et télévision*, Michel Peroni, 1991. 214 p. 22,11 €.
- *Ethnographie de l'exposition. L'espace, le corps, le sens*, Martine Levasseur, Eliseo Veron, 1988. 160 p. 2^e édition. 208 p. 1991. 17,53 €. [Épuisé]
- *Vienne à Paris. Portrait d'une exposition*, Nathalie Heinich, Michael Pollak, 1989. 192 p. 24,39 €.
- *L'Université cachée. Dix ans de débats au Centre Pompidou*, Annie Benveniste, Joël Roman, 1991. 162 p. 16,77 €.
- *La Bibliothèque dans la cité*, avec la collaboration de Anne Kupiec (Bpi) et Brigitte Duval (APPEL), en coédition avec l'APPEL. 1993. 234 p. 17,53 €. [Épuisé]
- *Écritures ordinaires*, sous la direction de Daniel Fabre, en coédition avec P.O.L. 1993. 396 p. 29,73 €.
- *Identité, lecture, écriture*, sous la direction de Martine Chaudron et François de Singly, 1993. 268 p. 22,87 €.
- *Illettrismes. Variations historiques et anthropologiques. Écritures IV*, sous la direction de Béatrice Fraenkel / Paris VIII, 1993. 308 p. 24,39 €.

- *Lecteurs en campagnes. Les ruraux lisent-ils autrement?*, Raymonde Ladefroux, Michèle Petit, Claude-Michèle Gardien, 1993. 248 p. 23,63 €.
- *La Lecture d'Est en Ouest. Regards européens*, textes de Martine Burgos, Gennadij Jakimov, Jacques Leenhardt, Judit Lorincz, Everardo Minardi, Constantin Schifirnet, Valeria D. Stelmakh, Pertti Vakkari. (Préface de Martine Poulain), 1993. 120 p. 12,96 €.
- *Eugène Morel (1869-1934) et la lecture publique. Un prophète en son pays*, Portrait et choix de textes par Jean-Pierre Seguin, 1994. 224 p. 22,87 €.
- *Bibliothécaires face au public*, Anne-Marie Bertrand, 1995. 250 p. 19,82 €.
- *Lire en prison*, Jean-Louis Fabiani avec la participation de Fabienne Soldini, en coédition avec la DLL, 1995. 290 p. 150 F. [Épuisé]
- *Sociabilités du livre et communautés de lecteurs*, Martine Burgos, Esteban Buch, Christophe Evans, 1996. 290 p. 22,87 €.
- *L'Utopie Beaubourg, vingt ans après*, Jean Lauxerois, 1996. 204 p. 18,29 €.
- *Les Adolescents et la bibliothèque*, Claude Poissenot (préface de François de Singly), 1997. 280 p. 22,87 €.
- *De la bibliothèque au droit de cité. Parcours de jeunes*, Michèle Petit, Chantal Balley, Raymonde Ladefroux, Isabelle Rossignol, 1997. 368 p. 27,44 €.
- *Le Musée et la bibliothèque, vrais parents ou faux amis?*, ouvrage collectif, 1997. 244 p. 19,82 €.
- *La Bpi à l'usage. 1978-1995: analyse comparée des publics de la Bibliothèque publique d'information du Centre Pompidou*, Christophe Evans, 1998. 184 p. 14,48 €.
- *Richard Hoggart en France*, textes rassemblés et traduits par Jean-Claude Passeron, 1999. 272 p. 19,82 €.
- *Les Habités. Le microcosme d'une grande bibliothèque*, Agnès Camus, Jean-Michel Cretin, Christophe Evans. (Préface de Christian Baudelot), 2000. 328 p. 20,58 €.
- *Les Bibliothèques municipales et leurs publics. Pratiques ordinaires de la culture*, Anne-Marie Bertrand, Martine Burgos, Claude Poissenot, Jean-Marie Privat (préface de Jean-François Hersent), en coédition avec DLL, 2001. 292 p. 22,87 €.
- *Les Nouvelles Technologies à l'épreuve des bibliothèques. Usages d'Internet et des cédéroms*, Emmanuel Pedler, Olivier Zerbib. (Préface de Roger Establet), 2001. 214 p. 20 €. [Épuisé]
- *Discours sur la lecture 1880-2000*, Anne-Marie Chartier, Jean Hébrard, Bpi / Centre Pompidou / Librairie Arthème Fayard, 2002, 3^e édition réactualisée et augmentée. 766 p. 30 €.
- *Lire, écrire, récrire. Objets, signes et pratiques des médias informatisés*, sous la direction de Jean Davallon, Marie Després-Lonnet, Yves Jeanneret, Joëlle Le Marec et Emmanuël Souchier, 2003, 350 p. 24 €.

- *Text-e. Le texte à l'heure de l'Internet*, sous la direction de Gloria Origgi et Noga Arikha. Avec les contributions de Stefana Broadbent et Francesco Cara, Roberto Casati, Roger Chartier, Umberto Eco, Jason Epstein, Stevan Harnad, Bruno Patino, Dan Sperber, Theodore Zeldin, et d'une équipe de la Bibliothèque publique d'information, 2003. 258 p., 23 €.
- *L'Outre-lecture. Manipuler, (s')appropriier, interpréter le Web*, Dominique Boullier, Franck Ghitalla, Laurence Le Douarin, Aurélie Neau, Pergia Gkouskou-Giannakou, 2003. 25 €.
- *Des jeunes et des bibliothèques. Trois études sur la fréquentation juvénile*, Martine Burgos, Nassira Hedjerassi, Patrick Perez, Fabienne Soldini, Philippe Vitale. (Préface de Bernard Charlot), 2003. 192 p., 25 €.
- *Lire le noir. Enquête sur les lecteurs de récits policiers*, Annie Collovald, Erik Neveu, 2004, 352 p., 25 €.
- *L'Ésotérisme contemporain et ses lecteurs. Entre savoirs, croyances et fictions*, Pierre Lagrange, Claudie Voisenat. (Préface de Daniel Fabre), 2005, 268 p., 25 €.
- *Un laboratoire de littératures. Littérature numérique et Internet*, Serge Bouchardon, Evelyne Broudoux, Oriane Deseilligny, Franck Ghitalla. (Préface de Jean Clément. Directeur éditorial : Serge Bouchardon), 2007, 416 p., 26 €.

Renseignements sur la collection

Service Études et recherche
 Françoise Gaudet
 Tél. : 01 44 78 44 65 / fax : 01 44 78 12 26
 mél : gaudet@bpi.fr

Renseignements sur les publications de la Bpi

Service Édition / Diffusion
 Arielle Rousselle
 Tél. : 01 44 78 43 63 / fax : 01 44 78 12 15
 Mél : rousselle@bpi.fr
 Et sur le site de la Bpi : <http://www.bpi.fr>, rubrique Publications.

Achévé d'imprimer en France
en septembre 2007
par l'imprimerie Jouve
Dépôt légal : septembre 2007.

